



■ Pierre Senges,
la révolution
par les plantes
■ Guerre
et terrorisme

Droits des handicapés

■ Les députés mettent fin à l'arrêt Perruche

■ L'enfant handicapé ne pourra plus demander réparation en cas d'erreur de diagnostic prénatal

■ Arrêt Perruche, Cour de cassation, Comité d'éthique : tous les textes pour comprendre

■ Enquête : deux familles se racontent

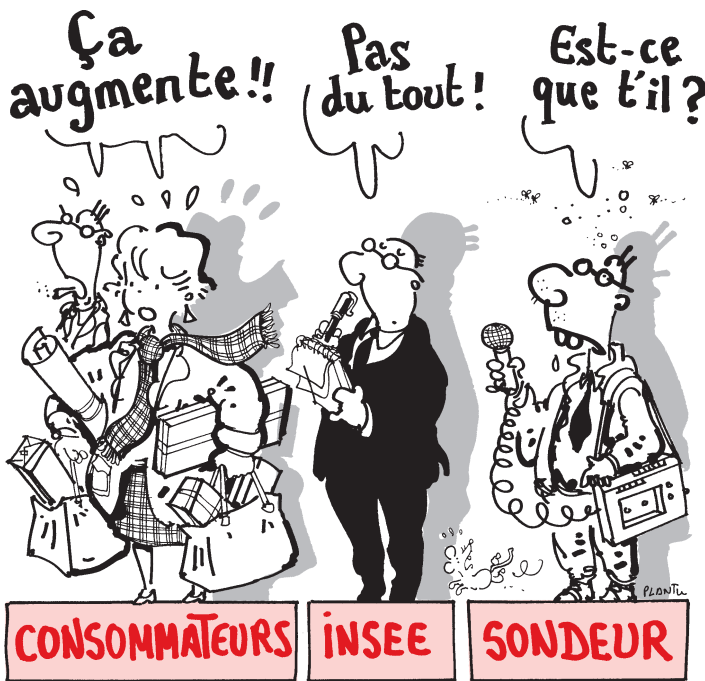
Lire pages 9, 11 et 12 et notre éditorial page 13

L'euro est-il inflationniste ?

● L'enquête du « Monde » révèle quelques dérapages des prix dans le petit commerce ● Laurent Fabius promet d'être « vigilant » ● Les économistes estiment qu'il n'existe pas de risque d'une relance de l'inflation ● La hausse des prix n'a été que de 1,4 % en 2001 ● Bon départ pour les soldes en euros

HUIT JOURS après l'arrivée des pièces et billets en euros, la question commence à se poser : le passage à la monnaie unique risque-t-il de relancer l'inflation ? Pour l'instant, la réponse est négative selon les économistes qui soulignent que le jeu des hausses et des baisses et celui de la concurrence devraient s'équilibrer. L'année 2001 s'est terminée sur un rythme normal de glissement de l'indice des prix, de +0,1 %, ce qui porte l'inflation sur l'ensemble de l'année à 1,4 au lieu de 1,6 % en 2000. Preuve que les craintes d'un dérapage anticipé des prix avant le passage à la monnaie unique n'étaient pas fondées.

Pourtant, les associations de consommateurs soulignent qu'elles sont assaillies de plaintes de particuliers qui signalent des augmentations abusives de prix depuis le 1^{er} janvier. Les arrondis effectués par les petits commerçants, à l'occasion de la conversion de leurs prix en euros, sont pour l'essentiel, à l'origine de cette « inflation perçue » par les consommateurs.



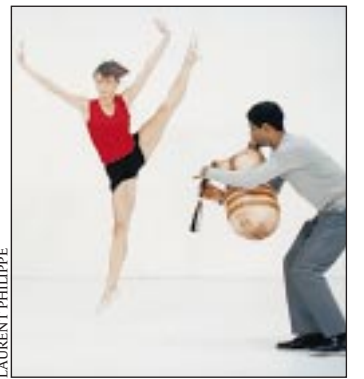
Le ministre de l'économie, Laurent Fabius, reconnaît l'existence de « quelques dérapages », dont certains ont justifié la saisine des observatoires départementaux de l'euro. Mais il a promis de rester « vigilant » pour éviter de laisser « gâcher cette grande réforme ».

Les soldes, qui ont commencé le 9 janvier, ne sont pas perturbés par le changement de monnaie, qui oblige pourtant les magasins à afficher sur leurs produits un triple, voire un quadruple étiquetage, signalant les prix et les rabais en francs, en euros et en pourcentage.

L'avènement de l'euro permet de lever le voile sur une partie de l'économie parallèle, souvent illégale, en forçant les détenteurs de fonds à changer leur monnaie ou à investir massivement en espèces pour blanchir leur argent accumulé en francs grâce à la fraude fiscale ou à des activités relevant du banditisme.

Lire pages 14 et 15

www.lemonde.fr/euro



DANSE

Noblesse du hip-hop

En 1993, naissait au Théâtre Jean-Vilar le festival Suresnes Cités Danse. En dix ans, cette manifestation, point de rencontre entre les plus grands chorégraphes contemporains et les meilleurs danseurs de hip-hop, a donné ses lettres de noblesse à cette discipline surgie de la rue. Chaque édition du festival a livré son lot de pièces majeures. Croisement d'artistes et d'œuvres qui ont regonflé le moral de la danse, Suresnes joue le rôle d'un vrai conservatoire. Cette année, autour de Doug Elkins, invité d'honneur, la compagnie Montalvo-Hervieu (photo), Blanca Li et bien d'autres.

p. 26 et 27

Les médecins négocient

LES SYNDICATS médicaux et la Sécurité sociale devaient engager, jeudi 10 janvier, une négociation sur la revalorisation des honoraires des généralistes. Les caisses d'assurance-maladie ont proposé un « plan pluriannuel de revalorisation » de la profession d'un montant de 600 millions d'euros sur trois ans. Elles proposent aussi que le tarif de certaines consultations « complexes » soit porté à 20 euros. Soutenus par la plupart des partis politiques, l'Union nationale des omnipraticiens français (majoritaire) et le syndicat MG-France demandent la revalorisation de toutes les consultations, qui sont, depuis plusieurs années, bloquées à 17,53 euros.

Lire page 6

Un musée pharaonique à 3 kilomètres à vol de faucon de la pyramide de Kheops

LE CAIRE

de notre correspondant

Les dimensions et le coût du projet sont pharaoniques. Le ministère égyptien de la culture a décidé de relever le défi et de lancer, mercredi 9 janvier, un concours international d'architecture pour la construction d'un gigantesque nouveau musée. Avec 50 hectares de superficie et un coût de 400 millions d'euros, le Grand Musée égyptien se veut grand comme la pyramide de Kheops. Une pyramide dont il ne sera d'ailleurs qu'à 1 *ite-rou*, moins de 3 kilomètres à vol de faucon. Le concours, organisé sous le patronage de l'Unesco et supervisé par l'Union internationale des architectes, sera doté de prix totalisant 1 million d'euros. Après des éliminatoires, en août, le gagnant sera connu en juin 2003. Son projet devra être ultramoderne tout en offrant « un lien visuel fort » avec le site des pyramides. Signe de modernisme, le ministère de la culture a créé un site Internet (www.gem.gov.eg) où n'importe quel candidat disposant de 400 euros peut s'inscrire en ligne.

Le nouveau Grand Musée devra héberger toutes les pièces qui se trouvent dans l'actuel Musée égyptien. Mais, pour donner plus d'éclat à son projet, le ministre de la culture, Farouk Hosni, ce Jack Lang de la vallée du Nil, n'a pas hésité à mettre Toutankhamon (vers 1354-1346 av. J.-C.) à contribution. Le jeune roi, dont le principal mérite est d'avoir miraculeusement échappé aux pilliers de tombes, trônera en effet au centre du nouveau Grand Musée égyptien. Il faut dire que Toutankhamon a de quoi meubler : trois mille cinq cents pièces qui vont du masque, ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie, au sarcophage en or massif, en passant par le mobilier funéraire – une collection bien à l'étroit aujourd'hui dans le musée situé au bord du Nil, bâtiment centenaire qui croûte sous les milliers d'objets allant de l'époque prédynastique à la conquête d'Alexandre le Grand.

A cet amoncellement de trésors il faut ajouter les pièces enfermées dans les réserves, dont les experts estiment le nombre à cent mille. Reste maintenant à trouver les fonds pour réaliser cette nouvelle merveille d'Égypte,

dont la construction devrait prendre de trois à quatre ans. Farouk Hosni, qui couve patiemment le projet depuis les années 1980, a affirmé que les 400 millions d'euros seront prélevés dans les caisses du ministère de la culture. Mais, en ces temps de crise, d'effondrement des recettes touristiques (-70 %) et de restrictions budgétaires, il faut disposer de la pierre philosophale pour mener à bien l'opération. Farouk Hosni n'étant pas Harry Potter, il a évoqué la possibilité d'un emprunt auprès de la Banque mondiale à 0,5 % d'intérêt, mais dont le montant n'a pas été avancé. Et le musée pourrait bien doubler sa surface (100 hectares), avec de nouveaux frais à la clé, si l'armée acceptait d'abandonner des terrains qu'elle occupe.

« Pourquoi ne pas, tout bonnement, lancer une souscription internationale auprès des millions d'égyptomaniaques ? », se demandent des amoureux de l'Égypte ancienne, qui craignent que le projet ne stagne dans les marécages des finances déficientes.

Alexandre Buccianti



MODES DE VIES

Téléphone jetable

Après le stylo-bille ou le rasoir, le téléphone mobile se veut jetable. Randi Altschul, une Américaine du New Jersey, en a eu l'idée, et sa société s'apprête à commercialiser cet objet, qui libérera l'utilisateur du souci de l'abonnement et du rechargement des batteries. Une technologie qui est à la téléphonie mobile ce que le Kleenex fut aux mouchoirs de Cholet.

p. 24

Un président pour l'Union



VALÉRY GISCARD D'ESTAING

PRÉSIDENT de la convention qui doit préparer la réforme de l'Union européenne, Valéry Giscard d'Estaing explique dans *Le Monde* comment il imagine sa tâche. Il doit rencontrer Silvio Berlusconi le 11 janvier à Rome.

Lire pages 2 et 3

www.lemonde.fr/ue

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 \$, Danemark 15 KR, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €, Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KR, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KR, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 \$, USA (autres) 2,50 \$.

M 00147 - 111 - 1,20 €



DOMINIQUE ROLIN



Le futur immédiat

roman

Plaisirs

Entretiens avec Patricia Boyer de Latour

GALLIMARD

Equations et calculs du candidat Jospin

L'ANNÉE 2001 de Lionel Jospin s'était achevée par une addition douloureuse : confronté à une série de mouvements sociaux, le premier ministre s'était trouvé contraint de céder aux personnels des hôpitaux et des cliniques privées, aux policiers et aux gendarmes, allouant aux protestataires autant d'enveloppes budgétaires successives, au risque d'entamer le(s) crédit(s) du gouvernement, voire son autorité. Pour le candidat – plus que « probable » – du Parti socialiste à l'élection présidentielle, la nouvelle année débute par une arithmétique autrement encourageante : pour la première fois depuis un an, M. Jospin a dépassé, cette semaine, M. Chirac dans un sondage d'intentions de vote (BVA-Paris Match), tant au premier tour qu'au second.

Semblable chiffre ne suffit certes pas à annoncer un renversement de tendance – deux études publiées ces jours-ci donnent d'ailleurs encore une courte avance au chef de l'Etat. Ajouté à la baisse sensible de la cote de sympathie de M. Chirac (*Le Monde* du 9 janvier), il affecte néanmoins le statut de favori jusqu'ici dévolu au président en exercice, et rassure les partisans du premier ministre, après de longs mois d'incertitudes, qui ont principalement porté sur l'intensité de son envie d'accéder à l'Élysée et

sur sa capacité à vaincre la malédiction de la V^e République : cette coutume selon laquelle nul ne saurait passer directement de la tête du gouvernement à celle de l'Etat – c'est-à-dire de la gestion des affaires à la présidence d'une nation. La statistique est édifiante qui mérite d'être élargie au-delà des seules périodes de cohabitation : jamais, depuis 1958, un premier ministre sortant n'est parvenu à l'Élysée. Jacques Chirac (en 1986) et Edouard Balladur (en 1993) sont les seuls à avoir tenté l'aventure, tous deux face à François Mitterrand, avec l'insuccès que l'on sait. Plus édifiant encore : sur les quinze chefs de gouvernement (dont M. Chirac à deux reprises) qui ont précédé M. Jospin, six seulement ont été en mesure de se porter candidats.

Les deux seuls qui l'aient emporté (Georges Pompidou et Jacques Chirac) n'ont obtenu leur victoire qu'après une période d'éloignement forcé du pouvoir (raccourci dans le cas de M. Pompidou par la démission du général de Gaulle, en 1969).

Hervé Gattegno

Lire la suite page 13

www.lemonde.fr/presidentielle2002



EDUCATION

L'attrait de l'enseignement

Pour la première fois depuis cinq ans, le ministère de l'éducation nationale a constaté en 2002 une augmentation du nombre de candidats aux concours de l'éducation. Cette hausse, 3 % pour le secondaire, devrait permettre d'éviter une crise des recrutements.

p. 8

www.lemonde.fr/education

International.....	2	Tableau de bord.....	18
France.....	6	Carnet.....	21
Société.....	8	Aujourd'hui.....	22
Régions.....	10	Météorologie.....	25
Horizons.....	11	Jeux.....	25
Entreprises.....	14	Culture.....	26
Abonnements.....	16	Guide culturel.....	28
Communication.....	17	Radio-Télévision.....	29

UE Nommé, lors du conseil européen de Laeken, en décembre 2000, président de la Convention chargée de proposer une réforme des institutions européennes, Valéry Giscard

d'Estaing entame une première série de consultations dans les différentes capitales. ● Dans un entretien au Monde, l'ancien président français estime qu'il faut « à nouveau s'inter-

roger sur la finalité du projet européen » et met en garde contre les risques d'un blocage général du système lorsque 25 ou 30 pays auront adhéré à l'Union européenne.

● VGE note que, dans les différents pays, « la volonté de progresser domine ». La Convention, qui tiendra sa séance inaugurale le 28 février, aura un an pour formuler

des propositions au Conseil européen. ● Cette Convention sera constituée de 105 membres, parlementaires européens, nationaux et représentants des gouvernements.

Un premier galop d'essai pour la réforme des institutions européennes

Président de la Convention chargé de proposer une nouvelle architecture politique de l'UE, Valéry Giscard d'Estaing a entamé une tournée des capitales. Dans un entretien au « Monde », l'ancien président français estime qu'à 25 ou 30 pays membres, « le système actuel cesse de fonctionner »

LES FÊTES de fin d'année auront été studieuses pour Valéry Giscard d'Estaing, nommé par le Conseil européen de Laeken, le 15 décembre, président de la Convention chargée de lancer la refonte du projet politique européen qui fera l'objet d'un nouveau traité en 2004. Avec ses deux vice-présidents, l'italien Giuliano Amato, ancien président du Conseil jusqu'en juin 2001, socialiste, et le belge Jean-Luc Dehaene, ancien premier ministre chrétien-démocrate, il lui a fallu mettre en place un programme de travail et bien sûr aussi régler les questions d'intendance. Cette Convention, qui comprendra 66 membres plus 39 des pays candidats, soit au total 105, devra rendre ses recommandations d'ici 2003.

L'ancien chef de l'Etat, qui avait reçu à déjeuner chez lui, le 4 janvier, Romano Prodi, le président de la Commission, a entrepris cette semaine des consultations avec les capitales européennes. Reçu mercredi à Madrid par le président du gouver-

nement, José María Aznar, qui préside depuis le 1^{er} janvier l'Union, il doit rendre visite au chancelier Schröder le 24 janvier à Berlin et à Tony Blair le 4 février à Londres.

M. Giscard d'Estaing était attendu dès vendredi 11 janvier à Rome pour une rencontre avec le prési-

dent du Conseil Silvio Berlusconi, qu'il sera le premier responsable étranger à voir depuis la démission du ministre italien des affaires étrangères, le très europhile Renato Ruggiero, et sa décision de prendre en charge lui-même, pour une période indéterminée, la direction de la

diplomatie italienne. Un petit-déjeuner avait initialement été prévu entre les deux hommes, qui se connaissent de longue date, à l'occasion d'une rencontre entre les ministres des affaires étrangères des grands pays européens, prévue initialement pour mercredi à Paris. Mais celle-ci avait finalement été reportée.

Manifestement soucieux de montrer qu'il entend ne pas être absent de la discussion européenne, au moment où elle se noue, le président du Conseil a mis à la disposition de M. Giscard d'Estaing un appareil de l'armée de l'air italienne pour qu'il puisse venir s'entretenir avec lui à Rome.

Au cours de l'entretien qu'il a accordé au Monde, que nous publions ci-dessous, le président de la Convention a également évoqué le programme de travail qu'il envisageait. Il a indiqué que la Convention comporterait trois étapes : « La première sera une période d'écoute, d'enquête, pour identifier le contenu de l'attente et du besoin d'Europe des

peuples. La seconde étape pourrait consister à rendre cohérentes les différentes propositions avancées pour organiser l'Europe, à dévider jusqu'au bout l'écheveau de leurs conséquences. Et la troisième consisterait, pour la Convention, à comparer les avantages et les inconvénients de ces formules, à exprimer le cas échéant une préférence, voire à articuler sa propre proposition ».

« ALLER AU FOND DES CHOSES »

La séance inaugurale de la Convention aura lieu le jeudi 28 février à Bruxelles et son président ira rendre compte de ses premiers pas dès le Sommet européen de Barcelone en mars. Les conclusions de la première étape seront ensuite présentées au Conseil européen qui aura lieu à la fin de la présidence espagnole à Séville en juin. « Il faut essayer de voir s'il y a une demande qui est au fond assez homogène dans toute l'Europe ou si elle comporte des différences sensibles suivant les régions de l'Europe : le Nord, le Sud, l'Est, l'Ouest, les

pays fondateurs ; il faut que nous puissions dire ce que les gens attendent de l'Europe, sans qu'il s'agisse d'impressions personnelles ou de conversations superficielles. Il faut aller au fond des choses, c'est très nécessaire, parce qu'on dit des choses fausses », souligne M. Giscard d'Estaing.

A l'automne, celui-ci souhaiterait parvenir à achever la deuxième phase. Il s'agit à la fois, dans son esprit, de faire des recherches sur un certain nombre de questions essentielles, comme l'avenir financier de l'Union, la répartition des compétences en son sein ; et parallèlement de tester les différents modèles institutionnels qui ont été proposés – le modèle fédéral allemand, le modèle de fédération d'Etats-nations des Français, celui de la Commission, les idées britanniques notamment –, pour voir qu'elles seraient leurs conséquences à un objectif de dix, vingt années. Ce n'est qu'après que la Convention fera ses recommandations.

H. de B. et Ar. Le.

Batailles pour obtenir un siège

Les tractations vont bon train pour s'assurer un siège à la Convention. Le premier ministre belge Guy Verhofstadt avait, au conseil de Laeken, déclaré sans rencontrer d'opposition que les deux pays ayant un vice-président – l'Italie avec Giuliano Amato et la Belgique avec Jean-Luc Dehaene – n'auraient pas de représentant de leur gouvernement à la Convention. Ce n'est pas ce qui ressort des conclusions écrites de Laeken et Silvio Berlusconi a remis en cause ce compromis oral. Le représentant du gouvernement allemand pourrait être Peter Glotz, ancien secrétaire général du Parti social-démocrate (SPD). L'ancien président de l'Union démocrate-chrétienne (CDU), Wolfgang Schäuble, pourrait représenter le Bundestag.

La France serait représentée exclusivement pas des hommes. Il s'agirait du député socialiste Alain Barrau et du sénateur RPR Hubert Hänel. Pierre Moscovici souhaiterait représenter le gouvernement. La parlementaire européenne et socialiste française Pervenche Beres a dû céder la place au socialiste Olivier Duhamel. – (Corresp.)

105 membres pour une année de travail

● La Convention tiendra sa séance inaugurale le 28 février. Ses travaux, qui seront publics, dureront une année. Son président présentera à chaque sommet des chefs d'Etat et de gouvernement un rapport oral sur l'avancement des travaux. Elle devra soumettre des propositions au conseil européen, point de départ à une conférence intergouvernementale chargée de réformer l'Union.

● La convention sera présidée par Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président du conseil italien, Giuliano Amato, et l'ex-premier ministre belge Jean-Luc Dehaene sont vice-présidents.

● La Convention comptera un présidium de quinze membres : outre le président et le vice-président, s'y ajouteront neuf membres (les représentants des gouvernements espagnol, danois et grec, qui exerceront la présidence tournante de l'Union jusqu'en

mars 2002), deux représentants des parlements nationaux, deux membres du Parlement européen, deux Commissaires européens : le français Michel Barnier et le portugais Antonio Vitorino.

● Au total, la convention comptera 66 membres : le président et les vice-présidents ; 15 représentants des gouvernements (un par Etat-membre) ; 30 membres des parlements nationaux (2 par Etat-membre) ; 16 membres du Parlement européen ; deux représentants de la Commission.

● S'y ajouteront 39 représentants des treize pays candidats à l'adhésion – y compris donc la Turquie. Ils n'auront pas de droit de vote.

● 13 personnes auront un statut d'observateur : trois représentants du comité économique et social, trois représentants des partenaires sociaux, six représentants des régions d'Europe, et le médiateur européen.

Valéry Giscard d'Estaing, président de la Convention sur la réforme de l'Europe

« La volonté de progresser domine au sein de l'Union »

« Lors du débat sur la ratification du traité de Nice, à l'Assemblée nationale, vous aviez qualifié de « fuite en avant » la future conférence de 2004 sur la réforme de l'Union européenne. Vous êtes aujourd'hui le président de la Convention qui doit la préparer. N'est-ce pas contradictoire ?

– Les négociations des traités d'Amsterdam et de Nice avaient laissé un sentiment de frustration. Mais il y a eu depuis un certain progrès. On a vu que, si on continuait à utiliser la méthode de la conférence intergouvernementale (CIG) pour réformer l'Union, on allait à une impasse. Dans un tel système de négociation, chacun défend son point de vue national et ses intérêts. A quinze, ce système se bloque. D'où l'idée de réunir une convention.

» Au début, on pensait assigner à la Convention un objectif assez modeste, celui de préparer pour 2004 une nouvelle CIG, en se limitant à quatre points : la répartition des compétences, l'insertion de la Charte des droits fondamentaux dans le dispositif institutionnel, le rôle des Parlements nationaux, la simplification des textes. Les Français pensaient qu'il fallait s'en tenir là. Le débat a changé de nature quand les Allemands, puis d'autres, comme le président italien, ont évoqué l'hypothèse d'une structure fédérale pour l'Europe, la possibilité d'une Constitution. Le président de la République française, le premier ministre ont évoqué à leur tour cette idée de Constitution. On a assisté peu à peu à un mouvement pour élargir la discussion. La Convention, lancée au sommet de Laeken, en décembre, va plus loin que ce qui était prévu à l'origine. Chose tout à fait inattendue, il y a dans la déclaration de Laeken une référence explicite à une Constitution.

– Veut-on vraiment des réformes ? Beaucoup de dirigeants se contenteraient de la situation actuelle ?

– Nous sommes au début d'un processus. Nous verrons ce qui émerge. Le système actuel fonctionne de manière très déficiente. La difficulté de la coordination des positions européennes après les attentats du 11 septembre l'a montré. Nous risquons de nous trouver dans une impasse, surtout dans la perspective d'une Europe à 25 ou 30 membres ; nous avons vu réapparaître un style de négociations classiques, où chacun ne pense qu'à son intérêt national.

» Les dirigeants d'un certain nombre de pays sont convaincus qu'il faut avancer. C'est très net chez nos partenaires allemands. C'est traditionnellement vrai chez nos partenaires italiens...

– M. Berlusconi, le président du conseil, n'est pas vraiment clair sur ce point, c'est le moins qu'on puisse dire après le limogeage de son ministre des affaires étrangères, le très européen Ruggiero ?

– Sa position européenne appelle une clarification. C'est pourquoi je suis à Rome ce vendredi pour le rencontrer. Il est essentiel pour la suite de la Convention de pouvoir compter sur une contribution positive de l'Italie, qui a été présente à toutes les étapes de la construction européenne.

» La présidence de M. Ciampi, qui a une position morale forte, est, elle, considérée comme une force de propositions. Et puis il y a Tony Blair, dont il faut lire le dernier discours à Birmingham, où il porte un jugement très sévère sur l'attitude britannique vis-à-vis de l'Europe au cours des vingt-cinq dernières années, en appelant la Grande-Bretagne à s'impliquer d'avantage. Les pays du Benelux sont pour que les choses avancent, l'Espagne est prudente, mais elle est favorable à une avancée réaliste de l'Europe. Bref, la volonté de progresser domine.

– Vous pensez que M. Blair peut bouger ?

– Lorsque j'ai eu l'occasion de parler avec lui, je lui ai indiqué qu'il ne s'agissait pas seulement d'améliorer ce que nous avions fait depuis les années 1950 jusqu'aux années 1990, mais qu'il s'agissait de reprendre les choses un peu en amont, de voir comment bâtir un système qui tienne compte des nouvelles données : la réunification allemande, l'élargissement vers l'Est, la mondialisation. Il faut entreprendre ce travail avec une nouvelle approche et la volonté d'aboutir. Il m'a exprimé son accord. J'ai le sentiment d'une disponibilité pour une réflexion positive.

– Vous n'avez pas parlé des Français ?

– Paris a souhaité que la France assume la présidence de la Convention. Le président de la République s'est fortement impliqué, le premier ministre également. C'était le signal d'une volonté, d'un intérêt pour qu'elle aboutisse.

– Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, n'en a jamais été un grand partisan...

– Il était au début plutôt réservé. Mais il a été très opérationnel dans la préparation de Laeken et a joué un rôle positif. L'idée est claire pour tout le monde, maintenant que l'élargissement est acquis dans son principe politique, que le système n'est pas en état de fonctionner si on ne le reprend pas plus en amont. Le passage de douze à

quinze a dilué la capacité de décision de l'Union. Chacun a pu se rendre compte, à Nice, puis dans les récentes réunions, qu'à 25 ou 30 le système cessait de fonctionner. Ceux qui ne souhaitent pas que l'Europe marche s'en accommodent. Les autres voient bien qu'il faut à nouveau s'interroger sur la finalité du projet européen.

– Votre nomination n'est donc pas juste un souhait de Jacques Chirac de vous voir à Bruxelles pendant la campagne électorale ?

– Ce type de commentaire est piteux, au sens du français du XVI^e siècle ! Ce serait plausible si le président de la République avait monté cette manœuvre. Mais c'est moi qui ai pris l'initiative de lui écrire. Il faut voir les choses simplement : il était important que cette Convention soit de présidence française et j'avais certains titres

« Ce qui me paraît irréaliste, c'est l'Europe à deux vitesses. Vous ne pouvez pas, dans un système d'ensemble, dire qu'il y a les bons et les moins bons »

pour le faire. J'ai été impliqué dans plusieurs initiatives européennes : la création du Conseil, le Parlement, la monnaie, la présidence du mouvement européen, j'ai siégé comme député au Parlement européen, où j'ai fait adopter le principe de subsidiarité.

– On a aussi parlé de votre âge.

– C'est une question qui pouvait parfaitement se poser. Mais amusez-vous à observer que ceux qui ont parlé de mon âge étaient généralement les mêmes que ceux qui soutenaient un candidat plus âgé, d'ailleurs parfaitement valable. Il y a eu un article très désagréable dans la presse américaine, celui de Wall Street Journal. J'ai envoyé une lettre de lecteur pour leur dire : « Si vous voulez améliorer les liens entre l'Europe et les Etats-Unis, ne traitez pas la Convention européenne comme nous n'avons jamais traité la Convention de Philadelphie ! ». Le président de la Convention de Philadelphie était un ancien général à la retraite, il est vrai victorieux, George Washington, qui avait quitté son commandement quatre ans auparavant.

– Quelle va être votre méthode de travail ?

– Nous allons travailler avec le triangle institutionnel européen – le Conseil, la Commission et le Parlement – en cherchant à nous placer au milieu. Nous ne sommes pas rattachés à l'un des sommets du triangle. C'est le Conseil qui nous a désignés, mais nous allons travailler avec le Parlement, seule expression démocratique du niveau européen, et avec la Commission, compte tenu de son importante mission d'initiatives et de propositions.

– Vous n'êtes pas le représentant des exécutifs ?

– Non. Nous avons été créés par les exécutifs, mais nous ne sommes pas une section de l'exécutif. Nous sommes une institution en soi, qui aura des rapports avec les trois sommets du triangle.

– Vous aviez souhaité dans le passé une fédération dans la confédération, aujourd'hui vous défendez une union d'Etats à compétence fédérale...

– Depuis le début de l'histoire européenne, il faut avoir l'esprit en état de veille, ne pas se laisser enfermer dans des formules rigides, car les choses changent. Ce qui me paraît irréaliste, c'est l'Europe à deux vitesses. Vous ne pouvez pas, dans un système d'ensemble, dire qu'il y a les bons et les moins bons. Cette approche, qui est celle du noyau dur, n'est pas la meilleure. Le système qui aurait ma préférence, c'est celui qui a permis l'union monétaire de l'Europe ; on fait l'accord avec tout le monde, mais on n'oblige pas tout le monde à l'appliquer.

– Et les coopérations renforcées ?

– Depuis qu'elles existent, elles n'ont jamais été utilisées. L'inconvénient de ce type de démarche, c'est qu'on risque d'aboutir à des séries d'accords qui rendraient l'Europe définitivement illisible. Or, dans les demandes à l'Europe, il y a celle de plus de visibilité.

– Quel est votre sentiment sur l'engagement allemand dans cette négociation ?

– L'Allemagne a une très grande importance en Europe, elle n'a pas craint d'exprimer des positions globales sur le futur de l'Europe. Ses idées doivent être étudiées dans toutes leurs conséquences. La vie du couple franco-allemand reste vivante. J'étais très attaché à cette intimité. Elle s'est relâchée à la réunification allemande. Mais on l'a vu revivre dans les derniers mois. Ce n'est pas une chose secondaire, mais une chance de progresser pour toute l'Europe. »

Propos recueillis par Henri de Bresson et Arnaud Leparmentier

ESSEC

MANAGEMENT
EDUCATION

Mastère Marketing Management Part Time :

le Mastère innovant de l'ESSEC, compatible avec vos responsabilités professionnelles

- Formation bilingue (français/anglais) dispensée les vendredi-samedi sur le campus du CNIT (La Défense)
- Moyenne d'âge des participants : 34 ans

Prochaine session : 13 mars 2002

Groupe ESSEC, Etablissement Privés d'enseignement supérieur - Association Loi 1901 à la CCN - Val d'Yvelines

ESSEC / ACTING FIRST

Agir en pionnier.

Pour recevoir un dossier complet, merci de contacter Maud LAFFAILLE
au 01 46 92 49 71 ou par email : msm1@essec.fr
Consulter notre site : www.essec.fr/eme/msmarketing

Menacé par la hausse du chômage, M. Schröder tente de relancer une politique de l'emploi

Le nombre de chômeurs en Allemagne devrait rapidement passer le seuil des quatre millions

Pour le onzième mois consécutif, les chiffres du chômage en Allemagne sont à la hausse, et la barre des quatre millions de demandeurs d'emploi

pourrait être franchie cet hiver. A quelques mois des élections législatives, le chancelier Schröder, qui avait écarté jusqu'alors tout plan de relance,

se déclare désormais prêt à stimuler les créations d'emplois. Son bilan économique est déjà fortement critiqué par ses adversaires politiques.

FRANCFORT

de notre correspondant

La politique dite de la « main tranquille » prônée depuis l'été par le gouvernement allemand a-t-elle vécu ? Gerhard Schröder, de plus en plus sous pression, n'a pas tardé à réagir aux dernières statistiques sur le chômage, publiées mercredi 9 janvier. « Naturellement attristé » par des chiffres « bien trop élevés », le chancelier a promis de prendre des décisions dans les prochains jours pour tenter d'inverser la tendance. A moins de dix mois des prochaines élections législatives, il compte en particulier voler au secours des bas salaires.

Pour le onzième mois consécutif, la progression du chômage est en effet préoccupante, bien qu'elle reste inférieure aux pronostics les plus sombres : en données corrigées des variations saisonnières (CVS), le nombre de sans-emploi a progressé de 6 000 personnes, à 3,943 millions. En données brutes, la hausse est plus spectaculaire encore, avec près de 175 000 chômeurs supplémentaires (soit 9,6 % de la population active). Cette progression pousse M. Schröder à changer de rythme en matière de politique de l'emploi, quitte à prendre le contre-pied de la position adoptée ces derniers mois.

Dans les prochains jours, le chancelier a indiqué vouloir « renforcer ses efforts » pour relever le niveau des rémunérations les plus modestes.

SUBVENTIONNER LES SALAIRES

Différents modèles sont à l'étude, qui font actuellement l'objet d'expériences pilotes dans certaines régions allemandes. Il s'agit, en gros, de subventionner les bas salaires afin de les rendre plus attractifs que les allocations versées en cas de chômage. « On peut par exemple imaginer un système où les cotisations d'assurance santé, retraite et chômage habituellement à la charge du salarié sont assumées par l'Etat, pour augmenter la rémunération nette », explique-t-on dans l'entourage de M. Schröder.

Une autre formule prévoit au contraire d'alléger les charges pesant sur les employeurs afin qu'ils répercutent cet avantage sur les salaires. A plus long terme, le chancelier allemand, qui s'est gardé jusqu'ici d'initier le moindre plan de relance, a même précisé mercredi vouloir « naturellement soutenir les signes de redressement par des investissements publics ». Sans en dire plus sur ses intentions, mais tout en précisant que

cela « ne peut remettre en cause » les objectifs de rigueur budgétaire poursuivis par son ministre des finances, Hans Eichel.

Encore embryonnaire, ce recadrage s'explique par une raison simple : la hausse régulière du chômage depuis le début de l'année place le gouvernement dans une position de plus en plus délicate dans la perspective des élections législatives du 22 septembre prochain. De l'avis général, la politique économique sera l'un des thèmes clefs de la campagne électorale, au moment où l'Allemagne se demande comment sortir au plus vite de la récession. D'après la presse allemande, le gouvernement serait sur le point de revoir à la baisse ses prévisions officielles pour 2002, avec une croissance de 0,75 %, c'est-à-dire en stagnation par rapport à l'an dernier.

AU-DELÀ DU SEUIL

Le chancelier a déjà fait une croix sur l'un de ses principaux objectifs de début de mandat : descendre au seuil des 3,5 millions de chômeurs à l'automne 2002. Or, cet hiver, le nombre de sans-emploi devrait même passer la barre des quatre millions de personnes, voire grimper à 4,3 millions

selon les experts les plus pessimistes. Si elle se confirme, cette perspective risque de réduire à néant le bilan du gouvernement Schröder en matière d'emploi. Bien que le nombre de chômeurs demeure largement inférieur au record établi sous Helmut Kohl (4,5 millions lors de l'hiver 1997), le chômage touchait 4,2 millions de personnes en décembre 1998, à peine deux mois après l'arrivée au pouvoir de la coalition rouge-verte.

La pression est d'autant plus forte pour M. Schröder que l'un de ses rivaux potentiels lors du prochain scrutin, Edmund Stoiber (CSU), qui pourrait prendre l'ascendant sur la présidente de la CDU, Angela Merkel, dans la course à l'investiture, ne manquera pas de mettre en avant les bonnes performances de la région qu'il dirige, la Bavière. En décembre, ce Land a enregistré un taux de chômage parmi les plus bas du pays. M. Stoiber a d'ores et déjà commencé à attaquer le chef du gouvernement sur son bilan. Il propose en particulier de libéraliser davantage le marché du travail, tandis que M. Schröder est prudent sur ce terrain pour ne pas brusquer ses alliés traditionnels, les syndicats.

Philippe Ricard

Les Américains veulent mettre en sommeil des armes nucléaires sans les détruire

Moscou salue le maintien du moratoire sur les essais

LES ÉTATS-UNIS ont indiqué, mercredi 9 janvier, vouloir garder en réserve – et non les détruire systématiquement – une partie des milliers de leurs ogives nucléaires devant être mises au rebut, tout en renonçant pour le moment à reprendre les essais. Ces orientations figurent dans un document sur la politique nucléaire militaire que le Pentagone a présenté, la veille, à huis clos, aux élus du Congrès.

En novembre 2001, le président George W. Bush avait indiqué à son homologue russe, Vladimir Poutine, son intention de ramener l'arsenal nucléaire américain à une quantité pouvant varier entre 1 700 à 2 200 têtes contre environ 6 000 actuellement. Moscou envisageait des réductions à hauteur de 1 500 ogives par pays, mais avait émis le souhait que ces baisses soient inscrites dans des traités formels et vérifiables. Depuis, le Pentagone avait été chargé de faire des propositions concrètes sous la forme d'une révision de la stratégie nucléaire (Nuclear posture review).

C'est ce document – le premier du genre depuis 1994 – qui a été soumis au Congrès. Exposant à la presse les grandes lignes de la nouvelle stratégie, le sous-secrétaire à la défense, J.D. Crouch, a indiqué que l'administration n'avait pas encore décidé combien de têtes nucléaires seraient concernées par la décision de les mettre de côté sans pour autant les détruire comme les premiers accords START de désarmement l'ont prévu pour les stocks les plus anciens.

« Au fur et à mesure des réductions », a commenté, de son côté, le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, certaines têtes nucléaires perdront leur statut opérationnel et seront détruites, d'autres seront désactivées [ce qui implique, en particulier, que tête et vecteur ne sont plus assemblés] et, enfin, d'autres seront gardées mais placées en statut de non-déploiement, pour nous prémunir contre tout événement international imprévu ».

La dissuasion des Etats-Unis ne sera plus seulement fondée sur des armes nucléaires stratégiques offensives, comme pendant la guerre froide, mais sur une panoplie d'autres moyens classiques et sur la défense antimissile, a souligné le responsable du Pentagone. « A ce stade, il n'y a pas de recommandations pour développer de nouvelles armes nucléaires », a dit M. Crouch.

Mais il a annoncé plusieurs états, dont l'une visant à « modifier une arme [nucléaire] actuelle pour qu'elle pénètre mieux des bunkers enfouis profondément », un objectif également recherché par des armes classiques pour répondre à des besoins apparus notamment pendant les opérations dans les Balkans et en Afghanistan.

Selon le Washington Post, le seul engagement ferme pour Washington est la destruction de 50 silos de missiles intercontinentaux Pea-

keeper, prévue par le traité START II non encore ratifié par le Congrès. Les Etats-Unis remplaceront aussi les missiles balistiques de quatre sous-marins stratégiques par des missiles de croisière (Le Monde des 16-17 décembre 2001). Des responsables militaires ont expliqué que, si Washington veut garder des ogives en réserve, c'est pour dissuader des menaces nucléaires, biologiques ou chimiques, par exemple de la Chine.

La veille de la présentation de la Nuclear posture review, George W. Bush avait indiqué qu'il souhaitait maintenir le moratoire, décidé par son père en 1992, sur une suspension unilatérale, par les Etats-Unis, de leurs essais nucléaires. La presse américaine avait auparavant relaté que le Pentagone et le ministère de l'énergie (chargé de mettre au point et de produire en série les têtes nucléaires) cherchaient à élaborer, en commun,

Si Washington veut garder des ogives en réserve, c'est pour dissuader des menaces nucléaires, biologiques, ou chimiques, par exemple de la Chine

une position nuancée sur un tel sujet (Le Monde du 9 janvier). Le porte-parole de la Maison Blanche a, du reste, exprimé à sa façon les réflexions en cours. « Nous n'avons jamais exclu », a dit M. Fleischer, « que des essais puissent se révéler nécessaires pour nous assurer que notre arsenal, tout en étant réduit, restera sûr et sans risque. »

A Moscou, par la voix du porte-parole du ministère russe des affaires étrangères, Alexandre Iakovenko, la Russie s'est déclarée satisfaite de la position de M. Bush. Elle a jugé la décision, par les Etats-Unis, du maintien de son moratoire « particulièrement importante dans la mesure où Washington continue obstinément de refuser de ratifier l'accord sur l'interdiction complète des essais nucléaires », le Comprehensive test ban treaty (CTBT).

L'importance des accords internationaux en matière de non-prolifération et de réduction des armements stratégiques « a grandi », a ajouté M. Iakovenko, « depuis la décision erronée des Etats-Unis de sortir du traité ABM de limitation des défenses antimissiles ». Le 13 décembre 2001, Washington a, en effet, dénoncé le traité ABM de 1972 pour permettre le déploiement d'un bouclier antimissile après 2004-2005. Des discussions russo-américaines sur des réductions d'armes stratégiques dans les deux pays doivent reprendre à la mi-janvier. – (AFP, AP.)

Silvio Berlusconi plus que jamais « convaincu d'être dans le vrai »

ROME

de notre correspondante

« Je pense être la personne juste, au poste juste et en plus je m'amuse. » Silvio Berlusconi a fait son entrée, mercredi 9 janvier, à la tête de la Farnesina, les affaires étrangères, à peine libéré de son ministre récalcitrant Renato Ruggiero, qui a démissionné le 5 janvier. Recevant de jeunes diplomates italiens, il a présenté la réforme, « pas une révolution », qu'il entend mener pendant cet intérim « aussi long qu'il le faudra ». « Plus de gilet comme celui-ci », a-t-il indiqué, le doigt pointé sur la tenue d'apparat du secrétaire général du ministère, et moins de cocktails inutiles.

Les ambassadeurs italiens vont devoir retrousser leurs manches, faire plus de lobbying pour la « défense des intérêts des petites et moyennes entreprises italiennes ». « Il est juste que nos diplomates se reconvertisent et fassent des choses qu'elles font déjà aujourd'hui mais qui deviendront peut-être plus importantes », a assuré le président du Conseil.

La Confindustria, l'équivalent italien du Medef, s'est aussitôt réjouie. Quant aux critiques de cet intérim et de ce cumul des fonctions, qu'elles soient exprimées par des responsables de la coalition de L'Olivier (centre-gauche) ou des ministres de pays partenai-

res, « plus on me critique, plus je suis convaincu d'être dans le vrai », a rétorqué Silvio Berlusconi.

Vendredi 11 janvier, Silvio Berlusconi recevra Valery Giscard d'Estaing et Giulio Amato, nouveaux dirigeants de la Convention pour la réforme des institutions européennes. Il devra simultanément

bunale de Rome, pour obtenir le rachat d'une société publique d'alimentation, la SME.

Le tribunal milanais reprendra-t-il ses audiences interrompues le 3 janvier ? Depuis cette date, les défenseurs des deux mis en examen n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire ajourner ce pro-

La France veut être « attentive »

Le cumul par Silvio Berlusconi de la présidence du conseil et de la conduite de la diplomatie a été évoqué, mercredi 9 janvier, au palais de l'Élysée lors du conseil des ministres. Après la communication traditionnelle du ministre des affaires étrangères Hubert Védrine, la politique européenne de l'Italie a été l'objet de plusieurs commentaires. Le président de la République, le premier ministre et le ministre de la défense sont notamment intervenus pour souligner la nécessité d'être « attentifs ». Un des intervenants a cependant fait remarquer que Silvio Berlusconi n'était pas « une anomalie » par rapport à l'opinion italienne et qu'il continuait à bénéficier d'une grande popularité dans son pays, même si la presse est très critique à son égard.

D'une manière plus générale, la diplomatie française constate que si le gouvernement italien s'est montré négatif sur quelques dossiers particuliers (avion de transport A-400M, par exemple), il n'a durablement bloqué aucune décision européenne importante.

ment surveiller le tribunal de Milan, où se tient un procès dans lequel il est accusé de « corruption en actes judiciaires » avec un de ses anciens défenseurs, l'avocat Cesare Previti. M. Berlusconi est soupçonné d'avoir acheté une décision judiciaire en sa faveur d'un tri-

cès. Le 3 janvier, Cesare Previti récusait l'un des trois juges en séance, Guido Brambilla. En octobre, ce dernier avait été muté à sa demande au tribunal de tutelle de Milan, mais il avait aussitôt bénéficié d'une prorogation de ses fonctions actuelles afin de pouvoir bou-

cler son intervention dans le procès SME.

Arguant de ce fait, les conseils de Cesare Previti ont fait valoir que M. Brambilla aurait dû se trouver à son nouveau poste ce 3 janvier. L'audience avait été renvoyée au 11 janvier. Entre-temps ils ont reçu une aide de poids : mardi 8 janvier, le ministre de la justice, Roberto Castelli, a annoncé que M. Brambilla, contrairement à son souhait, ne pourra pas bénéficier d'une seconde prorogation. Il doit « immédiatement » rejoindre sa nouvelle affectation. Enfin le garde des sceaux conteste même la légitimité de la première prorogation.

Pour saisir l'enjeu de ce nouveau rebondissement dans la bataille qui oppose depuis l'automne le gouvernement à une majorité de magistrats, la récusation éventuelle d'un juge entraînerait le renvoi du procès SME à un horizon tel qu'au moins les défenseurs feront jouer l'argument de prescription des faits. Dans de précédentes affaires, Silvio Berlusconi a finalement bénéficié de cette prescription.

Le juge Vittorio Cardacci, qui préside le tribunal jugeant l'affaire SME, a saisi le 9 janvier son collègue de la cour d'appel de Milan, Giuseppe Grechi, d'une demande de « mise à disposition » de M. Brambilla pour permettre la poursuite du procès. La réponse est très attendue et, dans tous les cas, relancera la polémique entre le président du Conseil et la magistrature.

Danielle Rouard

Slobodan Milosevic continue de nier la légitimité du TPI

LA HAYE (TPIY)

correspondance

A l'occasion de sa dernière comparution préparatoire avant l'ouverture de son procès le 12 février pour crimes contre l'humanité au Kosovo, Slobodan Milosevic a, une nouvelle fois, nié l'impartialité du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

« Une cour est censée être neutre et sans parti pris. Or, ici, le juge est britannique, et l'acte d'accusation dressé contre moi est étayé par des renseignements fournis par les services secrets britanniques », a dénoncé, mercredi 9 janvier, l'ancien président yougoslave. A l'extérieur de la salle d'audience, quelques-uns de ses « amis » déclinaient les mêmes arguments. L'avocat français Me Jacques Vergès s'emportait ainsi contre un « tribunal illégitime » et « la stratégie de l'OTAN qui constitue un véritable génocide ». Présent dans les tribunes, M^e Vergès, qui a rejoint le Comité international pour la défense de l'ancien président yougoslave (Le Monde du 14 décembre), a distillé ses arguments contre le TPIY, « institution illégale créée par le Conseil de sécurité de l'ONU ». Pour l'ancien défenseur de Klaus Barbie et du ter-

roriste Carlos, la juridiction internationale « cache des tendances inquiétantes derrière un formalisme de façade ». Il lui reproche notamment de « changer constamment ses règles de procédure » et de « fournir à l'accusé des pièces à charge rédigées principalement en anglais ».

« MANIPULATIONS »

M^e Jacques Vergès et son confrère néerlandais, Nico Stijnen, ont déposé fin décembre une plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg pour contester la légalité du transfèrement de Slobodan Milosevic à La Haye. C'est à ce titre qu'il s'est entretenu mercredi après-midi avec l'accusé. « J'ai trouvé un homme en forme et très combatif », a relaté l'avocat français. « Nous allons dénoncer l'opération de manipulation qui a eu lieu au Kosovo pour provoquer l'intervention de l'OTAN [au Kosovo, de mars à juillet 1999] », a-t-il précisé. Concernant les quelque 4 000 corps exhumés de différents charniers, M^e Vergès a estimé que, « dans toute guerre, il y a des crimes de guerre, des deux côtés ». « Je conteste la responsabilité du chef de l'Etat [Slobodan Milosevic] dans cet-

te affaire », a-t-il ajouté, annonçant la création, « à Paris, d'une commission internationale pour rétablir la vérité sur les événements ».

A l'audience, les juges ont vainement exhorté Slobodan Milosevic à prendre officiellement un avocat plutôt que de se faire conseiller en coulisse. Ils ont également insisté auprès du procureur, Carla Del Ponte, pour qu'elle réduise le nombre de témoins à charge. Elle entend faire défiler 110 témoins à la barre, dont 48 survivants (900 victimes sont recensées dans l'acte d'accusation), 25 à 30 politiciens, 11 experts, et une vingtaine de personnes proches de l'ancien pouvoir à Belgrade. Les juges lui ont demandé de limiter ce nombre à 90 et de réduire de moitié le nombre de dépositions écrites versées au dossier. Le procès devrait durer au moins six mois pour la seule présentation des éléments à charge. Quant à l'accusé, s'il ne dit mot sur le sujet, ses avocats pour ses affaires belgradoises affirment qu'il veut convoquer à la barre une trentaine de politiciens de haut rang, anciens ou actuels ministres, chefs d'Etat ou de gouvernement.

Alain Franco

LA RÉPUBLIQUE ?

La République

POUVOIRS

MARC BARONNET
FRANÇOIS BOURDEAU
PIERRE BOURGEOIS
GERARD HARCOURT
HARCAU LOU
FRANÇOIS BOURDEAU
HARCAU LOU
PIERRE BOURGEOIS
PIERRE BOURGEOIS
PIERRE BOURGEOIS
PIERRE BOURGEOIS

La République ? En France, on aime évoquer ce mot. Que recouvre-t-il ? Qu'est-ce que la tradition républicaine, si particulière à la France ? Quels nouveaux débats surgissent aujourd'hui ? Comment faire vivre la République française dans l'Europe à l'heure de la globalisation ?

Le n°100 de la revue POUVOIRS confronte les points de vue, pour aider chacun à se forger le sien.

www.seuil.com

Seuil

Le président Pastrana annonce solennellement que le processus de paix a échoué en Colombie

Le chef de l'Etat donne quarante-huit heures à la guérilla pour se retirer de la zone qu'elle contrôle

Dans un brusque revirement, le président colombien, Andrés Pastrana, a annoncé, mercredi 9 janvier, dans une allocution télévisée, que le proces-

sus de paix entamé lors de son arrivée au pouvoir il y a trois ans avec la guérilla des FARC avait échoué. Les rebelles ont donc quarante-huit heu-

res pour quitter la zone démilitarisée qui leur avait été accordée pour les négociations. Il a rejeté sur les FARC la responsabilité de la crise.

BOGOTA

de notre correspondante

Trois ans et deux jours après son inauguration officielle, le processus de paix engagé par le président colombien, Andrés Pastrana, et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) semblait, mercredi 9 janvier, définitivement rompu. Dans une allocution télévisée prononcée à 21 h 30, le chef de l'Etat a confirmé les propos de son haut-commissaire pour la paix, qui avait quelques heures plus tôt quitté le siège des négociations dans le sud du pays : « Il est entendu, pour le gouvernement, que les FARC se sont retirées du processus de paix. »

Par conséquent, a précisé Andrés Pastrana, le délai de quarante-huit heures, accordé aux guérilleros pour abandonner la zone dite de détente (les 42 000 km² de territoire amazonien qui leur ont été cédés pour la tenue des négociations de paix) « aurait commencé à courir ».

En utilisant le conditionnel, en s'abstenant de prononcer le mot de « rupture » et en rappelant que « les portes du dialogue et de la négociation restent ouvertes », Andrés Pastrana entendait-il signifier qu'il gardait l'espoir d'un revirement de dernière minute des FARC ? Bien peu y croyaient mercredi soir. Cependant que l'armée colombienne était mise en état d'alerte et que des tanks étaient déployés aux abords de la capitale, le haut commandement militaire déclarait avoir mis au point les derniers détails du « plan de reconquête » de la zone de détente.



Grande comme la Suisse, peuplée de quelque 100 000 habitants, cette zone est devenue le principal enjeu d'un processus de paix dans lequel les questions procéduriales ont largement évincé les négociations de fond. Depuis octobre 2001, le dialogue entre le gouvernement et les FARC était de nouveau au point mort. A la suite d'un accord pour engager des pourparlers sur un éventuel cessez-le-feu, le gouvernement colombien avait alors accepté de proroger une nouvelle fois la zone de détente (jusqu'au 20 janvier). Mais le chef de l'Etat avait parallèlement annoncé le renforcement des contrôles mili-

itaires à ses frontières et en avait autorisé les survols aériens. Les FARC, jugeant que la sécurité de leurs négociateurs n'était plus assurée, exigeaient depuis lors la suspension des contrôles pour reprendre le dialogue.

OPINION EXASPERÉE

Le gouvernement a maintenu sa position, soutenu par de larges secteurs d'une opinion publique exaspérée par l'apparente stérilité du processus de paix et par les militaires, qui accusent la guérilla d'avoir développé des cultures illicites dans cette zone et d'y retenir les civils pris en otages contre rançon.

La fermeté du gouvernement s'inscrivait également dans un contexte international marqué par le durcissement de Washington en matière de lutte contre le terrorisme. Les FARC sont depuis longtemps sur la liste noire du département d'Etat.

Dans l'après-midi de mercredi, le porte-parole des FARC, Raul Reyes, avait vivement démenti les déclarations du haut-commissaire pour la paix, l'accusant de mentir et de « jeter de l'huile sur le feu ». Mais le chef de l'Etat a rejeté sur la guérilla l'exclusive responsabilité de l'échec des négociations. « Les contrôles ne sont pas négociables », a-t-il assuré. « J'ai été critiqué pour mes excès, jamais pour mon manque de générosité. » Andrés Pastrana a appelé à l'union et au calme les 40 millions de Colombiens, et notamment les familles des otages aux mains des FARC, les habitants de la zone de détente et les investisseurs. « Nous ne sommes pas au bord d'une terrible guerre sans merci », a-t-il affirmé, en rappelant que, « de fait et malheureusement, la confrontation armée n'a jamais cessé tant que duraient les négociations ».

En début de soirée, réunis au palais présidentiel, les principaux candidats à l'élection présidentielle de la mi-2002 avaient tous manifesté leur soutien à M. Pastrana. Tout en déplorant l'échec des négociations, ils ont suggéré une rapide médiation, sous une forme ou sous une autre, de la communauté internationale.

Marie Delcas

Autour de l'Afghanistan, le dispositif militaire allié se renforce

Des avions-espions surveillent la Somalie

AU QUATRE-VINGT-quatorzième jour de la campagne antiterroriste « Liberté immuable », le dispositif militaire allié en Afghanistan et dans la région tend à s'étoffer et à être plus diversifié. La mise en œuvre de la Force internationale d'assistance pour la sécurité (ISAF) à Kaboul et le recours à des incursions, notamment aériennes, en direction de la Somalie, via le survol discret par des avions de reconnaissance chargés d'identifier d'éventuelles menaces, expliquent cette évolution.

« Nous tenons la Somalie à la loupe », a confié récemment le général américain Tommy Franks, qui commande les opérations en Afghanistan. Le numéro deux du Pentagone, Paul Wolfowitz, explique au *New York Times* que ce pays, qui a abrité des camps d'entraînement du réseau Al-Qaida et qui est aujourd'hui sans véritable exécutif, « attire les terroristes comme un aimant ». Aussi des avions américains P3 Orion de patrouille maritime, du type de celui qui fut intercepté par la Chine en avril 2001, sont-ils mobilisés pour la surveillance de la Somalie. A la fin du mois, outre trois de leurs frégates qui seront basées à Djibouti, les Allemands ont prévu de stationner trois avions de patrouille maritime ATL-1 à Mombasa (Kenya), à distance suffisante pour observer la situation en Somalie.

COMMANDEMENT UNIQUE

Depuis peu, les Français ont détaché à Djibouti deux avions ATL-2, plus modernes que les appareils allemands, venus de France. Officiellement, ces ATL-2 de patrouille maritime, qui sont les yeux et les oreilles du commandement, sont censés contrôler la mer Rouge et le golfe d'Aden. Mais leur endurance – ils tiennent jusqu'à une dizaine d'heures d'affilée en vol – leur permet de surveiller le trafic maritime devant la Somalie si des fidèles d'Oussama Ben Laden et du mollah Omar s'y réfugiaient.

Tous les mouvements aériens dans la zone sont contrôlés depuis un poste de commandement unique des opérations aériennes – attribué à un général américain – qui est implanté sur la base d'Al-Kharg (Arabie saoudite).

Américains, allemands ou français, ces appareils participent aussi à la mission de surveillance générale au profit du dispositif naval allié qui croise en mer d'Oman et qui est susceptible d'agir pour l'Afghanistan.

Sous les ordres d'un amiral américain installé à Bahreïn, cette armada comprend à l'heure actuelle une cinquantaine de navires de plus d'une demi-douzaine de pays différents. La France y est notamment présente avec le porte-avions *Charles-de-Gaulle* et avec ses navires d'escorte, dont un sous-marin nucléaire d'atta-

que, le *Rubis*, voué au renseignement. A ce jour, les avions du *Charles-de-Gaulle* ont effectué plus de cent cinquante sorties au-dessus de l'Afghanistan : 60 % d'entre elles sont destinées à des opérations dites « air support » (soutien rapproché d'unités au sol) et les 40 % restantes sont des missions de reconnaissance. A quoi il faut ajouter deux vols quotidiens d'avions-radar embarqués Hawkeye pour la police de l'espace aérien, en concertation avec des Awacs américains.

VULNÉRABILITÉ DE L'ISAF

Pour l'heure, à l'exception des bombardiers lourds B-52 et B-1, les Américains, les Britanniques et les Français sont condamnés à en appeler à leur aviation embarquée. La difficulté tient au besoin en ravitailleurs en vol pour des missions qui excèdent quatre heures. Ce qui requiert deux ou trois ravitailleurs en vol. Peu ou pas armés et, donc, plus légers, les avions-espions peuvent survoler Kaboul. Les avions de combat alourdis par leur armement, sont limités à la moitié sud de l'Afghanistan, sauf à augmenter le nombre de rendez-vous en vol, relativement acrobatiques, grâce à une noria de ravitailleurs américains, britanniques et français.

Indépendamment des avions américains qui protègent les quelque 4 000 GI engagés dans la traque des talibans, cette couverture aérienne de troupes au sol va devoir être encore plus active en raison du déploiement de l'ISAF à Kaboul. La force internationale comprendra, d'ici à la fin de janvier, 4 500 hommes détachés par une douzaine de nations participantes, dont 550 Français issus des troupes de marine, du génie parachutiste et des forces spéciales. Sa sécurité est devenue un impératif militaire et elle commence, de fait, par la garantie d'une protection aérienne.

L'ISAF n'a aucun pouvoir de coercition contre des milices armées dans la capitale afghane. Il n'a pas été prévu qu'elle soit autorisée à les démilitariser. « A mesure que le séjour de l'ISAF se prolongera, cette force se fera plus visible chaque jour et elle constituera une cible de choix pour des attaques de guérilla et des embuscades », prévient un expert. Le rôle attribué à l'ISAF contient en lui-même sa vulnérabilité. L'un des risques les plus courus est l'existence de mines. Mais, à terme, la sédentarisation de la force dans un environnement hostile en est un autre. Les Américains et les Français, en particulier, n'ont pas oublié les agressions contre leur contingent, en octobre 1983, à Beyrouth. Ils ne sont pas à l'abri d'attaques, contre leurs installations, de la part de talibans qui voudraient se faire sauter au moyen d'un véhicule piégé.

Jacques Isnard

Socialiste, femme, fille de général assassiné et ministre de la défense au Chili

DANS SA BOUCHE, c'était bien davantage qu'une clause de style. Lorsqu'elle a pris ses fonctions et passé pour la première fois les troupes en revue, mardi 8 janvier, la nouvelle ministre de la défense chilienne a eu un mot pour la « famille militaire » et pour ses membres dont elle connaît « depuis le berceau tous les codes et toutes les manières d'être ».

Michelle Bachelet est en effet fondée à avoir son idée sur la question : fille d'un général de l'armée de l'air, elle a connu, enfant, les us et coutumes des casernes où son père était affecté. Plus tard, en 1974, à l'âge de vingt et un ans, elle a appris sa mort dans une cellule de la prison de Santiago. Un arrêt du cœur – avait diagnostiqué l'institution militaire – consécutif aux tortures que ses pairs lui avaient infligées, après l'avoir arrêté au lendemain du coup d'Etat du 11 septembre 1973 pour « trahison de la patrie », c'est-à-dire pour être demeuré loyal au gouvernement d'Unité populaire de Salvador Allende, qui lui avait confié des responsabilités dans l'organisation de l'approvisionnement en biens alimentaires d'un pays paralysé par la grève des camionneurs. « La

douleur persiste, mais, si mon père était vivant, il aurait été très fier », a commenté mardi la nouvelle ministre.

Michelle Bachelet, jusqu'à présent chargée de la santé dans le gouvernement de centre gauche au pouvoir au Chili, est également la première socialiste à détenir ce portefeuille clé depuis Orlando Letelier, ministre de Salvador Allende, assassiné à Washington, en 1976, par la police secrète du régime d'Augusto Pinochet.

« UN GESTE DE RÉCONCILIATION »

Par le choix de ce médecin de formation, qui a déjà travaillé aux côtés de ministres de la défense au cours de ces dernières années, le président Ricardo Lagos, fragilisé par des élections législatives remportées d'extrême justesse le 16 décembre 2001, fait un geste de plus en faveur de la normalisation des relations entre l'armée et le pouvoir politique. Elu en mars 2000, il avait manifesté cette préoccupation tout au long de la gestion politique du bras de fer qui avait opposé Augusto Pinochet au juge Juan Guzman, lorsque celui-ci s'est efforcé d'inculper l'ancien dictateur pour les

crimes commis par la « caravane de la mort », une unité militaire qui avait exécuté à travers le pays soixante-quinze prisonniers politiques en octobre 1973. La nomination de Michelle Bachelet se veut un geste de réconciliation, a résumé le ministre de l'intérieur, José Miguel Insulza.

C'est bien ainsi que semblent l'avoir compris les rares responsables militaires à s'être exprimés à l'occasion du remaniement gouvernemental. « La nomination est une attribution propre du président de la République, et la nomination faite par le président de la République ne peut être critiquée et ne peut causer de surprise », a sobrement commenté le commandant en chef de l'armée de l'air, le général Patricio Rios. L'officier supérieur a aussi souhaité que l'on n'épilogue pas davantage sur la symbolique de l'ascendance de la nouvelle ministre : « On a beaucoup parlé du père de la ministre Bachelet. Changeons un peu de sujet. La ministre a perdu son père. Comment il est mort, ce n'est ni sa faute ni la mienne. »

Cécile Chambraud

Les Argentins tentés par l'émigration pour échapper à la crise

BUENOS AIRES

de notre envoyée spéciale

Le soleil en plus, ça vous a des allures de Pologne au bord du gouffre au siècle dernier sauf que, relève

REPORTAGE

« On ne vit plus, on ne fait plus attention s'il fait nuit ou s'il fait jour »

amèrement Pepe, 20 ans, « les Polonais, ils vivaient la fin du communisme et nous on vit la fin du néolibéralisme » : rien ne ressemble plus à une file d'attente désespérée qu'une autre file d'attente désespérée. Lorsque la monnaie et l'économie s'effondrent, lorsqu'il devient impossible de prévoir de quoi demain sera fait, lorsque l'espoir disparaît pour faire place à une vertigineuse sensation de vide, les Argentins réagissent comme ailleurs, en faisant la queue des nuits entières pour quitter leur pays.

A Buenos Aires, depuis deux semaines, les consulats d'Espagne et d'Italie, deux pays dont viennent beaucoup de familles argentines, sont pris d'assaut. Mardi 8 janvier, dans une chaleur étouffante, une bonne centaine de personnes attendent leur tour, la plupart depuis la

veille au soir, devant le consulat espagnol. Les mieux organisés ont apporté un fauteuil pliant et se servent du coussin comme chapeau. La chemise collée au corps par la sueur, Fernando Narbon, 45 ans, ne se rend même plus compte qu'il est là, debout, depuis douze heures : « A ce stade-là, on n'est plus un être humain, on est une machine », dit-il. Pour lui, dont les parents sont arrivés d'Espagne sous le franquisme « parce qu'ils craquaient la faim », la décision d'entamer une procédure d'émigration en sens inverse a été particulièrement difficile. « Je l'ai fait, explique-t-il, pour mes enfants, qui ont quinze et dix-huit ans et aucun avenir ici. »

Ancien libraire, Fernando a vu « le produit de vingt ans de travail »

anéanti par la récession et a vendu ses biens les uns après les autres. « La fête est finie. Et qui paie l'addition ? Nous. » « Ce n'est pas seulement l'économie, c'est l'incertitude, l'insécurité, la crise morale » qui le poussent au départ. « On ne vit plus, on ne regarde plus un arbre, on ne fait plus attention s'il fait nuit ou s'il fait jour. » Il a pleuré d'émotion en descendant dans la rue, en décembre, avec des dizaines de milliers de voisins, « mais ça, on aurait dû le faire il y a trente ans ».

PERFIDES PANCARTES

Buenos Aires a encore de beaux restes par endroits – le quartier du consulat est de ceux-là. Mais ses boutiques de luxe, vides de tout client, trahissent la vérité. Derrière des

Assouplissement des restrictions bancaires

Le gouvernement argentin a tenté, mercredi 9 janvier, de calmer la tension en annonçant un assouplissement des restrictions bancaires. Les Argentins pourront désormais retirer jusqu'à 1 500 pesos par mois de leurs comptes courants et 1 200 de leurs comptes d'épargne. La banque centrale a, de son côté, encore reporté d'une journée la reprise des opérations de changes, qui devait avoir lieu jeudi.

A Washington, les Etats-Unis se sont dits « impatients de voir le gouvernement mettre en place un programme économique crédible » pour négocier avec le Fonds monétaire international la restructuration de la dette publique et un prêt. L'actuel plan a suscité un tollé international, surtout en Espagne, deuxième investisseur en Argentine, et, avec la dévaluation, certaines entreprises étrangères craignent jusqu'à 45 % de pertes.

noms prétentieux (Aristocracia), de perfides pancartes annonçant la liquidation du stock, des soldes de 50 % ou, plus infâme encore, « on accepte les patacones », monnaie de singe avec laquelle sont payés les fonctionnaires. « L'Argentine est une coquille vide », résume Fernando. « On dirait un pays pour de vrai, se mêle un monsieur dans la file, mais derrière la façade il n'y a rien. »

Ailleurs dans la ville, la nervosité monte dans l'attente de l'annonce des modalités concrètes de la dévaluation du peso, que le nouveau gouvernement ne cesse de retarder. Les banques privées, essentiellement étrangères, attendent en vain des instructions de la banque centrale. Dans les petits commerces, on entend cliqueter les appareils à recueillir les étiquettes de prix, qui montent. Face à la pénurie artificielle de médicaments, du personnel hospitalier menace de se mettre en grève. Très préoccupée par les tensions sociales, l'Eglise argentine demande à la classe politique de faire son autocritique. Et dans une belle unanimité les membres du gouvernement et du Parlement rejettent catégoriquement la suggestion du président Duhalde de renoncer à leur salaire pendant trois mois « pour donner l'exemple ».

Sylvie Kauffmann

Sept militaires américains tués dans un accident d'avion au Pakistan

LA MORT de sept marines, mercredi soir 9 janvier, dans l'accident de leur avion dans le sud-ouest du Pakistan, constitue l'incident le plus meurtrier subi par les Etats-Unis depuis le début de leur engagement sur ce théâtre d'opérations. Chargé du ravitaillement en carburant, l'avion – un Hercules KC-130 – s'est écrasé dans une zone montagneuse alors qu'il était en phase d'atterrissage près du camp militaire de Chamsi. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a indiqué ne pas connaître avec précision les causes, apparemment accidentelles, de l'incident.

A Kaboul, le pouvoir intérimaire a donné, mercredi, trois jours aux moudjahidins armés encore présents dans la capitale pour évacuer cette dernière. « Le gouvernement a décidé hier [mardi] d'appliquer l'accord de sécurité comme cela avait été convenu à Bonn », a déclaré le ministre de l'intérieur, Younès Kanouni, en évoquant l'accord signé en Allemagne début décembre. « Nous avons ordonné à tous les hommes armés, à l'exception des

agents de la sécurité et des policiers, de quitter la ville pour regagner leurs anciennes casernes. S'ils sont du Panchir, ils doivent retourner dans le Panchir », a-t-il précisé.

RAPPEL À L'ORDRE

Après ces trois jours, la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) « patrouillera dans la ville avec nos forces de police », a ajouté le chef de la sécurité publique, le général Din Mohammad Djurhat, en indiquant que le départ des unités militaires afghanes sera assuré par la police et les unités de la garnison de Kaboul. « Nous n'avons pas besoin que la force internationale intervienne dans l'opération », a-t-il souligné.

Le pouvoir intérimaire a rappelé à l'ordre les autorités de Kandahar qui ont laissé en liberté d'anciens responsables talibans, dont l'ex-ministre de la justice. Contrairement à ce qui avait été annoncé localement, le porte-parole de l'actuel ministre des affaires étrangères a indiqué que l'ex-ministre de la défense taliban ne figurait pas parmi ces dirigeants. – (AFP, AP, Reuters.)

La branche armée du Hamas revendique l'attaque contre un poste de Tsahal en territoire israélien

L'accrochage marque une rupture de la trêve décrétée par le mouvement palestinien le 21 décembre

Le Mouvement de la résistance islamique palestinien Hamas a revendiqué l'attaque, mercredi 9 janvier, d'un poste de Tsahal, en territoire

israélien à la lisière de la bande de Gaza. L'attaque a fait six morts : quatre militaires israéliens et les deux assaillants. Pour Ariel Sharon, cet

acte est une illustration de la politique de l'Autorité palestinienne. L'Autorité a condamné l'attaque et ordonné une enquête.

LA BRANCHE armée du Mouvement de la résistance islamique Hamas, les Brigades Ezzedine Al-Qassam, a rompu, mercredi 9 janvier, la trêve dans les attaques anti-israéliennes décrétée par le mouvement le 21 décembre 2001. Les dites Brigades ont de fait revendiqué l'attaque menée aux premières heures du jour par deux Palestiniens contre un poste de l'armée israélienne, en territoire israélien, à la lisière de la bande de Gaza (*Le Monde* du 10 janvier). Outre les deux assaillants, quatre militaires israéliens ont été tués.

Dans un premier temps, c'est un dirigeant en exil du Hamas, Khaled Mechaal qui, dans des déclarations à la télévision du Hezbollah libanais, a affirmé avoir été informé par les Brigades qu'elles étaient les auteurs de l'attaque. Khaled Mechaal a identifié les deux membres du commando comme étant Imad Abou Razeq et Mohammed Abou Jamous. Quelques heures plus tard, la revendication était confirmée sur le site internet du Hamas. « Nous avons accompli la volonté de Dieu », affir-

maient les Brigades. Dans un communiqué reçu par l'agence Reuters, les Brigades affirment que leur action vise à riposter aux incursions israéliennes en territoire palestinien, aux meurtres de Palestiniens et à « la piraterie consistant à s'emparer d'un bateau ». C'est une allusion à l'arraisonnement, une semaine plus tôt par la marine israélienne, en mer Rouge, du *Karine A*, un bateau chargé d'armes destinées, selon Israël, à l'Autorité palestinienne.

COMMISSION D'ENQUÊTE

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon a très vivement réagi à cet « acte terroriste » qui est, a-t-il dit, « une conséquence de la stratégie terroriste de Yasser Arafat », le président de l'Autorité palestinienne. La radio israélienne a affirmé que Tsahal riposterait dans les vingt-quatre heures. Jusqu'aux premières heures de la matinée du jeudi, l'armée avait détruit deux postes des forces palestiniennes et fermé trois bureaux de la police navale dans la bande de Gaza. D'après des sour-

ces palestiniennes, une douzaine de chars et des bulldozers ont par ailleurs détruit trente-cinq maisons et en ont endommagé quatre autres, lors d'une incursion, dans la nuit, à Rafah, dans le sud de la bande. Ils se sont ensuite retirés. Le gouvernement israélien doit se réunir dans les jours pour discuter de « la politique à l'égard de l'Autorité palestinienne ».

L'Autorité palestinienne a rapidement réagi à l'attaque, affirmant, dans un communiqué : « nous n'accepterons sous aucun prétexte cette violation de notre décision nationale de décréter le cessez-le-feu et nous allons agir contre toute atteinte à notre sécurité. La direction palestinienne dénonce cette attaque qui fournit à Sharon un prétexte pour poursuivre ses agressions et sa politique de bouclage », ajouta-t-elle. Une commission d'enquête a été confiée au responsable des forces de la sécurité palestinienne de Gaza, Abdel Razeq Al Majaidah.

Le président américain, George W. Bush a condamné l'attaque palestinienne et accentué ses pres-

sions sur Yasser Arafat pour qu'il s'explique sur la livraison d'armes interceptée par Israël.

Cette attaque « est particulièrement préoccupante car elle survient à un moment où la situation sur le terrain était devenue relativement calme », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche Ari Fleischer. « Il est du devoir de M. Arafat de prendre des mesures immédiates pour arrêter les dirigeants terroristes et démanteler les réseaux de la terreur présents dans la région », a-t-il ajouté.

Quant à l'affaire du *Karine A*, elle est « une autre raison préoccupante prouvant qu'il est plus important que jamais que le président Arafat démontre qu'il est un homme de paix et non un homme de guerre », a déclaré M. Fleischer. Il a indiqué que les Etats-Unis continuaient « à examiner les faits » mais qu'il paraissait « clair que les armes étaient destinées à être reçues par les Palestiniens », comme le soutiennent les Israéliens. - (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Violents affrontements intercommunautaires à Belfast

BELFAST. De violents affrontements ont opposé, mercredi 9 janvier, les communautés protestantes et catholiques du nord de Belfast, la capitale de l'Irlande du Nord, obligeant la police et l'armée à intervenir pour s'interposer. Les heurts, qui ont fait une trentaine de blessés, ont commencé près de l'école catholique de Holy Cross, située dans une enclave protestante, dont les extrémistes protestants tentent depuis la rentrée scolaire de bloquer l'accès.

Les dirigeants politiques ont lancé des appels au calme. Eux-mêmes étaient occupés à Londres par la discussion aux Communes d'un projet de loi sur le désarmement de l'IRA et des milices protestantes. Malgré les protestations de David Trimble, le chef de l'exécutif régional, les députés britanniques ont prolongé jusqu'en 2007 le délai donné à ces organisations pour achever le démantèlement de leurs arsenaux. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ZIMBABWE** : l'élection présidentielle qui opposera le président Robert Mugabe à Morgan Tsvangirai, son principal opposant, aura lieu le samedi 9 et le dimanche 10 mars, a annoncé, mercredi 9 janvier, le ministère de l'information. Cette élection va se dérouler dans un contexte de grave crise économique et de violences. Dans un communiqué, les autorités militaires ont laissé entendre mercredi qu'elles ne toléreraient pas la victoire de M. Tsvangirai. - (AFP.)

■ **KOSOVO** : les désaccords entre les partis politiques albanais du Kosovo concernant le partage du pouvoir risquent de bloquer une nouvelle fois l'élection, jeudi 10 janvier, d'Ibrahim Rugova à la présidence de la province. L'administrateur par intérim de la mission de l'ONU au Kosovo (Minuk), Charles Brayshaw, a appelé dans un communiqué « toutes les forces politiques au Kosovo à multiplier leurs efforts (...) et à montrer qu'elles sont prêtes à assumer la responsabilité de gouverner ». - (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS** : une juge fédérale américaine devrait rendre le 15 janvier, au plus tôt, sa décision d'autoriser ou non la retransmission télévisée du procès du Français Zacarias Moussaoui, premier inculpé en liaison avec les attentats du 11 septembre. Ce procès, prévu à la mi-octobre à Alexandria, près de Washington, est une « affaire extraordinaire », a déclaré, mercredi 9 janvier à l'issue de l'audience, l'avocat de la chaîne câblée Court TV, qui a demandé à retransmettre les audiences. Les avocats de Zacarias Moussaoui, demeuré silencieux pendant sa comparution, estiment qu'une retransmission protégerait les droits de la défense. - (AFP.)

« Il est préférable d'endurer les douleurs de la paix que l'agonie de la guerre »

RAMALLAH

de notre envoyé spécial

Si Yasser Arafat est toujours reclus au siège de l'Autorité palestinienne à Ramallah, la ville est un

REPORTAGE

Ramallah affiche ses blessures et attend, résignée, la prochaine incursion israélienne

peu moins inaccessible. La distance d'une vingtaine de kilomètres qui la sépare de Jérusalem a souvent été un véritable parcours du combattant pour les utilisateurs de cette route. Le check-point de Qalandiya était une insurmontable épreuve de force pour tous les automobilistes obligés de patienter des heures avant de pouvoir franchir les contrôles tatillonnés.

Aujourd'hui, le flux est plus rapide en dépit des barrières métalliques fichées dans le sol et destinées à canaliser le flot des véhicules. Les pluies diluviennes et la neige qui tombent depuis plusieurs jours y sont sans doute pour quelque chose. Mais aussi une baisse de la tension, en raison du calme qui a prévalu la semaine dernière, à tel point que le ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer, a reconnu que cette période avait été « la plus tranquille depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre 2000 ».

Qu'en sera-t-il après l'attaque perpétrée mercredi 9 janvier à l'aube par le Hamas, en territoire israélien, au sud de la bande de Gaza ? Dans la crainte de représailles, une forte présence militaire palestinienne était déjà notable dans les rues de Ramallah, au cours de la matinée. Partout des soldats sur le qui-vive, à chaque carrefour.

Tout près, à Beituna, à proximité d'Ofer, la base militaire israélienne, une certaine anxiété est palpable. Des hommes en armes sont postés à une station-service. La route longeant la base est un no man's land depuis que le poste de police palestinien a été réduit en un tas de gravats. Le curieux qui s'aventure s'expose à être immédiatement pris dans le collimateur d'un fusil M-16. Ramallah est sous bonne garde et la présence militaire palestinienne apparaît bien dérisoire.

Deux blindés israéliens, un char et un véhicule de transport de troupes, sont postés à moins d'un kilomètre de la résidence forcée de Yasser Arafat. Les locaux de l'Autorité palestinienne portent toujours les traces des récents coups portés par Tsahal. Un immeuble proche de la résidence est détruit. Si la hausse du canon avait été relevée de quelques centimètres, l'obus aurait explosé dans les bureaux du dirigeant palestinien. Juste à côté, l'emplacement de la

radio palestinienne n'est plus qu'un champ de ruines, et la gigantesque antenne gît, à terre, désarticulée.

Dans la rue Irsal, à moitié condamnée par d'énormes rochers, les lampadaires ont été couchés et les câbles électriques arrachés. Un peu plus loin, le commissariat de police a été réduit à néant, avec les murs éventrés et les fenêtres vides. Une pelleteuse débarrasse les gravats. Ramallah affiche ses blessures et attend, résignée, la prochaine incursion israélienne. « Que pouvons-nous faire contre l'une des armées les plus puissantes au monde ? Nos soldats seront balayés », déplore un habitant.

Ramallah se demande de quoi sera fait son avenir. « On attend désespérément un signe d'Israël, mais rien ne vient », note Moustapha Barghouti, l'un des principaux responsables du Parti populaire palestinien, qui dirige la plus importante organisation non gouvernementale de santé.


BILAN INTERMINABLE

Il dénonce le renforcement de l'occupation, les humiliations et les entraves à la liberté d'aller et venir. Il montre la carte de tous les check-points dressés à Gaza et en Cisjordanie : près de trois cents, dont 220 sous contrôle armé. Il énumère les chiffres de ce qu'il appelle « le pire siège de l'histoire de la population palestinienne », qui interdit à 3,2 millions de personnes de sortir des villes sans permission, de se rendre à Jérusalem pour prier sans permis, d'utiliser l'aéroport international de Tel Aviv, de se déplacer dans d'autres zones, y compris à Gaza. Le bilan est interminable : « 947 morts, 25 000 blessés dont 2 000 gravement atteints, 31 personnes mortes faute de soins au barrage, un tiers des victimes sont des enfants, 4 700 maisons ont été démolies. »

Moustapha Barghouti est convaincu qu'un nouvel apartheid se met en place et qu'une pression internationale comme celle qui s'est exercée sur l'Afrique du Sud est nécessaire pour aboutir à une solution, qui réside en trois points : « une initiative de paix internationale, l'intervention d'une force de sécurité et la mise en application des résolutions de l'ONU ». « Il n'y a pas d'autre possibilité », assure-t-il, tout en constatant qu'Israël est entre les mains des militaires depuis plusieurs gouvernements et que « ce n'est pas dans leur intérêt de faire la paix ». Ce qui ne l'empêche pas de penser qu'un jour prochain, un Etat palestinien verra le jour en raison de la ténacité de son peuple.

Comme le dit une inscription sur la route de Ramallah : « Il est préférable d'endurer les douleurs de la paix que l'agonie de la guerre. »

Michel Bôle-Richard



Afer en tête

L'AFER, 1^{er} groupement d'épargnants en Europe, défend depuis 26 ans les intérêts de plus d'un demi million d'assurés. Référence sur le marché, l'AFER a simplifié et clarifié l'assurance vie en faisant fructifier l'épargne de ses adhérents, totalisant aujourd'hui plus de 26,5 milliards d'euros. Avec son contrat multisupport, l'AFER a su concilier l'excellence d'une gestion financière, dont les performances sont classées en tête depuis 26 ans, et la sécurité apportée par l'un des principaux assureurs européens : le groupe CGNU.

FONDS GARANTI
5,72% net
en 2001 (hors prélèvements sociaux)

Avec le **FONDS GARANTI** vous avez choisi à la fois la rentabilité et la sécurité. Avec 24 milliards d'euros gérés à ce jour, ce Fonds a distribué aux adhérents de l'AFER plus de 11,2 milliards d'euros nets, depuis 1977.

SICAV SFER
51,5*%
depuis le 1^{er} janvier 1998.
Performance 2001 : -7,1%

Avec **SFER** vous avez choisi de diversifier vos placements pour dynamiser votre épargne sur le long terme. Plus de 2 milliards d'euros sont gérés à ce jour dans cette SICAV, à laquelle MICROPAL a attribué 5 étoiles (la note maximale) pour la qualité de sa performance sur la durée.

FCP EUROSFER
29,7*%
depuis sa création en juillet 1998.
Performance 2001 : -19,5%

Avec **EUROSFER** vous recherchez une performance élevée sur le long terme. Ce FCP de 343 millions d'euros est indexé sur l'indice D.J. EUROSTOXX 50.

*Les performances passées ne présentent pas des performances futures.

assurance vie
afer
Association Française d'Épargne et de Retraite
la référence
www.afer.asso.fr

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - AAF

SANTÉ Les négociations entre la CNAM et les représentants syndicaux des médecins généralistes se sont ouvertes jeudi 10 janvier à Paris. Les médecins réclament des honoraires

de 20 euros pour une consultation et de 30 euros pour la visite à domicile. Une augmentation jugée excessive par M^{me} Guigou. ● TOUS LES PARTIS, de l'extrême droite à l'extrême gau-

che, soutiennent ce mouvement, que les Français approuvent. Une manière pour les candidats aux élections présidentielle et législatives de se ménager un électoral. ● DANS SON

PROGRAMME, le RPR conserve les grandes lignes du plan Juppé, mais abandonne le principe des sanctions financières en cas de dépassement des quotas de prescriptions médi-

cales ● JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, qui a placé le professeur François Morvan dans son équipe de campagne, a fait des médecins une de ses cibles électorales.

Le soutien des politiques renforce la détermination des généralistes

Alors que les négociations sur la revalorisation de leurs honoraires ont débuté, jeudi 10 janvier, entre la CNAM et leurs syndicats, les médecins veulent poursuivre leur action. A cent jours de la présidentielle, du RPR à Lutte ouvrière, tous les partis cherchent à ménager cet électoral

QUE de sollicitude ! Jamais, de mémoire de généraliste, un de leur mouvement n'en avait recueilli autant. Un mois et demi après le début du conflit, sept Français sur dix le soutiennent ou éprouvent de la sympathie pour lui, selon un sondage CSA publié, jeudi 10 janvier, par *Le Parisien*. Et voilà que les hommes politiques de tous bords se penchent désormais au chevet de médecins qui se sentent souvent ravalés au rang de soutiers du système de santé. Ces soutiens, qui viennent de la droite comme de la gauche, et même de l'extrême gauche, sont les bienvenus pour l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF) et MG-France, qui ont engagé, jeudi 10 janvier, de difficiles négociations sur une revalorisation des honoraires avec les trois caisses d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants).

Après avoir envisagé de boycot-

ter les négociations avec la « Sécu », l'UNOF a finalement décidé d'y participer. Mercredi, Claude Maffioli, le président de la Confédération des syndicats médicaux français – dont l'UNOF est une des principales composantes –, a annoncé qu'il profiterait de cette rencontre pour « expliquer qu'aujourd'hui il y a incendie et qu'il est indispensable de l'éteindre avant de reconstruire ». Encouragé par la forte mobilisation des 55 000 généralistes, le syndicat a maintenu jusqu'au bout ses exigences : une augmentation de 17,53 à 20 euros de la consultation et de 20,58 à 30 euros de la visite à domicile.

Les points de vue sont, pour l'heure, difficiles à concilier. « Ce n'est pas une séance de négociation, mais une réunion de crise », a prévenu Michel Chassang, président de l'UNOF, avant l'ouverture des discussions. Pour le syndicat, à l'origine du mouvement de grève des gar-

des, il n'est pas question d'accepter « une hausse symbolique de l'ordre d'environ un euro ». Encore moins de lancer d'autres chantiers (aides à l'installation, réforme de la nomenclature des actes professionnels, expérimentation d'autres modes de rémunération que le paiement à l'acte, etc.) tant que ses revendications n'auront pas été satisfaites. Le gouvernement n'a pas l'intention de se montrer aussi large.

La ministre de l'emploi et de la solidarité est certes passée, en quelques jours, d'un refus de toute hausse générale des honoraires à une acceptation sous condition. Mais Elisabeth Guigou estime que la revendication tarifaire des médecins, dont elle chiffre le coût à 1,37 milliard d'euros – chiffre contesté par les syndicats –, est « excessive » et incompatible avec la situation financière de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), qui a

été déficitaire en 2001 et le restera en 2002. Dès l'ouverture des négociations, le président de la CNAMTS, Jean-Marie Spaeth, a proposé de porter à 20 euros le tarif de certaines consultations « complexes » (environ 40 % des consultations) et de consacrer 600 millions d'euros sur trois ans à « un plan de revalorisation du métier de généraliste ».

L'UNOF et MG-France devaient refuser ces propositions. M. Chassang reconnaît que l'intransigeance de son syndicat sur les honoraires est renforcée par l'appui que les partis politiques apportent aux généralistes à quelques mois de l'élection présidentielle. Seul le PS a adopté une ligne proche de celle du gouvernement et de la CNAMTS. Dans l'éditorial du journal du PS, *L'Hebdo des socialistes*, Marisol Touraine estime que, « s'il ne faut pas exclure la revalorisation de la consultation, c'est l'ensemble des nouvelles prati-

ques médicales qui doit faire l'objet des discussions ». La secrétaire nationale à la solidarité juge que les généralistes doivent relever les « nouveaux défis » du vieillissement de la population, de la permanence des soins, de la prise en charge des maladies de longue durée et des urgences sociales.

Les autres partis, en revanche, approuvent ces revendications. Le FN a exprimé sa « solidarité » et le MNR de Bruno Mégret son « soutien ». La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, juge leurs revendications « parfaitement légitimes », même si le mouvement gaulliste fait désormais amende honorable sur la partie du plan Juppé relative aux sanctions infligées aux médecins en cas de dépassement des objectifs de dépenses. Philippe Douste-Blazy (UDF), ancien ministre de la santé, et Jacques Barrot (UDF), ex-ministre des affaires sociales, souhaitent que l'on donne « un signal fort » aux médecins sur les rémunérations en échange d'une « évaluation de la qualité » de leur pratique.

déclarait, mercredi, qu'elle ne serait « pas choquée que l'argent de la Sécurité sociale serve à augmenter les honoraires des consultations des généralistes plutôt qu'à financer les 35 heures ». La candidate de Lutte ouvrière concède qu'il existe des « différences sociales » entre médecins, mais elle salue le « rôle social » que certains jouent en « zone rurale » et « dans les grandes cités ».

L'Assemblée nationale aménage les sanctions

Les députés devaient examiner, jeudi 10 janvier, la proposition de loi déposée par le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec (PS, Nord), et Claude Evin (PS, Loire-Atlantique), inscrite à l'ordre du jour prioritaire à la demande du gouvernement. L'objectif de ce texte, portant sur les relations conventionnelles entre les professions de santé et les organismes d'assurance-maladie, est de rétablir le cadre conventionnel adopté par le Parlement, le 4 décembre 2001, dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002, et censuré par le Conseil constitutionnel, le 18 décembre 2001, pour des raisons de procédure. Débattu en plein conflit avec les médecins, ce dispositif vise à alléger le mécanisme actuel de maîtrise des dépenses d'honoraires médicaux et à supprimer les sanctions tarifaires pour les professions ayant passé convention avec l'assurance-maladie.

Les syndicats de généralistes ont maintenu leur appel, le 23 janvier, à « 24 heures sans toubibs ». Ils viennent de recevoir le renfort de plusieurs syndicats de spécialistes (chirurgiens, ophtalmologistes, angéologues), du syndicat des homéopathes et de SOS-médecins.

Jean-Michel Bezat

La CNAM propose de revaloriser à 20 euros certaines consultations

LE PRINCIPE de la revalorisation des tarifs médicaux des médecins généralistes étant acquis, la question reste entière de son montant et du coût qui en résultera pour la Sécurité sociale. Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), devait pour sa part ouvrir les négociations en proposant notamment, jeudi 10 janvier, de porter à 20 euros le tarif de certaines consultations de médecine générale, celles qu'il qualifie de « complexes » parce que, à la différence de celles dites « courantes », elles se caractérisent par des investigations cliniques ou une écoute particulière du patient. Selon la CNAM, ces consultations représenteraient aujourd'hui près de 40 % de l'activité des généralistes. Aucun accord sur ce point ne devrait être trouvé, les revendications formulées par les deux principaux syndicats de médecins généralistes portant très clairement sur une revalorisation immédiate du tarif de base de toutes les consultations.

Quel serait le coût d'une telle mesure ? Les évaluations dont on dispose dans ce domaine varient entre 150 millions et 2 milliards d'euros (984 millions à 13,12 milliards de francs). Pour l'Union nationale des omnipraticiens de France (UNOF), branche de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui

n'a pas signé la convention actuellement en vigueur et qui réclame que le tarif de la consultation passe à 20 euros (actuellement fixé à 17,53 euros), le coût d'une telle mesure peut être estimé à un peu plus de 300 millions d'euros, 70 % de cette somme concernant les caisses de Sécurité sociale.

RÉDUIRE LE NOMBRE DE VISITES

« Contrairement à ce qu'a pu déclarer Elisabeth Guigou, nos revendications concernant une consultation à 20 euros et une visite à 30 euros ne représenteraient pas, pour la Sécurité sociale, un coût de 1,2 milliard d'euros, explique le docteur Michel Chassang, président de l'UNOF. Il faut en effet savoir que le passage de la visite à 30 euros n'aurait pratiquement aucun impact dès lors que ne seraient remboursées que celles qui sont médicalement justifiées. Cette mesure permettrait de réduire de moitié le nombre des visites, qui représentent en moyenne 30 % de l'activité des généralistes. » Dans un tel dispositif, les personnes qui ne répondraient pas aux critères retenus (personnes handicapées ou âgées de plus de quatre-vingts ans, très jeunes enfants, etc.) et qui auraient pu se déplacer au cabinet du médecin ne seraient remboursées que sur la base d'une consultation normale. Un

projet en ce sens est prêt, qui propose une extension de l'utilisation de l'actuelle majoration dite « de maintien à domicile des personnes âgées dépendantes ».

L'approche du syndicat MG-France est différente. S'il réclame une moindre revalorisation du tarif de la consultation – le passage à 18,50 euros est, selon lui, un préalable à toute négociation, ce qui induirait un coût de l'ordre de 150 millions d'euros –, il entend aussi que les pouvoirs publics et la Sécurité sociale s'engagent sur un plan pluriannuel d'investissement visant à revaloriser le métier de généraliste. Il souhaite que la qualité de l'offre de soins offerte soit équivalente à celle existant aujourd'hui dans le secteur des spécialités médicales. « Le différentiel entre les deux secteurs est de l'ordre de deux milliards d'euros, c'est donc cette somme que la collectivité doit investir pour que les soixante mille généralistes remplissent leur mission de soins dans un cadre équivalent à celui des cinquante mille spécialistes », souligne le docteur Pierre Coste, président de MG-France. Sur ce chapitre, le président de la CNAM devait, à l'ouverture des négociations, proposer d'investir, sur trois ans, près de 600 millions de francs.

Jean-Yves Nau

Le RPR s'efforce de rétablir les liens rompus après le plan Juppé

Le projet gaulliste prévoit une « loi quinquennale de programmation de santé »

ALAIN JUPPÉ avait déjà fait amende honorable, le 10 juillet 2001, devant des professionnels de santé réunis par le Club Perspectives Public, Privé (C3P), créé par des patrons de cliniques privées, quelques heures précisément après le discours « fondateur » qu'avait prononcé M. Juppé, alors premier ministre, le 15 novembre 1995, devant l'Assemblée nationale, sur la réforme de la protection sociale. Mardi 15 janvier, ce sera au tour de Nicolas Sarkozy d'intervenir, dans le même cadre, sur la modernisation du système de santé. Au cours des derniers mois, l'ancien secrétaire général du RPR a consacré plusieurs journées à visiter des établissements hospitaliers. Mercredi 9 janvier, enfin, Michèle Alliot-Marie a de nouveau reçu des représentants des syndicats des professions médicales : le président de la CSMF, Claude Maffioli, et celui du Syndicat des médecins libéraux,

Dinorino Cabrera. La présidente du RPR leur a assuré qu'« il est indispensable de reconstruire rapidement un nouveau système conventionnel librement négocié, basé sur la confiance entre les partenaires ».

C'est dire à quel point le mouvement gaulliste se préoccupe de rétablir des liens avec les professions médicales, indépendamment même du mouvement en cours des médecins généralistes. La défection des médecins, lors des élections législatives de 1997, reste considérée comme une des causes principales de l'échec de la droite. Lors du dernier des forums hebdomadaires destinés à préparer le « projet d'alternance », qui était précisément consacré, mardi 8 janvier, à la santé, Pierre Morange, député des Yvelines, l'a encore reconnu : « Nous n'avons pas fait que de bonnes choses. » Le secrétaire national à la santé du RPR, lui-même médecin généraliste, a ajouté : « Depuis vingt-cinq ans, seule la droite a eu le courage de réformer notre système de santé, quitte à en payer un prix politique élevé. »

INTÉGRER LES PATIENTS

Le nouveau projet du RPR en matière de santé préserve en grande partie le plan Juppé de 1995, sauf sur un point particulièrement sensible : « Nous avons définitivement compris, depuis 1997, que les sanctions collectives (...) sont inefficaces, injustes et, surtout, porteuses d'effets pervers inacceptables », est-il écrit dans l'avant-projet consacré à la réforme du système de santé. Favorable à la régionalisation et à

la contractualisation, le RPR propose la transformation des agences régionales d'hospitalisation en agences régionales de santé, afin d'intégrer tous les acteurs locaux du système de santé, y compris les patients.

A partir de conférences régionales chargées d'évaluer la situation sanitaire de la population, le Parlement serait saisi, dès le début de la

protection alimentaire. Priorité serait donnée à la prévention, à l'éducation sanitaire et au développement de la recherche, avec, notamment, la création d'un institut national du cancer.

Enfin, en matière d'assurance-maladie, le RPR « envisage » une déduction fiscale des cotisations pour une couverture complémentaire. Ce dispositif serait progres-

71 % des Français approuvent le mouvement

Le mouvement des généralistes est perçu favorablement par 71 % des Français, selon un sondage du CSA publié, jeudi 10 janvier, par *Le Parisien* : 38 % d'entre eux « soutiennent » leurs revendications ; 33 % disent qu'elles leur inspirent de la « sympathie ». En revanche, 4 % se disent « hostiles » et 8 % « opposés » à la grève pour obtenir des revalorisations d'honoraires.

Ce taux de sympathie est inférieur à celui que les Français avaient exprimé pour les personnels hospitaliers, en janvier 2000 (92 %), les policiers, en novembre 2001 (90 %), ou pour les salariés de Moulinex, en août (87 %), et les routiers, en septembre 2000 (88 %). Le mouvement est moins soutenu par les personnes se déclarant proches du PCF (58 %), des Verts (65 %) ou du PS (66 %) que par celles qui sont proches du RPR (78 %) ou de l'UDF (80 %). Ce sondage a été réalisé par téléphone, le 9 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes de 18 ans et plus (méthode des quotas).

prochaine législature, d'une « loi quinquennale de programmation de santé », qui définirait les objectifs à atteindre et les moyens correspondants, et qui serait évaluée chaque année à l'occasion de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Le RPR souhaite la création d'un grand « ministère d'Etat de la santé », qui aurait aussi une mission de « vigilance » en matière d'environnement et de pro-

sif, « sur le modèle des aides pour le logement ». Il permettrait de réformer la couverture maladie universelle (CMU), à laquelle la droite reproche d'avoir introduit des effets de seuil « pervers ». Le RPR estime qu'ainsi la protection complémentaire de tous les Français serait généralisée, « sur une base évidemment volontaire ».

Jean-Louis Saux

Le candidat Jean-Pierre Chevènement soigne les médecins

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT n'a pas réagi personnellement au mouvement des médecins généralistes, mais son porte-parole, Michel Suchod, lui a apporté le soutien du candidat à l'élection présidentielle en affirmant que le système de soins français avait « besoin d'être repensé » et les professionnels d'être « rémunérés correctement ».

La relative discrétion du candidat du MDC sur ce conflit tranche avec la manière dont, depuis son entrée en campagne en septembre, il laboure systématiquement le terrain des professionnels de la santé à travers interviews et tribunes, avec l'aide du cancérologue François Morvan, chef de service à l'hôpital de Pontoise (Val-d'Oise), qui alimente sa réflexion sur les questions de santé.

Depuis son accident anesthésique en septembre 1998, M. Chevènement entretient des relations privilégiées avec le corps médical. Et celui-ci le lui rend bien. Certes, les médecins continuent à voter majoritairement à droite, mais l'apparition du député de Belfort dans le paysage électoral bouscule un peu les cartes. Selon un sondage, paru début octobre dans l'hebdomadaire *Impact Médecin*, réalisé auprès de 330 praticiens, dont 150 médecins généralistes, le candidat recueillerait 12,2 % des intentions de vote des médecins au premier tour de l'élection présidentielle, en deuxième position derrière Jacques Chirac (25,6 %) et devant Lionel Jospin (10,5 %) (*Le Monde* du 8 octobre 2001). Cette intrusion du candidat Chevènement s'effectue dans un contexte d'importante dégradation

des relations du corps médical avec la droite. Pour mémoire, en avril 1995, M. Chirac drainait près de la moitié des intentions de vote des médecins (49 %) à l'élection présidentielle et l'actuel premier ministre, 20,6 %.

Quelques jours après l'annonce officielle de sa candidature, l'ancien ministre de l'intérieur a entamé son patient travail de lobbying en publiant, le 14 septembre, un long entretien dans *Le Quotidien du médecin*. Il y plaide pour une « réforme en profondeur » du système de soins et pour une plus grande « coordination » de la médecine de ville avec l'hôpital. « On ne fera pas l'économie d'une meilleure rémunération des médecins de ville, estimait M. Chevènement, car il y a une crise qui retentit sur le système hospitalier lui-même, notamment dans le domaine des urgences. » Et le candidat poursuivait : « La rémunération des gardes est insuffisante. Il faut encourager les médecins de ville à prendre en charge la petite urgence. »

« Le plan Juppé doit être revu, déclarait encore le candidat à l'élection présidentielle. On ne peut pas continuer à gérer de manière si différente l'enveloppe de la médecine de ville et celle de l'hôpital. » Un mois plus tard, dans *Impact Médecin*, M. Chevènement se disait partisan de « relever très substantiellement les indemnités de garde et d'introduire un élément forfaitaire de rémunération, afin de donner au médecin plus de temps pour accueillir les patients ».

Christine Garin

STEINER, A FLEUR D'ALCANTARA
venez découvrir la collection des
CANAPÉS STEINER à des
prix tout à fait exceptionnels.

**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
LES DIMANCHES 20 ET 27 JANVIER**

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

Les aménagements de la loi sur la présomption d'innocence divisent la majorité plurielle

Lionel Jospin a assuré aux députés que « la sécurité et la lutte contre l'impunité sont des devoirs d'Etat »

Lionel Jospin, mercredi 9 janvier, à l'Assemblée nationale, a acté la modification de la loi sur la présomption d'innocence. Cette décision sème

le trouble au sein de la majorité plurielle. Noël Mamère, candidat des Verts à la présidentielle, avait déjà fait savoir son opposition à un réamén-

agement de la loi Guigou. Le PCF, quant à lui, a mis en garde le gouvernement contre la tentation de céder « aux pressions de la droite ».

RIEN de tel qu'un échange entre chefs pour valider une affaire complexe. C'est donc Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui a servi de partenaire au premier ministre pour acter, mercredi 9 janvier, la réforme de la loi sur la présomption d'innocence, dite loi Guigou. Profitant de la séance des questions au gouvernement, le maire de Nantes a interrogé Lionel Jospin sur les suites qui seront données au rapport de Julien Dray (PS, Essonne). Et tant pis pour les quolibets adressés par les députés de la droite, qui n'ont pas résisté à la tentation d'ironiser sur une réponse connue depuis la veille.

M. Jospin a, d'abord, assuré que « la sécurité de [ses] concitoyens et la lutte contre l'impunité sont des devoirs d'Etat ». Dans un style très pédagogique, il a esquissé, ensuite, les grandes lignes de la proposition de loi socialiste qui sera rapportée par M. Dray et dont l'examen a été fixé au 22 janvier. Le candidat « probable » à l'élection présidentielle a plaidé pour « une meilleure définition des motifs qui peuvent conduire à considérer une personne comme suspecte et à la placer en garde à vue ». Il s'est déclaré favorable à « l'élargissement des délais dont disposeront les enquêteurs dans la garde à vue (...) et à la prise en compte de la répétition d'actes délictueux pour permettre le placement en détention provisoire ».

Autant de décisions arrêtées dès mardi lors du traditionnel petit déjeuner réunissant le premier ministre et les hiérarques du PS (*Le Monde* du 8 janvier). M. Jospin a confirmé, par ailleurs, qu'une circu-

laire de la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, paraîtra dans les prochains jours pour préciser « l'interprétation de certaines dispositions ».

Avant de formuler les « ajustements » de la loi Guigou, le premier ministre a refait l'historique de ce texte voté le 15 juin 2000. « La commission Truche, mise en place à la

A droite, derrière la volonté de « ne faire aucun cadeau au gouvernement », on perçoit l'embarras

demande du président de la République au début de l'année 1997, avait formulé des propositions tendant à mieux garantir dans notre pays la présomption d'innocence », a-t-il rappelé. « Le débat a conduit l'Assemblée, sur la base d'amendements émanant de la majorité comme de l'opposition, à aller plus loin que ne le proposait le gouvernement », a ajouté M. Jospin, associant ainsi toutes les familles politiques à l'élaboration de la loi Guigou. « Mensonges ! Mensonges ! », ont, alors, tempêté les élus de la droite, les socialistes applaudissant chaleureusement M. Jospin.

Pour autant, la cohésion au sein du PS n'a pas tardé à s'effriter. « Je ne suis pas très à l'aise car on va modifier une loi sous la pression des événements », a déclaré dans les couloirs François Loncle (Eure). Je serai extrêmement vigilant lors de l'étude de la proposition de loi et je m'élèverai con-

tre toutes les surenchères, qu'elles émanent de la droite, du PS ou du gouvernement. Je ne déterminerai mon vote qu'à la fin de l'examen. A priori, je ne dis pas que je vais voter pour. » Nicole Bricq (Seine-et-Marne), Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne) et Christine Lazerges (Hérault) partagent les mêmes inquiétudes que M. Loncle.

Parmi les partenaires de la majorité plurielle, Noël Mamère, candidat des Verts à l'élection présidentielle, avait déclaré dès mardi son opposition à un réaménagement de la loi Guigou. Le PCF a fait savoir son hostilité « à toute remise en cause de la loi » et mis le gouvernement en garde contre la tentation de « céder aux pressions de la droite ». Pour les communistes, il faut, cependant, « régler immédiatement les dysfonctionnements de l'appareil policier et judiciaire révélés à l'occasion de la mise en œuvre de la loi ». Enfin, Christiane Taubira (PRG, Guyane) – candidate à la présidentielle – a déploré, lors de la séance des questions au gouvernement, les changements annoncés par M. Jospin. Jean-Pierre Chevènement a salué le

retour « au bon sens » avec des modifications qui « permettront à la police de faire son travail » tout en réservant la position des élus du MDC.

A droite, les trois groupes ont réussi à harmoniser leurs positions mais, derrière la volonté « de ne faire aucun cadeau au gouvernement », on perçoit l'embarras. Claude Goasguen (DL, Paris) a déclaré, mardi, qu'il voterait en faveur de la proposition de loi, avant de se rétracter le lendemain. « La France est à feu et à sang, nous ne servirons pas de caution au gouvernement mais, si nos amendements sont pris en compte, nous jugerons de la situation à ce moment-là. » Le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré (Eure), a préconisé un vote négatif « en l'état actuel » en jugeant les réformes insuffisantes. « Nous voterons contre parce que, si l'idée de la loi est plutôt bonne au départ, il n'y a pas de moyens supplémentaires », a affirmé, mercredi, sur RTL, le président du groupe UDF, Philippe Douste-Blazy (Haute-Garonne).

Elie Barth

Jacques Chirac sollicite M. Balladur pour animer sa campagne à Paris

L'ancien premier ministre réserve sa réponse

QUI dirigera la campagne de Jacques Chirac à Paris ? A cette question, l'Elysée semble avoir trouvé une réponse : ce pourrait bien être Edouard Balladur, actuel député du XV^e arrondissement, conseiller de Paris et candidat malheureux contre le même Jacques Chirac en 1995. En tout cas, les deux « ex-amis de trente ans » se sont parlé durant le week-end des 5 et 6 janvier 2002 et c'est le président de la République qui aurait sollicité son ancien adversaire. Après plusieurs travaux d'approche entamés à la mi-décembre par Jérôme Monod, conseiller politique à l'Elysée, « Chirac a bien pris l'initiative de joindre directement Balladur », a confirmé au *Monde* l'un de ses proches. L'histoire ne dit pas si les deux hommes se sont effectivement rencontrés ou si leur entretien s'est déroulé par téléphone. Reste que, pour l'heure, M. Balladur a demandé à son interlocuteur de patienter et qu'il réserve sa réponse dans l'attente « d'arguments supplémentaires », précise son entourage.

« Si, lors des élections municipales, il y a un an, M. Balladur avait été

désigné pour diriger les listes de la droite à Paris, le choix de la personne chargée de mener les deux campagnes n'aurait alors posé aucun problème », indique un conseiller de l'ancien premier ministre en ajoutant, un brin ironique et revanchard : « La grande bonne idée a été loupée. »

QUATRE GROUPES RIVAUX

Depuis la défaite historique de la droite en mars 2001, l'Elysée ne sait plus à qui confier l'animation de la campagne du futur candidat Chirac dans la capitale. En effet, l'opposition parisienne se divise désormais en quatre groupes rivaux au Conseil de Paris. « Chirac sait qu'il a besoin des voix des Parisiens pour gagner la présidentielle, mais il sait aussi qu'il a un très gros problème. Ni Philippe Séguin, ni Françoise de Panafieu ne peuvent rassembler nos forces dans la capitale », notent les balladuriens qui, anticipant déjà sur les résultats des élections législatives, redoutent une nouvelle déroute.

Yves Bordenave

Trois sondages donnent M. Chirac favori pour la présidentielle

TROIS SONDAGES réalisés les 4 et 5 janvier donnent à nouveau Jacques Chirac gagnant à l'élection présidentielle. Selon une étude de la Sofres, publiée par *Le Nouvel Observateur* daté 10-16 janvier et une autre, de Louis Harris, à paraître dans *Valeurs actuelles* du 11-17 janvier, M. Chirac arriverait en tête au premier tour avec 27 % des suffrages exprimés, devant Lionel Jospin (24 %), si l'élection avait lieu aujourd'hui. M. Chirac l'emporterait au second tour avec 51 %.

Un dernier sondage, réalisé par Ipsos et publié dans *Le Point* daté 10-16 janvier, le président de la République serait en tête au premier tour avec 28 % de voix, contre 23 % pour le premier ministre, et gagnerait au second avec 52 % des suffrages. Le président du FN, Jean-Marie Le Pen, et le député de Belfort Jean-Pierre Chevènement, se disputeraient la troisième place. Si la Sofres les place ex aequo (9 %), Louis Harris accorde 9 % des voix à M. Le Pen et 8 % à M. Chevènement, et Ipsos 9 % au président du FN et 11 % à l'ancien ministre.

Les sénateurs refusent l'obligation de créer des conseils de quartier

LES SÉNATEURS ont approuvé, mercredi 9 janvier, la création de conseils de quartier dans les villes de plus de 20 000 habitants, contre 50 000 dans le projet adopté par les députés en juin. Ils ont en revanche refusé de la rendre obligatoire. Ils ont ainsi assoupli une des principales dispositions, défendue par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, du projet de loi sur la démocratie de proximité débattu en première lecture, depuis mardi 8 janvier, au Sénat. Les sénateurs critiquent également l'élection au suffrage universel direct, dès 2007, des conseillers des structures intercommunales. Un nombre record d'orateurs se sont inscrits dans ce débat, près de 680 amendements ayant été déposés, parmi lesquels celui de la commission des lois visant à permettre la publication des sondages électoraux jusqu'à la veille du scrutin à 0 heure. Le gouvernement escompte malgré tout voir ce texte adopté définitivement avant la fin de la législature, le 22 février.

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL** : Jean-Marie Le Pen a annoncé au *Monde*, lors de ses vœux à la presse, mercredi 9 janvier, à Saint-Cloud, qu'il se rendra à la mi-janvier, en Afrique du Sud. « Je suis invité de façon officielle et j'ai tout à fait l'intention de rencontrer les plus hautes autorités de ce pays », a expliqué le président du FN, qui espère rencontrer M. Mandela. Un homme qui, dit-il, « a fait preuve d'une grande capacité à établir la paix et la réconciliation entre les Africains du Sud ».

■ **UDF** : François Bayrou s'est dit persuadé, mercredi 9 janvier, que, « le moment venu », les Français « imposeront un changement profond ». Présentant ses vœux à la presse en présence de l'ancien premier ministre Raymond Barre, député (app. UDF) du Rhône, le candidat à l'élection présidentielle, qui est crédité par les sondages de 3 à 5 % d'intentions de vote, a évoqué une « drôle de campagne », par analogie avec la « drôle de guerre » de 1939-1940. « Quelle que soit la durée de la vraie campagne, le choix des Français s'exerce avec la même force, avec la même dureté », a assuré M. Bayrou.

■ **UNEDIC** : Dominique Chertier, directeur général de l'Unedic, a annoncé aux partenaires sociaux, mercredi 9 janvier, son départ du régime d'assurance-chômage. Arrivé à l'Unedic il y a près de dix ans, M. Chertier a géré deux grandes réformes du régime : celle du début des années 1990, instituant la dégressivité des allocations chômage, et celle de 2000, la supprimant et créant le pare. L'actuel président de l'Unedic, Michel Jalmain (CFDT), a salué son « grand professionnalisme ».

BMW 520d Pack

www.bmw.fr





BMW 520d Pack pour moins de 450€ par mois*.
Offre réservée à une BMW par personne.

BMW 520d Pack avec peinture métallisée et contrat national d'entretien Serenium inclus. Climatisation automatique, recyclage de l'air et microfiltre, volant cuir multifonctions, jantes en alliage, phares ant brouillard, antipatinage à régulation électronique ASC+T, ABS, ordinateur de bord, 6 coussins de sécurité gonflables.

Offre de location avec option d'achat : prix de la BMW 520d Pack + PM : 33804,5 €. Premier loyer majoré de 8451,13 € () suiv. de 23 loyers mensuels de 412,41 € (*). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usage et du kilométrage prévu au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat, avec restitution de votre dépôt de garantie. Option d'achat en fin de contrat de 17916,39 €. Coût total avec achat en fin de contrat de 35852,95 €. Contrat national d'entretien Serenium facultatif au prix de 36,69 €/mois comprenant : l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 60000 km (au 1^{er} des deux termes atteint). Coût total du Serenium : 880,56 €. Offre valable jusqu'au 16/02/02 dans les concessions BMW qui participent à l'opération. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SNC au capital de 3 000 000 Euros. RCS VERSAILLES B 343 636 643. (*) Hors assurances facultatives et hors contrat Serenium facultatif. *BMW 520d Pack pour moins de 450€ par mois** : soit 449,10€, exemple de versement mensuel incluant le loyer (412,41€) et le Serenium facultatif (36,69€).

ÉDUCATION Pour la première fois depuis cinq ans, le nombre de candidats aux concours de l'enseignement a augmenté en 2002. Le ministère de l'éducation se réjouit

de ce « renversement de tendance ». Mais ces statistiques globales sont à prendre avec précaution non seulement parce que, dans le primaire notamment, les candidats peu-

vent désormais s'inscrire dans plusieurs académies pour renforcer leurs chances, mais aussi parce qu'elles ne donnent aucune indication sur les disciplines « à risque » en termes

de recrutement. ● **RELANCÉE** il y a un an, la réforme de la formation des enseignants tarde à se mettre en place. ● **L'ANNÉE 2002** « sera marquée par toute une série de déci-

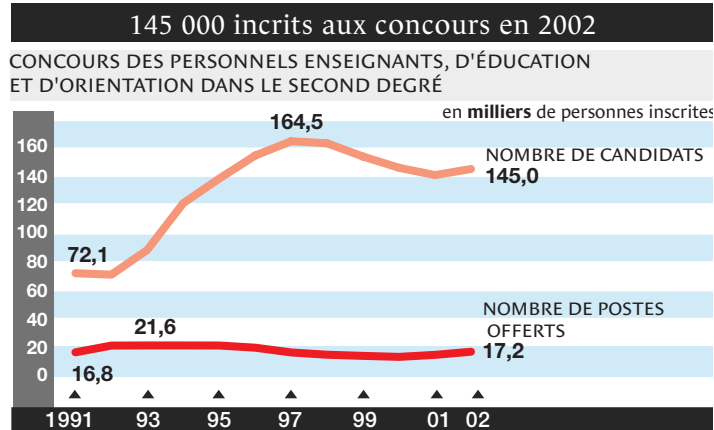
sions », a annoncé Jack Lang, lors de ses vœux. ● **A L'IUFM d'ANTONY**, les futurs enseignants marquent leur préférence pour les stages et le « terrain » à la formation théorique.

Le nombre de candidats à l'enseignement repart à la hausse

Pour la première fois depuis cinq ans, selon des estimations rendues publiques par le ministère de l'éducation nationale, le nombre des inscrits aux concours de l'enseignement a augmenté en 2002. La rue de Grenelle estime que cette tendance permettra d'éviter une crise des recrutements

ENGAGEZ-VOUS ! Le nombre de candidats aux concours de l'enseignement a augmenté en 2002 pour la première fois depuis cinq ans, selon des estimations rendues publiques, lundi 7 janvier, par le ministère de l'éducation nationale. Ce « renversement de tendance » est jugé « extrêmement réjouissant » par Jack Lang, qui voit dans cette évolution « un effet du climat constructif créé depuis deux ans au sein de l'éducation nationale ». De précédentes statistiques, portant sur les préinscriptions dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), avaient laissé craindre, en septembre 2001, une très nette diminution du nombre de candidats aux concours de l'enseignement (Le Monde du 20 septembre 2001).

L'augmentation la plus significative concerne le second degré (collèges et lycées) : alors que le nombre de candidats a diminué de près de 15 % sur les cinq dernières années, il augmente de 3 % en 2002 sur les 25 académies étudiées par le ministère. La hausse concerne aussi l'enseignement professionnel (+ 4 %) et l'enseignement technique (+ 10 %), directement concernés par la concurrence du secteur privé. « Nous avons enrayé la chute, ce qui devrait nous permettre d'éviter une crise de recrutement », explique Pierre-Yves Duwoye, directeur des personnels enseignants au ministère. Toutefois, du fait de l'augmentation parallèle des places aux concours enseignants (+ 27 % entre 2000 et 2002), le nombre de candidats inscrits par poste continue de décroître : ils étaient près de onze pour un poste en 2000 ; ils sont à peine plus de huit en 2002.



Pour l'ensemble des concours de l'enseignement (CAPES, CAPET, CAPLP, agrégation, CPE, etc.), on comptait un peu plus de huit candidats inscrits pour un poste dans le second degré en 2002. Pour la première fois depuis cinq ans, le nombre de candidats a augmenté de 3 % en 2002.

L'évolution est plus complexe à décrypter pour l'enseignement primaire. Le ministère affiche une augmentation de 27 % des candidatures tout en reconnaissant que, d'une année à l'autre, les chiffres ne sont pas comparables. Contrairement aux années précédentes en effet, les candidats ont pu se présenter dans deux académies différentes – l'une en Ile-de-France et la deuxième à choisir parmi les 27 autres académies –, ce qui a mécaniquement accru le nombre de candidatures au niveau national. Il suffirait ainsi qu'un quart des candidats, soucieux de maximiser leurs chances de réussite, aient décidé de s'inscrire deux fois pour expliquer l'ensemble de la hausse. Les inscriptions s'effectuant académie par académie, le ministère est dans l'impossibilité, pour

l'heure, d'évaluer la part de l'augmentation due aux doubles inscriptions et celle résultant d'un éventuel accroissement des vocations.

CAMPAGNE DE PUBLICITÉ

La Rue de Grenelle en tire néanmoins un bilan positif. Au minimum, souligne M. Duwoye, « le fait que les candidats s'inscrivent dans deux académies montre qu'ils ont envie d'entrer dans le métier. Cela dénote une attirance réelle pour l'enseignement ». La procédure de double inscription a également eu un effet d'un point de vue géographique. Les candidatures ont augmenté de 59 % à Versailles, de 62 % à Paris, de 42 % à Montpellier, 39 % à Lille et de 29 % à Créteil. « La répartition des candidats sur le territoire était très mauvaise jusqu'à

présent, avec une pression au sud de la Loire et des tensions dans les académies du Nord. Ces résultats amorcent un rééquilibrage », note Gérard Gonfroy, président de la conférence des directeurs d'IUFM.

Plusieurs facteurs expliquent, selon le ministère, ce renversement de tendance. En premier lieu figure l'accroissement du nombre de postes mis aux concours. Après des années de réduction des emplois offerts aux candidats – de 21 625 postes en 1994 à 13 590 en 2000 pour le secondaire –, le gouvernement a décidé d'augmenter à nouveau les places aux concours pour répondre aux départs en retraite. « L'annonce du plan pluriannuel a constitué un signe fort », argue Jack Lang, rappelant que, en novembre 2000, le gouvernement s'est engagé à recruter 185 000 enseignants sur cinq ans.

Pour la première fois, par ailleurs, le ministère a publié en octobre 2001, avant le début des inscriptions, le nombre de postes, discipline par discipline. Jusque-là, les candidats devaient s'inscrire sans savoir combien de places seraient disponibles.

S'est ajouté, en second lieu, le travail de communication en direction du grand public. Au moment où était diffusée à la télévision la campagne de publicité sur le métier d'enseignant, la plate-forme d'information téléphonique a reçu plus de 500 appels quotidiens. 60 % des demandes provenaient de salariés désireux de s'informer sur les métiers de l'enseignement, notamment dans l'enseignement professionnel. Dans le même temps, les connexions au site Inter-

net du ministère présentant le métier d'enseignant passaient de 13 000 à 27 000 par jour. Le dernier facteur est plus conjoncturel. De l'aveu du ministère, le contexte économique, plus difficile depuis le 11 septembre 2001, a contribué à renforcer les attraits de la fonction publique.

Des interrogations subsistent néanmoins, rappelées par les syndicats enseignants. D'abord parce que ces estimations concernent uni-

information précise sur les disciplines « à risque », en termes de recrutement. Depuis plusieurs mois, les inquiétudes, relayées par les syndicats et les directeurs d'IUFM, portent moins sur l'évolution de l'ensemble des recrutements que sur quelques disciplines touchées par une baisse des effectifs étudiants ou une forte concurrence des entreprises du secteur privé.

En physique, en mathématiques, en langues vivantes, dans l'ensei-

Une année « marquée par une série de décisions »

L'année « sera marquée par toute une série de décisions », a promis Jack Lang lors de ses vœux à la presse, mercredi 9 janvier. Plusieurs chantiers « en voie d'achèvement » visent à préparer la rentrée 2002. La mise en application de la réforme du collège sera présentée « dans les quinze jours » : nouvelle sixième, itinéraires de découverte, cahier des exigences du collégien et nouveau brevet. En janvier, un plan « santé à l'école » sera annoncé.

Les nouveaux programmes de l'école primaire seront diffusés « avant février ». En février seront aussi précisées les conditions de la rentrée universitaire 2002 : rénovation du DEUG, crédits européens, réforme des IUFM. Pour Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, « il reste cent jours pour mettre en place les premiers lycées de métiers, boucler la réforme du CAP, formaliser la maquette de la licence professionnelle, aboutir à un référentiel européen des diplômes professionnels ».

quement les inscriptions administratives. Il faudra attendre les épreuves écrites pour mesurer le nombre de présents aux concours, qui constitue l'indicateur le plus pertinent. Dans le primaire notamment, la possibilité donnée aux candidats de s'inscrire dans deux académies pourrait augmenter les déperditions au moment des épreuves. Ensuite parce que ces statistiques globales n'apportent aucune

gnement professionnel, il subsiste un risque de désaffection. Le ministère promet de publier rapidement des données plus précises pour chaque discipline. Celles-ci devraient permettre de préparer la prochaine campagne de communication du ministère sur le métier d'enseignant, campagne centrée sur les disciplines jugées les plus fragiles.

Luc Bronner

Relancée il y a un an, la réforme de la formation des enseignants tarde à se mettre en place

EN FÉVRIER 2001, Jack Lang relançait la réforme de la formation des enseignants. Objet de réflexion depuis quatre ans, elle n'est pas encore traduite dans la réalité. Du moins dans deux aspects essentiels : la rénovation des concours de recrutement et la réforme de la deuxième année d'études en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Témoin de la complexité du dossier, le comité de suivi de la réforme instauré par M. Lang ne commencera véritablement à travailler que le 14 janvier, longtemps après une réunion d'installation confidentielle tenue en octobre 2001.

« Tout sera applicable à la rentrée 2002 », assure pourtant l'entourage du ministre, qui annonce une série de textes réglementaires pour le début du mois de février. Au-delà de cette date butoir, les changements ne pourront pas être intégrés aux plans de formation des IUFM.

L'un des points les plus délicats à faire aboutir est la rénovation des concours. Elle vise à assurer une meilleure égalité entre les divers candidats, qu'ils soient étudiants en première année d'IUFM ou à l'université. Le ministère a différé l'une des mesures prévues pour les professeurs des écoles : la date des épreuves d'admissibilité, qui devait être avancée dans l'an-

née universitaire (de mai à décembre), ne changera qu'en 2003. Autre nouveauté, le programme national du concours, fondé sur des épreuves de sciences et lettres, fait encore l'objet de discussions. La conférence des directeurs d'IUFM jugeait que l'épreuve de français, davantage basée sur la littérature que sur la maîtrise de la langue, favorisait un seul profil d'étudiants. Les directeurs ont été entendus. Reste aux syndicats à donner leur avis. Le changement interviendra à la session 2003. Quant aux concours du second degré, sujet épineux qui voit s'affronter les différentes chapelles disciplinaires, « c'est toujours le statu quo », souligne un responsable syndical. « Nous souhaitons bonne chance au haut comité de suivi des concours » installé officiellement le 3 janvier, ironise Gérard Gonfroy, président de la conférence des directeurs d'IUFM.

STAGE D'UNE VINGTAINÉ D'HEURES

Le ministère avait aussi prévu qu'avant de passer le concours de professeurs de collège ou de lycée tout postulant effectue un stage d'une vingtaine d'heures dans un établissement, base d'une épreuve orale préprofessionnelle au concours. La mesure s'appliquera « avec prudence » de façon expérimentale l'année prochaine. Il con-

vient encore « de voir sa faisabilité », souligne-t-on au ministère.

Autre point majeur, la rénovation de la deuxième année d'IUFM fait l'objet d'un « cahier des charges » commun aux futurs professeurs des premier et second degrés, rédigé par Philippe Meirieu, directeur de l'IUFM de Lyon, et remis le 5 novembre au ministre. M. Meirieu a identifié une trentaine de « passages obligés » pour cette seconde année de formation censée mieux préparer au métier : ils devraient selon lui concerner les principes du service public, l'éthique professionnelle, le travail en équipe, mais aussi la gestion d'une classe, la discipline et les sanctions, les univers culturels des adolescents... Le ministère dira ce qu'il en retient début février.

Au-delà de cette partie commune, la formation des professeurs des écoles, d'une part, des collèges et des lycées, d'autre part, continuera d'être différenciée. Les premiers auront des stages en responsabilité plus longs (neuf semaines au lieu de huit). Leur formation théorique bénéficiera désormais d'une durée encadrée de 450 heures en moyenne (M. Meirieu proposait qu'elle dure de 360 à 450 heures maximum). Le texte concernant les professeurs du second degré n'est pas encore finalisé.

Malgré les difficultés matérielles rencontrées par les IUFM, d'autres points de la réforme ont avancé plus vite. Les « dominantes » en art, sport ou langue vivante proposées aux professeurs des écoles se sont mises en place dans la majorité des IUFM, mais avec des horaires très variables, d'une vingtaine d'heures annuelles à plus de 70 heures. Officialisées en 2002, elles devront être recadrées. Enfin, l'accompagnement des débutants, inauguré en région parisienne, devrait concerner, à raison de deux semaines de formation, tous les enseignants nouvellement nommés à la rentrée.

Nathalie Guibert

A l'IUFM d'Antony, les futurs professeurs des écoles préfèrent l'expérience de terrain au « matraquage de notions »

« JE VIENS uniquement en cours parce qu'on doit signer la feuille de présence. » A Antony-Val-de-Bièvre (Hauts-de-Seine), l'un des cinq centres de l'institut universitaire de

REPORTAGE

« Je n'ai appris des choses qu'en stage », n'hésite pas à déclarer Inès, vingt-deux ans

formation des maîtres (IUFM) de l'académie de Versailles, Inès, vingt-deux ans, qui a réussi le concours d'entrée dans le métier à l'été 2001, dresse, comme beaucoup de ses coreligionnaires, un bilan sévère de son premier trimestre de formation. « Je n'ai appris des choses qu'en stage », estime la jeune femme, originaire de Bordeaux.

La réforme des IUFM a beau être sur les rails, les futurs professeurs des écoles n'en sentent guère le souffle et continuent de formuler les mêmes griefs que leurs prédécesseurs à l'encontre de l'enseignement délivré. « Les cours théoriques sont extrêmement pesants », juge sans détour Marion, vingt-sept ans. En première année – qui n'est pas indispensable pour se présenter au concours mais augmente nettement les chances d'être reçu –, on accepte le bachotage. Cette année, on s'attendait à des choses pratiques, à des outils. « On nous en donne peu. » Sans dénier l'importance des savoirs disciplinaires (français, maths, langues...), beaucoup regrettent que l'approche soit trop universitaire, « de celui qui sait tout vers celui qui ne sait rien, même si on a eu des expériences », déplore Marion, qui s'estime plus souvent « jugée que conseillée ».

« On nous infantilise », résume Lucile, vingt-cinq ans. Certains évoquent même une sensation de « formatage ». « C'est comme si on nous clonait pour être tous pareils », raille Eva, vingt-quatre ans, aide-éducatrice préparant le concours avec des horaires aménagés. Elle se dit

par exemple intéressée par les pédagogies alternatives mais se gardera bien d'en faire état « lors de l'entretien d'admissibilité ». « On nous dit comment penser, comment être, s'insurge Aurélie, vingt-quatre ans, pourtant fille d'instituteur. Il faut rentrer dans le moule éducation nationale. »

« Le bon enseignant d'IUFM, décrivent de concert Marion et Lucile, c'est celui qui nous considère sur un pied d'égalité, qui nous écoute et qui est allé sur le terrain. » A ce titre, les maîtres formateurs sont unanimement salués. Ces instituteurs ou professeurs des écoles, qui consacrent une partie de leur service à encadrer les stagiaires, savent mieux que quiconque répondre aux attentes de leurs futurs collègues. Les postulants à ces postes-clés se font pourtant de plus en plus rares. Dans les Hauts-de-Seine, seuls 80 des 120 postes de maîtres-formateurs sont pourvus.

UNE ALTERNANCE « COMME LES BTS »

« Ce sont des gens en or. Leurs conseils sont précieux », clame Laurent, vingt-six ans, qui a connu un apprentissage « à rebours » : recalé au concours 2000, il redoublait sa première année d'IUFM quand il a été appelé, en janvier 2001, au titre des listes complémentaires, à assurer un remplacement en petite section de maternelle. « Là, plus question de théorie. On se forme sur le tas avec les collègues. Pendant trois ou quatre semaines, on patauge mais après c'est génial », se souvient-il. Depuis la rentrée, il est revenu à l'IUFM, en deuxième année cette fois, renforcé dans sa vocation mais toujours plus enclin aux expériences de terrain qu'au « matraquage de notions ».

Pour les futurs enseignants, cette quête de la mise en situation existe à tous les stades de la formation. Certains aspirent même à une formation en alternance, « comme les BTS », tout en reconnaissant que la mise en œuvre est délicate. D'autres, à l'instar de Jean-Philippe, trente-trois ans, qui a vécu et

enseigné une quinzaine d'années à l'étranger sous des statuts précaires et a passé le concours pour devenir titulaire, rêvent de pouvoir multiplier les lieux d'observation, « parce qu'on n'aura jamais plus cette possibilité dans notre vie professionnelle ». « Il ne faut pas négliger l'intérêt des modèles », insiste-t-il, exprimant son envie de voir fonctionner une classe de primo-arrivants – c'est-à-dire d'enfants de migrants ne parlant pas français – ou une classe d'éducation spécialisée accueillant des élèves handicapés. Autant de vœux irréalisables, par manque de moyens.

Cet appétit de terrain, certains l'ont eu bien avant l'IUFM, pour affirmer une vocation naissante. Salima, vingt et un ans, en première année pour préparer les épreuves du mois de mai, a suivi l'an dernier, pendant sa licence à l'université de Créteil, sept demi-journées de stage de « préprofessionnalisation » dans des écoles ; à Nanterre, Delphine, inscrite aussi en première année, a bénéficié d'une découverte plus large encore, avec une demi-journée hebdomadaire tout au long de l'année. Autant d'expériences qui évitent de « voir débarquer, comme le raconte Eva, aide-éducatrice dans une école d'application, des stagiaires de deuxième année d'IUFM, et donc reçus au concours, qui rencontrent des enfants pour la première fois ».

C'est le cas notamment de ceux qui ont préparé le concours par le biais du Centre national d'enseignement à distance. « C'est pour cela que j'ai fait aide-éducatrice. Comme un test. Pendant les deux premiers mois, je me disais d'ailleurs : si c'est cela une classe, je n'en veux pas ! » Aujourd'hui, elle veut s'assurer de réussir le concours et s'est inscrite deux fois, à Versailles et à Créteil, dont les concours ont pourtant lieu le même jour : « Je me présenterai là où le rapport entre le nombre de candidats et le nombre de postes offerts sera le plus avantageux ! »

Marie-Laure Phélippeau

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
 Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris
Judi 24 Janvier 2002 à 14h30
APPARTEMENT de 3 Pièces PPales à PARIS 16^{ème}
6, Rue Eugène Labiche
 au rez-de-chaussée et une chambre au 6^{ème} étage - Une Cave
Mise à Prix : 182.938,82 €

Pour tous renseignements s'adresser à Maître **MOCCAFICO**
SCPA CONSTANT-MOCCAFICO, Avocats, 23, Boulevard des Capucines
 75002 Paris - Tél : 01.42.66.19.29 - Internet : www.licitor.com
 Visite le **Judi 17 Janvier 2002 de 9h30 à 10h30**

L'Assemblée nationale examine un texte destiné à mettre fin à la jurisprudence Perruche

L'amendement gouvernemental interdit aux enfants de demander réparation d'une erreur de diagnostic prénatal

L'Assemblée nationale a examiné, jeudi 10 janvier, la proposition de loi de Jean-François Mattéi et un amendement gouvernemental destinés à mettre

fin à la jurisprudence Perruche. Cet arrêt de la Cour de cassation indemnise les enfants nés handicapés lorsque leur mère a été privée de la possibilité

d'avorter en raison d'une faute médicale. Désormais, seuls les parents pourront engager une action en réparation (lire aussi notre éditorial page 13).

LES DÉPUTÉS devaient examiner, jeudi 10 janvier dans la matinée, la proposition de loi présentée par Jean-François Mattéi, député (DL) des Bouches-du-Rhône, destinée à mettre fin à la jurisprudence Perruche ainsi qu'un amendement gouvernemental adopté à l'unanimité, mercredi 9 janvier, par la commission des affaires sociales de l'Assemblée qui va dans le même sens (*Le Monde* du 13 décembre). Rendu le 17 novembre 2000, l'arrêt Perruche permet d'indemniser un enfant handicapé dont la mère a été privée de la possibilité d'avorter en raison d'une faute médicale avérée.

Dans sa version finale, l'amendement gouvernemental comporte quatre alinéas. Le premier reprend le principe énoncé par M. Mattéi, soutenu par des élus d'autres sensibilités politiques, notamment le Mouvement des citoyens, et par différentes associations de parents d'enfants handicapés : « Nul ne peut se prévaloir d'un préjudice du seul fait de sa naissance. ». Ce premier alinéa devrait permettre d'apaiser le débat parlementaire. « Même si juridiquement, cette phrase n'est pas très utile, il fallait quand même la retenir pour des raisons politiques », confie Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et aux personnes handicapées.

Le deuxième alinéa définit les conditions de l'action en réparation engagée par l'handicapé lui-même, et non par ses parents. « La personne née avec un handicap dû à une faute médicale peut obtenir la réparation de son préjudice lorsque l'acte fautif a provoqué directement le handicap, l'a aggravé, ou n'a pas permis de prendre les mesures pour l'atténuer. » Le lien de causalité entre la faute et le dommage doit être « direct » : la faute ne peut pas être une erreur de dépistage car elle doit avoir directement provoqué, aggravé ou non atténué le dommage.

ACTION ENGAGÉE PAR LES PARENTS

Le troisième alinéa interdit aux enfants de demander réparation lorsque la faute médicale est une erreur de diagnostic prénatal qui n'a pas permis de déceler le handicap, comme dans le cas de Nicolas Perruche. Seuls les parents pourront alors engager une action en réparation. « Lorsque la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement de santé est engagée vis-à-vis des parents d'un enfant né avec un handicap non décelé pendant la grossesse à la suite d'une faute caractérisée, les titulaires de l'autorité parentale peuvent demander une indemnité destinée à la personne handicapée, correspondant aux charges particulières

déoulant, tout au long de sa vie, de son handicap, déduction faite du montant des allocations et prestations de quelque nature qu'elles soient, dont cette personne bénéficie au titre de la solidarité nationale ou de sécurité sociale. Les organismes sociaux ne peuvent exercer de recours à l'encontre de l'auteur de la faute pour obtenir le remboursement des allocations et prestations versées. »

La jurisprudence Perruche, qui indemnisait pour la première fois les enfants, et non les seuls parents, avait notamment pour but d'éviter que les handicapés soient privés de leurs indemnités à la mort de leurs parents. Pour contourner cet écueil, Bernard Kouchner a annoncé que « l'indemnisation ne s'éteindrait pas avec le décès des parents » (*Le Monde* du 7 janvier).

Enfin, le quatrième et dernier alinéa précise que « les dispositions de la présente loi sont applicables aux instances en cours, à l'exception de celles où il a été irrévocablement statué sur le principe de l'indemnisation. »

« C'est un amendement de compromis et d'équilibre », note M^{me} Royal en soulignant que « c'est la première fois qu'une loi rectifie une jurisprudence très récente de la Cour de cassation ». La ministre, qui s'est finalement ralliée à l'idée de légiférer, a réuni, mercredi 9 janvier, le Conseil

national consultatif des personnes handicapées pour présenter au milieu associatif le texte du gouvernement. « On est parti sur une bonne base qui sera sans doute améliorée par le travail parlementaire », estime Patrick Cohet, directeur général de l'Unapei, l'une des principales associations de parents d'enfants handicapés.

Une fois voté par l'Assemblée, le texte sera présenté au Sénat le 22 janvier et inscrit à l'ordre du jour de la commission mixte paritaire du 30 janvier. Afin d'assurer son vote définitif avant la fin de la législature, la proposition de loi sera insérée dans le projet de loi sur les droits des malades. « J'espère que l'on ne croira pas que tout sera réglé avec cette loi, prévient Marie-Sophie Desaulle, présidente de l'Association des paralysés de France (APF). Alors que le gouvernement vient de traiter la question de la dépendance des personnes âgées en instituant l'Allocation personnalisée d'autonomie, alors qu'il a suffi de quelques mois pour décider de légiférer sur l'arrêt Perruche, le problème de la prise en charge des personnes handicapées n'est, lui, toujours pas réglé », fait-elle remarquer.

Paul Benkimoun
et Sandrine Blanchard

La justice ordonne la remise en liberté d'une Ivoirienne maintenue en zone d'attente

C'EST au tour de la justice de dénoncer la situation dans les zones d'attente. Dans une décision rendue le 29 décembre 2001, la cour d'appel de Paris a ordonné la remise en liberté d'une Ivoirienne, en invoquant explicitement les conditions déplorablement dans lesquelles elle était maintenue à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. C'est la première fois, selon plusieurs associations, qu'une décision de maintien à l'encontre d'un étranger non admis sur le territoire est cassée pour ce motif. Voilà des mois que les zones d'attente sont régulièrement dénoncées comme des « zones de non-droit » par les associations et les parlementaires.

Le soir de Noël, le 24 décembre 2001, M^{me} Soussaba D., jeune Ivoirienne débarquant à Roissy munie d'un faux passeport, s'est vue refuser l'entrée sur le territoire français et a été placée en zone d'attente. Les locaux hôteliers prévus à cet effet étant saturés, la jeune femme a été maintenue dans une salle d'embarquement d'Air France du terminal 2 B, réquisitionnée par le ministère de l'intérieur. Derrière de timides paravents, des dizaines d'étrangers sont retenus dans une grande précarité. Dormant par terre ou sur des sièges métalliques, ne pouvant se laver, ils attendent de longues jour-

nées que leur demande d'asile soit prise en compte. Et sont souvent réembarqués de force vers leur pays d'origine (*Le Monde* du 11 décembre 2001).

Selon un procédé dénoncé par les militants associatifs, la police aux frontières (PAF) n'a pas « entendu » la demande d'asile formulée par M^{me} D.. Les policiers ont tenté par deux fois de la réexpédier vers Abidjan, mais la jeune femme a refusé d'embarquer. Le 27 décembre, la jeune femme est parvenue à contacter son avocat, Hélène Gacon, et lui a raconté ses difficultés. L'avocate a réussi, en téléphonant à l'officier de la PAF, à éviter un renvoi forcé et a fait appel de la décision de maintien.

« ATTEINTE À LA DIGNITÉ »

Pour M^{me} Gacon, les conditions de maintien « déplorables » de sa cliente sont constitutives d'une voie de fait - « elle est maintenue toute la journée dans une salle d'attente surpeuplée où les étrangers sont obligés d'uriner dans des bouteilles », a-t-elle expliqué à l'audience, excitant le témoignage écrit d'Amnesty International, en visite sur les lieux ce jour-là. Elle a aussi critiqué le refus de la PAF d'enregistrer la demande d'asile de sa cliente. Le président de

chambre de la cour d'appel, Bruno Boval, s'est rangé à ces arguments. L'ordonnance de remise en liberté sonne en effet comme une condamnation du ministère de l'intérieur. M^{me} D. a été maintenue dans des conditions « portant atteinte à la dignité des personnes », écrit le magistrat, qui précise que le ministère de l'intérieur « ne peut pas sérieusement invoquer la force majeure pour justifier la perpétuation d'une situation devenue désormais quasi-permanente ». L'administration s'est par ailleurs rendue responsable d'une « voie de fait » en n'enregistrant pas la demande d'asile lorsque M^{me} D. l'a présentée.

L'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafe) devait évoquer cette situation auprès du cabinet de Daniel Vaillant, jeudi 10 janvier. L'Anafe devait être reçue dans l'après-midi par un conseiller du ministère de l'intérieur. Des associations avaient déjà tenté d'alerter les pouvoirs publics, lors d'une entrevue à Matignon, le 10 décembre 2001. Les conseillers du premier ministre les avaient alors renvoyés vers la place Beauvau. « Nous allons demander au ministre [de l'intérieur] ce qu'il entend prendre comme mesures pour faire face à l'accroissement constant

des arrivées d'étrangers en zone d'attente, prévient l'Anafe. Il faut que les pouvoirs publics redéfinissent une réelle politique d'accueil et permettent un accès permanent aux associations. »

Sylvia Zappi

Les restes d'un prélat français emportés vers la Nouvelle-Zélande

UN PETIT CERCUEIL d'un mètre de long pour contenir les restes d'un grand homme : les ossements de Mgr Pompallier, premier évêque d'Auckland, mort et enterré à Puteaux en 1871, ont pris l'avion pour la Nouvelle-Zélande, jeudi 10 janvier. On imagine mal, en France, la notoriété de ce saint homme aux antipodes. « Et pourtant, raconte le Père Jean-Yves Riocreux, recteur de Notre-Dame de Paris et aumônier des Océaniens, il est aussi connu là-bas que Lafayette aux Etats-Unis... »

Il faut dire qu'il avait fière allure, Jean-Baptiste François Pompallier, quand il prit la mer pour les îles du bout du monde, en 1836. Ce fils de soyeux lyonnais, aumônier du collège de La Favorite, venait d'être nommé évêque de toute l'Océanie occidentale par le pape Grégoire XVI. Le plus grand diocèse du monde : un sixième de la planète ! Il partait avec la bénédiction du roi des Français, Louis-Philippe 1^{er}, et les prières de la reine Marie-Amélie. Mgr Pompallier cinglait vers les mers lointaines avec l'enthousiasme propre à cette époque romantique, sans connaître ni le pays ni sa langue. Le voyage dura un an. La routine : un mort en route, deux missionnaires laissés à Wallis et Futuna, dont l'un, Pierre Chanel, devait mourir martyr.

« JE SAIS COMBIEN JE T'AIME »

Le 13 janvier 1838, Mgr Pompallier célébrait sa première messe sur le sol néo-zélandais. En quelques mois, le prélat français apprit le maori. Il fit l'acquisition d'un bateau, le *Santa Maria*, pour sillonner son immense diocèse. A un chef maori qui lui souhaitait la bienvenue, il fit cette réponse, restée gravée dans les mémoires : « Je sais combien je t'aime, puisque pour toi et ton peuple, j'ai quitté ma famille et mon

pays. » En 1840, il assista au traité de Watangi, qui donnait la Nouvelle-Zélande à la Couronne anglaise : invité à prendre la parole par le gouverneur anglais Hobson, il demanda seulement la liberté religieuse, avant de se retirer pour ne point prendre part à la signature. Bon pasteur, mais piètre gestionnaire, il revint en France en 1868, fatigué, vieilli et ruiné. Il mourut à Puteaux dans l'indifférence, en 1871.

Mais les Maoris n'avaient pas oublié « bishop Pompallier ». A chaque génération, un enfant portait pieusement comme prénom le patronyme du prélat français : « Pomparie » en maori. « Depuis plus d'un siècle, explique le Père Henare Tate, vicaire épiscopal du diocèse d'Auckland pour les Maoris, nous disons solennellement à chaque nouvel évêque : "Tu marcheras sur les traces de Mgr Pompallier". »

La tombe du cimetière de Puteaux était devenue un lieu de pèlerinage pour les catholiques néo-zélandais, qui représentent 15 % de la population, mais 25 % chez les Maoris. En 1997, l'Eglise de Nouvelle-Zélande demanda officiellement l'autorisation de ramener les restes de Mgr Pompallier dans son diocèse. Une première exhumation eut lieu l'année suivante : on trouva dans le cercueil, à côté des ossements, une mule épiscopale ornée d'une croix brodée, et les perles d'un collier maori.

Mercredi soir, une délégation de quarante Maoris a pris possession solennellement des restes du premier évêque d'Auckland, lors d'une messe célébrée à Notre-Dame de Paris. Femmes et hommes ont entonné un cantique à la Vierge, composé par Mgr Pompallier : « *Mo Maria aianeï* », « Notre chant est pour toi Marie ».

Xavier Ternisien

Les RG contestent avoir mis sur écoute un chercheur de l'Inserm

DANS SON ÉDITION du 11 janvier, l'hebdomadaire *Le Point* rapporte qu'un chercheur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), auteur d'un rapport dénonçant la nocivité du sel ajouté dans les produits alimentaires, aurait été l'objet d'une écoute administrative des renseignements généraux (RG). Dans une étude adressée à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), et qui heurtait de front l'industrie agroalimentaire, Pierre Meneton avait indiqué que l'excès de sel ajouté dans les aliments était à l'origine de 75 000 accidents cardio-vasculaires en France, dont 25 000 s'étaient conclus par des décès.

Interrogée par *Le Monde*, jeudi 10 janvier, la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) a déclaré « après vérification » que la DCRG « n'avait jamais mis sur écoute » M. Meneton. Elle souligne par ailleurs que le fac-similé de la demande d'écoutes reproduit par *Le Point* comporte une erreur manifeste. L'intitulé du document « Ministère de l'intérieur, direction des renseignements généraux » ne correspond pas à l'intitulé usuel des demandes d'écoutes qui porte en en-tête : « Ministère de l'intérieur, direction générale de la police nationale, direction centrale des renseignements généraux ».

Cinq enseignants suspendus après des fouilles à corps sur des élèves

CINQ ENSEIGNANTS et deux aides-éducatrices de l'école primaire Jean-Zay-1, à Châteauroux (Indre), ont été suspendus de leurs fonctions après avoir pratiqué, le 18 décembre, des fouilles à corps sur une soixantaine d'élèves à la suite d'un vol d'argent dans le portemonnaie d'une aide-éducatrice. Un conseil de discipline à l'encontre des enseignants se prononcera à la fin du mois sur cette affaire. Le procureur de la République, Pierre Valleix, a par ailleurs enclenché une enquête préliminaire pouvant déboucher sur l'ouverture d'une information judiciaire.

« Des enfants ont pleuré, beaucoup ont manifesté une grande inquiétude de devoir ainsi retirer un pantalon, un collant, un pull-over, a déclaré le recteur de l'académie d'Orléans-Tours, Christian Nique. C'est une affaire très grave. » « Il semble que la dignité des élèves n'aurait pas été pleinement respectée », a déclaré mercredi 9 janvier Jack Lang, ministre de l'éducation. Pour la ministre déléguée à la famille et à l'enfance Ségolène Royal, il s'agit d'« un comportement d'extrême violence, d'atteinte à l'intimité d'enfant, d'abus de position dominante ».

DÉPÊCHES

■ **DROGUE** : quarante kilos d'héroïne ont été saisis, mardi 8 janvier à Montpellier (Hérault), au domicile de trois frères, dont deux sont en prison pour trafic de stupéfiants. Le troisième frère, âgé de 20 ans, a été arrêté au moment de la saisie de la drogue. L'héroïne, d'une valeur de 8 millions d'euros (plus de 52 millions de francs), était destinée au marché régional et devait être écoulée par une vingtaine de trafiquants qui auraient été identifiés.

■ **VOL À MAIN ARMÉE** : trois hommes encagoulés, dont l'un était porteur d'une arme de poing, ont attaqué une agence du Crédit lyonnais de Soisy-sur-Seine (Essonne) mercredi 9 janvier. Ils sont repartis avec un butin principalement constitué de billets en francs déjà « trouillots ».

Cet hiver, votre argent va se sentir bien au chaud.

30€ OFFERTS jusqu'au 24 février 2002

Offre valable pour l'ouverture d'un compte Épargne-Dépôt ING Direct avec un premier dépôt minimum de 150 €. Limitée à 1 offre par foyer fiscal et non cumulable avec d'autres promotions en cours.

ÉPARGNE ORANGE

4,70% D'INTÉRÊT BRUT*

* Votre argent est toujours disponible + Aucuns frais, aucune commission
+ De 15 € à 2 000 000 € de dépôt + Vous ne changez pas de banque

Demandez votre documentation gratuite

par téléphone : **0 810 120 000**
24h/24 - N° AZUR - FIX D'UN APPEL LOCAL

par internet : **www.ingdirect.fr**

ING Direct, leader mondial des services bancaires à distance avec plus de 2,5 millions de clients.

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

La côte basque étouffe sous la demande de logements

Les deux tiers des habitants des Pyrénées-Atlantiques se concentrent sur moins d'un dixième de leur territoire : le bord de l'océan. Du fait d'un urbanisme parcellaire, le marché immobilier, d'achat ou de location, est bloqué. Le foncier disponible devient rare et se loger coûte cher

BAYONNE

de notre correspondant

A tous les visiteurs, l'agence EH Immobilier de Saint-Pierre-d'Irube, près de Bayonne, dans les Pyrénées-Atlantiques, délivre le même message : « Il n'y a rien à louer. » « Cette situation est dramatique, se désolent son responsable, Michel Harriague. Seul fonctionne le bouche-à-oreille, et les loyers sont chers. » Le constat est général dans ce département : la pénurie règne. Sur la côte basque, il est difficile de louer, pas facile d'acheter et guère évident de construire. Et ce n'est pas mieux à l'intérieur, en milieu rural.

Aussi les prix élevés rendent-ils délicat l'accès au logement pour les particuliers, notamment sur Bayonne, où, rappelle l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme, Jean-René Etchegaray (UDF), « cinquante-cinq pour cent des ménages ont des revenus faibles et ne paient pas d'impôts, un taux qui est de quarante pour cent à Biarritz ». Cette rareté affecte aussi les entreprises, qui éprouvent des difficultés à



héberger leurs cadres venus de l'extérieur, ou pour trouver des terrains afin de s'implanter ou de se développer.

Comme ailleurs dans l'Hexagone, la côte basque vit une urbanisation croissante autour des agglomérations. De plus, elle subit un attrait pour le littoral. Ces deux mouvements ont été mis en évidence par les recensements de la

population de 1992 et 1999 : 70 % des habitants du Pays basque de France résident sur un rivage qui ne correspond qu'à 9 % de ce territoire. Ce constat ne suffit pourtant pas à décrire un espace de plus en plus écartelé entre trois logiques.

La première est la densification d'une zone urbaine qui franchit la frontière, va de Bayonne à Saint-Sébastien (soit un total de 600 000 habitants). La deuxième dominante est un tourisme encore très estival, qui reste une activité dominante sur la côte basque, d'où des équipements spécifiques peu utilisés en hiver et des résidences secondaires en nombre : 22 % des logements sur la côte, près de la moitié à Saint-Jean-de-Luz. Enfin, ce littoral est l'un des deux couloirs de circulation entre l'Espagne et le reste de l'Europe, concentrant routes, voie ferrée et une autoroute de plus en plus saturée de camions internationaux.

La gestion de l'espace est devenue un dossier crucial pour le Pays basque. Pour s'en tenir au seul logement, Bernard Lesbats, expert

à l'agence d'urbanisme du Pays basque, balaie d'abord quelques idées toutes faites : « Des terrains, il y en a, assure-t-il. Encore faut-il bien les utiliser. Mais sans véritable schéma directeur, la population s'est diluée avec du grand parcellaire dévoreur de terrain. » « Il reste du foncier disponible, insiste M. Lesbats. Mais il n'est pas encore ouvert à l'urbanisation. »

Ce blocage tiendrait de la frilosité des collectivités, de l'attachement à la terre ancré dans les esprits, mais aussi de la spéculation. « Résultat, nous vivons ici une urbanisation horizontale qui frôle le gaspillage », souligne Philippe Fénot, directeur du COL (un constructeur de logements sociaux). Lorsque Saint-Sébastien accueille entre quatre cents et six cents logements à l'hectare, Bayonne n'en a que quatre-vingts, et l'ensemble de la communauté d'agglomérations Bayonne-Anglet-Biarritz à peine vingt-cinq. »

PRIX DISSUASIFS

Enfin, la priorité accordée au tourisme a suscité une survalorisation de la côte, « une notoriété qui fige ce secteur », selon M. Lesbats. Pourtant, les données de la chambre des notaires des Pyrénées-Atlantiques montrent que 54 % des biens vendus sur la côte basque sont achetés par des personnes qui y vivent déjà. Il y a peu de Girondins ou de Parisiens, même si cinq mille retraités sont venus résider dans ce secteur entre 1982 et 1990. Quant au logement collectif, le prix au mètre carré est devenu dissuasif pour les autochtones, qui doivent se rabattre sur un locatif rarissime, même à la campagne, car les propriétaires préfèrent louer pour l'été, une option plus rémunératrice à court terme.

« Pour en sortir, la priorité, c'est la foncier, tranche Christian Iputcha, directeur du Comité interprofessionnel du logement. Car les financements pour bâtir existent et

nous devons prévoir trente mille habitants de plus. Cela passe par des lotissements communaux en périphérie, voire des constructions sociales en milieu rural. » « Surtout, insiste M. Iputcha, il faudrait déconcentrer l'activité : entreprises, bureaux et lycées, trop confinés sur la côte, et rapprocher emplois et habitat. »

Mettre un peu plus de ville à la campagne : Jean Bareille, maire

souci que n'a pas Jean-René Etchegaray, puisque le parc de Bayonne en compte déjà 30 % : « Nous jouons plutôt sur la rénovation du centre-ville pour faire revenir les jeunes couples au cœur de la cité. » Grâce, notamment, à des aides à l'habitat ancien. « Cette politique de reconquête et de densification, menée de pair avec des terrains qui resteraient aux mains des

Une forte progression de la population

De 1990 à 1999, la population du Pays basque a continué de s'accroître, passant de 249 641 à 260 382 habitants. Les naissances équilibrent à peine les décès, cette progression est due essentiellement à des personnes venues du reste de la France : des retraités, certes, mais surtout des cadres et des techniciens changeant d'emploi et leurs familles. Plus que sur la communauté d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz (BAB), bien embouteillée, ces arrivants se fixent sur le reste de la côte – par exemple à la périphérie de Saint-Jean-de-Luz – ou sur les contours de BAB : dans la banlieue de Bayonne, le canton de Saint-Pierre-d'Irube a, en neuf ans, accueilli 1 615 personnes supplémentaires, pour atteindre 13 066 habitants. Or le parc de logements était très insuffisant pour les besoins. Les personnes venant de l'extérieur ont donc le plus grand mal à trouver un toit sur la côte et reportent leur demande vers le Pays basque intérieur ou le sud des Landes. – (Corresp.)

TROIS QUESTIONS À...

DENIS CANIAUX

1 Vous êtes urbaniste et directeur adjoint du PACT-CDHAR, un organisme qui soutient la réhabilitation de l'habitat ancien autour de Bayonne. Comment expliquez-vous la pénurie de logements sur la côte basque ?

Il n'y a pas une mais plusieurs causes à cette pénurie. D'abord, l'importance des résidences secondaires dans le parc (22 %) et la préférence des propriétaires pour les locations saisonnières. Par ailleurs, aujourd'hui, on dénombre sur la côte entre quatre mille et cinq mille demandes de location à l'année en résidence principale, preuve que l'on ne construit pas assez de logements. Conséquen-

ce : se loger ici coûte cher. Pour aller à l'essentiel, c'est le foncier qui ne va pas : l'urbanisation, jusqu'à présent, a été surtout horizontale, si bien qu'un habitat peu dense est allié à des plans d'occupation des sols pas vraiment coercitifs aboutissant à un marché très tendu.

2 Faites-vous un constat identique pour l'accès à la propriété ?

Le prix d'achat de la moindre maison sur la côte basque dépasse les 150 000 euros (1 million de francs), et, pour un appartement, il faut compter au minimum entre 1 500 et 1 800 euros le mètre carré neuf (de 10 000 à 12 000 francs). Les jeunes, les personnes en difficulté et, de manière plus générale, beaucoup de gens d'ici n'arrivent plus à se loger.

3 Que proposez-vous pour dénouer cette situation ?

Il y a du foncier disponible pour construire. Mais la volonté et les choix ne sont pas toujours au rendez-vous. Les schémas de cohérence territoriale (SCOT) en cours d'élaboration devraient préparer l'avenir, par exemple en ménageant des réserves foncières et en recommandant une certaine densité. A plus court terme, les plans locaux d'urbanisme devraient prévoir des emplacements réservés pour faire des logements sociaux. Et le recours plus fréquent à des procédures d'aménagement concerté (ZAC), par exemple, permettrait de développer un habitat correspondant aux besoins.

Propos recueillis par Michel Garicoix

collectivités, permettra de souffler un peu », espère Jean-Marie Etchard, directeur du PACT, un office de réhabilitation.

Chacun s'attend, cependant, à l'arrivée de nouveaux flots qui pourraient apporter le TGV Atlantique ou l'euro : déjà, depuis 1990 au moins, des salariés de Saint-Sébastien et alentours ont investi dans l'immobilier de l'autre côté de la frontière. Avec la transparence des prix et des échanges plus denses entre les deux côtés de la Bidassoa, la monnaie unique pourrait pousser des habitants d'Irun et d'au-delà à rechercher des logements plus spacieux, moins bruyants et meilleur marché autour de Hendaye et de Saint-Jean-de-Luz.

M. Gx

Challenges

le news de l'économie

Un jeudi sur deux

Exclusif

Jospin et l'économie

4,5/10

copie à revoir !

GUIDE PRATIQUE

Retraite : calculez-la

L'avant-projet de loi sur les risques industriels préconise de renforcer la sécurité autour des usines existantes

YVES COCHET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a remis, mardi 8 janvier, à TotalFinaElf et à plusieurs autres groupes chimiques l'avant-projet de loi sur les risques industriels qu'il avait lui-même annoncé le 28 septembre 2001, une semaine après la catastrophe de Toulouse. La copie a été adressée également, pour consultation, aux associations de défense de l'environnement.

Le projet de loi invente « une méthode » pour les usines existantes, autour desquelles l'exigence de sécurité de la part des rive-

ra à hauteur de 25 %. Ces cagnottes indemniseront les travaux sur les habitations aux abords des établissements et permettront, le cas échéant, des relogements à distance.

« A terme, il s'agirait de créer des zones inconstructibles », explique le cabinet de M. Cochet. Jusqu'à présent, seules les usines créées depuis 1987 sur des sites nouveaux connaissent droit à dédommagement des habitants par les exploitants. Dans les faits, la loi de 1987 n'a débouché sur aucun versement d'indemnités ni sur aucune demande de déplacement.

urbaine. Pour chaque usine, « plusieurs dizaines d'habitations » et quelques bâtiments publics seraient susceptibles d'être aménagés, préemptés ou fermés.

RÉSIDENCE ÉTANCHE

L'estimation des coûts des travaux de sécurité pour les logements en zone à risques est encore assez imprécise. Une pièce-refuge de confinement coûterait 1 000 euros. Selon le ministère de l'environnement, « plusieurs milliers ou dizaines de milliers d'euros » seront nécessaires pour rendre une résidence entièrement étanche au bruit ou à une explosion. Au niveau national, les mesures de protection coûteraient, au total, « plusieurs dizaines de millions d'euros ».

Outre la maîtrise de l'urbanisme, le projet de loi vise à développer « la démocratie du risque ». Il confère aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) des entreprises un droit de commander des études sur les dangers liés aux matières utilisées.

Il crée l'obligation pour l'Etat d'installer des comités locaux d'information et de prévention sur les risques industriels, qui auront « un pouvoir de contre-expertise ». Ils regrouperont des industriels, des experts, des représentants des collectivités locales des salariés. Enfin, la loi approfondit les contrôles des risques chez les sous-traitants.

Le projet devrait être déposé en conseil des ministres au début du mois de février. Si ce texte a été rédigé en un délai record, il a peu de chance d'être débattu au Parlement avant la fin de cette législature. Mais, à Matignon, on se dit certain qu'« il sera repris par le prochain gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche », car, ajoute-t-on, « le sujet est très consensuel ».

Béatrice Jérôme

Vers de nouvelles directives européennes

Yves Cochet, le ministre de l'environnement, a présenté au conseil européen de l'environnement, le 29 octobre 2001, un mémorandum des mesures qui pourraient être prises au niveau communautaire pour les usines à risque. Parmi elles figure la proposition d'abaisser le seuil de nitrate d'ammonium au-dessus duquel une firme qui utilise cette substance est soumise à la directive Seveso 2. Présent dans les principaux engrais fabriqués en France, le nitrate est à l'origine de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. Selon M. Cochet, « la quantité de nitrate d'ammonium impliquée dans la catastrophe de Toulouse est probablement inférieure aux seuils fixés » par la directive, qui prévoit des contraintes de sécurité draconiennes de production et de sécurité. Le ministre espère obtenir gain de cause, en mars, au prochain conseil européen des ministres de l'environnement. Il organise, les 12 et 14 février, à Lille, un séminaire européen sur la maîtrise de l'urbanisme autour des sites industriels.

rains s'est accrue depuis quelques années, et plus encore au lendemain de la tragédie de Toulouse. Il prévoit la création de plans de prévention des risques technologiques (PPRT), qui associeront les entreprises, les organismes publics de contrôle et les associations locales pour évaluer les besoins de sécurité.

Depuis une quinzaine d'années, en effet, les entreprises nouvelles se sont implantées à l'écart des zones peuplées. En cas de nouvelle étude qui démontrerait la dangerosité accrue d'une installation ou d'une extension d'un établissement, la future loi assigne au seul industriel le devoir d'indemniser les riverains pour leurs travaux ou leur déménagement.

Au total, d'« un tiers à la moitié des 670 établissements à hauts risques » en France seront concernés globalement par les dispositions de la nouvelle loi. Soit uniquement ceux qui sont en zone

« ZONES INCONSTRUCTIBLES »

Il envisage la mise en place de fonds régionaux de financement, qui seraient abondés par les industriels et par les collectivités locales, et auxquels l'Etat partici-

LES médias n'ont retenu que le nom de Nicolas Perruche. Pourtant, depuis l'arrêt du 17 novembre 2000 décidant d'indemniser cet enfant né lourdement handicapé après une erreur médicale, la Cour de cassation a jugé quatre autres affaires similaires, dont une seule – celle de Lionel, trisomique – a donné lieu elle aussi à une décision d'indemnisation. Ces familles se sont tournées vers la justice pour demander réparation du préjudice subi par leur enfant afin qu'il puisse vivre dignement. Elles ont chacune une histoire singulière. Aucune n'aurait imaginé que leur démarche entraînerait un tel débat médico-juridique, politique et éthique. Deux d'entre elles ont accepté de témoigner sur leur vécu long et douloureux de parent d'enfant handicapé victime d'une faute médicale.

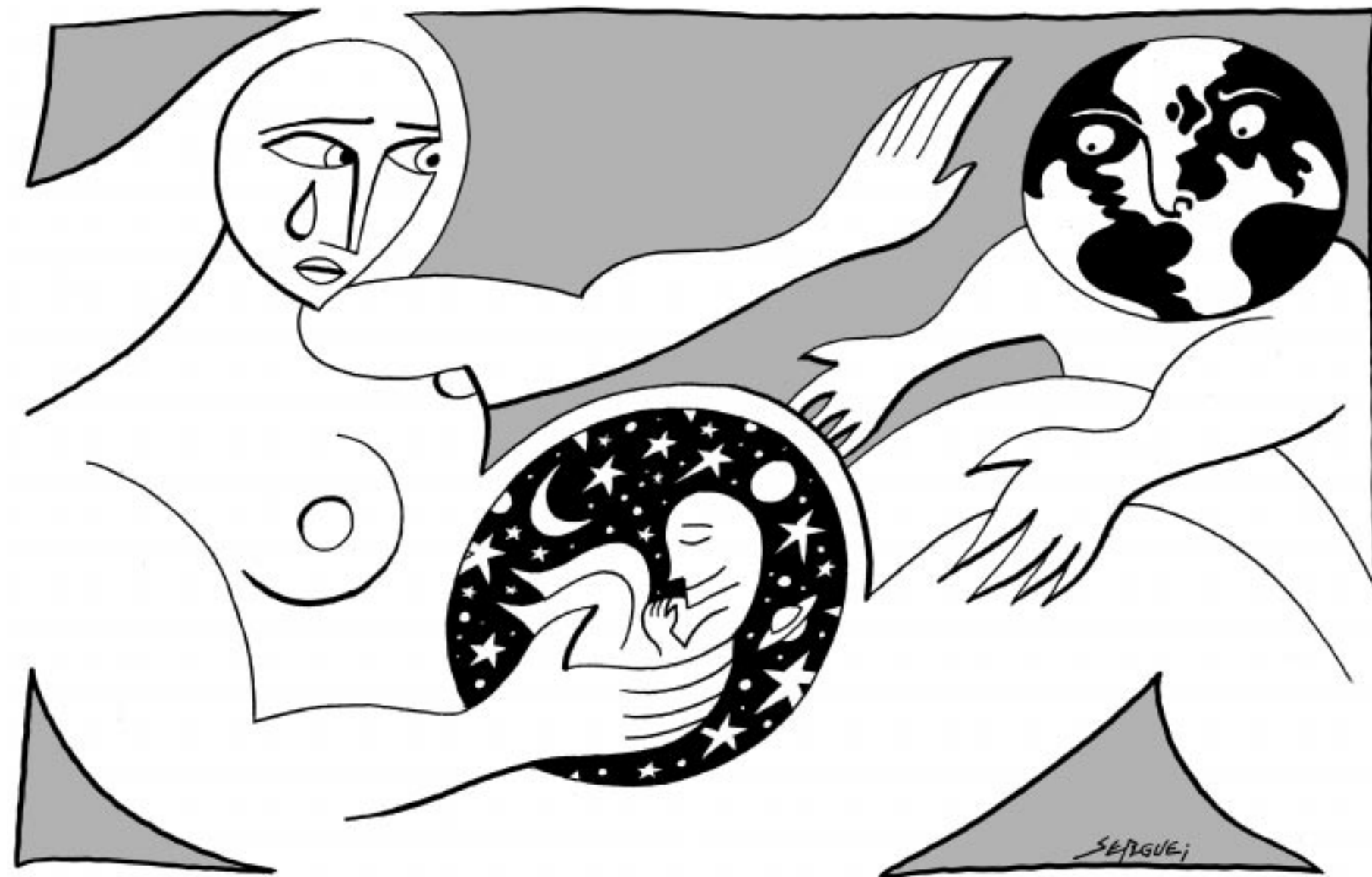
● **Anne Manankoff et son fils Lionel, trisomique.**

Pendant toute sa grossesse, Anne Manankoff a « fait confiance » à son gynécologue. Elle était étudiante en faculté d'anglais, elle avait vingt ans, c'était son premier enfant, alors, pour choisir son médecin, elle avait regardé dans l'annuaire « celui qui indiquait le plus de spécialités ». Elle avait lu « échographie, stérilité », cela lui semblait bien. A seize semaines d'aménorrhée, le gynécologue lui propose, sur ordonnance, de réaliser une prise de sang permettant de détecter un éventuel risque de trisomie 21. Les analyses du laboratoire étant directement envoyées au médecin, Anne Manankoff demande, lors de la visite suivante, les résultats. « Tout est normal », lui répond le gynécologue. La jeune femme, « en toute confiance », ne demande pas à lire les documents du laboratoire. A l'échographie morphologique, l'annonce d'un « fémur court » inquiète M^{me} Manankoff. « Le père, d'origine sénégalaise, est très grand et je ne comprenais pas comment mon bébé pouvait avoir de petites jambes. Alors le médecin me disait : "Vous êtes d'origine celtique, les Bretons ont un physique trapu". » La grossesse se poursuit, la future mère pense sans arrêt à cette histoire de « fémur court », comme si elle avait un pressentiment. Mais, à chaque échographie, le gynécologue découvre « un beau bébé ».

Un mois avant le terme, le 27 janvier 1995, M^{me} Manankoff accouche d'un petit garçon prénommé Lionel. « A la naissance, j'ai tout de suite été frappée par ses yeux obliques. Je le trouvais mignon et en même temps j'avais l'impression de voir un petit diable. » Inquiet par le manque de tonus de l'enfant, le pédiatre demande l'examen du caryotype. « Cinq jours après sa naissance, alors que j'allais sortir de la maternité, le pédiatre m'a téléphoné pour m'annoncer que Lionel était atteint d'une trisomie 21. J'ai hurlé, je ne comprenais pas », raconte la jeune femme, les yeux embués. « Mon gynécologue m'a dit que ce n'était pas un drame, qu'il existait des trisomies qui avaient le bac et m'a redit que mon taux lors de la prise de sang avait été normal. »

Elle décide alors d'obtenir les documents de son analyse biologique. « Je suis allée au laboratoire et après avoir beaucoup insisté ils ont fini par me donner les résultats. C'était édifiant. J'étais dans une zone à risque qui aurait dû entraîner une amniocentèse. Le laboratoire m'a dit que ce n'était pas leur problème et que j'aurais dû être informée par mon médecin. » Soutenue par sa mère, qui l'aide à rédiger les courriers, M^{me} Manankoff décide d'initier une action en justice, parce qu'elle « ne supporte pas l'attitude du médecin qui ne lui a rien dit » et parce qu'elle se sent « victime d'une injustice. Celle de ne pas avoir pu choisir ». Et son choix aurait été d'avorter. « On ne garde pas un enfant trisomique à vingt ans », dit-elle clairement.

En mars 1998, le tribunal de grande instance de Brest a jugé que le médecin n'avait pas donné à la jeune femme une information appropriée et l'a condamné à verser 75 000 francs en réparation du préjudice moral. En revanche, il a estimé irrecevable la demande d'indemnisation d'un préjudice personnel de l'enfant. En appel, la cour de Rennes, par arrêt du 19 janvier 2000, a, au contraire, condamné le gynécologue à payer



Histoires de handicap

Plusieurs familles ont engagé une action en justice pour que leur enfant handicapé victime d'une faute médicale obtienne réparation. Deux d'entre elles ont accepté de raconter leur quotidien éprouvant, avec l'espoir qu'une loi ne remettra pas en cause l'arrêt Perruche sur leur indemnisation

650 000 francs au titre du préjudice subi par Lionel et 100 000 francs au titre du préjudice économique de la mère. Réaffirmant l'arrêt Perruche, la Cour de cassation a, dans un arrêt du 28 novembre 2000, accordé la « réparation intégrale » du préjudice de Lionel et a renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Paris pour réévaluer, à la hausse, le montant des indemnités. « J'ai appris en même temps que les médias que mon dossier passait en Cour de cassation. Je suis contente, mais j'ai peur que la loi à venir annule tout, il y a de telles pressions », s'inquiète-t-elle. Pour l'instant, elle vit grâce au RMI et aux allocations et n'a « pas touché » à l'argent qui lui a été versé. « J'attends que tout soit fini. » Après, elle l'utilisera pour s'acheter « une maison avec un jardin et rémunérer une personne qui m'aidera à m'occuper de Lionel ».

L'arrivée de cet enfant a fait fuir le père et a « totalement bouleversé » la vie de M^{me} Manankoff. « Je me sentais sans avenir. » Sa mère, éducatrice spécialisée, l'a beaucoup aidée à élever Lionel. « Elle s'en occupait tout le temps, c'était son attention, elle me disait qu'avec beaucoup d'amour on arriverait à quelque chose. » Mais sa mère est tombée gravement malade, une tumeur au cerveau l'a emportée il y a un an. « C'était la seule qui me soutenait, autour de moi personne n'a accepté que j'attaque un médecin. »

● **M. M. et sa fille Vanessa, atteinte d'un spina bifida.**
C'est un père révolté, combatif et meurtri. Révolté par « le mensonge » qui entoure les débats sur l'arrêt Perruche, combatif pour que sa fille « fasse sa vie et soit à l'abri », meurtri par l'image que lui renvoie la société d'être « du côté des méchants ». Lui et sa femme n'en peuvent plus de « se battre depuis douze ans » et d'entendre depuis quelques mois le terme d'« eugénisme » et les expressions choques telles que « choix de vie ou de mort » ou

Aujourd'hui, Lionel a sept ans et, depuis la mort de sa grand-mère, il est accueilli la journée dans un institut médico-éducatif. Il a trois frères et sœurs de deux autres pères, partis eux aussi. « Je n'ai pas eu de chance avec les hommes, aucun n'a voulu vivre avec moi à cause de Lionel », raconte M^{me} Manankoff. « Depuis plus de trois ans, le diagnostic de l'autisme a été posé. Lionel a de graves troubles du comportement. Il faut le surveiller constamment, il jette tous les objets par terre, il n'est toujours pas propre et mange mixé », énumère sa mère, qui se dit « fatiguée » par cette « vie infernale ». « J'aimerais être aidée par quelqu'un de compétent comme l'était ma mère, pour que Lionel progresse et aussi pour que je puisse sortir le week-end et partir un peu en vacances. » Pour elle, légiférer contre l'arrêt Perruche « équivalait à remettre en cause le droit à l'avortement et à placer les médecins au-dessus de tout ».

● **M. M. et sa fille Vanessa, atteinte d'un spina bifida.**

C'est un père révolté, combatif et meurtri. Révolté par « le mensonge » qui entoure les débats sur l'arrêt Perruche, combatif pour que sa fille « fasse sa vie et soit à l'abri », meurtri par l'image que lui renvoie la société d'être « du côté des méchants ». Lui et sa femme n'en peuvent plus de « se battre depuis douze ans » et d'entendre depuis quelques mois le terme d'« eugénisme » et les expressions choques telles que « choix de vie ou de mort » ou

« préjudice d'être né ». « On en a pris plein la tête, on s'est retrouvés comme coupables ; on a le sentiment d'avoir toute la France contre nous alors que l'on ne pense qu'au bien de notre fille », raconte ce père, les larmes aux yeux. Directeur d'entreprise, il s'insurge contre « cette société judéo-chrétienne qui confond la morale et le droit ». Il a accepté de parler pour dire ce qu'il a sur le cœur, mais il a souhaité garder l'anonymat pour « protéger » Vanessa [le prénom a été changé] et ses trois grandes sœurs.

Vanessa est née le 31 octobre 1989, atteinte d'une grave malformation congénitale du rachis appelée spina bifida. « J'ai assisté à l'accouchement, ce fut terrible. Les infirmières ont tout de suite appelé le médecin et Vanessa a été transportée dans un hôpital pour enfants. Le lendemain, nous apprenions que notre fille serait paralysée des jambes et incontinente à vie. Nous avons eu le sentiment que tout s'effondrait. » Sentiment d'autant plus fort que rien, pendant les neuf mois de grossesse, ne laissait présager la survenue de malformations. Les deux échographies effectuées à la dix-huitième et trente-cinquième semaines d'aménorrhée avaient conclu à un examen normal même pour le « suivi du rachis ». Les quatre premiers mois de sa vie, Vanessa les a passés à l'hôpital pour y subir douze interventions. « Cette période a été très difficile. Nous avons failli perdre deux

entrent en contact avec un avocat spécialisé et décident, un an après la naissance de leur fille, d'enclencher une procédure judiciaire.

« Jusqu'à l'arrêt Perruche, personne ne s'est intéressé à notre affaire. Nous n'avons jamais voulu ce tapage médiatique, nous sommes restés dans l'ombre pendant dix ans, jusqu'à ce que l'affaire Perruche – que nous n'avons pas attendue pour défendre notre fille – nous déboule devant », souligne le père, qui se définit comme « un citoyen lambda qui demande que justice soit rendue ». En première instance, en 1995, le tribunal a notamment reproché à l'un des deux médecins attaqués « les mentions fausses écrites de sa main sur les deux comptes rendus d'échographie ». Les docteurs ont alors interjeté appel de cette décision. En 1997, la cour d'appel de Versailles a confirmé le jugement et condamné les médecins à verser 200 000 francs aux parents, au titre de l'indemnisation de leur préjudice moral. En revanche, elle a débouté le couple de leur demande d'indemnisation de leur enfant.

« Je suis incapable de dire ce que l'on aurait fait il y a douze ans si les médecins nous avaient informés du handicap de Vanessa pendant la grossesse. C'est comme si on vous demandait : "Que feriez-vous s'il vous restait un mois à vivre ?", en sachant que c'est une hypothèse, et de se retrouver réellement face à cette situation. On ne peut pas savoir, c'est impossible. »

« Nous entendons les infirmières dire que Vanessa était dans "le service des erreurs d'échographie", cela nous a confortés dans l'idée qu'il y avait eu un problème »

fois notre fille. Nous entendons les infirmières dire que Vanessa était dans "le service des erreurs d'échographie", cela nous a confortés dans l'idée qu'il y avait eu un problème », se souvient le père. Lorsqu'il interroge la direction et l'échographiste de la clinique où Vanessa est née, pour tenter de comprendre pourquoi la malformation de sa fille n'avait pas été détectée, il sent que ses questions « provoquent une gêne ».

En mars 1990, Vanessa peut enfin rentrer chez elle. Sa mère arrête de travailler pour se consacrer entièrement à sa fille. Les parents veulent comprendre. Ils s'informent dans les moindres détails sur la maladie de Vanessa, assistent à un colloque consacré à l'erreur médicale,

Mais ce dont le père de Vanessa est « sûr », c'est que lui et sa femme n'ont « pas eu le choix, la possibilité de se prononcer sur une interruption de grossesse ». « Les médecins ne sont pas responsables du handicap de notre fille, mais en mettant "OK" à l'examen de sa colonne vertébrale alors qu'ils ne l'avaient pas vue, ils ont commis une faute qui nous a empêchés d'exercer notre droit de choisir. »

Le 13 juillet 2001, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi en considérant que « les conditions médicales de l'interruption de grossesse pour motif thérapeutique n'étaient pas réunies ». Le père de Vanessa ne comprend pas ce jugement et a le sentiment que son affaire a « fait les

frais » de la pression médiatique autour de l'arrêt Perruche, rendu quelques mois plus tôt, et notamment des lobbies « des médecins, des assurances et des extrémistes anti-avortement ». « Pourquoi fait-on des échographies ? C'est une grande mascarade. Nous sommes dans une société hypocrite qui ne prend pas ses responsabilités », considère-t-il. Les 200 000 francs de préjudice moral « ont simplement permis de payer les avocats ».

VANESSA ne marchera jamais et ne pourra pas avoir une vraie vie de femme. « Nous avons voulu nous battre pour son avenir, pour qu'elle soit moins dépendante de nous. Pourquoi n'assure-t-on pas l'indemnisation financière de ces enfants-là ? La société est mal à l'aise face au handicap, il faut arrêter de se mettre un masque. » Le handicap de Vanessa, ses parents le vivent « au jour le jour ». « Depuis douze ans, c'est un combat permanent, pour qu'elle ait une place à l'école, des loisirs comme les autres. Malgré tous les Téléthons du monde, il faut se battre chaque année », explique son père.

Quant à l'argent, c'est aussi le nerf de la guerre pour améliorer la vie de Vanessa. « Heureusement que je suis cadre et que j'ai une bonne mutuelle. On se rend compte qu'un enfant handicapé dans une famille avec peu d'argent, c'est comme une deuxième injustice », estime-t-il. « Nous avons acheté un fauteuil qui lui permet de se déplacer sans que quelqu'un ait besoin de la pousser. Il a coûté 130 000 francs, la Sécurité sociale ne rembourse que 50 000 francs. Il a fallu aussi une voiture spéciale, et maintenant qu'elle a douze ans il faudrait que l'on aménage la salle de bains, mais l'Etat ne répond jamais présent. » Collégienne en classe de cinquième, Vanessa « n'est pas au courant de toute cette affaire judiciaire. C'est déjà suffisamment compliqué comme cela, nous verrons plus tard », explique son père. En attendant, ses parents conservent pour elle tous les documents de son histoire. « Si au moins notre affaire peut servir à ce que les échographistes soient mieux formés, tant mieux. » En revanche, la perspective d'une loi contre l'arrêt Perruche scandalise la famille. « C'est une parade pour interdire aux gens de porter plainte. Si on pond une loi à chaque fois que des lobbies s'insurgent, ce n'est plus la démocratie. J'espère que les femmes vont se réveiller. »

Sandrine Blanchard
Dessin Sergueï

Comprendre l'arrêt Perruche

Le texte de l'arrêt Perruche

Vu les articles 1165 et 1382 du code civil
Attendu qu'un arrêt rendu le 17 décembre 1993 par la cour d'appel de Paris a jugé

de première part, que M. X..., médecin, et le Laboratoire de biologie médicale d'Yerres, aux droits duquel est M. K..., avaient commis des fautes contractuelles à l'occasion de recherches d'anticorps de la rubéole chez M^{me} Perruche alors qu'elle était enceinte,

de deuxième part, que le préjudice de cette dernière, dont l'enfant avait développé de graves séquelles consécutives à une atteinte *in utero* par la rubéole, devait être réparé dès lors qu'elle avait décidé de recourir à une interruption volontaire de grossesse en cas d'atteinte rubéolique et que les fautes commises lui avaient fait croire à tort qu'elle était immunisée contre cette maladie,

de troisième part, que le préjudice de l'enfant n'était pas en relation de causalité avec ces fautes,

que cet arrêt ayant été cassé en sa seule disposition relative au préjudice de l'enfant, l'arrêt attaqué de la cour de renvoi dit que « l'enfant Nicolas Perruche ne subit pas un préjudice indemnisable en relation de causalité avec les fautes commises » par des motifs tirés de la circonstance que les séquelles dont il était atteint avaient pour seule cause la rubéole transmise par sa mère et non ces fautes et qu'il ne pouvait se prévaloir de la décision de ses parents quant à une interruption de grossesse,

Attendu, cependant, que dès lors que les fautes commises par le médecin et le laboratoire dans l'exécution des contrats formés avec M^{me} Perruche avaient empêché celle-ci d'exercer son choix d'interrompre sa grossesse afin d'éviter la naissance d'un enfant atteint d'un handicap, ce dernier peut demander la réparation du préjudice résultant de ce handicap et causé par les fautes retenues. (...)

Ainsi fait et jugé par la Cour de cassation, siégeant en assemblée plénière, et prononcé par le premier président en son audience publique du dix-sept novembre deux mille.

Président : M. Canivet, Premier président
Rapporteur : M. Sargos, assisté de Mme Bilger-Paucot, auditeur

Avocat général : M. Sainte-Rose

Avocats : M^e Choucroy - M^e Le Prado - S.C.P. Piwnica et Molinié - S.C.P. Gatineau

Les explications de la Cour de cassation dans son rapport annuel 2000

Alors qu'elle venait de commencer une grossesse, une femme avait été atteinte par une maladie infectieuse virale, la rubéole, qui, lorsque la femme n'est pas déjà immunisée, comporte un risque très élevé d'atteinte fœtale extrêmement grave et incurable. Compte tenu de ce risque, elle avait pris la décision de recourir à une interruption volontaire de grossesse s'il s'avérait qu'elle n'était pas immunisée et avait demandé à son médecin et à un laboratoire de réaliser un sérodiagnostic de la rubéole. Par suite d'une faute – qui n'était plus discutée devant la Cour de cassation – le médecin et le laboratoire l'ont informée qu'elle était immunisée, alors qu'en réalité elle ne l'était pas, de sorte qu'elle a renoncé à recourir à une interruption de grossesse et a mis au monde par la suite un enfant atteint de sévères handicaps consécutifs à l'atteinte rubéolique *in utero*.

La femme et son mari ont engagé une action contre le médecin et le laboratoire en demandant que soit réparé non seulement leur propre préjudice, mais également celui subi par leur enfant du fait du handicap l'affectant. La cour d'appel avait refusé d'admettre ce dernier préjudice par des motifs tirés de la circonstance qu'il n'existait pas de lien de causalité entre les fautes commises et les séquelles de la rubéole et que l'enfant ne pouvait se prévaloir du choix de ses parents quant à une interruption de grossesse.

L'Assemblée plénière, retenant que l'enfant justifiait d'un préjudice réparable résultant du handicap, a prononcé une cassation.

En ce qui concerne le lien de causalité, cette décision se relie à une norme constante du droit de la responsabilité – aussi bien contractuelle que délictuelle –, à savoir qu'une personne peut engager sa responsabilité non seulement si elle cause un dommage, mais également si elle ne l'empêche pas alors qu'elle le pouvait et le devait (pour donner un exemple récent, on renverra à l'arrêt précité du 18 juillet 2000, Civ. 1, *Bull.* n° 221, où la responsabilité d'une clinique repose sur le fait qu'elle n'a pas pris les mesures de surveillance nécessaires pour empêcher que l'une de ses patientes ne tente de se suicider).

En l'espèce, le contrat formé entre, d'une part, la mère, d'autre part, le médecin et le laboratoire, mettait à la charge de ces derniers l'obligation de procéder à un sérodiagnostic de la rubéole et d'en communiquer le résultat à la femme afin de lui permettre, conformément à la liberté qui lui est ouverte par la loi n° 75-17 du 17 janvier 1975, de mettre en œuvre la décision qu'elle avait prise de recourir à une interruption volontaire de grossesse pour empêcher la naissance d'un enfant atteint d'un handicap d'une particulière gravité et incurable. Les fautes com-

Voici les principaux textes de référence sur l'arrêt Perruche, qui permet d'indemniser un enfant né handicapé lorsque sa mère a été privée de la possibilité d'avorter en raison d'une faute médicale avérée.

« Le Monde » publie l'arrêt de la Cour de cassation du 17 novembre 2000 sur le cas de Nicolas Perruche, le commentaire explicatif paru dans le rapport annuel 2000 de la haute juridiction, et l'avis, rendu le 29 mai 2001, du Comité consultatif national d'éthique, saisi par Elisabeth Guigou

mises à l'occasion de cet examen ont fait obstacle à ce choix de la mère et sont donc directement la cause de la naissance d'un enfant atteint d'un handicap, étant observé qu'une autre norme constante du droit de la responsabilité est que le tiers à un contrat qui subit un préjudice du fait de son exécution défectueuse peut en demander la réparation (*cf. supra* le même arrêt du 18 juillet 2000) et que le droit à réparation du dommage résultant d'une faute procède d'une « exigence constitutionnelle posée par l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 », comme l'a précisé le Conseil constitutionnel dans sa décision n° 99-419 DC du 9 novembre 1999 (*JO* du 16 novembre 1999, p. 16 967).

Toutefois, sur le terrain primordial du principe du respect de la personne humaine, on pouvait se demander s'il était légitime qu'un enfant puisse invoquer une telle faute, sans laquelle il ne serait pas venu au monde, pour demander la réparation du préjudice lié à son handicap. L'hésitation était d'autant plus pertinente que sont en jeu des valeurs fondamentales de notre civilisation quant au respect de la vie et de l'égalité dignité de tous les êtres humains, quels que puissent être leurs handicaps.

L'assemblée plénière n'ignorait certes pas ces impératifs fondamentaux d'une société démocratique, mais il lui est apparu que le respect effectif, et pas seulement théorique, de la personne passait par la reconnaissance de l'enfant handicapé en tant que sujet de droit autonome et que devait être reconnu son droit propre à bénéficier d'une réparation du préjudice résultant de son handicap – et exclusivement de celui-ci – de façon à lui permettre de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine malgré ce handicap. L'assemblée plénière n'ignorait pas davantage que dans un cas voisin le Conseil d'Etat (14 février 1997, Rec p. 44) avait préféré n'accorder une indemnisation qu'aux parents sous la forme « d'une indemnité en capital représentant le versement d'une rente mensuelle de 5 000 F pendant toute la vie de l'enfant ». Mais les inévitables aléas inhérents au versement d'un capital (séparation ou divorce des parents avec partage du capital entre eux, décès qui entraîne aussi un partage dont l'enfant handicapé peut n'avoir qu'une faible part successorale, placement hasardeux, dilapidation...) ne permettent pas d'être certain que l'enfant en sera le réel bénéficiaire sa vie durant. La défense de son intérêt, comme la présentation de la dignité de ses conditions de vie futures, paraissent mieux assurées par l'attribution d'une indemnisation qui lui soit propre.

On soulignera enfin que cette décision, qui se situe dans le prolongement direct de la loi précitée du 17 janvier 1975, ne saurait en aucun cas s'interpréter comme pouvant ouvrir à un enfant handicapé un recours contre sa mère fondée sur son refus de recourir à une interruption de grossesse ; nul, en effet, n'est en droit de lui imposer un tel choix, ce à quoi reviendrait l'admission de sa responsabilité. Et cet arrêt n'implique pas davantage un risque de dérive de l'IVG pour motif thérapeutique dès lors que celle-ci est, aux termes de l'article L. 2 213-1 du code de la santé publique, subordonnée à l'existence d'une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic.

L'avis du Comité consultatif national d'éthique

M^{me} Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, a saisi le Comité consultatif national d'éthique en date du 15 mars 2001 à propos des interrogations soulevées par un arrêt du 17 novembre 2000 de la Cour de cassation, concernant la réparation, dans le cadre de recours judiciaires, du préjudice subi par un enfant gravement handicapé depuis sa naissance. (...)

Handicap congénital

(...) Il est des situations où le diagnostic d'une affection ou d'un désordre du développement *in utero* n'a pas été posé, et où le handicap ne se révèle qu'après la naissance. Tel peut être le cas de maladies génétiques, d'accidents chromosomiques, de désordres du développement d'origines diverses ou d'infections parasitaires ou virales (toxoplasmose, rubéole et infection à cytomégalo virus). Le diagnostic de ces situations était possible, mais, soit le test n'en a pas été fait alors que le contexte et parfois la réglementation en vigueur l'imposaient, soit ses résultats ont été trompeurs du fait d'une insuffisance technique et (ou) médicale. Les parents n'ont de ce fait pas pu exercer leur choix de poursuivre ou d'interrompre une grossesse risquant de donner naissance à un enfant gravement handicapé. Ils déclarent souvent que, s'ils avaient été informés, ils auraient demandé l'interruption de la grossesse. Ces parents sont certainement fondés à demander réparation dans les conditions déjà discutées dans ce texte, par application des règles usuelles du droit de la responsabilité. Mais qu'en est-il des enfants handicapés eux-mêmes ?

La question centrale, d'un point de vue juridique, est celle du lien de causalité entre l'erreur diagnostique et le handicap. Dans l'hypothèse d'école où le diagnostic d'une affection *in utero* aurait permis d'entreprendre un traitement de nature à éviter le handicap, ou si un geste médical diagnostique ou thérapeutique est directement à l'origine de celui-ci, cette causalité peut être établie. Une intervention thérapeutique prénatale sera peut-

relative à la protection des personnes contre la discrimination en raison de leur état de santé ou de leur handicap inscrit dans le code pénal l'interdiction de refuser aux personnes handicapées l'accès à l'emploi, au logement ou aux activités de consommation et de loisirs.
● La loi n° 91-663 du 13 juillet 1991 portant diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public rappelle les obligations d'accessibilité déjà inscrites dans la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées mais insuffisamment appliquées, en les inscrivant dans le code de la construction et de l'habitat.

Les textes fondamentaux

● La loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées affirme que « la prévention et le dépistage des handicaps, les soins, l'éducation, la formation et l'orientation professionnelle, l'emploi, la garantie d'un minimum de ressources, l'intégration sociale et l'accès aux sports et aux loisirs du mineur et de l'adulte handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, constituent une obligation nationale ». Pour les enfants et adolescents handicapés, elle institue l'obligation éducative, précise les conditions de leur orientation par les commissions départementales de l'éducation spéciale (CDES) et crée l'allocation

d'éducation spéciale (AES). Pour les adultes, elle régit l'emploi et le reclassement professionnel des travailleurs handicapés, précise les conditions de leur orientation par les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) et crée l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

● La loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés institue pour tout employeur public ou privé d'au moins 20 salariés l'obligation d'employer une proportion de travailleurs handicapés correspondant à 6 % de l'effectif. Cette obligation s'applique également aux fonctions publiques de l'Etat, territoriale et hospitalière. Les employeurs peuvent s'en acquitter en tout ou partie en sous-traitant des

activités à des établissements de travail protégé ou en versant une contribution au Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Ce fonds participe au financement d'actions d'insertion professionnelle de travailleurs handicapés en milieu ordinaire de travail. Il est géré par une association agréée par le ministre chargé de l'emploi, l'Association nationale de gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph).
● La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989, en garantissant à chacun le droit à l'éducation, affirme la priorité à l'intégration scolaire des jeunes handicapés.
● La loi n° 90-602 du 12 juillet 1990

être possible un jour grâce au développement des traitements géniques, chimiques ou chirurgicaux *in utero*. Aujourd'hui, cependant, cette hypothèse demeure largement théorique : lorsqu'un test diagnostique détecte une rubéole maternelle, un désordre génétique ou un syndrome malformatif fœtal, seule l'interruption médicale de grossesse, qui n'est pas un traitement du fœtus, permet d'éviter la naissance d'un enfant handicapé. Le lien de causalité entre l'erreur diagnostique et le handicap est donc, dans ce cas, fort indirect : lorsque les parents indiquent que leur choix, si le diagnostic correct leur avait été communiqué, eût été l'interruption de grossesse, on peut arguer que la naissance de l'enfant handicapé et donc ses souffrances sont en effet le résultat de l'erreur ou du défaut, l'alternative étant l'interruption dite « thérapeutique » de grossesse. En revanche, le handicap lui-même n'a aucun lien causal avec la faute professionnelle, il est dû à l'infection maternelle, au désordre génétique ou aux troubles du développement qui sont les seuls vrais facteurs en cause. Indépendamment du préjudice subi par les parents, qui peut en effet légitimement donner droit à réparation, la reconnaissance de la responsabilité des professionnels dans un préjudice dont l'enfant serait victime conduit à la déduction qu'il eût mieux valu qu'il ne naquit pas, voire qu'il avait un droit à ne pas naître handicapé, compte tenu de la piètre qualité de la vie qui lui est imposée. (...)

Le risque d'une pression « normative »

sur les professionnels et les parents

De nombreux spécialistes du diagnostic prénatal, cytogénétiens, généticiens et échographistes, ont récemment manifesté leur inquiétude des possibles répercussions sur leur pratique d'une reconnaissance d'un « droit à ne pas naître handicapé ». Ces médecins, biologistes et échographistes font remarquer que la détermination du niveau de handicap au-delà duquel ce droit serait applicable comporte des dangers redoutables, et est, en fait, inapplicable. Fonder uniquement l'interruption de grossesse sur des critères objectifs de gravité du handicap ne tiendrait en effet aucun compte de l'appréciation par la mère de ce qu'est pour elle le choix légitime en fonction des informations qui lui ont été fournies – en particulier en ce qui concerne les souffrances probables de l'enfant et de ses propres convictions morales. (...)

Au-delà des moyens nécessaires à la détection du risque pour l'enfant d'être atteint d'un handicap d'une particulière gravité, les spécialistes du diagnostic prénatal seraient enclins, afin de se préserver, à proposer à la femme la panoplie complète, en développement rapide, des moyens de dépistage disponibles et, pour eux-mêmes, de développer la panoplie complète des projections juridiques. La femme enceinte, pourtant prête à accueillir dans sa famille l'enfant quel que soit son handicap, se verrait éventuellement dissuadée de donner suite à son projet de laisser se prolonger la grossesse.

La loi donne aujourd'hui la possibilité à des femmes informées du risque que leur enfant soit affecté d'un handicap profond, de faire en conscience le choix d'une interruption thérapeutique de grossesse ou bien de n'y pas recourir. Il s'agit de la part du législateur d'une marque de confiance en la responsabilité de la mère et du respect de sa liberté. La reconnaissance d'un singulier droit « à ne pas naître handicapé », de par les recours judiciaires qui s'ensuivraient, conduirait sans doute à ce que s'exerce une forte pression sociale en faveur de l'élimination des fœtus anormaux selon des critères médicaux de gravité, Cette tendance à une définition sociale des critères, médico-scientifiques ou autres, de la « bonne naissance » peut être étymologiquement et historiquement qualifiée d'eugénique.

Le Comité consultatif national d'éthique

Rappelle sa position constante en ce qui concerne le devoir impérieux de solidarité de la société, en particulier en faveur des plus malheureux de ses membres. Les personnes handicapées sont de ceux-là, que leur handicap soit acquis ou congénital, héréditaire ou sporadique. Ce devoir social doit s'appliquer sans distinction à ceux qui en ont besoin, sans préjudice des circonstances à l'origine du handicap. Lorsque le handicap peut être relié à une intervention humaine, sa prise en charge doit être assurée a priori, indépendamment d'éventuels recours judiciaires en réparation du préjudice à la demande des parents et, dans ce cas, de leur issue. Privilégier les situations où le handicap pourrait être attribué à une faute médicale et relever d'une responsabilité individuelle introduirait d'inacceptables discriminations entre les personnes handicapées. De plus, une telle position encouragerait la recherche systématique d'une responsabilité fautive, même invraisemblable, devant tout handicap, puisque ce serait là le seul moyen d'assurer l'avenir matériel de ces personnes. La reconnaissance d'une responsabilité humaine, individuelle ou collective, dans la survenue d'un handicap peut légitimement conduire à des réparations, dans le cadre de recours judiciaires. Le sort de la personne handicapée ne doit cependant pas dépendre de celles-ci. Il doit être assuré indépendamment d'elles comme la manifestation de la responsabilité collective de la société envers ses membres fragilisés.

2) Dans le cas des handicaps congénitaux, la solidarité sociale doit être garantie de telle sorte que la décision de la mère mise au courant du risque de naissance d'un enfant handicapé ne dépende que de son appréciation personnelle de la situation et de sa responsabilité envers l'enfant qui pourrait naître, en particulier de sa souffrance possible, et non pas des difficultés matérielles d'accueil et de soins qu'elle et son conjoint auraient à affronter sans disposer de l'aide nécessaire et possible.

3) La reconnaissance d'un droit de l'enfant à ne pas naître dans certaines conditions apparaîtrait hautement discutable sur le plan du droit, inutile pour assurer l'avenir matériel des personnes souffrant de handicaps congénitaux et redoutable sur le plan éthique. En effet, un tel droit risquerait de faire peser sur les parents, les professionnels du diagnostic prénatal et les obstétriciens, une pression normative d'essence eugénique.

4) Ainsi qu'il l'a indiqué à de multiples reprises depuis 1985, le Comité consultatif national d'éthique est attaché au respect des principes éthiques et des bonnes pratiques dans la réalisation des diagnostics prénatals et la mise en œuvre de la réanimation néonatale. Le Comité approfondit actuellement sa réflexion sur plusieurs de ces questions et fera connaître prochainement son avis. Cependant, le but des guides de bonne pratique en ces matières est de donner toutes leurs chances aux enfants et toutes les informations aux parents de nature à leur permettre de faire un choix en conscience. En aucun cas l'établissement de critères normatifs définissant par eux-mêmes, indépendamment du sentiment de la mère, un seuil de gravité justifiant l'élimination des fœtus anormaux ne serait acceptable au regard d'une réflexion éthique fondée sur la liberté du choix de personnes responsables et dignes.

L'ONU prise au piège de la conférence de Durban

CE DEVAIT ÊTRE « une occasion rare pour l'humanité de prendre son avenir en main », selon la haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mary Robinson. Ce fut, à maints égards, un rendez-vous manqué. Quatre mois après sa clôture officielle, la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, qui s'est tenue du 31 août au 8 septembre 2001 à Durban, en Afrique du Sud, continue de diviser la communauté internationale. Fait sans précédent, non seulement l'Assemblée générale annuelle de l'ONU à New York s'est séparée, fin décembre, sans avoir pu entériner comme prévu le rapport final de la conférence, mais il aura fallu attendre le 3 janvier pour que les textes contestés de Durban soient enfin disponibles, moyennant quelques aménagements de forme.

Portant plus particulièrement sur le passé, à savoir sur l'époque de l'esclavage et du colonialisme, et opposant principalement le groupe africain à l'Union européenne, ces nouveaux tiraillements sont révélateurs du goût amer laissé par la conférence de Durban. L'exercice semblait d'autant plus périlleux que les deux précédentes réunions de l'ONU contre le racisme, en 1978 et 1983 à Genève, avaient déjà montré leurs limites, capotant sur l'assimilation du sionisme au racisme, et donc boycottées par les Etats-Unis. Pourtant, à l'aube d'un nouveau millénaire, cette troisième tentative se voulait symbolique à plus d'un titre dans la perspective d'un indispensable travail de mémoire pour préparer l'avenir.

Le choix du lieu d'abord : sur un continent encore marqué par les séquelles de l'esclavage et du colonialisme, dans un pays enfin débarrassé de l'apartheid, et dans une ville qui avait vu naître l'action non violente du mahatma Gandhi. Une participation élargie ensuite, qui devait permettre aux voix les plus diverses de se faire enfin entendre. La rencontre de Durban a cependant été loin de tenir ses promesses. Déjà, les travaux préparatoires avaient laissé apparaître au grand jour de profondes divergences sur des questions aussi épineuses que le Proche-Orient et la demande de réparations, avancée par des pays africains, pour l'époque de l'esclavage et de la colonisation, sans négliger la situation des peuples autochtones, toujours privés de leurs droits les plus élémentaires dans les Amériques et ailleurs, ou encore le sort des travailleurs migrants et des réfugiés. C'est dire que, avant même de commencer, la conférence contre le racisme était mal partie. A vouloir trop embrasser sans tenir compte des contingences temporelles ni des intérêts politiques en jeu, les responsables de l'organisation faisaient certes preuve de bonnes intentions, mais se vouaient par là même à marcher sur une corde raide.

VIRULENTE POLÉMIQUE

Rien n'y a fait : ni l'optimisme à tout crin affiché par la haut commissaire ni les efforts pathétiques du pays hôte n'ont suffi à assurer le succès des travaux. Dans le droit fil des carences des débats préparatoires, jusqu'au bout, les deux principales pierres d'achoppement du Proche-Orient et de l'esclavage auront hypothéqué la réunion, reléguant à l'arrière-plan les multiples facettes du racisme à travers le monde.

En lever de rideau, le Forum des ONG avait déjà donné le ton, dans une cacophonie qui a accompagné la conférence de bout en bout. La virulente polémique autour de leur déclaration n'a guère contribué à apaiser les esprits, et Mary Robinson s'est vue contrainte de regretter en public de devoir, pour la première fois, refuser de présenter un document des ONG aux Nations unies, en raison de « termes blessants et inacceptables à l'égard d'un pays ».

Face au langage outrancier et insultant systématiquement employé à leur rencontre, Israël et les Etats-Unis ont choisi de quitter les lieux. Sans doute le prétexte ainsi trouvé convenait-il à Washington, peu soucieux de revenir sur la traite des esclaves et de répondre à des questions aussi

embarrassantes que la peine de mort, la discrimination toujours présente aux Etats-Unis ou le sort réservé aux Amérindiens. Achevée dans la confusion, malgré une prolongation de vingt-quatre heures pour tenter de sauver les apparences, la conférence de Durban a été occultée trois jours plus tard par le fracas des attentats du 11 septembre 2001, et ses documents adoptés à la sauvette n'en finissent toujours pas de susciter des remous. La polémique a rebondi sur le contenu des textes péniblement négociés in extremis à Durban entre l'UE et l'Afrique du Sud.

Un accord était intervenu sur la formulation des principes généraux, mais la querelle touche maintenant à l'emplacement de trois paragraphes concernant le passé, le groupe africain souhaitant qu'ils soient inscrits dans le programme d'action et non dans la déclaration, afin de leur donner davantage de poids. Les pays européens ne veulent pas céder sur ce point, craignant d'ouvrir la voie à des réclamations financières auxquelles ils n'entendent pas s'engager.

Le litige tourne autour d'une première version présentée le 24 septembre 2001 par l'Afrique du Sud et une seconde mouture proposée le 25 octobre par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à Genève. La déclaration reconnaît que la traite et l'esclavage « constituent un crime contre l'humanité », ce qui laisse entrevoir un encouragement à l'aide au développement sans pour autant impliquer nécessairement des réparations. Faute de rapport final sur Durban, la commission chargée du dossier à l'ONU a décidé de suspendre ses travaux jusqu'à nouvel ordre,

ce que le représentant du Sénégal a qualifié de « très grave précédent ».

Une réunion en novembre à New York entre la ministre sud-africaine des affaires étrangères, Nkosazama Dlamini Zuma, et son homologue belge, Louis Michel, pour l'UE avait permis d'envisager un dénouement. Mais le débat a été relancé à l'ONU à Genève par certains pays du groupe africain, emmenés par l'Algérie, le Nigeria et le Kenya. « Si l'impasse devait se prolonger, il faudrait envisager à la limite une nouvelle conférence ministérielle », va jusqu'à avertir l'ambassadeur d'Algérie, Mohamed Dembri. En tout cas, un indispensable consensus pour limiter les dégâts se fait toujours attendre. Pour ajouter à l'imbroglio, d'aucuns évoquent même la possibilité de revenir sur le Proche-Orient. Si le nœud n'est pas tranché au cours de la prochaine Assemblée des Nations unies à New York en février, la session de la commission des droits de l'homme risque fort de s'en ressentir en mars à Genève.

Face à cet affligeant spectacle, les Etats-Unis ont beau jeu de dire qu'ils ont eu raison de partir, tandis que Kofi Annan, trop occupé par d'autres priorités, laisse les organisateurs s'enliser et qu'un diplomate européen prédit « la mort de Durban ». Loin des implacables réalités des discriminations quotidiennes et des frustrations sociales, ce jeu de dupes dont l'ONU ne sort pas grandie n'est finalement que le reflet avec fard des antagonismes du monde.

Jean-Claude Buhner

Hyperespace par Fabio Viscogliosi

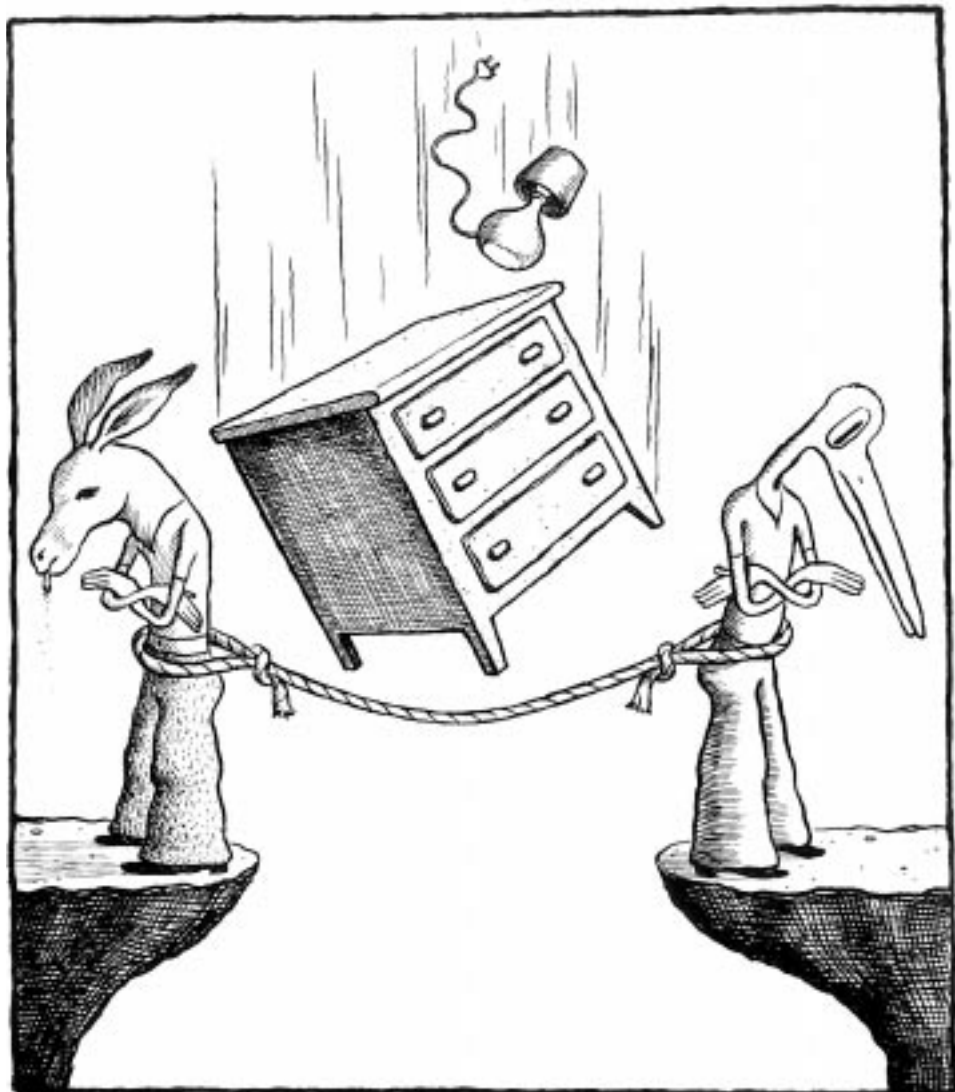


fig. 197 - La géométrie variable

Equations et calculs du candidat Jospin

Suite de la première page

Comme si une distance raisonnable avec l'action gouvernementale s'imposait à qui veut acquérir l'étoffe du présidentiel.

Confronté à cette forme de sortilège institutionnel, M. Jospin s'est efforcé de dissiper les superstitions, considérant que quatre décennies et demie de V^e République n'étaient pas suffisantes pour conférer aux précédents la force d'une règle. En 1997, après la dissolution, le candidat socialiste n'avait-il pas conjuré un premier sort, en offrant à la gauche son premier succès aux élections législatives qui ne suivit pas une présidentielle victorieuse ?

Avant même que les chiffres ne commencent à lui sourire, le premier ministre, donné perdant dans toutes les enquêtes d'opinion publiées depuis des mois, pouvait trouver quelques raisons d'espérer dans la comparaison avec la campagne de 1988 - celle qui, opposant M. Chirac premier ministre au président sortant, François Mitterrand, ressemble le plus à l'affrontement qui s'annonce.

À l'hiver 1987, M. Mitterrand caracolait dans tous les sondages, culminant même à 58 % d'intentions de vote au second tour entre les mois de décembre 1987 et de février 1988 (il l'emporta finalement avec 54 %). Même dopé par une situation internationale qui a contribué à magnifier le chef de l'Etat depuis les événements du 11 septembre, même après avoir disposé de cinq longues années de cohabitation pour se refaire une santé politique, M. Chirac n'a pas dépassé, dans les simulations de deuxième tour, les 53 %.

A cette référence s'ajoute un autre constat mathématique : dans toutes les enquêtes publiées au cours des derniers mois, le total des suffrages annoncés aux candidats de gauche et d'extrême gauche apparaît nettement supérieur à la somme attribuée aux candidats de droite et d'extrême droite. En 1995, stimulés par le duel entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, les candidats de droite et d'extrême droite avaient réuni un total d'environ 59 % des suffrages exprimés au premier tour ; sept ans après, les estimations n'attribuent qu'autour de 45 % à l'ensemble des postulants du même camp, comme si la candidature de M. Chirac avait d'ores et déjà écrasé celles des autres leaders de ce qui constituait, en 1995, sa majorité. Outre les réserves traditionnelles qu'il convient d'apporter aux prévisions des instituts de sondage - et quitte à n'en considérer

que les évolutions -, on pourra objecter que cette addition inclut Jean-Pierre Chevènement dans le camp de la gauche, alors qu'il est probable que celui-ci attire sur son nom des sympathisants de la droite qui ne se reporteraient pas, lors d'éventuel second tour, sur le candidat Jospin. Mais il est également vrai que cette arithmétique inclut, de même, Jean-Marie Le Pen au sein du camp de droite, quand tout indique que le président du Front national ne mobilisera pas ses partisans pour contribuer à une réélection de M. Chirac.

DESCENTE VERTIGINEUSE

Ces équations posées, le calcul de Lionel Jospin se fonde sur un double pari. Celui, d'abord, que l'image du président de la République est bien plus profondément atteinte que les apparences ne l'ont montré jusqu'à ce jour. Destabilisé par l'échec de sa dissolution, en 1997, qui a durablement affaibli l'autorité présidentielle, dépourvu de bilan véritable et largement discrédité à titre personnel par les « affaires » qui ont hanté son septennat, M. Chirac serait promis, selon l'analyse en cours à Matignon, à une descente vertigineuse dès lors que l'ambition du candidat effacera le prestige du président. Le second pari découle du premier : M. Jospin considère, dès lors, qu'il lui faut apparaître, jusqu'au bout, comme l'homme qui gouverne la France, qui affronte les

difficultés du quotidien (des inondations de la Somme à l'explosion de Toulouse) et subit les caprices de la conjoncture (de la remontée du chômage à la chute de la croissance), qui prend ses responsabilités (devant un juge comme devant les citoyens) ; et qu'il n'a pas besoin, pour l'heure, de se montrer porteur de grandes idées ni de propositions précises, propres à forger une ambition collective. Rédigé dans l'incertitude et dans le compromis, le « Projet socialiste » élaboré sous la conduite de Martine Aubry est à cette image : banal et attentiste.

Cette prudence tactique a, pour M. Jospin, une autre vertu : elle évite l'ouverture de divergences trop manifestes avec ses partenaires d'aujourd'hui (Verts, communistes et radicaux), qui sont appelés à être ses alliés de demain (perspective dans laquelle, bien sûr, Jean-Pierre Chevènement pourrait trouver sa place). Mais elle contribue largement, aussi, à l'atonie d'une campagne présidentielle dont les deux principaux concurrents s'emploient toujours à retarder le coup d'envoi. Evoquant sa candidature « probable », le 7 décembre 2001 sur France 2, le premier ministre avait assuré : « Ce ne sera pas seulement une question de probabilités, ce sera aussi une question de désir », admettant implicitement le sien. Il lui reste désormais cent jours pour se faire désirer.

Hervé Gattegno

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Faute médicale et handicap

DEPUIS plus d'un an, la jurisprudence Perruche soulève des controverses éthiques tellement passionnées qu'elles finissent par passer sous silence le contenu de ce fameux arrêt. Rendu le 17 novembre 2000, la décision de la Cour de cassation affirme le principe de l'indemnisation des enfants nés handicapés dès lors qu'en raison d'une faute médicale avérée leur mère a été privée de la possibilité d'avorter. Contrairement à ce qui est souvent avancé, cet arrêt ne prévoit pas la réparation d'un hypothétique « préjudice de vie » : il se contente d'indemniser le handicap de l'enfant.

« Devait être reconnu, précise le rapport annuel de la Cour de cassation, le droit propre de l'enfant à bénéficier d'une réparation du préjudice résultant de son handicap - et exclusivement de celui-ci - de façon à lui permettre de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine malgré son handicap. » En limitant l'indemnisation aux parents, comme la justice le faisait jusque-là, la Cour de cassation craignait que, si ceux-ci venaient à disparaître ou à divorcer, l'avenir des enfants ne soit pas assuré.

Bien des médecins, et notamment des échographistes, redoutent que cette jurisprudence n'ouvre la voie à une médecine consumériste qui serait tentée d'assigner les praticiens en justice à la moindre « imperfection » de l'enfant. Au vu de l'arrêt Perruche, ces peurs semblent infondées. La Cour, qui a été saisie à de nombreuses reprises, n'a retenu que deux dossiers,

dans lesquels les fautes médicales étaient patentées. En outre, si elle est attentive à la réparation des fautes, elle sait qu'il est impossible d'imposer à la médecine une obligation de résultat. Dans l'arrêt Perruche comme dans la jurisprudence sur la responsabilité médicale, elle se contente de fixer une obligation de moyens : le praticien doit agir dans les règles de l'art, ne pas commettre de graves négligences, et dire qu'il ne sait pas lorsque l'état de la science ne lui permet pas d'être formel. L'échographie, qui ne peut détecter qu'environ 70 % des malformations, n'est d'ailleurs pas directement concernée par l'arrêt Perruche : aucun échographe n'a jamais été rendu responsable d'un handicap dans le cadre de cette jurisprudence.

Beaucoup de malentendus faussent donc le débat. Il reste que, au-delà de la stricte interprétation juridique de l'arrêt controversé, sa forte portée symbolique justifie l'intervention du législateur. Les risques de dérive existent, qu'il appartient aux élus de circonscrire. Quel que soit le texte adopté par l'Assemblée nationale au terme de la discussion, jeudi 10 janvier, il devra protéger l'enfant handicapé des aléas de la vie, ce qui n'était pas le cas avant la jurisprudence Perruche, maintenir le principe de la responsabilité médicale des praticiens, qui est une garantie pour le patient, mais aussi assurer l'avenir de cette médecine infiniment précieuse qu'est la médecine fœtale, en aidant la profession face aux exigences des assureurs.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romani

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Deboue (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;

Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;

Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pliolloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le devoir civique du savant

UNE DÉCOUVERTE scientifique couronnant des recherches entreprises dans l'intention la plus pure et dans le but le moins intéressé peut avoir des conséquences imprévisibles et incalculables. Selon l'usage qui en sera fait, elle pourra aussi bien servir au bien-être ou à la destruction de l'humanité. En bonne logique, le savant ne saurait être tenu pour légalement responsable de la façon dont ses semblables utiliseront ses travaux, sans quoi la recherche scientifique n'aurait plus de sens.

Mais, au point de vue civique comme au point de vue moral, ce savant citoyen d'une nation, cet homme parcelle d'humanité, que doit-il faire en conscience s'il se rend compte que sa découverte peut servir à détruire en masse ses semblables ? Et plus spécialement que fera-t-il si les recherches dont les conséquences lui paraissent inhumaines lui

ont été demandées par les autorités civiles ou militaires de son pays ?

L'avènement de la paix serait moins aléatoire si le monde d'aujourd'hui comprenait que, lorsque la recherche scientifique dépasse les frontières que la nature elle-même a fixées, il peut devenir impossible d'arrêter la perversion de l'esprit humain et d'empêcher la destruction de la vie elle-même, à moins d'en appeler de bonne foi à une juridiction internationale, qui est encore, hélas !, à créer. Le secret reste le plus grand mal du savoir moderne, comme le dit Defresne, et le temps de la concorde n'est pas encore proche. Le concile de Latran avait proscrit l'emploi de l'arbalète, considérée comme un engin guerrier inhumain. On sait ce qu'il en advint !

Professeur André Lemaire
(11 janvier 1952.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89.

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

PRIX Huit jours après l'arrivée des pièces et billets en euros, les économistes s'interrogent : le passage à la monnaie unique risque-t-il de relancer l'inflation ? ● L'ANNÉE 2001

s'est terminée sur un rythme normal de glissement de l'indice des prix, preuve que les craintes d'un dérapage anticipé n'étaient pas fondées. ● POURTANT, les associations de

consommateurs soulignent qu'elles sont assaillies de plaintes de particuliers qui signalent des augmentations abusives de prix depuis le 1^{er} janvier. ● LES ARRONDIS de prix

effectués par les petits commerçants à l'occasion de la conversion des prix en euros sont pour l'essentiel à l'origine de cette « inflation perçue ». ● LES SOLDES, qui ont commencé en

France le 9 janvier, ne sont pas perturbés par le changement de monnaie, clients et commerçants se focalisant surtout sur l'affichage des rabais en pourcentage.

Le passage à l'euro va-t-il réveiller l'inflation ?

Alors que l'usage de la nouvelle monnaie européenne se répand plus vite que prévu, des craintes commencent à poindre sur un risque de dérapage des prix lié à leur conversion du franc à l'euro. Le petit commerce est particulièrement montré du doigt par les associations de consommateurs

LA MONNAIE UNIQUE est-elle inflationniste ? Non, affirment les autorités politiques et monétaires. Huit jours après l'introduction de l'euro, aucun dérapage général des prix dû à l'euro n'est constaté, ni en France ni en Europe. Laurent Fabius a bien relevé quelques « dérapages » çà ou là (*lire ci-dessous*), au point que « des observatoires départementaux de l'euro ont été saisis », mais rien d'effolant pour l'instant. En France, les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en décembre, portant le glissement des prix sur un an à 1,4 % (contre 1,6 % en 2000), indique l'Insee, jeudi 10 janvier. Les craintes d'un dérapage anticipé n'étaient donc pas fondées.

En Europe, « l'inflation s'est élevée en décembre à environ 2 %. D'après les chiffres que nous détenons actuellement, nous attendons le même taux pour janvier, puis pour le mois ou les deux mois suivants », déclare David Byrne, commissaire européen chargé de la protection des consommateurs, dans un entretien au *Financial Times Deutschland*, jeudi.

« Tous les ministères indiquent que les accords de stabilité des prix sont plutôt bien respectés, affirmait-on à Bruxelles mardi. Dans tous les Etats on constate des hausses de prix, mais aucun d'entre eux ne fait état d'une hausse générale. »

DES ACCORDS DE MODÉRATION

Les entreprises de la distribution ont signé au niveau européen un engagement de stabilité globale des prix entre le 1^{er} novembre 2001 et le 31 mars 2002, ce qui signifie que baisses et hausses doivent s'équilibrer. Cet engagement a été relayé en France par des accords nationaux (hors produits agricoles, saisonniers, et à cours variable) entre les représentants de l'industrie alimentaire et ceux de la grande distribution.

« Le ralentissement des prix constaté depuis la fin d'octobre dans la grande distribution se poursuit. L'accord favorise cette modération », constatait la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) lors de son dernier rele-

vé des prix effectué en décembre. Mais l'enquête de janvier, qui est en cours, constituera le moment de vérité. Depuis juin 2001, près de deux cents fonctionnaires sillonnent la France pour contrôler l'évolution du prix de 20 000 produits et services dans près de 2 800 points de vente. Pour le moment, la DGC-CRF n'a pas relevé de dérapage et n'a constaté que neuf cas sur 1 000 de conversion erronée.

Pourtant, sur le terrain, les associations de consommateurs constatent une multiplication de courriers de particuliers signalant des haus-

ses de prix. Si on laisse de côté les légumes, dont les prix se sont envolés à cause du gel, le nombre de protestations dénote une vigilance accrue de la part des consommateurs. A la fédération UFC-Que Choisir ?, on reçoit entre cinq et dix courriers consacrés à l'euro, sur la centaine reçus chaque jour. « Nous avons reçu une dizaine de courriers en moins de deux jours sur l'augmentation du prix des parcmètres à Paris », indique Christian Huard, président de Conso France, qui regroupe six associations de consommateurs. Du café au comptoir

à la baguette, en passant par la partie de billard, la Mobicarte, le pressing ou le coiffeur, certains actes de consommation courante sont épinglés. « Ce mouvement est sensible dans les restaurants, brasseries, mais aussi dans les boulangeries, où des hausses du prix de la baguette de 20 à 60 centimes de francs nous sont signalées », indique Frédérique Pfrunder, responsable de l'euro à la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie). En fait, ce sont les commerces qui sont passés directement d'un tarif en franc à un tarif en euro, sans pratiquer le double affichage, qui en ont souvent profité pour augmenter les prix. Lorsqu'on leur demande des explications, certains mettent cela aussi sur le compte du passage aux 35 heures. »

POUR LES PETITS MONTANTS

La recherche de prix psychologiques en euros dans les nouvelles grilles de tarif est également responsable de la valse des étiquettes. « Ce mouvement de hausse était prévisible pour les petits montants, estime Anne Millaut, responsable euro

chez UFC-Que Choisir ?.

Auparavant il existait deux prix ronds, 5 et 10 francs, et aujourd'hui les deux prix ronds sont 1 et 2 euros, ce qui fait 1,50 franc et 3 francs d'augmentation. » Le problème, c'est que la recherche de prix « psychologiques » est souvent à sens unique, comme ce coiffeur parisien qui a fait passer la coupe de 35,06 euros (230 francs) à 37 euros depuis le 1^{er} janvier.

Les exploitants de distributeurs automatiques de boissons et de confiseries invoquent des raisons purement techniques. « Les pièces de 1 et 2 centimes d'euros sont trop légères pour être utilisées dans nos machines, nous avons donc été obligés de prendre les pièces de 5 centimes comme base de calcul », explique Jean-Loup Bariller, délégué général de Navasa, le syndicat professionnel du secteur. Aussi, dans les collectivités ou les entreprises, le café est-il passé de 2,50 francs (0,38 euro) à 0,40 euro. « L'augmentation est d'autant plus compréhensible que nos prix n'ont pas bougé depuis près de dix ans », justifie M. Bariller. En revanche, chez Selecta, le leader du secteur, présent principalement dans les gares et le métro, on affirme qu'« il y aura plutôt une baisse des tarifs : dans les distributeurs du métro, sur 43 produits, 41 baissent ».

De fausses rumeurs sont à l'origine de politiques de prix fantaisistes. En Picardie ou dans les Landes, selon Conso France, certains commerçants ont invoqué une prétendue suppression des pièces de 1 et 2 centimes d'euro pour arrondir leurs prix aux 5 centimes d'euro supérieurs. D'autres « taxent » les clients qui continuent à payer en francs. « La demi-baguette coûtait 1,90 franc. Ce matin, sur une pièce de 2 francs, la boulangère ne m'a pas rendu de monnaie en euros sous prétexte de règle des arrondis ! », proteste Jacqueline, dans le Val-de-Marne. Une boulangerie parisienne a même mis une affichette signalant à son « aimable clientèle que les pièces de 5, 10 et 20 centimes de francs ne sont plus acceptées ». Une initiative illégale, mais la boulangère répond au client récalcitrant : « Ce n'est pas vous qui allez faire ma caisse ce soir ! »

Stéphane Lauer
et Cécile Prudhomme

Pour l'Insee, augmentations et diminutions devraient s'équilibrer

« IL SERAIT DOMMAGE de gâcher cette grande réforme par des dérapages non fondés » dans des secteurs comme « les cafés-restaurants et certains services », a déclaré Laurente Fabius, mercredi 9 janvier. Cette mise en garde du ministre de l'économie et des finances tranche avec la sérénité qu'il a affichée jusqu'ici, et avec les prévisions rassurantes du gouvernement, qui table sur 1,6 % d'inflation en 2002. Pourtant, pour les économistes, il n'y a aucune raison que le passage à l'euro soit inflationniste, en tout cas dans des proportions notables. Certes, l'indice des prix augmentera peut-être d'un ou deux dixièmes de point, avec le changement de monnaie. Mais rien ne permet d'anticiper des variations plus amples.

Dans sa note de conjoncture de décembre, l'Insee constate certes que « la perspective du passage à l'euro suscite auprès des ménages français des craintes inflationnistes », mais estime que « ces craintes ne sont pas fondées ». Elles s'expliquent par l'appréciation en quelque sorte subjective qu'ont les ménages de l'inflation. La hausse des prix de certains produits, ceux qu'ils achètent régulièrement comme les produits alimentaires ou les produits d'entretien, suffit à faire redouter une accélération de l'inflation, quand bien même les prix, dans l'ensemble, resteront

sages. L'Insee parle d'une « pondération psychologique » qui ne correspond pas à la répartition réelle des dépenses. « En particulier, l'évolution des prix des produits alimentaires apparaît nettement sur-pondérée et celle des services sous-pondérée » par rapport à leur poids réels, estime l'Insee.

« PRIX PSYCHOLOGIQUES »

Effectivement, depuis quelques mois, les prix alimentaires comme ceux des produits d'entretien, de soin ou d'hygiène corporelle, ont été relativement dynamiques. Et le basculement du franc vers l'euro a justement commencé bien plus tôt pour ces produits largement vendus par la grande distribution. En conséquence, depuis le printemps 2001, les ménages anticipent une accélération de l'inflation, « alors même que l'inflation d'ensemble a reculé de manière significative », poursuivent les statisticiens, et attribuent leurs craintes au passage à l'euro. A tort, selon l'Insee qui estime que le changement de monnaie a été plus souvent « l'occasion de procéder à des ajustements nécessaires » que d'augmenter les prix sans justification.

Pour l'Insee, s'il existe un risque inflationniste lié à l'euro, il est ailleurs : comme c'était le cas pour les prix en francs dans certains secteurs comme les services, l'habil-

lement ou encore les biens durables, la majorité des prix fixés en euros tomberont probablement ronds dans la nouvelle monnaie après une période de transition. Du temps du franc, dans le secteur des services, 60 % des prix des produits d'une valeur comprise entre 100 et 300 francs se terminaient par 9 ou 0,50 francs. Dans le secteur de l'habillement, ce pourcentage montait à 96 % pour les prix entre 100 et 1 000 francs. C'est ce que l'Insee appelle des « prix psychologiques ». « En réalité, c'est le passage futur aux grilles de prix psychologiques en euros qui semble déterminant », estime l'Institut. Tout dépendra du type de pratique d'arrondis qui sera appliqué. « En admettant que tous les agents se coordonnent pour arrondir systématiquement vers le haut ou vers le bas, l'impact de l'inflation serait de + 1 % ou de - 1,1 %. Le résultat final devrait être plus proche du milieu de la fourchette », estiment les experts de l'Institut.

Pour Jean-Paul Fitoussi, de l'OFCE, quoi qu'il arrive, « c'est la demande qui compte. Si certains augmentent leurs prix, par le jeu des arrondis, d'autres joueront la stratégie inverse. A terme, ceux qui avaient augmenté leurs tarifs seront sans doute ensuite amenés à les baisser. A moins qu'il y ait une entente entre les commerçants, ce qui semble peu proba-

ble... » Certains évoquent quand même le coût du passage à l'euro pour les commerçants, qui ont dû changer de caisse enregistreuse, parfois embaucher, et qui pourraient être tentés de répercuter ces dépenses dans leurs prix. « Au maximum, on estime le coût du passage à l'euro à 0,5 point de PIB, supporté de manière à peu près équivalente par le secteur public et les entreprises. Ce qui signifie que l'effet maximum sur les prix serait de 0,4 point. Comme il serait étalé sur deux ou trois ans, cela ne représenterait pas plus de 0,2 point par an. Ce qui reste modeste », estime Nicolas Sobczak, chez Goldman Sachs.

Il est un autre sujet que les économistes abordent quand ils parlent de l'euro et de l'inflation : l'harmonisation européenne rend la comparaison entre les salaires des différents membres de l'Union européenne beaucoup plus immédiate et pourrait en accélérer la convergence. « On peut imaginer que dans les entreprises multinationales, les salariés espagnols ou portugais revendiquent un alignement de leurs salaires sur ceux de leurs homologues français ou allemands », développe Patrick Artus, de la Caisse des dépôts et consignations. Ce qui ne manquerait pas, par ricochet, d'avoir des effets sur les prix.

Virginie Malingre

Journaux, taxis, cinémas... dans la vie courante, les dérapages troublent les consommateurs



Le quadruple étiquetage n'effraie pas les chasseurs de soldes

RIEN ne semble avoir arrêté les Parisiens. Ni la conjoncture économique, ni le passage à l'euro. Ils sont nombreux à s'être rués, dès mercredi matin, dans les magasins

REPORTAGE

Doivent être affichés au moins l'ancien prix en francs et en euros et le prix soldé en euros

pour la première journée des soldes d'hiver. Ceux-ci ont été fixés du 9 janvier au 17 février, pour que leur terme coïncide avec la fin de la circulation du franc. Pendant cinq semaines et demi, les soldeurs afficheront au moins trois étiquettes : l'ancien prix en francs et en euros et le prix soldé en euros, comme le recommande le secrétariat d'Etat à la consommation.

Chez Morgan, sur les Champs-Élysées (8^e), on a fait l'effort d'un quadruple affichage : les anciens prix en francs et en euros, le prix soldé en euros, plus le pourcentage de remise. A quelques pas de là, dans la boutique Charles-Jourdan, les vendeurs ont rajouté à la main la conversion des prix en francs. « C'est un vrai succès pour un jour de semaine. Visiblement, les gens ont pris leur RTT pour profiter de cette première journée de soldes », se félicite une vendeuse. Elle est interrompue par la demande pressante d'une caissière : « Tu n'as pas un billet de 5 euros ou de 20 euros ? Je te les rendrai demain ! ».

Sur le boulevard Haussmann, les embouteillages sont dignes d'un samedi. « Les gens arrivent par vagues. C'est un tourbillon. A 11 heures, à 16 heures 30, on ne pouvait

pas bouger », raconte Nathalie, vendeuse chez Kenzo, au Printemps. « Moi, je préférerais être à la caisse que de ranger les vêtements », lance une de ses collègues visiblement épuisée, qui tente de redonner un semblant d'ordre à son rayon dévasté. Au Comptoir des cotonniers, des vendeurs s'interpellent : « Qu'est-ce que tu vendras demain ? - Je ne sais pas. Les gens vont s'attaquer aux meubles ! »

Les clients ne semblent pas dérouterés par l'affichage des prix. « Moi, l'euro, ça ne me gêne pas. C'est le pourcentage de remise que je regarde. Et je le trouve très attractif : - 50 %, c'est incroyable, surtout dans les grandes marques », explique une paisible quinquagenaire, les bras chargés de paquets.

FILES D'ATTENTE

Le luxe aussi solde à tour de bras. Chez Dior, au premier étage du Printemps, une hôtesse et un gros cordon rouge filtrent les clients : une entrée pour une sortie, pas plus ! Le procédé est le même, en plus rudimentaire, au rayon Gucci chaussures des Galeries Lafayette. Temps d'attente : quinze minutes seulement contre plus d'une heure pour pénétrer dans la boutique Gucci à La Madeleine. Une file d'attente de 80 mètres s'était même formée en fin de matinée dans la rue, incitant la maison florentine à offrir des cafés chauds à ses clients persévérants.

Dernière embûche : l'attente aux caisses. A 18 h 30, aux Galeries Lafayette, il a suffi qu'un client paie en... dollars pour que la caissière en perde son latin. Et que la file d'attente s'allonge encore.

Véronique Lorelle

LES HAUSSES

● **Le prix de la première recharge Mobicarte** de l'opérateur de téléphonie mobile Orange est passé, le 15 novembre, de 70 francs (10,67 euros) à 15 euros, soit une augmentation de 40 %. Toutefois, l'opérateur souligne que le prix de la minute de communication n'a pas changé. Simplement, le consommateur doit au minimum consommer 30 minutes de communication tous les deux mois.

● **La presse.** Le magazine *Elle* est passé à 2,20 euros (14,45 francs) contre 14 francs auparavant. *Zurban* coûte 0,80 euro (5,25 francs) contre 5 francs auparavant. *L'Express* et *La Vie financière* augmentent (2,8 euro contre 2,74), tandis que *Le Point* ou *Le Nouvel Observateur* baissent de 3,05 euros à 3 euros. *Le Monde* est passé à 1,2 euro contre 1,14 euro en septembre. Les journaux de rue *Macadam* ou *L'itinérant* qui coûtaient 10 francs (1,52 euro) depuis leur création, sont passés à 2 euros.

● **L'enseigne Pizza Hut** a augmenté tous ses tarifs à l'automne 2001.

● **Le groupe Nestlé** recommande aux commerçants dans une brochure de facturer ses suceries (Smarties, Lion, Kitkat, Crunch...) au prix unique de 0,85 euros (5,58 francs), plus que les 5 francs souvent pratiqués avant, mais dans le même temps le poids du produit a été lui aussi revu à la hausse. « Votre tiroir-caisse va sourire », conclut la brochure de Nestlé.

● **Tarifs autoroutiers** : la hausse a été fixée par les sociétés d'auto-

routes avec l'accord des pouvoirs publics à 6 % en moyenne.

● **La place pour le tournoi de tennis du stade Roland-Garros**, à Paris (16^e arrondissement), a été augmentée de 5 % (contre 3 % les années précédentes) : le siège numéroté passe de 19,81 euro à 21 euro.

● **La place de cinéma** a vu son prix évoluer « pour moitié à la hausse et pour moitié à la baisse », affirme Jean-Marie Dera, directeur du réseau UGC. UGC a choisi « d'arrondir les tarifs aux 10 centimes d'euros les plus proches ». Au multiplexe de l'UGC Ciné-Cité Bercy (12^e), le tarif normal est passé à 8,10 euros (53,13 francs) contre 53 francs avant le 1^{er} janvier. Certains cinémas ont connu une certaine confusion : par exemple, le cinéma MK2-Bastille, à Paris (12^e), fait payer sa clientèle 8 euros la place ou 51 francs (7,77 euros). De

même, le cinéma parisien Action Christine (6^e) fait payer sa carte d'abonnement 40 euros (soit 262,38 francs) et 250 francs (soit 38,11 euros).

● **La course de taxi à Paris.** La prise en charge passe à 2 euros (13,12 francs contre 13 francs auparavant) et la « chute », c'est-à-dire l'unité de tarif, à 0,60 euro (3,94 francs contre 3,87 francs). Globalement la hausse s'élève à 1,9 %, soit 0,5 % dû aux commodités d'arrondis.

● **L'heure de stationnement** à Paris va augmenter en moyenne de 30 %. Elle est désormais comprise entre 3 euros (19,68 francs) et 1 euro de l'heure selon l'arrondissement. La municipalité assure que la décision, prise en juin, n'a rien à voir avec l'euro. « C'est une décision politique de déplacement », pour inciter à l'utilisation d'autres modes de transport. Dans le même

temps, le tarif résidentiel, réservé aux Parisiens, passe pour la journée de 2,29 euros (15 francs) à un demi-euro (3,28 francs), soit une baisse de près de 80 %.

● **Dans une laverie automatique parisienne, rue de Belleville** (19^e), le prix d'un cycle de lavage ordinaire est passé de 20 francs à 3,10 euros (20,33 francs).

● **Prendre un café au Café Beaubourg**, à Paris (4^e), coûte désormais 2,7 euros (17,71 francs) contre 17 francs auparavant.

● **Le vestiaire** du restaurant Barrio Latino à Paris coûte désormais 2 euros par objet contre 10 francs précédemment.

LES BAISSSES

● Le prix du Big Mac de McDonald's a été ramené de 19,50 francs à 2,95 euros (19,35 francs). Le hamburger baisse lui aussi : il s'affiche à 0,75 euros (4,97 francs) contre 5 francs. En moyenne, la chaîne de restauration affiche une baisse de ses tarifs de 0,3 %.

● Le quotidien *Le Figaro* est passé à 1 euro, soit une baisse de 7 % par rapport au prix en francs.

● **Au « Cirque », un bistrot du deuxième arrondissement de Lyon**, le pot de côtes-du-rhône est passé de 50 francs à 7,60 euros (49,85 francs).

● **Pour une grille de loto**, il faut payer 1,2 euro au lieu de 8 francs (1,22 euro). Mais pour les jeux de grattage, il faut déboursier 1 ou 2 euros contre 5 et 10 francs (0,76 et 1,52 euro) auparavant. Mais les gains augmentent eux aussi dans les mêmes proportions.

Euro FM, pour guider les mal-voyants

Aider les aveugles et les mal-voyants à s'adapter à la monnaie unique : c'est l'objectif d'Euro FM, une station de radio qui devait commencer à émettre jeudi 10 janvier à partir de 12 heures, à Paris et dans la région parisienne. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lui a accordé une autorisation temporaire d'émettre sur la fréquence 93,9 MHz, jusqu'au 15 avril. Sa programmation est composée d'informations pratiques pour « prévenir les erreurs pouvant intervenir lors de la manipulation des euros », de conseils juridiques, de forums de discussion, etc.

Cette initiative vient du Comité national pour la promotion sociale des aveugles et des amblyopes. Estimé à 230 000 euros, le financement d'Euro FM n'a pas encore été bouclé. Son fondateur, Hamou Bouakkaz, qui est conseiller à la mairie de Paris pour les questions liées aux handicaps, estime qu'au-delà de cette expérience, « les mal-voyants mériteraient une radio en permanence ».

Comment le banditisme s'adapte à la monnaie unique

L'EURO ne consacre pas seulement l'avènement d'une monnaie commune pour les Européens, il permet aussi de lever le voile sur une partie de l'économie parallèle, souvent illégale, en forçant les détenteurs de fonds à changer leur monnaie ou, pour certains, à investir massivement au moyen d'espèces. Dans les deux cas, la démarche revient à blanchir les francs accumulés, au fil des années, grâce à la fraude fiscale, à des activités relevant du banditisme. La manifestation la plus visible de ce phénomène reste sans conteste l'apparition de nombreuses grosses coupures dans les commerces, aux péages d'autoroute ou directement dans les banques. Ils proviennent d'une masse considérable en espèces estimée, rien qu'en France, à 150 milliards de francs. Dès le premier trimestre 2001, plus de dix milliards de francs prélevés sur cette manne avaient déjà été injectés dans l'économie. Cette tendance s'est, depuis, accentuée, au point, selon les experts d'influer notablement sur la consommation.

Au sein de cette population figurent également des organisations plus structurées appartenant, pour certains, au milieu du banditisme français et européen voire aux bandes mafieuses, notamment celles de l'Europe de l'Est. Les sommes considérables amassées et déposées, en francs, par les voyous et escrocs, dans des coffres dans des paradis fiscaux, menaçaient de

perdre toute valeur après l'adoption de l'euro. Dès la fin de 2000, les enquêteurs chargés de suivre les activités criminelles de ces organisations ont pu ainsi constater des mouvements inhabituels qu'ils ont, depuis, liés à l'arrivée de la monnaie unique.

Les douaniers français et certains services de police, postés à des endroits stratégiques entre la France et des pays offrant des régimes avantageux à ceux qui y déposaient des fonds, tels la Suisse ou le Luxembourg, ont ainsi intercepté des véhicules suspects transportant des sommes importantes. Des arrestations similaires ont été effectuées par les policiers allemands et italiens. Si certains propriétaires des voitures n'étaient que des fraudeurs au fisc, d'autres présentaient de solides états de service au sein du grand banditisme.

IMMOBILIER ET AUTOMOBILES DE LUXE

De même, des investigations ont permis de constater que des voyous originaires du Var avaient transféré des fonds, en espèces, en Espagne et fortement investis sur la côte touristique espagnole. Mêlant leurs achats à un mouvement général vers l'immobilier, ils ont ainsi contribué, à coups de millions de francs, à l'envolée des prix, parfois évaluée à plus de 40 %. Une autre affaire a permis de réunir suffisamment d'éléments pour affirmer que des mem-

bres du banditisme français, associés à des membres de groupes mafieux russes avaient mis leurs moyens en commun pour acheter des terrains et des propriétés au Portugal et en Italie, estimant, sans doute, que les contrôles, moins draconiens que les pays d'Europe du Nord, offraient davantage de sécurité.

Les autorités espagnoles ont, enfin, signalé au service policier européen, Interpol, qu'elles avaient pu identifier un certain nombre de ressortissants français, russes, ukrainiens et italiens devenus, dans un temps très court, grâce au versement d'espèces importantes, propriétaires de voitures de luxe, tels que des Mercedes. Les ventes de véhicules de cette marque prestigieuse ont augmenté de 40 % pour la seule année 2001.

En Corse, notamment en Balagne, les policiers ont, enfin, pu vérifier que des investissements dans l'immobilier, des achats de terrains et de commerces avaient été réalisés par des personnes considérées comme des prête-noms de piliers de l'un des groupes les plus importants du banditisme français, surnommée la Brise de mer. Depuis 2000, une cinquantaine d'acquisitions, effectuées par ces personnes, surtout, en 2001, relèveraient directement d'un blanchiment d'argent lié à l'arrivée de l'euro.

Jacques Follorou

Les liens entre le groupe en faillite Enron et l'administration Bush se précisent

Une enquête criminelle sur la diffusion de fausses informations a été ouverte mercredi

La faillite d'Enron en décembre 2001 – la plus importante de l'histoire américaine – pourrait éblouir l'administration républicaine. Le

département de la justice a ouvert une enquête criminelle car certaines opérations financières semblent avoir eu pour but de tromper les inves-

tisseurs. Les multiples liens financiers et personnels entre Enron et la famille Bush amènent celle-ci à se justifier.

NEW YORK

de notre correspondant

Un mois après la mise en règlement judiciaire d'Enron, la plus grande faillite de l'histoire américaine devient une affaire criminelle et politique. Le département de la justice a annoncé, mercredi 9 janvier, l'ouverture d'une enquête criminelle portant sur la diffusion par la société d'informations ayant sciemment trompé les investisseurs. Le ministère de la justice des Etats-Unis a formé une équipe spéciale et y a associé les procureurs fédéraux de Houston (Texas), où se trouve le siège d'Enron, de San Francisco et de New York. Une procédure sans précédent. Le département du travail et la Securities Exchange Commission (SEC), autorité de contrôle des marchés, ont lancé de leur côté des investigations civiles. « Cette enquête sera centralisée par le département de la justice, cela permettra peut-être à la machine à scandale de Washington de ne pas tout transformer en règlement de comptes politique », a déclaré mercredi Robert Bennett, l'avocat d'Enron.

Mais la « machine à scandale » sera difficile à arrêter. Les principaux cadres du groupe énergétique ont été cédés en 2001 pour plus de 1 milliard de dollars (1,12 milliards d'euros) d'actions Enron, tandis que les salariés n'en avaient pas le droit et ont vu, impuissants, la valeur de leurs fonds de pension

s'effondrer avec celle des titres Enron, tombés en moins d'un an de 85 dollars à moins de 1 dollar.

Le septième groupe américain, dont le chiffre d'affaires dépassait 100 milliards de dollars en 2000, a reconnu, il y a deux mois, avoir surévalué pendant quatre ans ses profits de près de 600 millions de dollars. La société, considérée par Wall Street comme l'une des plus innovantes pour avoir transformé l'électricité, le gaz, le papier et même la bande passante des réseaux de télécommunications en marchandises vendues sur un marché, publiait des comptes totalement obscurs. « Des pratiques comptables illégales semblent probables », a reconnu, devant une commission parlementaire, Joseph Berardino, directeur général d'Arthur Andersen, société qui certifie les bilans d'Enron.

La justice s'intéresse tout particulièrement à la façon dont le groupe a sorti de son périmètre comptable et transféré des milliards de dollars de dettes dans des partenariats. Ces opérations ont permis à Enron de conserver son crédit auprès des agences de notations et des établissements bancaires et de continuer à financer son activité de courtage d'énergie.

L'affaire n'est pas seulement judiciaire. L'annonce du département de la justice intervient au moment même où les liens personnels et financiers entre Kenneth

Lay, président et fondateur d'Enron, et la famille Bush font l'objet d'un début de polémique. M. Lay est un proche de George Bush, ancien président des Etats-Unis, de son fils, actuel président républicain, et du vice-président Dick Cheney. Selon le Center for Public Integrity (Centre pour l'intégrité publique), Enron et ses cadres ont apporté en tout 623 000 dollars à

Le groupe a reconnu il y a deux mois avoir surévalué pendant quatre ans ses profits de 600 millions de dollars

George W. Bush pour financer sa carrière. M. Lay lui a donné plus de 100 000 dollars lors de l'élection présidentielle. Il a également contribué au financement du recotage des voix en Floride et lui a fait un autre don de 100 000 dollars lors de son entrée en fonctions. M. Lay a aussi donné 25 000 dollars à un comité dirigé alors par le sénateur John Ashcroft, aujourd'hui ministre de la justice... et dont l'administration vient d'ouvrir une enquête sur Enron.

Eric Leser

Le plan social de Henkel prévoit une « rente » aux salariés de plus de cinquante-trois ans

Le groupe chimique va supprimer 3 000 emplois dans le monde dont une centaine en France

LE GROUPE chimique allemand Henkel a engagé un plan de restructuration de sa branche détergents qui devrait se traduire, en France, par la suppression d'une unité de production de 75 salariés à Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne) et par le regroupement des activités sur deux sites, à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne) pour les produits liquides et à Reims (Marne) pour les poudres de lessive. Au total, une centaine d'emplois seraient supprimés d'ici à 2003, sur un effectif de production de 650 salariés.

Dans le projet de plan social qui sera soumis, jeudi 17 janvier, au comité central d'entreprise, le groupe envisage de proposer des départs en préretraite et en cessation anticipée d'activité dès l'âge de cinquante-trois ans, dont il entend assurer l'intégralité de la charge financière. Il a prévu de verser une « rente » mensuelle équivalente à 70 % du salaire brut jusqu'à l'âge prévu de la retraite des salariés volontaires. Placé sous la forme d'un contrat d'assu-

rance-vie collectif, ce capital sera géré par un organisme financier ou par une compagnie d'assurances. Trois d'entre eux sont en compétition pour cette initiative peu usitée dans les procédures de plans sociaux. Ce dispositif, qui pourrait concerner 40 personnes à Reims et 35 à Saint-Fargeau, devrait coûter entre 150 000 et 180 000 euros par salarié. Cette aide s'ajoutera aux primes de départ et de licenciement.

S'il n'entend pas faire appel aux aides publiques, le groupe Henkel « assumera toutes les responsabilités de la nouvelle loi de modernisation sociale en matière de restructuration », précise Michel Charuel, directeur de la branche détergents pour la France et le Benelux. Le groupe a prévu des aides au déménagement et à la reconversion des salariés mutés de Ponthierry à Nemours, voire au siège d'Henkel à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Il s'est aussi engagé à mettre en œuvre des mesures de réindustrialisation du site.

Pour la direction, cette restructu-

ration correspond à l'évolution du marché et des produits. Spécialisée dans la fabrication de berlingots de détergents liquides de marque Mir, dont la vente a considérablement chuté, l'usine de Saint-Fargeau tournerait à 30 % de ses capacités. Cette activité serait transférée à Saint-Pierre-lès-Nemours qui, avec 168 salariés, bénéficierait d'une augmentation de la production de flacons plastique individuels. Parallèlement, serait créée une unité d'extrusion en sous-traitance comptant 25 salariés.

« PROCÉDÉ MALHONNÊTE »

La direction de Henkel a, par ailleurs, confirmé la modernisation de l'unité de fabrication de détergents en poudre (marques Le Chat, Supercroix, X-Tra...) à Reims où un investissement de 5 millions d'euros sera réalisé dans des installations moins polluantes. Toutefois, 30 emplois sur 235 devraient être supprimés.

« L'essentiel est de proposer une solution au personnel, que ce soit sous la forme d'un reclassement

interne, externe ou par des départs anticipés », assure Alain Landon, directeur des ressources humaines, qui se refuse à confirmer le montant de ce plan évalué aux environs de 150 millions d'euros.

Délégué central CFDT, Jean-Claude Gillet n'est guère surpris de ces décisions, qui s'inscrivent dans un plan international du groupe prévoyant 3 000 suppressions d'emplois parmi les 60 000 salariés dans les détergents, les cosmétiques, les colles et adhésifs. Il s'étonne toutefois que ce projet intervienne un mois après l'ouverture d'une partie du capital coté en Bourse à l'ensemble du personnel. « L'argent des salariés va servir à financer les départs et à virer des gens. Le procédé est malhonnête », estime-t-il. Il craint surtout que de nouvelles restructurations n'interviennent après celle des unités de production en Europe. Bien que démentie par la direction de Henkel-France, qui compte 700 salariés au siège de Boulogne-Billancourt, la crainte d'un regroupement des services administratifs dans un centre européen aurait été évoquée.

Michel Delberghe

Boeing enregistre une chute de ses commandes de 45 %

FRAPPÉ par la crise du transport aérien consécutive au ralentissement économique et amplifiée par les attentats du 11 septembre 2001, Boeing a annoncé, mercredi 9 janvier, une chute de 45 % de ses commandes fermes d'avions commerciaux en 2001. Le constructeur aéronautique américain a reçu 335 commandes brutes, alors qu'il en contre 608 en 2000. Les commandes nettes, qui tiennent compte des conversions et des annulations, se sont élevées à 272 unités en 2001. Boeing a livré 527 avions, soit 62 % des livraisons effectuées dans l'aéronautique civile. Mais le ralentissement des commandes va se traduire dans le rythme de production au cours des prochaines années. Boeing, qui tire environ 60 % de son chiffre d'affaires de la vente d'avions civils, compte en effet ne livrer que 350 à 400 appareils en 2002 et moins encore en 2003.

Prague reporte la privatisation de sa compagnie d'électricité

LE GOUVERNEMENT tchèque a interrompu, mercredi, la procédure de privatisation de son électricité, après une nuit de négociations infructueuses avec EDF. Le groupe français, grand favori pour l'emporter face au tandem italo-espagnol Enel-Iberdrola, aurait pourtant offert un prix conforme à l'objectif de Prague, soit 200 milliards de couronnes (plus de 6 milliards d'euros).

Deux écueils gênent la transaction : les polémiques autour de la sécurité de la centrale nucléaire de Temelin, près de la frontière autrichienne, et l'obligation faite au propriétaire de CEZ d'acheter 28 millions de tonnes de charbon local par an sur quinze ans pour alimenter ses centrales (Le Monde du 10 janvier). Un nouveau schéma de vente de la CEZ va être présenté d'ici au 28 février.

Crédit martiniquais : le Fonds de garantie des dépôts est débouté

LE TRIBUNAL de grande instance (TGI) de Paris a annoncé, mercredi, qu'il déboutait le Fonds de garantie des dépôts (FGD) dans l'affaire du Crédit martiniquais, cette banque privée dont la faillite virtuelle, en 1997, a conduit l'Etat à organiser un plan de sauvetage. Le FGD, qui a financé l'opération au nom des banques de la place, avait assigné en responsabilité les anciens dirigeants du Crédit martiniquais, son actionnaire majoritaire Cofidom et ses commissaires aux comptes en mai 2000, en vue d'obtenir le remboursement des 228 millions d'euros. Le TGI a estimé que l'action du fonds était prescrite, pour avoir été intentée plus de trois ans après les faits reprochés. Toutefois, le jugement du TGI ne disant rien sur le fond, le revers subi par le FGD ne préjuge en rien de sa capacité future à se retourner contre les dirigeants d'un établissement pour lequel il intervient, estimait, mercredi, un avocat.

37 millions de Français possèdent un téléphone mobile

LE MARCHÉ de la téléphonie mobile est resté soutenu en 2001. Selon le bilan publié mercredi par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), le nombre de possesseurs de téléphones mobiles en France a atteint les 37 millions au 31 décembre 2001. La croissance de 24,6 % affichée en 2001 est toutefois en retrait par rapport à la hausse explosive de 44 % de l'année précédente. 61,6 % des Français sont équipés contre 49,4 % en 2000.

Sur ce marché, Orange (France Télécom) maintient sa position de leader avec 48,2 % de part de marché, suivi de SFR (Vivendi Universal) dont les parts de marché s'érodent légèrement à 34,2 %, alors que Bouygues Telecom s'arrose 17,9 % du nombre total d'abonnés.

Le directeur de Leumi France mis en examen pour blanchiment

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de la filiale française de la banque israélienne Leumi a été mis en examen, mercredi, pour « blanchiment aggravé » dans le cadre d'une affaire de pratiques bancaires suspectes entre Israël et la France. Dans ce même dossier, les présentations de plusieurs cadres de la Société générale, placés en garde à vue, lundi 7 janvier, devaient se poursuivre, jeudi 10 janvier, dans le cabinet du juge d'instruction Isabelle Prévost-Desprez, chargée de l'enquête. Le directeur du contentieux au sein du service des affaires juridiques de la banque s'est vu notifier le statut de témoin assisté au terme de sa comparution, mercredi soir. Le responsable de l'inspection générale et le chef des opérations internationales devaient être, quant à eux, présentés, jeudi, au magistrat. Pour le président de la Société générale, Daniel Bouton, son groupe, respecte « rigoureusement » les règles sur le blanchiment.

L'hebdô des initiatives citoyennes

CETTE SEMAINE

EURO
Le débat escamoté

CINÉMA
Filmer sous l'occupation

ESSAI
Ces bêtes intelligentes

MALI
Voyage en solidaire

Politix

Politix

EURO
Le débat escamoté

CINÉMA
Filmer sous l'occupation

ESSAI
Ces bêtes intelligentes

Action
La vie associative et citoyenne

MALI
Voyage en solidaire

SANTÉ
Un système bien malade

Au-delà de la grève des généralistes, des médecins proposent une réflexion globale sur l'exercice de leur métier.

CHAQUE JEUDI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. 2,75 €

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
-------------------------------------	-------------------------------------	---

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER			
Nom	Prénom		
N° rue	Code postal [] [] [] [] [] [] Ville		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° rue	Code postal [] [] [] [] [] [] Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Cle RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mn)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le Mouv', radio pour les « 18-35 ans », s'installe à Paris

L'arrivée dans la capitale, mi-décembre, de la station de Radio France basée à Toulouse et destinée aux jeunes urbains relance la polémique sur sa mission de service public. Elle provoque la colère de ses concurrentes privées commerciales, installées depuis vingt ans

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Le Mouv' (s'installe à Paris. Un poing s'est affiché sur les panneaux publicitaires depuis le 1^{er} janvier. Sur les phalanges, trois chiffres : 92.1. C'est la fréquence FM de la radio qui fait ses premiers pas, depuis le 17 décembre, à Paris. Une opération coup de poing, véritable tournant pour la petite dernière du groupe Radio France, qui, après bien des péripéties, espère se hisser au rang de média national.

Cette radio de service public censée séduire des auditeurs âgés de 18 à 35 ans couvre désormais un auditoire potentiel de 16 millions d'habitants. « L'arrivée à Paris marque un nouveau début », affirme

Marc Garcia, fondateur d'Europe 2, nommé à la tête du Mouv' il y a près de trois ans. L'éventualité d'un déménagement des équipes vers la capitale est pour l'instant réfutée. La radio, qui a rompu les amarres avec la Maison Ronde pour s'ancrer à Toulouse en 1998, compte bien rester au bord de la Garonne, même si elle est à la recherche de locaux plus spacieux.

TOILETTAGE DE LA GRILLE

Aujourd'hui, le Mouv' est au cœur de la Ville rose, et les passants qui se promènent le long du boulevard Carnot, l'œil attiré par l'habillage jaune et bleu de la vitrine, ont tout loisir de voir les animateurs enregistrer leur émission

dans un des deux studios à leur disposition. À l'étage, le reste des équipes, dont la rédaction, s'est réparti dans les différentes pièces d'un appartement bourgeois. Aux plafonds moulurés, aux colonnes et cheminées en marbre sont venus s'ajouter des structures métalliques qui courent le long des parois et protègent fils électriques et réseaux informatiques. Les murs sont couverts d'affiches de concert ou de festivals, ce qui donne à l'ensemble un petit air de local d'étudiant, impression renforcée par les accumulations de gadgets et d'objets kitsch.

La recherche de locaux plus fonctionnels est à l'image du toilettage de la grille des programmes. L'arri-

vée il y a un an de Matthieu Beauval, directeur des programmes et de l'information, a fait souffler un vent nouveau. « Les formats des reportages ou des chroniques étaient chaotiques et variaient de deux à dix minutes. Nous les avons rebalisés en privilégiant les formats courts. Nous devons fabriquer des produits que les jeunes ont l'habitude de consommer », précise M. Beauval, transfuge de M6, qui avoue en souriant avoir été affublé du surnom de « Castrator » à son arrivée. Il a accentué la tonalité rock de la station, un recentrage décidé après l'échec d'une période initiale vouée à l'éclectisme musical.

Est-il légitime que le service public finance une radio destinée

aux jeunes ? Cette polémique, qui a accompagné le lancement du projet en juin 1997, a rebondi ces dernières semaines. Face à l'arrivée du Mouv' à Paris, les radios privées qui concentrent l'audience de cette tranche d'âge (NRJ, Fun Radio, Skyrock...) sont montées au créneau et ont interpellé le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). « Je pense qu'il y a la place pour une alternative aux radios privées », affirme M. Garcia. Mais cette place est bien difficile à trouver.

Depuis sa création, le Mouv' a vu les obstacles se multiplier. Le projet a bien failli ne pas résister à la dissolution décidée quelques jours seulement après sa naissance. Après un conflit avec Catherine

Trautmann, alors nouvelle ministre de la culture et de la communication, et malgré de multiples oppositions au sein de Radio France, le Mouv' a survécu. La nomination de Jean-Marie Cavada à la tête de Radio France avait relancé les spéculations sur l'avenir de cette radio confidentielle, créditée de 0,7 % d'audience à Toulouse, son principal bassin d'écoute. En 2000, le Plan bleu (*Le Monde* du 26 mai 2000) a attribué au Mouv' des fréquences à Lyon, Marseille et Lille, un mouvement décisif pour lui permettre d'atteindre un public jeune et urbain. Cette attribution avait provoqué quelques levées de bouclier, car elle s'est faite au détriment de FIP, privée d'antenne dans ces trois villes.

Aujourd'hui, le Mouv' est diffusé dans une dizaine d'agglomérations françaises. « Nous atteignons 5,2 % d'audience à Toulouse, et totalisons 200 000 auditeurs », affirme M. Garcia, qui précise : « Il faut dix ans pour installer une telle radio. » Les radios privées créées il y a vingt ans ont marqué leurs territoires musicaux. En faisant le choix du rock, le Mouv' est confronté à la concurrence de Ouï FM ou de RTL 2. La voie est étroite, d'autant que la radio de service public doit cultiver sa différence : un tiers du temps d'antenne est réservé à l'information et aux magazines, le quota de chansons françaises doit être respecté, et le Mouv' a pour mission de détecter de nouveaux talents. Avec son arrivée à Paris, la radio des jeunes espère gagner en notoriété et en crédibilité et renforcer ses partenariats avec des festivals comme le Printemps de Bourges. Le pari du service public n'est pas encore gagné.

Les stations « jeunes »

L'institut Médiamétrie ne comptabilise que les auditeurs âgés de plus de 15 ans.

● **NRJ (100.3 FM)** : née en 1981, elle attire chaque jour 5,86 millions d'auditeurs. La station appartient principalement à Jean-Paul Baudecroux, président de NRJ Group, à 72,58 % et 21,41 % du capital est en Bourse.

● **Fun Radio (101.9 FM)** : créée en 1984, elle appartient au groupe RTL et totalise 3,34 millions d'auditeurs quotidiens.

● **Skyrock (96 FM)** : créée en 1986, elle attire 3,34 millions d'auditeurs cumulés. Elle est détenue à 20 % par Pierre Bellanger et à 80 % par Morgan Grenfell Private Equity (filiale de la Deutsche Bank).

● **Ouï FM (102.3 FM)** : créée en 1988, elle est détenue à 100 % par Virgin Radio International. Diffusée seulement à Paris, elle est écoutée par 464 000 auditeurs.

● **Le Mouv' (92.1 FM)** : la dernière née de Radio-France (1997) n'apparaît pas dans les classements. Elle attirerait 200 000 auditeurs.

« C'est la radio qui me réveille, c'est avec la radio que je m'endors »

ELLES ONT la fraîcheur et les rires de leurs quinze ans. Et, comme la plupart des lycéens, sont accros à la radio. Céline, Adèle, Anne-Sophie dite « Fatso », Mari-

REPORTAGE

Dans ce groupe d'élèves de seconde, choisir une fréquence, c'est dire qui on est

ne « Toutine », Bianca « Enki », ou Juliette sont en classe de seconde au lycée Claude-Monet (Paris 13^e).

La radio ? « J'écoute tout le temps », lâche doucement l'une d'elles. « C'est la radio qui me réveille, c'est avec la radio que je m'endors. D'ailleurs, souvent, c'est ma mère qui vient l'éteindre », raconte Céline, qui écoute encore un peu Skyrock mais ne jure plus, depuis un an et demi, que par « la radio 100 % rock », Ouï FM. Cette station parisienne appartient au Britannique Richard Branson, le

fondateur de Virgin. Le nom de Ouï FM est répété par chacune en un murmure courant le long de la table. Le groupe relativement disparate est soudé dans ce choix, même s'il existe des variantes. Anne-Sophie écoute aussi Nova. Pour Adèle, c'est Ouï FM, « comme tout le monde », et quelques fois NRJ et Fun Radio. Marine, moins disert, avoue à la troupe qu'elle n'écoute pas beaucoup la radio. Elle préfère les disques de metal et de punk, or, « pour ces musiques-là, y a pas de radio », affirme-t-elle.

Pourquoi ce choix indiscuté ? « Parce qu'on a du goût, plus que parce que c'est dans le coup », affirme, sans hésiter, Anne-Sophie. Toutes opinent de la tête, visiblement satisfaites. En théorie, Ouï FM n'est pas faite pour les « jeunes » mais plutôt pour les 20-35 ans. Elles l'ont pourtant découverte chacune de leur côté, quand elles étaient en classe de troisième. Depuis, elles lui sont fidèles en raison, disent-elles, d'une varié-

té de programmation inégale : « On peut écouter des vieux Pink Floyd, des tubes des années 1980 et des super-nouveautés de la scène française », expliquent Céline et Anne-Sophie.

QUESTION DE STYLE

Ici, choisir une radio c'est dire qui on est. Une question d'âge, mais surtout de style. « La musique qu'on écoute dépend de la façon dont on pense, dont on s'habille », fait observer Anne-Sophie. « Avant, quand j'étais avec les racailles de 18 ou 19 ans, ceux qui portent des marques, j'écoutais comme eux Skyrock, parce que c'est branché », explique, calmement, Céline. NRJ ? « Si quelqu'un écoute NRJ, c'est péjoratif », affirme une autre. « Ça veut dire qu'il aime tout ce qui est commercial », explique Bianca. Fun Radio ? Elles regardent du haut de leurs quinze ans

cette station « pour petits de 12-13 ans qui s'enferment le soir dans leur chambre pour écouter les cochonneries racontées par Di Fool », dit l'une d'elles. « Ça y est, les hormones s'agitent, alors on écoute Di Fool », plaisante Bianca.

Question animateurs, les sanctions tombent, définitives. Skyrock – « que du rap, c'est soûlant » – est banni pour cause d'Arthur « vraiment trop méchant ». Adoptant une moue réprobatrice, elles le jugent « désagréable avec les personnes ». Même si, confie-t-on, « le pire, c'est Max sur Fun Radio ». Des commentaires de filles ? « Non, les garçons sont d'accord », disent-elles.

Entre deux éclats de rire, elles disent rêver d'une station qui mêlerait rock, salsa, reggae-ragga, avec un peu de rap aussi. Sur leur bande FM, ça n'existe pas.

Florence Amalou

Laurence Girard

Après l'explosion d'AZF, la « thérapie collective » de M'Toulouse

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Radio M'Toulouse, créée à la suite de l'explosion de l'usine AZF, émettra encore un mois. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a autorisé, mardi 8 janvier, cette station temporaire locale, animée par Radio France, jusqu'au 8 février. L'équipe aurait bien vu la station perdurer, mais au sein de l'autorité de régulation, on estime depuis Paris que « ce n'est pas forcément dans l'air du temps ».

M'Toulouse est pourtant une belle aventure : jeudi 4 octobre, quinze jours après l'explosion d'AZF, le PDG de Radio France téléphone à ses troupes toulousaines – les correspondants pour Inter et Info et la radio jeune, le Mouv' –, pour s'enquérir de la situation. « N'y a-t-il pas quelque chose à faire ? », demande Jean-Marie Cavada, impressionné par l'ampleur du drame toulousain. Les équipes, très présentes sur le terrain depuis les premières heures de la catastro-

phe, se réunissent aussitôt. L'idée surgit : appliquer jusqu'au bout la conception de service public de Radio France et, en l'occurrence, créer une radio spécifique de service et de solidarité. La loi autorise le service public à préempter une fréquence. A Toulouse, ce sera celle parfois utilisée par les universités.

Lundi 8 octobre, tout est en place. Radio M'Toulouse, « M comme aime », émet sur une fréquence provisoire en onde moyenne, avant que le CSA, présidé par l'ancien maire de Toulouse, Dominique Baudis, l'autorise à migrer sur la FM. « Les nuits ont été très courtes », témoigne Isabelle Delaude, rédactrice en chef du Mouv', qui prend en charge la rédaction.

SERVICE, SOLIDARITÉ, TÉMOIGNAGE

Il a fallu trouver un local (un ancien appartement en voie de démolition), l'aménager, y installer un studio, mobiliser des journalistes, des animateurs, des techniciens (une vingtaine de personnes)

et, surtout, imaginer une radio à la dimension tragique de l'événement. « On a immédiatement compris qu'il fallait créer quelque chose qui mette les gens en relation, qui leur parle et leur serve à parler », explique Isabelle Delaude. « Une radio qui ne se repose jamais », ajoute Alain Gastal, un des journalistes associés au projet. A une population toulousaine traumatisée, révoltée, souvent désespérée, il s'agit avant tout de rendre service, de fournir des informations, de permettre les témoignages, d'assurer un lien. Tous les jours, de 8 heures à 20 heures, l'antenne résonne d'un seul thème : la catastrophe et ses conséquences.

« C'est une radio comme je n'en avais jamais entendue », raconte une des journalistes qui, sur la base du volontariat, fait partie de la centaine de personnes du réseau de Radio France venues participer à l'expérience toulousaine, à raison d'une semaine chacune.

M'Toulouse est une radio familière à laquelle on téléphone, sur laquelle on se raconte, s'interpelle, s'interroge, une radio qui est toujours dans l'urgence... Proximité, services, solidarité, témoignages, débats sont les maîtres mots. « Nul doute que nous avons servi de thérapie collective », estime Alain Gastal, qui se souvient avec émotion de ce salarié d'AZF, blessé par l'explosion, qui appelait tous les jours pour essayer de comprendre l'imprévisible.

Quasi naturellement, la radio trouve donc son audience. Tout le monde s'en saisit comme d'un outil : les élus, les industriels, les syndicats, les associations de victimes, les assureurs, les médecins, les experts. Aujourd'hui encore, l'antenne résonne du débat qui mobilise les esprits : faut-il ou non permettre au pôle chimique de redémarrer ? M'Toulouse disparaîtra-t-elle après que les conséquences du drame se seront estompées ? « Tant qu'il y aura des problèmes, dit Alain Gastal, nous n'abandonnerons pas les gens. »

Jean-Paul Besset

Bruxelles pourrait mettre en cause la privatisation de la SFP

LA PRIVATISATION de la Société française de production (SFP) « ne passera pas comme une lettre à la poste », a affirmé le porte-parole du commissaire européen chargé de la concurrence, Mario Monti, cité, mercredi 9 janvier, par *La Correspondance de la presse*. Le gouvernement français a décidé en octobre de céder la SFP pour 4,57 millions d'euros à Euromédia Télévision, associé à Bolloré Investissement. La Commission européenne attend des renseignements complémentaires de l'Etat français, sollicités le 13 décembre. La Commission disposera de deux mois pour avaliser l'opération ou ouvrir une enquête pour décider si la somme débloquée par l'Etat en accompagnement du plan social est juridiquement possible.

DÉPÊCHE

■ **TÉLÉVISION : Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication**, a affirmé, lors des vœux, mercredi : « Nous saurons consolider et adapter les dispositifs existants pour les rendre encore plus efficaces, notamment dans le contrôle des mouvements de concentration. » A propos de l'actionnariat de Canal+ après le rachat de USA Networks, elle a estimé « important qu'il y ait une bonne régulation qui affine les outils de suivi des actions capitalistiques ». Le Conseil supérieur de l'audiovisuel est confronté dans ce dossier à un problème d'interprétation de la loi et en a appelé au Conseil d'Etat.

PLATARA

TV PLASMA 32" Découvrez dès maintenant le téléviseur que vous pouvez accrocher au mur. Hitachi, leader en technologie Plasma, vous présente son nouveau TV Plasma ultra-fin, au design raffiné, accompagné de sa multimédia box qui deviendra le centre de votre système Home Cinéma. Pour en savoir plus, visitez le www.hitachi-consumer-eu.com/PlrIt

HITACHI
Inspire the Next

Chez vous dès maintenant!

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **BRANDT : le tribunal de commerce de Nanterre** scellera le 15 janvier l'avenir des salariés du fabricant français d'électroménager (11 000 salariés). Les cinq offres de reprise partielle (Arcelik-Beko, Candy, Elco et Whirlpool) ont été examinées à huis clos, mercredi 9 janvier.

● **BEGHIN-SAY : le conseil d'administration du groupe sucrier** a pris connaissance des offres recueillies par BNP-Paribas dans le cadre d'une éventuelle cession de sa filiale italienne Eridania, a indiqué Béghin-Say, mercredi.

● **AVENTIS : le groupe pharmaceutique** songerait à fermer son centre de recherche de Romainville (Seine Saint-Denis), selon un document interne de la direction révélé par les syndicats. Ce centre de recherche, que le groupe avait auparavant songé à vendre, emploie 900 personnes.

● **FIAT : le groupe automobile** italien lancera une augmentation de capital de 1,02 milliard d'euros entre le 14 janvier et le 4 février, a-t-il indiqué mercredi. Fiat avait annoncé en décembre son intention de faire appel au marché en vue de réduire son endettement.

● **DAEWOO-FSO : les six banques polonaises créancières de la filiale polonaise** du constructeur coréen Daewoo ont annoncé, mercredi, qu'elles ont trouvé un accord sur l'endettement de l'usine. Le Tribunal régional de Varsovie avait rejeté, fin 2001, la demande de mise en faillite de Daewoo-FSO, déposée par un sous-traitant.

● **VALEO : BNP Paribas a franchi le seuil de 5 % du capital** et des droits de vote de l'équipementier automobile, pour s'établir à 6,64 %, à la suite de l'acquisition, le 4 janvier, d'un bloc d'actions.

SERVICES

● **TRANSDEV : l'italienne Compagnia di San Paolo Investimenti Patrimoniali (CIP)** a acquis 7 % du capital de la société de transports française (groupe Caisse des Dépôts), ainsi qu'un siège d'administrateur, a

annoncé Transdev mercredi.

● **GAZPROM : la justice russe** a interpellé, mercredi, le plus proche collaborateur de l'ancien patron du groupe Gazprom, et lancé une enquête sur des détournements d'actifs. Cette décision montre la détermination du Kremlin à reprendre le contrôle de la plus grosse entreprise du pays.

● **AIR LIB : la compagnie aérienne française en grande difficulté** devrait voir son horizon s'éclaircir. Selon *La Tribune* du jeudi 10 janvier, Crédit Agricole Indosuez viendrait au secours du transporteur en mettant sur pied un GIE fiscal permettant de « bénéficier des retombées de la transaction financière portant sur le rachat de deux Airbus A 340 acquis par Flightlease ».

FINANCES

● **LA POSTE : l'entreprise publique** a annoncé à la fédération Sud-PTT, mercredi, son intention de supprimer 600 postes dans ses 21 centres financiers (traitement de chèques postaux) en France, à la faveur de départs en retraite.

● **CAISSE D'ÉPARGNE : le personnel du Languedoc-Roussillon** poursuivait, jeudi 10 janvier, le mouvement de grève interrompu vendredi au niveau national, pour obtenir l'embauche de 140 personnes.

● **FIMATEX : la filiale de courtage en ligne** de la Société Générale, a annoncé, jeudi, l'arrêt de ses activités au Royaume-Uni (2 000 comptes) et en Espagne (1 000 comptes), dans le cadre de son programme de réduction des coûts. Elle se recentre sur la France et l'Allemagne.

● **CIGNA : le groupe américain d'assurances**, spécialisé dans les soins de santé et les retraites des salariés, a annoncé, mercredi, qu'il allait supprimer environ 2 000 emplois sur 43 900, afin d'améliorer la rentabilité et l'efficacité des services à la clientèle.

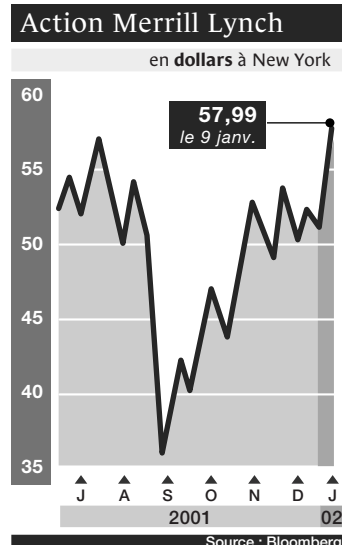
● **ING : le banquier néerlandais** a annoncé, mercredi, avoir acquis, via sa filiale française ING Bank, 100 % des actions de Deutsche Bank SA, filiale de Deutsche Bank en France, spécialisée dans le conseil patrimonial auprès des particuliers.

VALEUR DU JOUR

Merrill Lynch a supprimé 9 000 postes supplémentaires

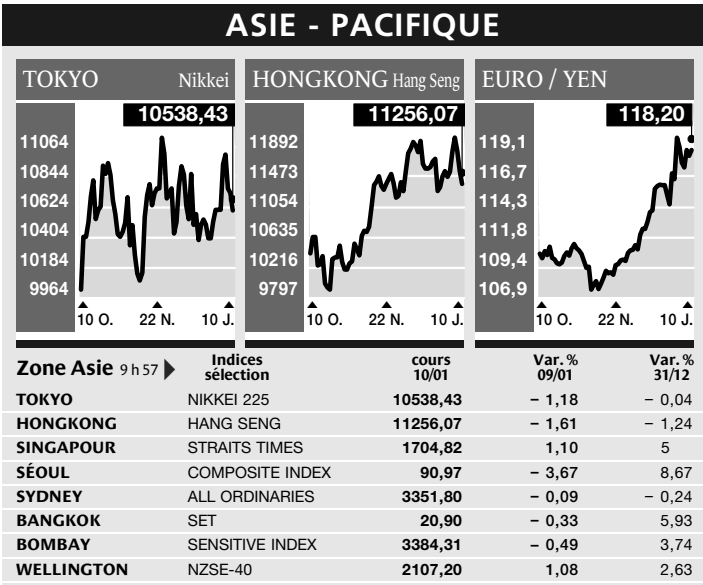
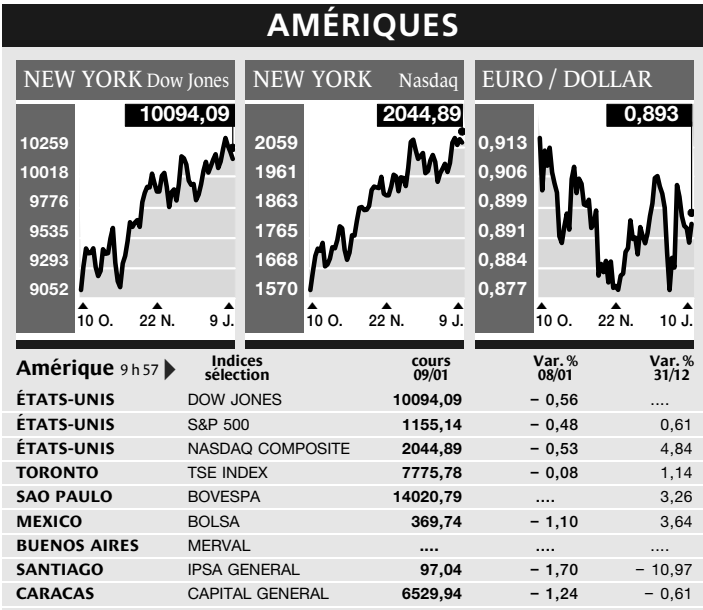
S'IL SUBSISTAIT encore un doute sur l'ampleur des difficultés de la finance américaine, l'annonce, mercredi 9 janvier, par Merrill Lynch de 9 000 suppressions d'emplois supplémentaires le lève. La première société de Bourse des Etats-Unis a réduit ses effectifs de plus de 21 % en un an les ramenant de 72 000 à 57 000 personnes. Non seulement Merrill Lynch a perdu ses stars de la nouvelle économie - Peter Golob, le banquier des groupes de télécommunications, et Henry Blodget, l'analyste de l'Internet - mais elle doit aussi revoir ses ambitions internationales. Il n'est plus question d'aller chercher les épargnants sur tous les continents. La moitié des fermetures de postes se font hors des Etats-Unis.

Au Japon, la société a annoncé le licenciement de 1 200 personnes, plus de 70 % de ses équipes commerciales, et la fermeture de 20 succursales sur 28. Merrill Lynch a vendu l'année dernière sa filiale de courtage canadienne et compte limiter son engagement au côté de la banque britannique HSBC dans un service en ligne pour particuliers fortunés (à partir de 100 000 dollars soit 112 057 euros). « Lors des trois derniers mois, nous avons passé en revue chacun de nos métiers afin d'ajuster notre taille à la nouvelle conjoncture », a expliqué Stan O'Neal, le président de Merrill Lynch. « Nous avons vendu ou réduit significativement notre activi-



té de banque privée au Canada, en Afrique du Sud et en Australie. Nous avons aussi fermé ou regroupé des bureaux en Europe, en Asie et aux Etats-Unis, et je pense que ces restructurations sont suffisantes », a-t-il ajouté. Ces ajustements devraient permettre une réduction de coûts de 1,4 milliard de dollars dès 2002, les charges de restructuration (2,2 milliards de dollars) portant sur le dernier trimestre 2001. Merrill Lynch a annoncé une baisse d'environ 8 % de son chiffre d'affaires lors des trois derniers mois de l'année 2001 par rapport aux trois mois précédents, à moins de 5 milliards de dollars. Ces annonces ont fait monter l'action Merrill Lynch de 2,75 %, à 57,99 dollars, dans un marché en baisse. En 2001, elle a perdu près de 24 %.

Eric Leser (à New-York)



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris s'inscrivait en baisse dans les premiers échanges, jeudi 10 janvier, l'indice CAC 40 perdant 0,77 %, à 4 551,87 points, dans le sillage de Wall Street. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé, mercredi, sur un gain de 0,41 %, à 4 587,01 points.

FRANCFORT

LE DAX de la Bourse de Francfort ouvrait en baisse de 0,42 %, jeudi, pour s'établir à 5 265,81 points. L'indice des trente principales capitalisations boursières du marché allemand des actions avait gagné 1,0 %, mercredi, à la clôture, à 5 288,21 points.

LONDRES

L'INDICE Footsie de la Bourse de Londres perdait 0,52 % dans les premiers échanges, jeudi, à 5 201,5 points. L'indice des cent principales valeurs britanniques avait terminé en repli de 0,42 %, à 5 228,5 points, en clôture, la veille.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini la séance en baisse de 1,18 %, jeudi, l'effet positif de la baisse du yen sur les valeurs exportatrices s'étant amenuisé. Le repli de Wall Street, mercredi, a également pesé sur une tendance déjà affectée par le dénouement de participations croisées entre les sociétés japonaises. L'indice de référence Nikkei a perdu 125,55 points, à 10 538,43 points.

NEW YORK

LES VALEURS américaines ont terminé en baisse, mercredi 9 janvier, les prises de bénéfice ayant eu raison de la hausse qu'avaient suscitée les commentaires optimistes de grandes sociétés technologiques pendant une bonne partie de la séance. L'indice Dow Jones, qui avait momentanément gagné 1,2 %, a fini en repli de 0,56 % (soit 56,46 points), à 10 094,09 points, tandis que l'indice Standard & Poor's 500, utilisé comme référence par les gérants de fonds, a reculé de 0,48 % (soit 5,57 points), à 1 155,14 points. L'indice Nasdaq a fini en retrait de 0,53 % (ou 10,85 points), à 2 044,89 points, après avoir gagné jusqu'à 2,1 % pendant la séance.

TAUX

LES MARCHÉS d'obligations européennes s'inscrivaient en hausse dans les premiers échanges jeudi 10 janvier, profitant de la baisse de la Bourse la veille. Evoluant à l'inverse du cours, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans se détachait à 4,96 % en France et à 4,89 % en Allemagne.

MONNAIES

L'EURO restait faible, jeudi, sur le marché des changes, tandis que le yen regagnait du terrain après que plusieurs hauts responsables japonais eurent fait part de leurs inquiétudes face au rapide affaiblissement de la devise japonaise. L'euro cotait 0,8918 dollar, et le billet vert s'échangeait à 132,02 yens.

ÉCONOMIE

Les PME investiront moins en 2002, selon la BDPME

L'ENQUÊTE semestrielle de conjoncture de la Banque du développement des PME, fondée sur 1 000 questionnaires reçus en décembre 2001, confirme le ralentissement de l'activité des petites et moyennes entreprises en France en 2001. Dans l'industrie, en moyenne, la progression de l'activité est retombée à 3,7 % (contre 8,8 % en 2000). Pour le transport, elle est de 3 % (contre 11,5 %) et de 2,5 % pour l'hôtellerie-restauration (contre 5 %). La décelération est plus faible dans la construction (5,4 % contre 6,8 %). En revanche, les PME du commerce de détail augmentent leurs ventes (7,1 % contre 5,7 % en 2000). Le rythme des embauches dans les PME s'est maintenu au niveau record de 2000. En revanche, seulement 76 % des chefs d'entreprise ont déclaré avoir investi en 2001 contre 84 % en 2000. Plus inquiétant, l'indicateur prévisionnel d'évolution du volume des investissements de la BDPME pour 2002 a brutalement fléchi, tombant à son plus faible niveau depuis le lancement de l'enquête en 1985.

● **ARGENTINE : les autorités américaines ont pressé**, mercredi, le nouveau président argentin Eduardo Duhalde, de prendre rapidement des mesures économiques crédibles pour que l'Argentine puisse obtenir une aide financière du Fonds monétaire international (FMI). « Nous espérons que des mesures seront bientôt prises pour permettre au FMI de fournir une assistance financière » à l'Argentine, a déclaré Paul O'Neill, secrétaire américain au Trésor.

● **Le ministre argentin de l'économie, Jorge Remes Lenicov**, a annoncé, mercredi 9 janvier, un assouplissement des restrictions bancaires, en portant le plafond de retrait autorisé de 1 000 pesos par mois à 1 500 pesos. Cet encadrement des retraits a pour but de protéger les établissements financiers qui « pourraient faire faillite » s'ils devaient rendre en un temps limité l'argent déposé chez eux.

● **MEXIQUE : l'inflation a atteint, en 2001, son niveau le plus bas depuis 1968** avec une hausse de 4,40 %, a signalé, jeudi, la banque centrale du Mexique. Les prix ont baissé de 0,14 % en décembre par rapport à novembre, une première également, depuis 1968, précise la banque centrale.

● **FRANCE : les prix de l'immobi-**

lier ancien ont continué de progresser de 6,5 % en moyenne en 2001, a signalé, jeudi, la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim). En 2000, la hausse avait été de 10 %. Selon la Fnaim, le Sud-Ouest est la région où la hausse a été la plus forte (10 %), suivi de près par le Sud-Est (9,7 %). Dans le Nord-Est et en Ile-de-France, les prix ont gagné respectivement 4,7 % et 4,1 %. In fine, le prix moyen du mètre carré en France s'est élevé à 1 529 euros.

● **ALLEMAGNE : la balance commerciale a enregistré un excédent de 5,9 milliards d'euros en novembre**, contre un excédent de 4,8 milliards d'euros un an plus tôt, signalent les chiffres provisoires publiés, jeudi, par l'Office fédéral allemand des statistiques. Sur les onze premiers mois de 2001, l'économie allemande a dégagé un excédent cumulé de 77,9 milliards d'euros.

● **ESPAGNE : la production industrielle a baissé de 4,7 % en novembre** par rapport au même mois de 2000, a précisé, jeudi, l'Institut national de la statistique (INE). En octobre, la production industrielle avait encore progressé de 3 %.

● **JAPON : la baisse du yen par rapport au dollar « est allée trop loin »**, s'est exclamé, jeudi, un haut responsable du ministère japonais des finances. « Le yen est dans une période de correction mais je pense qu'il est allé trop loin et qu'aucune situation de marché ne le fera reculer encore unilatéralement », a ajouté le directeur général adjoint du ministère des finances.

● **Les ventes de véhicules importés ont baissé de 2,9 % en décembre** passant sur un an à 26 313 unités, a annoncé, jeudi, l'Association des importateurs automobiles japonais (JAIA). « Les ventes ont stagné en raison de la récession », a déclaré Ai Okumura, porte-parole de la JAIA. Parmi les constructeurs étrangers, Renault a enregistré la plus forte baisse avec un repli de 42,6 % de ses ventes. Celles de BMW sont en recul de 16,2 %.

● **CORÉE DU SUD : l'économie devrait croître de 3,2 % en 2002, après une croissance de 2,6 % en 2001**, a annoncé, jeudi, le Fonds monétaire international (FMI). Cette prévision est inférieure à celle estimée à 4 % par le gouvernement sud-coréen. « Nous avons récemment revu à la baisse notre prévision de progression du PIB en Corée du Sud pour 2002 à 3,2 % contre 4,5 % prévu au début de 2001 » a indiqué Charles Adams, sous-directeur du FMI pour la zone Asie-Pacifique.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	3,76703
PUNT IRLANDAISE (10)	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10)	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371)	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND. (100)	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		ZLOTY POLONAIS	3,5578

Cours de change croisés						
10/01 9h57	COURS DOLLAR	COURS YEN(100)	COURS EURO	COURS FRANC	COURS LIVRE	COURS FR. S.
DOLLAR	0,75554	0,89310	0,13616	1,44280	0,60230
YEN	132,35500	118,20000	18,01500	190,91000	79,71500
EURO	1,11970	0,84602	0,15245	1,61550	0,67435
FRANC	7,34435	5,54960	6,55957	10,59645	4,42350
LIVRE	0,69310	0,52380	0,61905	0,09435	0,41755
FRANC SUISSE	1,66030	1,25430	1,48255	0,22605	2,39545

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/01	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,35	3,26	4,98	5,32
ALLEMAGNE	3,31	3,31	4,89	5,28
GDE-BRETAG.	3,88	4,01	4,97	4,69
ITALIE	3,31	3,26	5,14	5,57
JAPON	0,01	0,01	1,38	2,54
ÉTATS-UNIS	1,66	1,68	5,10	5,55
SUISSE	1	1,64	3,36	3,85
PAYS-BAS	3,27	3,26	5,01	5,33

Matif

Cours 9h57	Volume 10/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2002	32	89,30	89,35
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2002		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 09/01	Var. % 08/01
BRENT (LONDRES)	20,90	+ 0,05
WTI (NEW YORK)	20,32	- 2,21
LIGHT SWEET CRUDE	20,70	+ 0,24

Or

En euros	Cours 09/01	Var. % 08/01
OR FIN KILO BARRE	10000
OR FIN LINGOT	10070	- 0,10
ONCE D'OR (LO)	278,85
PIÈCE FRANCE 20 F	58	+ 0,17
PIÈCE SUISSE 20 F	57,50	- 0,17
PIÈCE UNION LAT. 20	57	- 0,87
PIÈCE 10 DOLLARS US	196	+ 0,38
PIÈCE 20 DOLLARS US	378
PIÈCE 50 PESOS MEX.	380	- 0,26

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Mercredi 9 janvier, le titre de l'allemand SAP a enregistré un bond de 13 %, à 167,30 euros. Le premier concepteur européen de logiciels a fait une pré-annonce sur ses résultats, laissant entendre une hausse des ventes de logiciels plus rapide au quatrième trimestre 2001 que le pensaient de nombreux analystes.

● Le groupe néerlandais d'électronique grand public Philips a gagné, mercredi, 4,01 %, à 35 euros, après que Taiwan Semiconductor Manufacturing Co (TSMC) - dont Philips détient 30 % du capital - a fait état de ventes en hausse pour le sixième mois consécutif.

● Le premier détaillant britanni-

que de matériel électrique et électronique Dixons a abandonné, mercredi, 4,7 %, à 227,91 pence après avoir annoncé des bénéfices semestriels plus faibles que prévu.

● Le groupe néerlandais de supermarchés Ahold a cédé, mercredi, 3,18 %, à 28,90 euros, après avoir surpris les opérateurs en annonçant une provision importante liée à la crise argentine.

● Deutsche Telekom a perdu, mercredi, 1,84 %, à 19,18 euros, après que le magazine allemand Capital a écrit que l'opérateur risquait de connaître des pertes jusqu'en 2004 et songeait à baisser le paiement annuel de son dividende pour réduire sa dette.

10/01 9h57	Code pays	Cours en euros	% Var. 09/01
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	22,98	-0,47
BASF AG	DE	43,20	+0,12
BMW	DE	39,90	-1,24
CONTINENTAL AG	DE	15,65	-1,57
DAIMLERCHRYSLER	DE	47,30	-3,47
FIAT	IT	18	-0,66
FIAT PRIV.	IT	12,25	+0,82
MICHELIN	FR	38,25	+0,08
PEUGEOT	FR	45,40	-0,77
PIRELLI SPA	IT	2,02	-0,98
DR ING PORSCHE	DE	439	-0,34
RENAULT	FR	42,86	+0,82
VALEO	FR	45,15	-0,77
VOLKSWAGEN AUT	DE	34,40	-1,99
▶ DJ E STOXX AUTO P		212,94	-1,90

BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	16,42	-0,78
ABN AMRO HOLDIN	NL	18,92	-0,63
ALL & LEICS	GB	13,85	-0,46
ALLIED IRISH BA	GB	19,88
ALMANJI	BE	36,80	-0,65
ALPHA BANK	GR	19,52
B.P.C.INDUSTRIA	IT	10,15	+0,10
B.P.EMILIA ROMA	IT	31,55
B.P.LOUDI	IT	8,40	-1,64
B.P.NOVARA	IT	6,61	-0,75
B.P.SONDRIO	IT	10,80
B.P.VERONA E.S.	IT	11,07	-0,54
BANCA ROMA	IT	2,48	-1,20
BANCO SABADELL	ES	14,95
BANK OF IRELAND	GB	17,02
BANK OF PIRAEUS	GR	9,32
BANKINTER R	ES	30,22	-0,98
BARCLAYS PLC	GB	36,67	-0,92
BAYR.HYPO-LVVER	DE	35,30	-1,40
BBVA R	ES	12,92	-1,15
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,64	-1,93
BCA FIDEURAM	IT	9,63	-0,62
BCA LOMBARDA	IT	9,80
BCA P.BERG.-CV	IT	18,40	-0,27
BCA P.MILANO	IT	3,99	-0,99
BCO POPULAR ESP	ES	36,40	-0,84
BCP R	PT	4,17
BIPOP CARIRE	IT	1,83	-0,54
BK OF SCOTLAND	GB	13,37
BNL	IT	2,47
BNP PARIBAS	FR	104,10	-0,10
BSCH R	ES	9,05	-2,16
COMM.BANK OF GR	GR	35,90
COMMERZBANK	DE	18,10	-1,09
CREDIT LYONNAIS	FR	37,17	-0,38
CS GROUP N	CH	48,37	-0,63
DANSKE BANK	DK	17,34	+0,78
DEXIA	BE	15,42	+1,31
DNB HOLDING	NO	5,27
DRESDNER BANK N	DE	41	-0,36
EFG EUROBK ERGA	GR	15,36
ERSTE BANK	AT	54,97	-0,04
ESPIRITO SANTO	PT	14,55
FOERENINGSSB A	SE	13,95
HALIFAX GROUP	GB	13,45
HKB	DE	13,40	+0,24
HSBC HLDG	GB	12,83
ISB	DE	13,40	+0,24
INTESABCI	IT	2,77	-1,42
JULIUS BAER HLD	CH	396,86	-0,51
KBC BANCASSURAN	BE	36,70	-1,13
LLOYDS TSB	GB	11,72	-0,55
MONTÉ PASCHI SI	IT	2,82	-1,40
NAT BANK GREECE	FR	25,98
NATEXIS BQ POPP.	FR	94,50	-0,94
NORDEA	SE	6,06	-0,88
ROLO BANCA 1473	IT	17,75	-0,56
ROYAL BK SCOTL	GB	27,51	-1,09
S-E-BANKEN -A-	SE	10,82	-0,95
SAN PAOLO IMI	IT	11,97	-1,56
STANDARD CHARTE	GB	13,58	-1,06
STE GENERAL-A	FR	64,50	-1
SVENSKA HANDELS	SE	16,44	-0,33
SWEDISH MATCH	SE	6
UBS N	CH	96,05	-0,48
UNICREDITO ITAL	IT	4,57	-0,87
▶ DJ E STOXX BANK P		269,54	-0,72

PRODUITS DE BASE			
ACERIALIA	ES	18,10	-0,82
ACERINOX R	ES	37,47	-3,18
ALUMINIUM GREEC	GR	34,64
ANGLO AMERICAN	GB	19,17	-1,08
ASSIDOMEN AB	SE	28,12
BEKAERT	BE	40,38	-1,27
BHP BILLITON	GB	6,03	-1,32
BOEHLER-DEHOLD	AT	44,12
BUNZL PLC	GB	6,85
CORUS GROUP	GB	1,28
ELVAL	GR	3,62
HOLMEN -B-	SE	25,74
ISPAT INTERNATI	NL	2,25	+0,45
JOHNSON MATTHEY	GB	15,69	-0,21
M-REAL -B-	FI	7,45
MAYR-MELNHOF KA	AT	55,50
OUTOKUMPU	FI	12,50	-1,19
PECHINEY-A	FR	61,20	-0,97
RAUTARUUKKI K	FI	4,30	+3,12
RIO TINTO	GB	22,24	-1,36
SIDENOR	GR	4,08
SILVER & BARYTE	GR	8,60
SMURFIT JEFFERS	GB	2,55
STORA ENSO -A-	FI	15,18
STORA ENSO -R-	FI	15,11
SVENSKA CELLULO	SE	31,47	-0,34
THYSSENKRUPP	DE	17,20	-1,43
UMICORE	BE	45,31	-1,26
UPM-KYMMENE COR	FI	39,25	-0,13
USINOR	FR	14,61	-0,61
VIOHALCO	GR	9,28
VOEST-ALPINE AG	AT	31,85	-0,25
WORMS N	FR	19,07
▶ DJ E STOXX BASI P		204,80	-0,54

CONJONCTIF			
ACCOR	FR	41,10	+0,27
ADIDAS-SALOMON	DE	84	-0,77
AGFA-GEVAERT	BE	14,14	-2,48
AIR FRANCE	FR	17,56	+0,63
AIRTOURS PLC	GB	4,12
ALITALIA	IT	1,01
AUSTRIAN AIRLIN	AT	8,27
AUTOGRIILL	IT	10,82	-1,46
BANC & OLUFSEN	DK	30,92	+0,44
BENETTON	IT	13,70	-0,36
BERKELEY GROUP	GB	12,02	+1,09
BRITISH AIRWAYS	GB	3,77	-1,27
BULGAR	FR	9,53	-1,65
CHRISTIAN DIOR	FR	35,63	-0,47
CLUB MED	FR	43,30	+0,35
COMPASS GROUP	GB	7,85	-0,21
DT.LUFTHANSA N	DE	16,80	-0,59
ELECTROLUX -B-	SE	16,87	-0,32
EM.TV & MERCHAN	DE	1,71	-6,56
EMI GROUP	GB	5,82	-0,83
EURO DISNEY	FR	1,04
HDP	IT	3,42	-0,29
HERMES INTL	FR	177,20	+0,91
HILTON GROUP	GB	3,72	-0,86
HUGO BOSS AG VZ	DE	25	+2,46
HUNTER DOUGLAS	NL	30,70	-0,32
INDITEX R	ES	22,06	-1,96
J D WETHERSPOON	GB	6,16	-2,31
KLM	NL	13,70	+0,96
LVMH	FR	46,63	-2
MEDION	DE	49,90	-0,80
MOULINEX	FR	0,01
NH HOTELES	ES	11,06	+0,09

CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR	151,80	+0,40
AKZO NOBEL NV	NL	49,20	-2,19
BASF AG	DE	43,20	+0,12
BAYER AG	DE	38,17	-0,21
BOC GROUP PLC	GB	17,13	-0,84
CELANESE N	DE	23,30	-0,85
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,83	-0,47
CLARIANT	CH	22,48	-1,04
COLOPLAST -B-	DK	71,93	-0,93
DEGUSSA (NEU)	DE	29,70	-1,33
DSM	NL	44,31	-1,12
EMS-CHEM HOLD A	CH	4306,67	-0,47
ICI	GB	6,85	-1,40
KEMIRA	FI	6,75	-0,74

KON. VOPAK NV	NL	19
LONZA GRP N	CH	720,71	+0,09
NORSK HYDRO	NO	47,44
RHODIA	FR	9,79	+0,82
SOLVAY	BE	67,30	-0,96
SYNGENTA N	CH	57,06	-0,71
TESSENDERLO CHE	BE	27,50	-0,04
▶ DJ E STOXX CHEM P		344,15	-0,49

CONGLOMÉRATS			
D'IETERN SA	BE	182	-1,46
GBL	BE	300,10
GEVAERT	BE	33,98	+1,28
INCHCAPE	GB	10	-0,16
KVAERNER -A-	NO	1,05
MYTILINEOS	GR	5,18
UNAXIS HLDG N	CH	128,29	-1,04
ORKLA	NO	19,19
SONAE SGPS	PT	0,88
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS			
EQUANT NV	NL	13,94	-1,27
ATLANTIC TELECO	GB	0,08
BRITISH TELECOM	GB	5,75
CABLE & WIRELES	GB	5,35	-0,60
COLT TELECOM NE	GB	1,99	-2,38
DEUTSCHE TELEKO	DE	18,85	-1,31
E.BISCOM	IT	52,55	-1,31
ERICOM	IR	1,30
ELISA COMUNICA	FI	14,60	-0,68
ENERGIS	FR	1,08	-2,90
EUROPOLITAN HLD	SE	7,41	-0,72
FRANCE TELECOM	FR	44,38	-1,44
HELLENIC TELE I	GR	18,44
KINGSTON COM	GB	1,87	-4,13
KONINKLIJKE KPN	NL	6,18	-0,96
KPNQWEST NV -C-	NL	8,46	-2,08
VODAFONE LIBERT	NL	10,26	-1,35
VODAFONE N	DE	215
MOBILCOM	DE	26	-1,55
OLD MUTUAL	GB	1,68	-0,95
OLIVETTI	IT	1,45	-0,68
PANAFON HELLENI	GR	6,20
PT TELECOM SCPS	PT	9,15
SONERA	FI	5,84	-1,68
SONG NETWORKS	SE	1,12	-4,59
SWISSCOM N	CH	322,49	+0,42
T.I.M.	IT	6,15	-1,13
TDC	DK	38,32	-0,70
TELE2 -B-	SE	40,34	-0,93
VODAFONE TELECE	PT	9,57
TELECOM ITALIA	IT	9,59	-1,13
TELECOM ITALIA	IT	5,87	-0,51
TELEFONICA	ES	14,05	-2,63
TELEF.MOVILES	ES	7,99	-0,87
TELEOR	NO	4,81
TELIA	SE	4,95	-0,43
TISCALI	IT	10,38	-1,14
VERSATEL TELECO	NL	1,02	-0,97
VODAFONE GROUP	GB	2,72	-1,75
▶ DJ E STOXX TCOM P		467,41	-1,70

CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES	38,70	-0,77
ACESA R	ES	10,51	-0,85
ACS	ES	26,77	+0,45
AGGREGATE IND	GB	1,41
AKTOR SA	GR	8,76
AMEY	GB	6,16
AUREA R	ES	21,22	+0,09
BOUYGUES	FR	37,65	-2,46
BPB	GB	5,12
BRISA AUTO-ESTR	PT	4,50
BUZZI UNICEM	IT	7,55	-0,26
CIMPOR R	PT	19,56
COLAS	FR	63	+0,64
CRH PLC	GB	31,03	-1,03
FCC	ES	23,56	-2,36
GRUPO DRAGADOS	ES	14,80	-1,99
GRUPO FERROVIAL	ES	19,95	-1,72
HANSON PLC	GB	7,66	+0,21
HEIDELBERGER ZR	DE	57,60	-0,86
HELL.TECHNODOR	GR	6,00
HERACLEUS GENL R	GR	12,26
Hochtief	DE	18,45	+0,82
HOLCIM	CH	247,79	-1,21
IMERY S	FR	110	+0,09
ITALCEMENTI	IT	8,80	-0,34
LAFARGE	FR	104,80	-1,78
MICHANIKI REG.	GR	2,58
NOVAR	GB	2	-1,59
PILKINGTON PLC	GB		

Naissances

Louve

est heureuse de la naissance de sa petite sœur.

Ambre,

le 6 janvier 2002, chez ses parents,

Valérie JOUANIN
et **Éric RIBAUT**,

et ses grands-parents,
Jeannine et **Jean-Claude JOUANIN**.

3, impasse du Moulin-de-la-Seine,
77310 Ponthierry.

Marie Héléne BARUT
et **Michel DELAMAR**,
Monique et **Jean MONCADE**,
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Apolline,
le 29 décembre 2001,

chez

Anne-Lise et **Olivier**.

101, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

Catherine et **Marc HIMBERT**
partagent avec
Luce, Marion, Marie-Alice
et **Anne-Laure**

la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

le 5 janvier 2002.

47, rue du Général-Leclerc,
95500 Gonesse.

Charles, Elisabeth et **Constantin**
SCHLUMBERGER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lila,

le 21 décembre 2001,

Schlumberger/Aubert,
37, avenue Reille,
75014 Paris.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire.

Bonne et Eurose année.

J. tm.

– Nous sommes heureux de souhaiter un joyeux anniversaire à

Philippe, Paul,

né le 11 janvier 1962.

Notre papa, que nous aimons très fort.

Jean-Baptiste, Anne-Louise et Jérôme.

Mariages

Julien HIRSINGER
et
Aurélia AÏNSCOUGH

ont convalidé, en tête à tête, le 25 décembre dernier, à Las Vegas.

Avec eux, parents et amis
s'en réjouissent.

Décès

– Troyes (Aube).

Le Seigneur a rappelé à lui

Mme Jean-Marie CASAL,
née **Geneviève BELL**,
archéologue,

le mardi 8 janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 12 janvier, à 10 heures, en l'église de Sainte-Savine, suivie de l'inhumation au cimetière de Troyes (Aube), où seule la famille se rendra.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Fleurs naturelles seulement.

De la part des familles Casal, Bell et Semichon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue des Noës,
10000 Troyes.

– Jean-François Jarrige,
Et les membres de la Mission archéologique de l'Indus et de l'UMR 9993 CNRS/Musée Guimet, ont le regret d'annoncer la disparition de

Geneviève CASAL,

cofondatrice, avec son mari, Jean-Marie Casal, de la Mission archéologique de l'Indus.

– Simone Geber-Nodiot,
son épouse,
Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Jean GEBER,

survenu le 8 janvier 2002, en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation aura lieu le samedi 12 janvier, à 14 h 45, au cimetière du Montparnasse.

« *La mort, ça fait partie du programme.* »

10, rue du Trésor,
75004 Paris.

– Nancy. Autrey-sur-Madon.

Odette Couture-Michel,
son épouse,
Sophie Surya Devi-Couture,
CharlElie Bertrand Couture
et Annie Verdellel,
Jean Thomas Couture,
dit Tom Novembre,
et Valentine de Beaugard,
ses enfants et leurs compagnes,

Shaan, Yamée,
Agatha, Oscar,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre COUTURE,
architecte Ensdba,
décorateur Ensad,
architecte décorateur antiquaire,
expert national en antiquités,

officier de la Légion d'honneur,
déporté et médaillé de la Résistance,
agent des réseaux de la France libre,
croix de guerre 1939-1945,
trois citations,
médaillon des Blessés,
diplôme de la Reconnaissance britannique,

survenu à Autrey-sur-Madon, le 7 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jeudi 10 janvier 2002, à 10 heures, en l'église d'Autrey-sur-Madon (Meurthe-et-Moselle), suivie de l'inhumation au cimetière sud de Nancy.

– M. et Mme Jean-Philippe Dagnaud,
Delphine, Céline et Guillaume,
M. Pascal Culerrier
et Mme, née Emmanuelle Dagnaud,
Julien, Thomas, Marie et Lucie,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis DAGNAUD,
officier de l'ordre national du Mérite,

en son domicile, le 7 janvier 2002, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

Il repose au cimetière de Neuilly-sur-Seine, auprès de son épouse

Jeanine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue Georges-Lecoq,
1180 Uccle (Belgique).
8, rue des Imbergères,
92330 Sceaux.

– Le directeur de la bibliothèque de l'université de Paris-III-Sorbonne nouvelle,

Le personnel de la bibliothèque,
apprennent avec tristesse le décès de

Colette GANA,
conservateur en chef,

qui a contribué au développement de la bibliothèque.

Ils adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

– Gilles Garnier,
son époux,
Alain Mac Moy,
son père,

Les familles Germain, Luckner,
Klasser, Flahaut, Salez, Pasteau, Lemire
et Garnier,
Ses amis et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

Catherine
GERMAIN-LUCKER,

survenu le 5 janvier 2002.

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 12 janvier, à 11 h 15, dans la sépulture de famille, au cimetière parisien de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), 13, avenue du Cimetière-Parisien.

Fleurs sans couronnes.

Un registre à signatures sera tenu à votre disposition pour recueillir vos témoignages de sympathie et d'amitié.

Gilles Garnier,
28, rue de Merlan,
93130 Noisy-le-Sec.
Alain Mac Moy,
80, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

– Versailles. Mâcon.

Les familles Gilbert, Geay, Bomal
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GILBERT,
Enset 38-40
professeur agrégé,

survenu le 3 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'incinération a eu lieu le mercredi 9 janvier 2002, dans l'intimité familiale.

33 bis, rue Champs-Lagarde
78000 Versailles.

TARIF CARNET 2001-2002

Tarif à la ligne : 22 € - 144,31 F TTC

Tarif abonnés : 18,50 € - 121,35 F TTC

Tél. 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

– Mme Jacqueline Bouvier-Grunberg,
son épouse,
Evelyne, Gérard et Héléne,
ses enfants et sa belle-fille,
Dimitri, David, Benjamin,
ses petits-enfants,
Nicole et Pierre,
sa sœur et son frère,
Colette et Jean-Jacques Meyer,
ses cousins,
Ses amis,
Et tous ceux qui l'ont connu,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques GRUNBERG,

survenu le 5 janvier 2002.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– La présidente
Et les membres de l'Association des amis d'Honoré Daumier
s'associent dans leur douleur à Zuka Mitelberg et sa famille, après le décès, survenu lundi 7 janvier 2002, de

Louis MITELBERG,
dit **Tim**,
dessinateur et sculpteur.

Qu'il s'agisse de ses dessins dans de grands journaux, comme l'hebdomadaire *L'Express*, ou de ses sculptures, telle celle d'Alfred Dreyfus érigée boulevard Raspail, à Paris, l'œuvre de Tim, dans toute sa diversité, marque profondément l'histoire de la presse et de l'art en France. La dernière œuvre de Tim, réalisée pour l'Association des amis d'Honoré Daumier, est une statue de *Daumier créant Ratapail*. Cette statue, qui va être installée à l'Assemblée nationale le 23 janvier 2002, illustre le lien qui unit les deux grands artistes que sont Daumier et Tim.

(*Le Monde du 9 janvier*)

– Mme Mélik Nafilyan,
son épouse,
Christine et François Eymard-Duvernay,
Joëlle Nafilyan,
Katerine et Jean-Philippe Chaboud,
ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Michel Nafilyan,
Et tous ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mélik NAFILYAN,

survenu le 4 janvier 2002.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Caucade, à Nice, le 9 janvier 2002.

– Beynost (Ain). Lyon. Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre). Chazey-sur-Ain.

Mme Albert Peillon,
Les familles Peillon, Rolhion, Daguet,
Chamouton et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert PEILLON,
retraité IBM,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 janvier 2002, à 10 heures, en l'église de Beynost, suivie de l'inhumation.

Pas de fleurs, mais des dons au profit du centre Léon-Bérard de Lyon.

La famille remercie toutes les personnes qui partageront sa peine.

– Juliette et Sylvain Peuchmaurd,
ses enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel PEUCHMAURD,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 17 décembre 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Saint-Denis-le-Ferment (Eure).

– Françoise Picard,
son épouse,

Bernard et Susan Picard,
son frère et sa belle-sœur,

Paul et Annette Marx,
son oncle et sa tante,
leurs enfants et petits-enfants,

Serge et Susanne Picard,
et leurs enfants,
Olivier Picard,
François et Alison Picard,
et leur fille,
Valérie Picard,

ses neveux et nièces,

Robert Créange,
son beau-frère,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis PICARD,

survenu le 8 janvier 2002.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

5, rue Lebon,
75017 Paris.

– Martine et Sylvie Retana,
ses filles,
Michel Fichet,
Les familles Retana, Valls, Miró et Parès,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles RETANA,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien capitaine
de l'armée républicaine espagnole,
combattant volontaire de la Résistance,
déporté politique à Mauthausen,

survenu le 5 janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

« *La nuit tombe - la nuit qui ne connaît pas l'histoire.* »
André Malraux,
Les Chênes qu'on abat...

6, rue Albert-Bayet,
75013 Paris.
24, rue du Côteau,
92370 Chaville.

– Dominique Simon et Marie-Louise Le Guennou,
et leurs enfants,
Robert et Françoise Richards,
Philippe et Anne Richards,
Marie-Thérèse Camus,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Elisabeth SIMON,
née **Elisabeth**
STROWSKA de **ROBKOWA**,

survenu le 8 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques seront célébrées le samedi 12 janvier, à Cervières (Loire).

L'auditoire Cervières,
42440 Noiretable.

– Paul Cuny,
Jean Marie, Elisabeth Verstegee
et leurs enfants,
Dominique et Suzette Fagart,
Jérôme Fagart et Anne Garnier,
Vincent, Isabelle Flouquet
et leurs enfants,
Gérard Pazzoni,
Michel et Odette Pariot
et leurs enfants,
Isabella Verstegee,
ont la douleur de faire part du décès soudain de

Marie-Thérèse VERSTEEGE,

survenu le 6 janvier 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris-5^e.

« *Je cherche le Seigneur, il me répond : De toutes mes frayeurs, il me délivre.* »
Ps. 33.

Anniversaires de décès

– En nous souvenant, gardons vie à

Alice BERTHELOT,

décédée par accident sur les lieux d'une chasse, il y a six ans, le 14 janvier 1996.

Elle avait vingt-deux ans.

La messe de 12 heures du samedi 12 janvier 2002 sera célébrée à son intention, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6^e.

– Le 25 décembre 2001, une messe a été célébrée en l'église d'Acon (Eure), à l'intention de

André DEGUELDRE,

qui nous quittait le soir de Noël 1998.

Nous rappelons ici son souvenir à ceux qui l'ont connu et aimé.

30, cours Albert-Ier,
75008 Paris.

– Le 10 janvier 1998

Ulysse KIFFER

nous quittait accidentellement.

Ayez une pensée pour lui.

Françoise PASQUIER

nous a quittés il y a un an.

Nous gardons le souvenir de ses rires, de sa chaleur, de ses enthousiasmes. Nous savons l'importance exceptionnelle de son œuvre d'édition.

Association des amies et amis
de Françoise Pasquier,
http://www.fpasquier-éditrice.org

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les mercredis datés jeudis
TARIFS 2002

► **PARTICULIERS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **93 € / 610,04 F TTC**
- 4 Parutions : **132 € / 865,86 F TTC**
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

► **ABONNÉS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **80 € / 524,77 F TTC**
- 4 Parutions : **112 € / 734,67 F TTC**
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

☎ **01.42.17.39.80**
Fax : 01.42.17.21.36

Souvenir

– Avignon (Vaucluse).

A la mémoire de mon frère,

Jacques VEIL,
licencié ès lettres,
cofondateur avec Roland Barthes
du Groupe Théâtral Antique
de la Sorbonne en janvier 1936,
bibliothécaire diplômé
(concours 1939),

né à Paris, le 14 juillet 1917.

Frappé en 1940 par les lois de Vichy,
il devient agriculteur dans le Var.

Résistant, chargé de mission (photographie du sabordage de la flotte de Toulon, surveillance d'un agent double), il est arrêté près d'Hyères (Var), fin novembre 1943, incarcéré aux Baumettes, à Marseille, puis à Aix-en-Provence.

Gravement malade, il est transféré au centre du boulevard Baille, à Marseille, pour être soigné sous surveillance pénitentiaire.

Repris par la Gestapo, il est, sous son faux nom, « *abattu au cours d'une tentative d'évasion* », dans la nuit du 10 au 11 janvier 1944, son corps est remis à la police française, qui l'enterre dans un carré spécial du cimetière Saint-Pierre, à Marseille.

Bien plus tard, sa véritable identité enfin reconnue, il a été fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume « Mort pour la France » et inhumé dans le caveau de famille au cimetière israélite de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

A son souvenir, j'associe celui de mon autre frère,

Claude VEIL,

(19 octobre 1920 - 22 novembre 1999).

Hélène Douine-Veil.

Colloques

« **THÉÂTRE ET INCARNATION** »
autour du théâtre de Gabriel Marcel.
Colloque samedi 19 janvier 2002,
9 h 30 - 17 h 30,
à l'Institut de France, 23, quai Conti,
Paris. Entrée libre.
avec M. Belay, P. Colin, J. Deschamps,
A.-A Devaux, Y. Formery, Fr. Frappat,
D. Guénoun, J.-L. Jeener,
G. de Lacoste, J. Mambrino, A. Mary,
R. Monod, X. Tilliette.
Renseignements : 01-43-26-84-32.

Débats

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

Débat « Italie : la résistible chute de la démocratie »

M. Drach, P. Fabbri, V. Fabbri,
E. Jozsef, F. Noudelmann, J. Risset,
B. Sebaste, E. Traverso, G. Vattimo et
P. Vauday débattront autour de la question de la démocratie en Europe.

12 janvier, 18 heures-22 heures, salle
Dussane, Ecole normale supérieure,
45, rue d'Ulm, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Cours

PHOTOGRAPHIE
Cours technique et théorique.
Labo NB, l'art du tirage NB,
analyse de l'image, réflexion.
Atelier recherche et création,

SCIENCES A l'heure où les transactions financières, le commerce en ligne et les messageries réclament des liaisons sécurisées, beaucoup s'inquiètent de leur vulnérabilité

aux attaques des pirates. Malgré la mise en place de clés de cryptage complexes, la confidentialité absolue n'existe pas. ● **LES PROPRIÉTÉS** de l'infiniment petit, en particulier

celles des photons, pourraient offrir une solution. Ces grains de lumière permettent un cryptage sûr – dit quantique – des liaisons, car le simple fait d'observer illégalement un

message émis le dénature aussitôt. Une expérience a été conduite avec succès sous le lac de Genève. Une banque suisse s'y intéresse. ● **DES CHERCHEURS** sont parvenus à casser

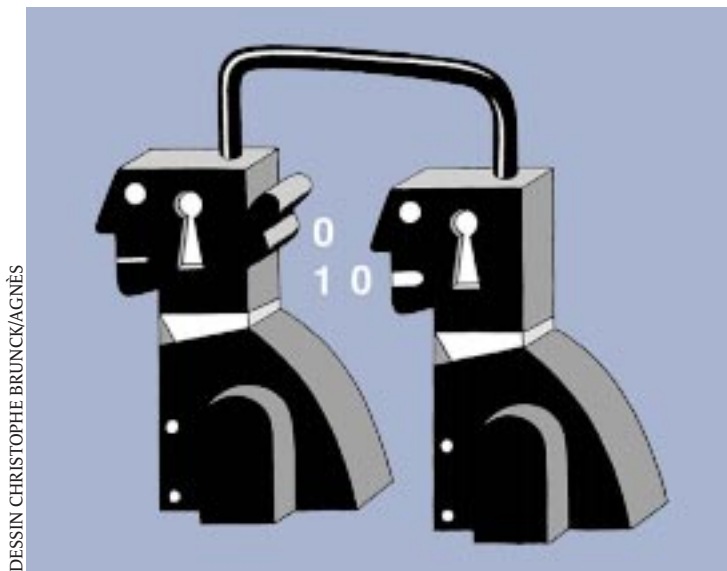
un code simple avec l'embryon d'un de ces fameux ordinateurs quantiques dont la théorie affirme qu'ils seront capables de démanteler les plus complexes des cryptages.

Les propriétés des photons promettent des communications inviolables

La cryptographie quantique sort des laboratoires de physique théorique. Une banque collabore avec une équipe de chercheurs de l'université de Genève pour valider ce procédé qui offrirait, en principe, une confidentialité absolue des échanges

« UN ESPION a été détecté sur la ligne. L'opération est interrompue. » Déconfiture du cyberpirate tentant d'intercepter un numéro de carte de crédit. Vaincu par la cryptographie quantique qui, aujourd'hui, sort du domaine de la science-fiction. Les premiers produits pourraient être commercialisés rapidement. Et ce pour le plus grand bonheur des sociétés qui réclament des liaisons protégées car cette technologie rend les transmissions ainsi cryptées inviolables. Impossible de voir sans être vu. Commerce électronique, transactions bancaires, messages électroniques et même les conversations téléphoniques, bref, tout ce qui peut transiter par des fibres optiques est donc au premier chef concerné par cette technique prometteuse.

Son principe repose sur la faculté quantique qu'ont les particules de lumière, les photons, de se « transformer » lorsqu'ils sont observés. Envoyés en éclaireurs, les uns à la suite des autres, dans une fibre optique, leur changement d'état avertira aussitôt de la présence d'un espion. Cette série de photons codés en 0 et 1 sert en même temps de clé quantique : en cryptogra-



phie, c'est la clé qui permet d'ouvrir un code secret. Qu'un indésirable se trouve sur la ligne pour tenter de l'intercepter, et l'émetteur sera immédiatement averti. Il lui suffira alors de stopper la transmission.

Dans le cas contraire, la transmission des données se poursuit avec la certitude que la ligne est « claire ». Une fois la clé échangée, le message crypté est envoyé par le même canal, selon les méthodes de cryptographie classique. Le destinataire peut alors décoder son message. Secret absolu garanti. D'où l'intérêt de cette approche par rapport à la méthode classique pour laquelle aucun code, aussi complexe soit-il, n'est incassable. Il reste en effet toujours possible dans ce cas d'intercepter discrètement une clé et de tenter de la casser à l'aide de puissants ordinateurs même si les temps de calculs nécessaires pour le faire peuvent, avec les clés les plus complexes, réclamer des dizaines, voire des centaines d'années.

TESTS AVEC UNE BANQUE

Dans le monde, trois ou quatre équipes ont utilisé un outil mathématique, l'algorithme BB84, qui permet à cette cryptographie quantique d'exister. L'équipe de Nicolas Gisin, directeur du Groupe de physi-

que appliquée de l'université de Genève, l'a expérimenté sur une distance de 25 kilomètres, sous le lac Léman, entre 1995 et 2000. L'émetteur se trouve à Nyon, le récepteur à Genève, chacun dans un central téléphonique.

« Nous avons utilisé les fibres optiques du réseau de Swisscom, l'opérateur suisse de télécommunications », raconte-t-il. La source qu'il utilise avec son équipe n'émet qu'un photon à la fois. « C'est plus facile, explique le physicien, car le taux d'erreur augmente avec l'intensité de la source. Nous créons une impulsion laser d'intensité suffisamment faible pour que la probabilité de générer deux photons soit infime. » Mais cette technique a ses limites : « Pour les liaisons point à point, l'atténuation du signal rend le photon indétectable au-delà d'une cinquantaine de kilomètres. »

Les résultats obtenus ont cependant été suffisants pour que le marché s'intéresse de près aux expériences de Nicolas Gisin. A commencer par la banque suisse Lombard Odier de Genève dont le directeur informatique Ernst Messner estime que se « prévaloir de transactions sécurisées par un protocole quantique sera un excellent argument marketing ». Une collaboration entre la banque et l'université genevoise a

donc été établie. Son objectif : valider les expériences du lac de Genève dans un environnement de taille réelle. Les transactions seront effectuées entre les différents bâtiments de la banque, distants de moins de 25 kilomètres. L'expérience devrait débuter prochainement.

« Nous commencerons la validation sur tout ce qui n'est pas sensible, comme les messages bureautiques par exemple », précise Ernst Mess-

a-t-il levé des fonds auprès d'investisseurs privés pour financer un laboratoire de recherche installé près de Boston, un siège à New York et neuf salariés, la plupart scientifiques, dont une « pointure », Hoi Kwong-lo, un théoricien débauché de Hewlett-Packard.

Alléché lui aussi par les bénéfices potentiels de la cryptographie quantique, le patron de Microsoft, Bill Gates, s'est offert les services de

mations relatives aux cartes de crédit ou de messages électroniques. A quand un Internet Explorer quantique ? « Pas avant cinq à dix ans », estime le chercheur. Car il reste à surmonter un obstacle important pour que la cryptographie quantique se banalise : l'altération du signal au sein des fibres optiques. Mais, rapporte la revue *Nature* du 22 novembre 2001, des chercheurs de l'université d'Innsbruck (Autriche), Ignacio Cirac et Peter Zoller, estiment que les liaisons quantiques sur de « très longues distances » sont « possibles ».

« En théorie, leur système permet d'aller à l'infini », commente Grégoire Ribordy, un chercheur de l'équipe de Nicolas Gisin expérimentant, elle aussi, cette voie qui s'appuie non plus sur des liaisons point à point, mais sur des liaisons établies à l'aide de répéteurs quantiques, placés entre l'émetteur et le récepteur. Et « on peut en mettre des milliers », précise Grégoire Ribordy. L'équipe autrichienne a d'ailleurs démontré la faisabilité théorique de cette approche.

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui croient à la cryptographie quantique et aux enjeux économiques qu'elle sous-tend. Enthousiastes, Grégoire Ribordy et son équipe viennent d'ailleurs de créer leur start-up, id Quantique, qui commercialisera dès 2002 le système développé par l'université de Genève.

Sylvie Lasserre

Les étranges lois des particules

Des lois bien étranges régissent le comportement des particules élémentaires. Atomes, protons, neutrons, photons, etc, ont un comportement qui défie notre entendement. Deux principes gouvernent le monde de l'infiniment petit, le monde quantique. Le premier est le principe de superposition : les objets quantiques, des photons par exemple, peuvent se trouver dans deux états différents sans qu'on puisse prévoir a priori lequel avant d'avoir effectué une mesure. Le second est le principe d'indétermination de Heisenberg qui postule que toute mesure ou que toute observation d'un système quantique le perturbe aussitôt modifie irrémédiablement son état.

L'ordinateur quantique effectue ses premiers calculs

15 = 3 × 5. Le calcul peut paraître enfantin, mais il est célébré par la revue *Nature* datée 20-27 décembre 2001, car il a été réalisé sur un embryon d'ordinateur quantique. Et il suggère que cette machine pourrait, un jour, connaître des applications pratiques. Cette première opération, la décomposition d'un nombre en facteurs premiers, est essentielle en cryptanalyse, une discipline qui consiste à découvrir les clés de chiffrement des messages codés.

Ces clés sont en effet souvent composées à partir de la multiplication entre eux de nombres premiers, divisibles uniquement par 1 et par eux-mêmes, comme 3 et 5. Car, s'il est facile de créer des clés de cette manière, la décomposition du nombre ainsi obtenu en ses facteurs premiers est si ardue qu'elle peut demander plusieurs centaines d'années aux ordinateurs actuels. Le temps de calcul croît en effet de façon exponentielle avec la taille des clés.

Mais les ordinateurs quantiques – où les 0 et les 1 (bits) figurés par les portes logiques des transistors sont remplacés par l'information portée par l'orientation du champ magnétique de simples atomes (q-bits, pour bits quantiques) – offrent, en théorie, une puissance de calcul en parallèle incommensurable.

En 1994, Peter Shor, des laboratoires AT & T, avait imaginé un algorithme mettant à profit cette propriété pour factoriser de très grands nombres dans un temps « polynomial », ce qui signifie, en langage mathématique, que l'accroissement de la taille des clés de cryptage ne serait plus un obstacle insurmontable.

UNE SOUPE D'ATOMES

L'article des chercheurs du centre Almaden d'IBM et de l'université Stanford, en Californie, que vient de publier *Nature*, décrit le premier « craquage » d'une clé de cryptage par cet algorithme utilisable seulement sur un ordinateur quantique. Certes, l'opération peut paraître modeste puisqu'elle ne concernait que la factorisation de 15 : soit 3 × 5. La performance est

ailleurs, dans la conception même de l'embryon d'ordinateur qui a permis de la réaliser.

Isaac Chuang, qui a dirigé ces travaux, avait déjà été à l'origine de plusieurs « premières » : un prototype à deux q-bits en 1996, une machine à trois q-bits en 1999, à cinq en 2000. Cette fois, une formule à sept q-bits a été nécessaire pour réaliser la factorisation.

Leur support : des atomes de carbone et de fluor inclus dans une solution dopée avec des composés ferreux. Cette soupe, placée au cœur d'une machine à résonance magnétique, a subi toute une série d'impulsions électromagnétiques afin de réaliser pas à pas les étapes de l'algorithme de Shor. Tout en évitant les effets indésirables, comme la décohérence du système, qui fait perdre aux atomes leurs propriétés quantiques. Et en disposant d'un dispositif de mesure suffisamment subtil pour tirer profit d'une des propriétés des q-bits, qui est précisément de changer d'état lorsqu'on veut le mesurer.

« En dépit de ses propriétés exceptionnelles, notre molécule est clairement poussée dans ses derniers retranchements par l'algorithme de Shor », reconnaissent les signataires de l'article. De la même façon, ils admettent que si leur méthode de stockage de l'information quantique dans des noyaux atomiques est en principe extensible à des systèmes comportant de nombreux q-bits, leur expérience ne prouve pas que ce changement d'échelle soit possible.

Nul doute cependant que leurs résultats raviveront la compétition avec les autres équipes en lice qui, elles, tablent sur des q-bits fixés sur des substrats solides ou sur des photons prisonniers dans des cavités optiques.

La cryptographie quantique se trouve à son tour être le théâtre de l'éternel conflit entre l'épée et la cuirasse : si les communications cryptées par des grains de lumière, les photons, ne peuvent en théorie être cassées par des ordinateurs classiques, le calculateur quantique pourrait un jour être en mesure de le faire.

Hervé Morin



En exclusivité pour les lecteurs du Monde

Un week-end³ jours/2 nuits

à Berlin, Lisbonne, Madrid ou Rome

400€

2 623,83 FF



Trois jours pour (re)découvrir Berlin, Lisbonne, Madrid ou Rome en toute liberté et participer à une rencontre avec le correspondant du Monde.

>> Comprisant :
Le vol aller/retour avec Air France, taxes incluses, le séjour sur la base d'une chambre double avec petits-déjeuners.

>> Dates de départ :

Berlin	du 01/02/02 au 03/02/02
	du 15/02/02 au 17/02/02
Lisbonne	du 08/02/02 au 10/02/02
	du 22/02/02 au 24/02/02
Madrid	du 01/02/02 au 03/02/02
	du 15/02/02 au 17/02/02
Rome	du 08/02/02 au 10/02/02
	du 22/02/02 au 24/02/02

HÔTEL REGENCY CHIADO
Dans le centre, "Nôvo-baroque", mélange de styles colonial portugais et madrilène (inspiration Fong Shui).

HÔTEL REINA VICTORIA
Sur la Plaza Santa Ana, près de la Puerta del Sol, hôtel 4* de luxe. Très bien situé et très confortable.

HÔTEL BRANDENBURGER HOF
Hôtel particulier de la fin du XIXe siècle, un établissement de luxe situé aux lignes épurées, dans le quartier de Wilmersdorf (ancien Berlin-Ouest), Palais à Châteaux.

HÔTEL CICEFONE
Grand hôtel 4* moderne dans le quartier résidentiel du centre historique, à proximité des rives de l'ère. À quelques minutes à pied du château Saint-Jean de la botte et de la Piazza del Popolo.



Renseignements et inscriptions : VOYAGEURS EN EUROPE - ESTELLE PEIFFERT OU MAÏTÉ DUBOS

☎ 01 42 85 17 20 - ☎ 01 42 85 16 28 - europe@vdm.com - Programme sur www.vdm.com

Coordination JTD Systems

Le gel des terrains entraîne une multiplication des reports et une congestion du calendrier

Vingt et un matches de football ont déjà été reportés. Trouver des dates libres devient problématique

Face à la vague de froid et au gel des pelouses, les clubs de football se trouvent bien démunis, à l'exception de Sochaux, qui s'est doté il y a deux

ans d'un système de chauffage unique en Europe. Seuls cinq clubs de D1 n'ont pas encore été touchés par la multiplication des matches

reportés. Le derby Lille-Lens, qui devait se disputer vendredi 11 janvier en match avancé de la 21^e journée du championnat, est menacé.

AU FC METZ, on commence à trouver le temps long. « Cela fait un mois que l'on n'a pas joué, en raison des conditions climatiques, constate Patrick Razurel, le directeur général du club de football lorrain. Du coup, on se retrouve avant-dernier du championnat de D1, avec trois rencontres en retard. »

Et peut-être bientôt quatre, car le match Metz-Sedan, prévu samedi 12 janvier, est sérieusement compromis, de même que le derby Lille-Lens, qui doit se disputer la veille. Les températures restent glaciales dans l'est de la France et une bonne couche de neige recouvre la pelouse du stade Saint-Symphorien. Le FC Metz est donc obligé de se rabattre sur des rencontres amicales, comme celle disputée mardi à Niort. « Il nous en coûte 12 000 euros en frais de déplacement et on se prive des recettes à domicile, lâche Patrick Razurel. Sans compter l'effet désastreux sur le moral des joueurs. »

Le FC Metz n'est pas le seul club touché par la vague de froid. Au total, vingt et une rencontres, coupes et championnats D1 et D2 confondus, ont été reportés depuis le début de la saison. En D1, seuls cinq clubs ont disputé leurs vingt rencontres : Guingamp, Sochaux, Rennes, PSG et Rennes. Neuf rencontres de D1 ont déjà été reportées. Il faut remonter à la saison 1984-1985 pour trouver trace d'une pareille débâcle. De quoi inquiéter les responsables de l'organisation des compétitions : outre le risque d'un championnat faussé, comment dénicher, dans un calendrier surchargé, des dates libres pour ces rencontres reportées ? La date « recours » du 16 janvier est d'ores et déjà occupée par neuf rencontres en retard. Et, si l'on regarde de près le calendrier, il ne reste plus guère de cases libres. Coupe du monde 2002 oblige, la saison est très resserrée, car les compétitions nationales doivent impérativement se terminer le 11 mai. Si le mois de février, d'ordinaire le plus froid, est identique à ceux des années passées, le football professionnel va droit dans l'impasse.

« Pour l'instant, il n'y a pas lieu de s'affoler, tempère André Préaud, président de la commission d'organisation des compétitions à la Ligue nationale de football (LNF). Il nous reste quelques possibilités. Dès aujourd'hui, on se réunit pour trouver des solutions. On va caser des matches pendant les dates réservées aux coupes d'Europe. Le 26 janvier, réservé aux quarts de finale de la Coupe de la Ligue, on fera jouer les clubs évincés de cette compétition et qui comptent des matches en retard. Mais c'est sûr, si la vague de froid continue, cela va poser problème... »

Pouvait-on éviter ce chaos ? Qu'il fasse froid en hiver ne devrait pourtant pas surprendre grand monde. « C'est vrai, confesse Jacques Thebault, directeur général de la LNF, on avait un peu perdu de vue ce phénomène. La saison dernière, on n'avait remis aucune rencontre. »

« QUELLE INCOHÉRENCE ! »

Les premiers concernés sont les joueurs, qui vont devoir se coltiner un calendrier infernal, avec des rencontres tous les trois jours, disputées sur des terrains délicats.

Une dérive que dénonce l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) : « Jusqu'où va-t-on aller ?, s'interroge Philippe Piat, son président. C'est la course à la compétition : le calendrier devient un casse-tête et les joueurs risquent d'en subir le contrecoup. »

Autre problème en suspens : la retransmission télévisée des matches. Si les rencontres reportées se jouent en définitive aux mêmes dates que les matches de coupes d'Europe, comment assurer leur diffusion ? Certains clubs vont se trouver lésés, d'autant qu'ils devront jouer à des horaires inhabituels. En filigrane, se dessine aussi une polémique sur le passage de dix-huit à vingt clubs en D1 la saison prochaine. « Nous étions contre », rappelle Patrick Razurel, du FC Metz. « Nous, on subit ce choix », estime André Préaud, de la commission d'organisation. « Quelle incohérence ! », s'insurge l'UNFP. Seul Jacques Thebault se démarque : « Les clubs qui ne jouent pas en coupes d'Europe se plaignent de ne pas disputer assez de matches. Les clubs ont des effectifs importants : en cette période surchargée, c'est l'occasion de les faire tourner. En Angleterre, la situation est dix fois pire... »

Toujours plus de rencontres, des Coupes d'Europe qui n'en finissent plus d'étirer leurs formules, quitte à laisser le public, et déjà 2004 qui se profile avec le championnat d'Europe des nations et les Jeux olympiques... Attention au grand embouteillage si, l'hiver, ce phénomène climatique qui revient curieusement tous les ans s'en mêle une nouvelle fois.

Gérard Davet

A Sochaux, on joue sur une pelouse chauffée par câbles

SAUF CATACLYSME, toutes les rencontres prévues cette saison à Sochaux auront bien lieu. Profitant de la rénovation de son stade, il y a deux ans, le club du Doubs s'était offert une pelouse dotée d'un système de chauffage adapté aux rigueurs climatiques de sa région. Depuis un mois et l'arrivée des premiers frimas, la température, constamment négative en journée, peut flirter avec la barre des -15 degrés la nuit. Ce qui n'empêche pas les matches de se succéder normalement, au rythme du calendrier.

Le système de chauffage de la pelouse se compose de câbles en aluminium massif, disséminés sous le terrain. Enterrés à 28 cm de profondeur, ils sont reliés à huit transformateurs électriques capables de délivrer une puissance de 145 kW chacun. « En faisant circuler un courant à basse tension à l'intérieur, il se produit un échauffement du câble qui s'étend ensuite à la terre, selon le principe du rayonnement », explique Jean-Claude Beisser, responsable du projet et directeur technique de la société Thermalu, spécialisée depuis une quinzaine d'années dans ce type de chauffage. Pour couvrir toute la surface du terrain, un hectare, 55 km de câbles et 33 résistances ont été nécessaires.

EFFICACE MÊME CONTRE LA NEIGE

« L'installation a aussi tenu compte de l'orientation nord-sud du stade Bonal », fait remarquer Philippe Georget, responsable de la pelouse sochalienne. Une partie du terrain étant quasiment toujours à l'ombre, il a fallu procéder à un découpage en zones et équiper chacune d'elles de sondes. Dès que la température au niveau du sol descend en dessous de 4 degrés, le

chauffage se met automatiquement en route sur la zone, comme par thermostat. Un déclenchement manuel est aussi possible.

« Nous avions réalisé une simulation en chambre de refroidissement avant d'opter pour cette solution de chauffage par câbles, se souvient Serge Voyonet, directeur de la société CGEV d'Omon et responsable du projet global. Une tonne de pelouse avait été prélevée et envoyée pour réaliser des tests. » Aujourd'hui, il faudrait que la température au niveau de la surface soit inférieure à -20 degrés pour que le chauffage, alors à pleine puissance (825 kW), ne puisse éviter le gel de la pelouse. Cette première pelouse chauffée par câbles d'Europe a coûté 274 408 euros (1,8 million de francs) à Sochaux, qui a également investi dans un système mêlant des fibres synthétiques à des brins d'herbe naturels (Le Monde du 7 août 2001).

Si aujourd'hui la pelouse du stade Bonal - qui avait déjà, à la fin des années 1980, la réputation d'être la plus belle du championnat de France - ne redoute plus le gel, elle ne craint pas non plus la neige. Le club a eu l'occasion de le vérifier cette saison, lors de la venue du PSG, en décembre 2001. Les flocons étaient tombés dans la nuit précédant le match, prenant par surprise les météorologues et de vitesse les responsables du terrain. Déclenché tardivement, le système de chauffage avait permis d'éviter leur accumulation au sol. Un coup de balai sur la pelouse, quelques heures avant le coup d'envoi de la rencontre, avait malgré tout été nécessaire.

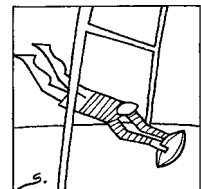
Pierre Lepidi

Bordeaux-Bègles va engager des poursuites judiciaires après le désengagement soudain de Thierry Lacroix

BORDEAUX

de notre correspondante

Les fiançailles entre le Club athlétique Bordeaux-Bègles-Gironde (CABBG) et Thierry Lacroix,



RUGBY

actuel joueur de Perpignan et prétendant à la direction générale du club girondin, n'aurait duré que neuf mois. Et la rupture risque de laisser des traces. Le conseil d'administration de la société anonyme sportive et professionnelle (SASP) du club professionnel s'est réuni à Bègles, mercredi 9 janvier. Il a décidé d'engager des poursuites judiciaires pour les préjudices moraux et financiers causés par le désistement inexplicable et soudain de Thierry Lacroix (Le Monde du 5 janvier).

Pourtant, tout avait bien commencé : l'ancien international avait séduit, en mars 2001, les trois frères Moga, coprésidents et principaux mécènes du CABBG. Ils détiennent 69,7 % des parts de la SASP et, depuis trois ans, ont investi plus de 1,5 million d'euros à titre personnel dans le club. Selon les dirigeants, Thierry Lacroix, également consultant pour France Télévision, avait annoncé qu'il déposerait dans la

corbeille de mariage, en janvier, entre 600 000 et 750 000 euros pour développer le marketing du CABBG.

Il s'occupait déjà de la saison en cours et de celle à venir : « Toutes les demandes des entraîneurs devaient être présentées en priorité à Thierry Lacroix, puis Alain Moga [président de la SASP] entérinaient, assure Christian Martinez, l'entraîneur. Il était président avant l'heure. » Fin décembre 2001, l'ancien demi d'ouverture du XV de France avait même envoyé un fax avec une liste d'éventuels sponsors à contacter à Bernard Magrez, actionnaire minoritaire de la SASP (23 % des parts) et PDG d'un important groupe girondin de vins et spiritueux. Thierry Lacroix s'était engagé sur la participation d'« investisseurs anglosaxons » qui devaient reprendre 60 % des parts de la SASP appartenant aux frères Moga. Sans jamais dévoiler leur nom.

« DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE »

Depuis le 23 décembre, Alain Moga n'a plus de nouvelles de son ex-futur partenaire. Aucun dirigeant, actionnaire ou journaliste, n'a eu d'explication sur les raisons de cette volte-face. Les investisseurs mystérieux se sont-ils désistés ? Ont-ils jamais existé ? La crainte d'une rétrogradation en

deuxième division - le club occupe actuellement la dernière place de la poule 2 du Top 16 - l'a-t-elle fait fuir ? Pour toute réponse, l'arrière de Perpignan a envoyé lundi un communiqué à l'AFP dans lequel il regrette « l'échec dans la recherche d'investisseurs », mais se dit prêt « à boucler les dossiers en cours » et à finir son « action bénévole d'aide au marketing ».

Les joueurs, les supporters, les sponsors, les partenaires et les dirigeants sont « en état de choc », comme le titrait, mardi, Midi olympique, l'hebdomadaire du rugby. « Cette décision est incompréhensible mais cela ne change rien à mon engagement en tant qu'actionnaire », précise Bernard Magrez. Reste à trouver de nouveaux partenaires financiers et les 750 000 euros prévus dans le budget de cette saison pour des actions de marketing. Le budget 2001-2002 s'élève à 4,2 millions d'euros. « J'ai renoué avec trois contacts laissés en sommeil depuis l'annonce de Thierry Lacroix, souligne Alain Moga. Mais, si on ne réussit pas à sensibiliser des investisseurs d'ici à la fin mars, on ne se battra plus, et les frères Moga ne sauveront plus le club. Ce serait dommage, car il reste encore des choses à faire en matière sportive. »

Claudia Courtois

Monaco écarte l'OM de la Coupe de la Ligue

MONACO l'a emporté 2-1 à l'arraché, mercredi 9 janvier, sur l'Olympique de Marseille, en huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue de football. Shabani Nonda, l'attaquant monégasque, a ouvert la marque à la 45^e minute, sur penalty, Marseille égalisant une demi-heure plus tard avec un autre penalty, transformé par le Brésilien André Luiz. L'Allemand Oliver Bierhoff a inscrit le but décisif à la 88^e minute. « Nous sommes sur la bonne voie », a déclaré l'entraîneur de Monaco, Didier Deschamps. Lorient, dernier du championnat de France, s'est également qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue, prévus les 26 et 27 janvier, en battant Auxerre (1-0) grâce à un but de Jean-Claude Darcheville.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : le Français Tony Parker, qui évolue au sein des San Antonio Spurs, a été retenu dans la sélection des neuf rookies (débutants première année) pour le All Star Game de la ligue nord-américaine de basket (NBA), qui se disputera les 9 et 10 février. C'est la première fois qu'un Français figure dans cette sélection.

■ **Villeurbanne a créé la surprise**, mercredi 9 janvier, lors de la 10^e journée de l'Euroleague, en s'imposant largement sur le terrain de la formation italienne de Pesaro (65-99).

■ **CYCLISME** : le corps de Fausto Coppi, le champion cycliste italien mort en 1960, pourrait être exhumé à des fins d'analyses toxicologiques, a révélé un quotidien italien, mercredi 9 janvier. Coppi est officiellement décédé des suites d'une malaria contractée au Burkina Faso, mais un moine bénédictin français a affirmé récemment que le coureur aurait été empoisonné par vengeance, à la suite de la mort d'un jeune coureur ivoirien.

■ **DOPAGE** : Colette Besson, championne olympique du 400 m aux Jeux olympiques de Mexico en 1968, a été nommée présidente du laboratoire national antidopage de Châtenay-Malabry (Yvelines). Agée de cinquante-cinq ans, Colette Besson est nommée pour quatre ans.

■ **FOOTBALL** : le Suisse Joseph Blatter, président de la Fédération internationale de football (FIFA), a annoncé, mercredi 9 janvier à Cannes, qu'il briguerait un nouveau mandat de quatre ans, le 29 mai, lors du congrès de la FIFA, qui doit se tenir à Séoul.

■ **Deux footballeurs de Chelsea** (D1 anglaise), John Terry et Jody Morris, et un joueur de Wimbledon (D2 anglaise), Desmond Byrne, ont été inculpés de coups et blessures, mercredi 9 janvier, par un tribunal de Londres, et laissés en liberté sous caution. Ils sont soupçonnés d'avoir provoqué une bagarre dans un club privé, au cours de laquelle une jeune femme a été blessée, mais ont plaidé non coupables.

■ **TENNIS** : le Français Nicolas Escudé a déclaré forfait en quarts de finale du tournoi de Sydney, jeudi 10 janvier, devant l'Argentin Juan Ignacio Chela. Egalement qualifié pour les quarts, son compatriote Julien Boutter a été battu par le Bélarus Max Mirnyi (6-4, 6-2).

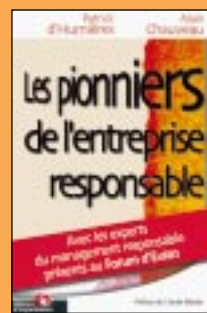
LOTO

■ **Résultats des tirages n° 3** effectués mercredi 9 janvier. **Premier tirage** : 2, 8, 12, 19, 45, 48 ; numéro complémentaire le 46. Rapports pour 6 numéros : 399 951 € ; 5 numéros et le complémentaire : 16 487,4 € ; 4 numéros : 548,4 € ; 3 numéros et le complémentaire : 28,6 € ; 2 numéros : 14,3 € ; 1 numéro et le complémentaire : 3,4 € ; 0 numéros : 1,7 €. **Second tirage** : 5, 7, 10, 21, 36, 44 ; numéro complémentaire le 22. Rapports pour 6 numéros : 1 710 264 € ; 5 numéros et le complémentaire : 6 937,50 € ; 4 numéros : 664,1 € ; 3 numéros et le complémentaire : 31,4 € ; 2 numéros : 15,7 € ; 1 numéro et le complémentaire : 3,6 € ; 0 numéros : 1,8 €.

Prix du livre RH 2002
Sciences Po | Syntec Recrutement

Remise du Prix le 5 Février

6 ouvrages nominés



www.syntec-recrutement.org

en partenariat avec

Le Monde | alapage.com

La guerre du téléphone jetable aura-t-elle lieu ?

Un jour de colère, une Américaine du New Jersey a inventé le premier appareil portable qu'on met à la poubelle après usage. Samsung prépare de son côté un ordinateur « Kleenex ». Mais les compagnies françaises restent réticentes face à cette mode du high-tech éphémère

LES OBJETS de haute technologie jetables, tel est le nouveau « concept » en provenance des Etats-Unis d'Amérique. Après le stylo-bille, le mouchoir et la couche en papier, le rasoir et l'appareil photo, le téléphone mobile se veut éphémère, dégageant ainsi l'utilisateur du souci de l'abonnement auprès d'un opérateur autant que de la préoccupation de recharger les batteries. Randi Altschul, une Américaine du New Jersey, en a eu l'idée un jour d'énerverment, après avoir failli balancer son cellulaire par la fenêtre de sa voiture. Dieceland, la firme qu'elle a créée, après avoir fait carrière dans l'industrie du jouet, s'apprête à commercialiser l'objet, capable d'émettre des appels, mais non d'en recevoir. Le principe est simple : l'appareil est vendu pré-chargé avec un temps d'appel limité. Une fois le temps écoulé, il finit à la poubelle, à moins d'être rechargé grâce à l'introduction d'une Visa ou d'une Master Card.

Lui-même de format d'une carte de crédit, ultraplât, le « phone-card-phone » a une autonomie de 60 minutes et ne devrait pas coûter plus de 15 dollars (16,50 €). Selon Dieceland, il s'adresse aux « jeunes, toujours avides d'innova-

tions technologiques, aux utilisateurs ponctuels, ainsi qu'aux gens qui ont du mal à s'adapter aux nouvelles technologies ». Finalement, cela peut faire pas mal de monde, puisque le marché est estimé, pour les seuls Etats-Unis, à 100 millions d'unités pour son lancement et à 300 millions d'unités potentielles vendues dès la première année.

La technologie mise en œuvre est à la téléphonie mobile ce que le Kleenex est aux mouchoirs de Cholet

Il va sans dire qu'une telle perspective crée de l'émulation : Hop-On Wireless, une autre société américaine, promet elle aussi un téléphone portable jetable, qu'elle compte bien commercialiser en Europe. Il sera « destiné aux personnes disposant d'un petit budget ou aux vacanciers ayant oublié leur portable ». Même principe

que le « phone-card-phone », celui de la carte prépayée. On peut appeler un correspondant, mais pas recevoir de messages ; une heure de communication à sens unique pour un peu moins de 200 francs. Là encore, l'appareil ne sera, au moins dans un premier temps, disponible que sur le marché nord-américain.

La technologie mise en œuvre est à la téléphonie mobile ce que le Kleenex est aux mouchoirs de Cholet. A la place des circuits imprimés, les jetables se nourrissent d'une encre conductrice sur une feuille de papier. Le problème, explique l'opérateur français Bouygues Telecom, est que « ces appareils, ne disposant pas d'une autonomie suffisante pour être reliés à une base de transmission », le signal se propage de téléphone en téléphone pour aboutir à un mobile assez proche d'une antenne du réseau, qui, « au final, transmettra l'appel ». « Autrement dit, poursuit Alexis Mollet, chargé de la communication de l'entreprise, ce système ne peut fonctionner que si le nombre d'appareils jetables en activité est suffisamment important. »

C'est peu dire que les opérateurs français ne sont pas très chauds pour se lancer dans l'aven-

ture du portable jetable. Certes, Alexandre Balloy, responsable de la veille technologique au sein du département Marketing-produit de Bouygues Telecom, reste ouvert à l'innovation et affirme : « Nos choix passeront avant tout par des considérations comme la sécurité du client, la qualité d'écoute et la capacité de ce mobile à promouvoir nos services sur notre réseau. » Mais, en ayant fait le choix de la carte SIM et de la gamme de services autorisés par SMS ou le WAP, les opérateurs hexagonaux ne voient pas bien ou peut-être leur intérêt, ni celui de l'utilisateur, s'ils adoptent le portable jetable. D'autant plus que, comme le note Sébastien Goalès, de France Télécom, « un téléphone mobile est un objet technologique pointu, qui coûte à l'achat entre 1 500 et 4 000 francs. Un jetable à 100 ou 200 francs ne rendra évidemment pas les mêmes services. D'ailleurs, nous n'avons pas eu d'offres de constructeurs allant dans ce sens ».

A ces réticences bien légitimes s'en ajoute une autre, qui réunira aisément France Télécom et tous ceux qui sont trop impécunieux pour dépenser 15 euros afin d'obtenir l'objet, ou bien décidément réfractaires au mobile. La généra-



Hop-On Wireless sera « destiné aux personnes disposant d'un petit budget ou aux vacanciers ayant oublié leur portable ».

lisation du portable jetable porterait le coup de grâce aux cabines téléphoniques, pourtant si pratiquées lorsque l'on n'est pas équipé d'un cellulaire.

Mais l'idée du high-tech jetable est cependant dans l'air, pas seulement pour la téléphonie. Samsung prépare ainsi un ordinateur à bas prix (200 dollars, soit environ 220 €), commercialisé dans un emballage scellé qui interdit tout bidouillage ou modification et muni d'un processeur à tout faire. Reste à savoir si de telles sim-

plifications technologiques séduiront vraiment les utilisateurs. Car, comme le notait le psychanalyste Serge Tisseron dans *Petites mythologies d'aujourd'hui* (Aubier, 2000), le téléphone cellulaire ne se limite pas à sa fonction de transmission vocale. Véritable « peluche » interactive, il est caressé, choyé, customisé par son propriétaire. Loïn, en somme, d'être abandonnable comme un vulgaire Kleenex.

Marc Coutty

Le tricoton se tricote un destin dans l'art contemporain

QU'EST-CE qui sort quand on lui tire la queue ? Le tricoton, sorte de joujou malicieux qu'il s'agit d'avoir bien en main pour y prendre le maximum de plaisir. Conseil de pro. Plasticienne et championne de tricoton, Olga Boldyreff fait sa pelote depuis dix ans grâce à ce passe-temps populaire qui consiste à entourer des fils de laine entre quatre pointes plantées dans une figurine de bois pour fabriquer de longs boudins.

Le tricoton, sur le point de tomber en désuétude, est en passe de devenir la marotte de l'art contemporain. Du FRAC Nord - Pas de Calais à la galerie Granit de Belfort en passant par le Musée des beaux-arts de Valenciennes, le tricoton d'Olga attire les foules. « J'ai même fait le tour de l'Europe grâce à lui », s'exclame en riant cette artiste d'origine russe formée aux Beaux-Arts de Nantes dans les années 1980.

« C'est vrai que ça paraît culotté à première vue de gagner sa vie avec un objet aussi dérisoire. J'en suis moi-même toujours étonnée. Quand j'ai commencé il y a dix ans à sortir mon tricoton dans les transports en commun pour passer le temps, je n'aurais jamais imaginé un tel engouement. C'est en observant la façon dont on venait spontanément me parler quand je tricotais que j'ai eu l'idée d'en faire des performances. » Dans les maisons de quartier, les jardins publics, les bibliothèques ou les galeries marchandes, Olga Boldyreff se pose donc sagement avec son tricoton et attend (jamais longtemps) que les gens s'assoient à côté d'elle pour papoter. A propos du tricoton d'abord, puis de fil en aiguille à propos de tout et du reste : l'enfance, la famille, le passé, la mémoire... « C'est un objet qui met en joie et entraîne une complicité immédiate avec les gens, hommes et femmes, de quelque origine qu'ils soient, poursuit Olga Boldyreff. Qui n'a pas tricoté quand il était petit, fait des concours de longueur juste pour le plaisir ? Avec le tricoton, on tisse de la pensée et de la parole en même temps qu'on s'active avec l'aiguille. C'est incroyable comme les gens plongent vite dans des confidences intimes très librement. Et puis on rêve, on rigole, on blague. Et quand on ne parle pas la même langue, on communique à travers les gestes même du tricotonage. »

En plein dans la tendance art relationnel, Olga Boldyreff se

rebiffe contre le sort d'animatrice branchi-brancha auquel on aurait tôt fait de la réduire pour affirmer une démarche artistique finement novatrice. Articulant sa passion pour le dessin, son goût des performances et son penchant au bavardage, elle développe son travail en trois temps : une déambulation dans la ville qui l'accueille dont elle tire une série de dessins brûlés, des conversations tricoton avec le public, une exposition d'œuvres murales à base de tricoton. « Le tricoton, c'est une ligne pure. Pour mes wall-drawings, j'imagine donc des paysages très simples inspirés de mes premiers croquis dont le dessin va être cerné par une chaînette de laine. On les monte et les démonte à volonté et chacun tient dans une boîte. » Sim-

« Avec le tricoton, on tisse de la pensée et de la parole en même temps qu'on s'active avec l'aiguille »

ples et beaux, délicatement émotionnels, ses dessins de tricoton possèdent une sorte de majesté juvénile. Parallèlement, cette artiste « itinérante ludo-conceptuelle » comme se définit Olga Boldyreff, rédige des petits fascicules, collectage des histoires des habitants des villes où elle a résidé. « J'aime votre tricoton, lui dit quelqu'un de Saint-Thélo (Côtes-d'Armor). J'en ferais bien pendant des heures. C'est tellement drôle de voir la cordelette s'allonger. On peut penser à des tas de trucs. Vous pouvez compter sur moi, je viendrai voir les dessins que vous fabriquez avec cette cordelette. » La vie ne tenant qu'à un fil, bienvenue dans la grande famille du tricoton !

Rosita Boisseau

★ Dessin Tricotin Conversation, FRAC Nord - Pas-de-Calais, 930, avenue de Rosendaël, 59 240 Dunkerque. Expo en appartement du 26 janvier au 23 mars 2002. Tél. : 03-28-65-84-20. Espace Faux Mouvement, Metz. Du 25 février au 8 mars 2002. Tél. : 03-87-37-18-22.

PHOTO : GERARD FONDIEAU

Le Monde a son Style

Découvrez-le !

Pour la première fois, *Le Monde* publie son "livre de style". Un voyage dans les coulisses, qui vous fera découvrir toutes les règles, les lois, les usages et les pratiques d'un grand quotidien.

Le Style du Monde, 220 pages. 8 €.

Nuages sur le Nord-Ouest

VENDREDI. L'anticyclone qui a régné sur l'Europe de l'Ouest pendant plusieurs jours se décale vers l'est. En conséquence, les perturbations atlantiques glissent sur le nord-ouest de la France, accompagnées d'air plus doux et de faibles pluies.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est gris et les éclaircies se font rares. Des pluies se produisent par moments, surtout le matin. Les températures sont voisines de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages dominent et apportent quelques gouttes de temps à autre. Le sol peut être glissant au petit matin sur les Ardennes. Les températures de l'après-midi sont voisines de 6 à 8 degrés.

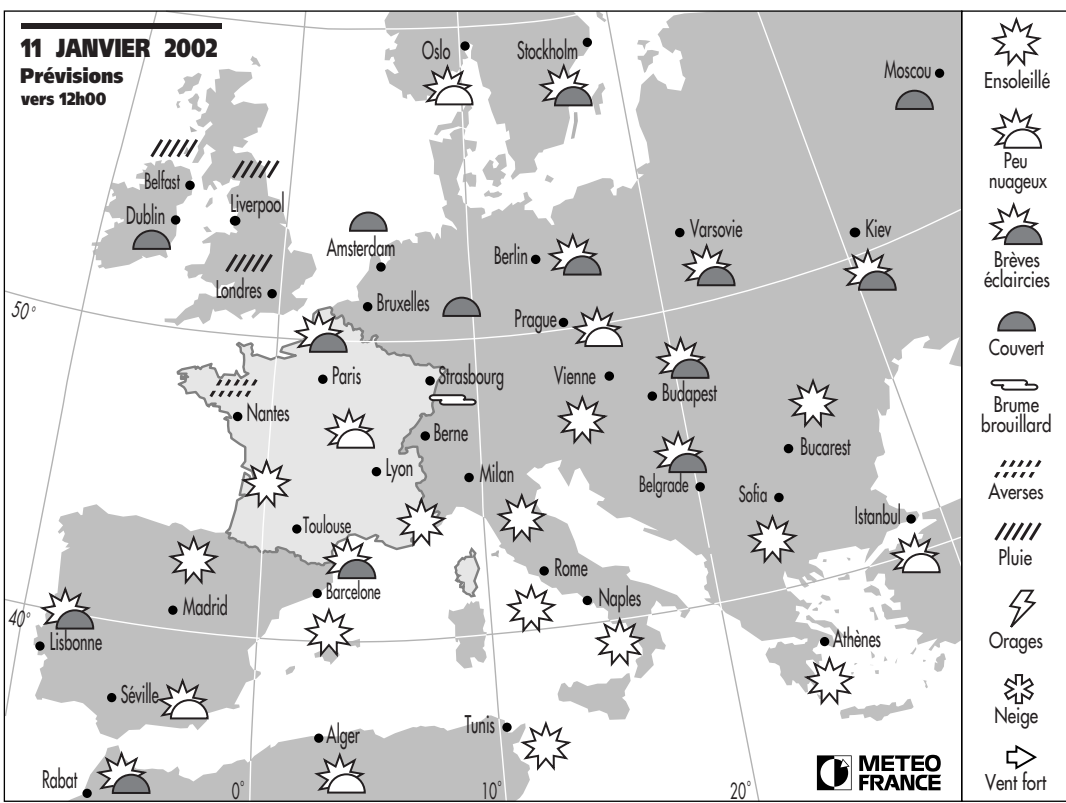
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur l'Alsace et la Franche-Comté, la grisaille peut encore dominer dans certaines vallées alors que le soleil brille ailleurs. Sur la Champagne, la Lorraine et la Bourgogne, éclair-

cies et passages nuageux se succèdent. Il fait de 3 à 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur le Poitou-Charentes, des nuages circulent et apportent de petites pluies. Plus au sud, le soleil domine après la dissipation des brumes matinales. Les températures s'échelonnent de 9 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le matin, les brouillards localement givrants sont toujours d'actualité dans les vallées. Ailleurs et dans l'après-midi, le soleil reste généreux. Les températures varient entre 4 et 8 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le Languedoc et les Cévennes restent exposés à l'arrivée de nuages venus de la mer. Ailleurs, le ciel est bleu. Les températures sont comprises entre 6 et 14 degrés.

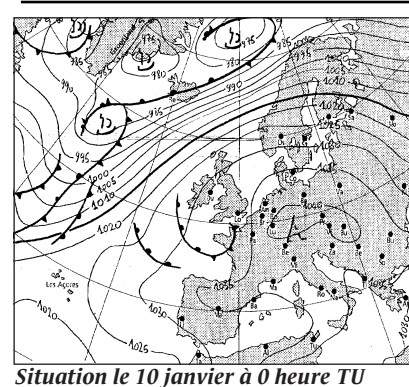


PRÉVISIONS POUR LE 11 JANVIER 2002

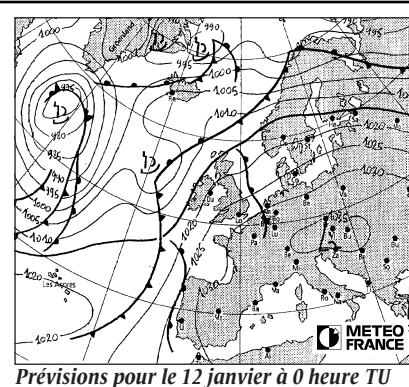
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	-1/14 S	NANCY	-2/3 S
BIARRITZ	1/13 S	NANTES	3/11 P
BORDEAUX	1/10 S	NICE	-1/12 S
BOURGES	1/6 S	PARIS	3/8 C
BREST	4/11 P	PAU	-3/10 S
CAEN	4/8 P	PERPIGNAN	0/13 N
CHERBOURG	3/9 P	RENNES	2/10 P
CLERMONT-F.	-2/7 S	ST-ETIENNE	-3/5 S
DIJON	-3/3 S	STRASBOURG	-6/2 S
GRENOBLE	-8/4 S	TOULOUSE	-1/9 S
LILLE	2/6 C	TOURS	3/8 P
LIMOGES	2/7 S	FRANC-FORT	-4/1 N
LYON	-3/4 S	GENEVE	-3/3 C
MARSEILLE	0/11 S	HELSINKI	-3/2 S
		ISTANBUL	2/6 S

PAPEETE	25/30 S	KIEV	-4/1 C	VENISE	-1/8 S	LE CAIRE	7/15 P
POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	8/13 S	VIENNE	-4/2 C	NAIROBI	18/24 C
ST-DENIS-RE.	24/28 S	LIVERPOOL	3/8 S	AMERIQUES		PRETORIA	19/32 S
		LONDRES	2/8 N	BRASILIA	21/25 C	RABAT	12/20 N
		LUXEMBOURG	-5/0 N	BUENOS AIR.	22/30 S	TUNIS	8/15 S
		MADRID	-2/8 C	CARACAS	20/21 C		
		MILAN	-2/6 S	CHICAGO	-3/2 S		
		MOSCOU	-5/2 C	LIMA	20/21 C		
		MUNICH	-9/3 S	LOS ANGELES	13/18 S		
		OSLO	-7/1 S	MEXICO	5/22 S		
		PALMA DE M.	5/14 S	MONTREAL	-2/3 P		
		BERNE	-7/1 S	NEW YORK	4/7 S		
		BRUXELLES	-5/0 S	SAN FRANCIS.	9/15 S		
		BUDAPEST	-9/3 C	SANTIAGO/CHI	14/32 S		
		COPENHAGUE	-1/3 N	TORONTO	-3/3 C		
		DUBLIN	2/10 P	WASHINGTON	3/9 S		
		FRANC-FORT	-4/1 N	AFRIQUE			
		GENEVE	-3/3 C	ALGER	6/17 S		
		HELSINKI	-3/2 S	STOCKHOLM	20/24 C		
		ISTANBUL	2/6 S	ST-PIETERSB.	19/22 C		
				TENERIFE	17/26 S		
				VARSOVIE	-5/3 C		
				KINSHASA	22/30 P		



Situation le 10 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 12 janvier à 0 heure TU

VENTES

GAIE, profane, colorée, la peinture flamande séduit les Européens depuis le XV^e siècle. Au XVI^e siècle, Peter Brueghel l'Ancien, ses fils et leurs suiveurs la mènent à son apogée, révélant l'univers pittoresque de la paysannerie flamande, la vie quotidienne, les saisons, les fêtes.

Au-delà de l'aspect anecdotique, ses œuvres paraissent aujourd'hui étonnamment modernes, et les historiens actuels en donnent une lecture renouvelée,

qui met l'accent sur leur message humaniste. C'est la thèse de Florence de Voldère, antiquaire spécialiste de la peinture flamande, et auteur d'un livre sur le sujet où elle décrypte, image par image, tous les thèmes abordés.

KERMESSES PAYSANNES
Au sommet de cet art, les œuvres des Brueghel restent les plus cotées, se négociant aux alentours du demi-million d'euros au minimum. A l'opposé,

de nombreux artistes flamands des XVII^e et XVIII^e siècles sont accessibles à partir de 15 000-30 000 €.

Les prix dépendent avant tout du talent et de la notoriété de l'artiste, mais aussi du sujet. Les kermesses paysannes et les paysages, en particulier les vues d'hiver animées de patineurs, gardent la préférence du public.

Viennent ensuite les natures mortes, puis les scènes mythologiques et religieuses. A qualité

égale, ces dernières se révèlent toujours moins chères. Les dimensions de l'œuvre ont, bien sûr, une influence sur son prix.

Grâce à une technique spécifique, l'état de conservation est en général très bon : exécutée surtout sur panneau de cuivre ou de chêne, et non sur toile, la peinture flamande a pu traverser les siècles avec des couleurs d'une grande fraîcheur. Un bleu caractéristique, obtenu avec des pigments de lapis-lazuli que l'on retrouve souvent, notamment dans les paysages, apporte un charme supplémentaire.

Parmi les œuvres présentées par Florence de Voldère dans sa galerie, ce fond bleu se retrouve sur un paysage avec personnages de Joseph Van Bredael (1688-1739), où ses nuances variées accentuent l'effet de perspective (100 000 €). Un classique paysage d'hiver avec patineurs est l'œuvre de Josst Cornelis Droogsloot (1586-1666), annoncé à 30 500 €. Dans la gamme des réjouissances paysannes, les amateurs pourront admirer une scène de taverne de Jan Molenaer (1654-1690), où une jeune fille doit désigner les cavaliers pour

les danses (24 400 €). Organisée par la galerie Virginie Pitchal, l'exposition « Fêtes et festins » a également des œuvres de l'école flamande. Tout à la fois scène de réjouissances et portrait de famille, *Le Diner de fête* de Melchior Brassauw (1709-1757) évoque la joie d'une famille réunie autour d'une belle table dans les Flandres du XVII^e siècle (33 539 €).

Un panneau de David Vinckboons (1576-1632) montre une élégante compagnie attablée à l'ombre d'un bosquet, en bordure d'un château (229 000 €).

Catherine Bedel

★ **Galerie Florence de Voldère, Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, 75001 Paris; tél. : 01-40-15-93-26. Du mardi au dimanche inclus, de 11 à 19 heures.** « Fêtes et festins », galerie Virginie Pitchal, 40, rue Jacob, 75006; tél. : 01-42-61-16-33. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 19 heures, jusqu'au 31 janvier.

★ **La Peinture flamande, du XVI^e au XVIII^e siècle**, par Florence de Voldère. Ed. Flammarion, 65 €.

LE CARNET DU VOYAGEUR

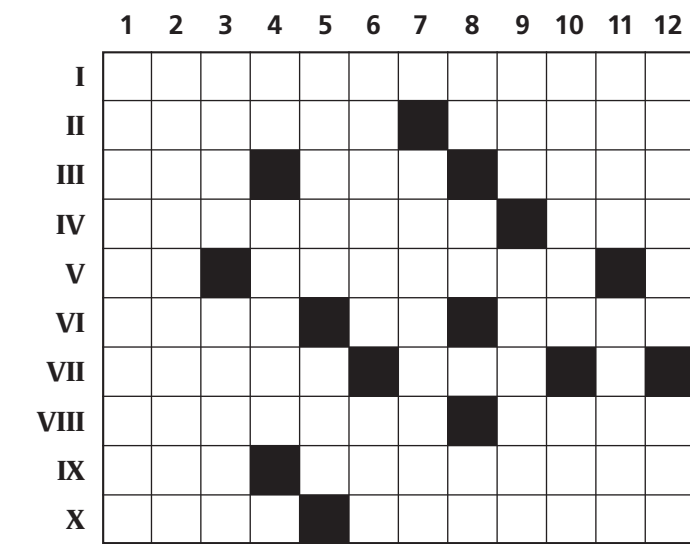
■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie aérienne américaine Northwest suspendra à partir du 11 janvier et jusqu'au 1^{er} mars son vol quotidien et direct Paris-Detroit, décision consécutive à la chute du trafic vers les Etats-Unis, depuis les attentats du 11 septembre 2001. Le transporteur envisage de reprogrammer, dès le 1^{er} mars, cinq liaisons directes par semaine, puis de reprendre sa desserte quotidienne à partir du 6 avril.

■ **SARDAIGNE.** Spécialiste de la Corse, Olandini Voyages proposera, à compter du 3 mai, un vol charter hebdomadaire direct à destination d'Olbia (Sardaigne), au départ de Paris, Toulouse et Bordeaux. Prix à partir de 235,80 € A/R. Une nouvelle desserte qui justifie les neuf pages consacrées à l'île italienne dans la nouvelle brochure du voyageur.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02- 010

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT

I. Des tropiques au salon, il pend et prend racines. - II. Comme un plat qui ne l'est plus. Apporte un peu d'air frais. - III. Retiré. Modèle réduit dans les airs. Les poitevins sont aujourd'hui protégés. - IV. Des bagatelles sans importances. Démontestratif. - V. Fait monter la fièvre. Bercée d'illusions. - VI. Fut communiste en son temps. Romains. Crier en forêt. - VII. Belle, elle peut finir camée. Éliminé. - VIII. Belle en mer. Sans aucun effet. -

IX. Trois lettres pour faire tout sauter. Sans avenir. - X. Canton de l'Orne. Dégrossies à la machine.

VERTICALEMENT

1. Attirent l'attention par tous les moyens. - 2. Sans unité. - 3. Hameau antillais. Pour choisir, circuler et même jouer. - 4. Article. Tout en bas de l'échelle chez les Grecs. - 5. Fournit la petite graine. Jase et jacasse si on la retourne. - 6. Donne des prix aux toiles de qualité. Bien serré. - 7.

Qui sont en droit de recevoir. - 8. En marge pour attirer l'attention. Le strontium. Bout de cigare. - 9. Coule en Algérie et au Maroc. Capitale pour les Arméniens. - 10. Peut-être propre, mais bien fatiguée. Lâché après un mauvais coup. - 11. Très salée. Région en Grèce. - 12. Héros à Troie. Bien arrivés.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 009

Horizontalement

I. Optimisation. - II. Réalisatrice. - III. Dix. Roche. AB. - IV. Inégal. LSD. - V. Ne. Egaré. Oil. - VI. Aménités. - VII. Tram. Tresses. - VIII. Ivres. Talé. - IX. Oté. On. Merlu. - X. Né. Placarder.

Verticalement

1. Ordination. - 2. Peine. Rvte (vert). - 3. Taxe. Aare. - 4. II. Gemme. - 5. Mirage. Sol. - 6. Isolant. Na. - 7. Sac. Rire. - 8. Athlète. Ma. - 9. Très. Ester. - 10. II. Dossard. - 11. Oca. Elle. - 12. Nébuliseur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschourg
94852 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION

N° 256

En collaboration avec la



L'Archipel des voluptés

LES AVENTURES du navigateur Bougainville, qui découvrit un nouvel éden tahitien, et le voyage vers l'Enfer de La Pérouse, disparu aux rivages noirs de Vanikoro, n'ont cessé d'alimenter une imagerie populaire, qui a trouvé ses sources dans leurs récits et dans ceux des grands navigateurs de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Les figures emblématiques du bien et du mal que sont le cannibale et la vahiné y jouent un rôle de premier ordre. Le cannibale, d'allure terrifiante, le corps nu, bariolé de rouge, de blanc et de noir, capture les Blancs pour les dévorer. La vahiné « enchante les voyageurs et effraie les missionnaires ». Elle est le symbole de la femme jeune et belle, vouée aux plaisirs, affichant une liberté de mœurs qui fascine les voyageurs. L'Enfer contre le Paradis ! Littérature populaire, bandes



« A Tahitian Belle », chromolithographie, vers 1930. Musée des beaux-arts, fonds Bouge, Chartres. Actuellement à l'exposition « Cannibals et vahinés, imagerie des mers du Sud », au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, à Paris, jusqu'au 18 février.

dessinées, réclames, cinéma, cartes postales, photographies, disques et objets présentés dans cette exposition illustrent le regard que l'Occident a porté sur les peuples d'Océanie, et invitent à une découverte plus authentique des civilisations des mers du Sud.

Bougainville atteint l'île de Tahiti en 1768 ? Comment l'appellait-il :

- La Nouvelle Cythère ?
- La Nouvelle Eve ?
- Les Nouvelles Hébrides ?

Réponse dans *Le Monde* du 18 janvier.

Réponse du jeu n° 255 paru dans *Le Monde* du 4 janvier. C'est la comtesse de Montesquiou qui fut la gouvernante du roi de Rome. La comtesse de Genlis fut la gouvernante des enfants du duc et de la duchesse d'Orléans, et madame l'amirale Bruat fut la gouvernante du prince impérial, fils de Napoléon III.

FESTIVAL En dix ans, la manifestation Suresnes Cités Danse, organisée par le directeur du Théâtre Jean-Vilar, Olivier Meyer, est devenue le point de rencontre entre les plus

grands chorégraphes contemporains et les meilleurs danseurs de hip-hop. ● **DÈS LA PREMIÈRE ÉDITION**, l'Américain Doug Elkins, invité d'honneur de cette édition anniversaire, écla-

boussait de son talent la scène chorégraphique et, depuis, chaque édition du festival a livré son lot de pièces majeures, comme celles de Rock Steady Crew, Willi Ninja, Savion Glo-

ver, Blanca Li, Bruno Dizien, Denis Plassard, Abou Lagraa ou Choréam. ● **DANS UN ENTRETIEN** au Monde, Olivier Meyer explique pourquoi il n'a eu de cesse de créer des ponts

entre le hip-hop et la danse contemporaine : « *Aller vers autrui, vers d'autres esthétiques, c'est finalement augmenter sa propre créativité et renforcer sa propre identité.* »

Dix coups de cœur pour fêter les dix ans de Suresnes Cités Danse

En 1993, un festival original naissait au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes. Il est devenu le rendez-vous annuel des plus grands chorégraphes contemporains et des meilleurs danseurs de hip-hop, enthousiasmés par un projet qui a donné ses lettres de noblesse à une discipline surgie de la rue

SURESNES CITÉS DANSE, qui fête sa dixième édition, est née d'une émotion intense. Celle d'Olivier Meyer, directeur du Théâtre Jean-Vilar, découvrant, ébahi, l'appétit de danser du New-Yorkais Doug Elkins – un des premiers chorégraphes à travailler avec des interprètes hip-hop. Mais pas seulement. Elkins, c'est la rue et son esprit de liberté, son esprit de lutte, le besoin vital de se produire autant en extérieur que dans les théâtres, mais aussi l'instinct fonceur autant que frondeur de celui qui capte tout, du folklore aux pointes du ballet, de la danse orientale au hula-hoop. Il enjambe d'un grand jeté panoramique, aussi intelligent que drôle, une histoire de la danse qui prend à partie dans un même élan les ballets russes ou Yvonne Rainer, grande papesse de la post-modern dance des années 1970. Sans oublier John Travolta et sa fièvre disco-kitsch. Invité d'honneur permanent, il sera présent cette année avec *The House Project*.

L'Américain a transmis à Cités Danse son identité singulière : assurer les liaisons tumultueuses, mais fructueuses, du hip-hop et de la danse contemporaine afin que naissent des créations inédites dont le seul critère est l'enjeu artistique. D'une certaine manière, Suresnes joue le rôle de conservatoire où s'invente, mine de rien, un vrai répertoire signé par des personnalités extra-fortes. Croisements d'artistes et de pièces qui ont regonflé le moral de la danse.

En même temps que Elkins, Olivier Meyer avait invité pour une première édition, installée légendaire, les Rock Steady Crew. On les avait vus à New York juste avant leur venue à Suresnes. Eux aussi ont contribué à forger une âme à Cités Danse. Plus tendus, plus durs, issus du quartier de Spanish Harlem, pour eux, la danse c'est sauve qui peut la vie. Après bien des péripéties qui les mèneront de Hollywood à Broadway, ces stylistes de très haut niveau se sont regroupés autour de Steve Clemente, dit Wiggles. On devrait les nommer tous, de Gabriel Dionisio, dit Kwikstep, à Leon Chesnay, Twister pour les intimes. Leur magnétisme a enflammé Suresnes. Com-



LAURENT PHILIPPE

Répétitions du spectacle de la création 2002 de la compagnie Montalvo-Hervieu.

me leur volonté d'épauler les petits frères de leur quartier.

LE PUBLIC PARISIEN ÉBERLUÉ

En 1993, toujours, Niels Robitsky, baptisé (Fire) Storm par Wiggles, appartenait aux Rock Steady Crew. Né en Allemagne de l'Est, il a décidé depuis de s'installer à Berlin. Pour l'avoir suivi dans sa ville d'élection, du quartier turc de Kreuzberg aux lieux alternatifs d'extrême gauche, on sait de quelle intelligence exigeante il est doué. Marié et associé à Nathalie Van Bossé, dite Jazzy, il danse avec elle, ou en solo. Storm, qui a le plus beau des styles, est autant respecté par ceux qui participent aux grands défis internationaux, solistes hip-hop purs et durs, que par l'ensemble des acteurs du spectacle vivant. Victime d'une fracture aux cervicales, on a vu en jan-

vier 2001 avec quelle finesse il s'est inventé sur mesure, maniant les images et la vidéo en maître, un *Solo for Two* qui est une grande vadrouille urbaine chorégraphiée en miroir. Superbe !

A la même époque, on découvrirait toujours à New York et dans les boîtes de nuit, les danseurs de *vogueing*, style inspiré par les poses sophistiquées des grands mannequins du magazine *Vogue*. Accompagné d'Archie Burnett, Willi Ninja, héros magnifique du film *Paris is burning*, de Jennie Livingston, tragi-comédie sur les travestis new-yorkais, a laissé le public parisien éberlué.

Mais aussi Savion Glover, époustouflant adolescent, qui a changé notre regard sur les claquettes, avec sa frappe brute née dans la jungle des villes, son grand corps, ses épaules légèrement voûtées.

Depuis 1994, il est devenu une star, celle du show *Bring In'Da Noise, Bring In'Da Funk* (pour lequel il a remporté un Tony Award en 1996), et rôle principal du film de Spike Lee, *Bamboozled*.

Le souvenir est toujours vivace des Noires américaines d'Urban Bush Women et de leur danse radicale, agressive, mettant en scène des états de vie des sans-abri. Les débuts de Suresnes Cités Danse, c'était cette danse américaine, noire, métisée, diverse, mais aussi l'arrivée de créations françaises qui allaient s'imposer avec d'autres qualités, d'autres tonalités, alliance d'interprètes hip-hop et de chorégraphes contemporains.

Macadam Macadam, signé par Blanca Li en 1999, déferle comme un ouragan sur le public, balayant tous ses repères pour ne lui laisser qu'une

issue : le plaisir. Avec son intuition coutumière, l'Andalouse a saisi le hip-hop au collet et exacerbé ce qui en fait la puissance : son énergie, expression de la fureur de vivre de ses interprètes. Avec pour seul décor une rampe de roller, elle convoque toutes les techniques de la glisse pour remonter le hip-hop à bloc. Assauts d'acrobaties et d'exploits, *Macadam Macadam* fonce à toute vitesse mais déraile au bon moment vers le burlesque. Défilé de mode façon boy's band, duo de clowns kung-fu ou chasse à l'homme délirant, Blanca Li sait l'art de péter les plombs avec un chic ravageur.

Tout aussi détonant, *J'ai un dragon dans l'oreille*, mis en scène par Bruno Dizien, en 2000, entrelace un faisceau d'images énigmatiques sorties d'un imaginaire en roue libre. Sur le plateau rongé par

l'obscurité, chaque apparition est spectrale. Des hommes en cache-poussière couverts d'inscriptions totémiques croisent une fille aux bras serpents ; une autre étire les membres d'un homme assis en tailleur sur un tapis de fakir hérissé de pointes. « *J'écris sur le béton des souvenirs de pyramides* », dit un danseur. Comme son titre l'indique, le spectacle de Bruno Dizien rugit à l'oreille de qui sait l'entendre.

AMOUR REBELLE

Entre gags à la pelle et amour rebelle, *Elle semelle de quoi* (Carmen) ?, de Denis Plassard, déshabille en 2001 Carmen en commençant par les baskets. Clowneries en tout genre avec échasses et duo d'amour entortillé à souhait, la Carmen de Plassard fouette Bizet, qui en redemande. L'une des séquences chorégraphiques colle tellement aux paroles de l'œuvre du musicien qu'on jurerait voir la traduction du texte dans une nouvelle langue des signes hip-hop.

Nettement moins uppercut et explicite, Abou Lagraa réussit en 2001 un travail sur le fil avec *Passage*, pièce abstraite et incarnée, dont l'intensité ne se dément pas. Cernés par des rectangles de lumières rouges, bleus et verts, trois hommes livrent une danse sculpturale et limpide, enchaînement de pousseries qui semblent couler de source. Ondulations, glissements au sol, spirales, *Passage* restitue la pulsion archaïque du hip-hop avec une rare élégance.

Dans ce registre proche de la transe, *Epsilon*, de la compagnie Choréam, toujours en 2001, déroule une saga hip-hop des origines du monde et de l'évolution. Mi-guerriers urbains, mi-animaux issus d'une jungle inconnue, les danseurs encagoulés font palpiter une danse nerveuse et souple, savamment désarticulée, en prise avec les traditions indiennes et africaines. Sur une musique jazzy lyrique griffée de beats secs, Choréam impose son rêve d'un geste chorégraphique universel. Suresnes 2002 commence aujourd'hui.

Rosita Boisseau et Dominique Frétard

José Montalvo et Blanca Li soufflés par la puissance du hip-hop

LORSQU'EN 1996 le chorégraphe José Montalvo croise sur le plateau de Suresnes Chantal Loial, Mokhtar Niati, Laurent Chedri, Walid Boumhani, Sala Benlemqawansa, Simahmed Benhalima pour les mettre en scène dans *Pilhaou Thibaou II*, il ne se doute pas une seule seconde que ces mêmes danseurs l'accompagneront encore sept ans plus tard. Entretemps, ils auront sillonné la planète en tous sens avec *Paradis*, le bien-nommé, qui propulse José Montalvo et sa complice Dominique Hervieu en haut de l'affiche internationale et envoie le public au septième ciel.

De Shanghai à Rio, les spectateurs plébiscitent ce collage malicieux de danse contemporaine, africaine et hip-hop dialoguant au galop avec des images projetées

d'éléphants, d'enfants, de vieilles dames et de zèbres. Une spirale de plaisir à laquelle les interprètes contribuent largement.

« Je connaissais le hip-hop depuis le début des années 1980, se rappelle José Montalvo. J'avais rencontré des danseurs dans les studios que le couturier Paco Rabanne prêtait gratuitement à des chorégraphes dans le 19^e arrondissement de Paris. J'avais été soufflé à l'époque par la puissance du hip-hop. Je découvrais des mouvements, des enchaînements que je n'aurais jamais crus possibles corporellement. Ce que j'apprécie surtout dans cette danse, ce sont ses fulgurances, sa liberté, son côté rebelle aussi. Elle a quelque chose de dynastique, exige une mise en jeu profonde de l'être à laquelle personne ne peut rester insensible. Sans oublier cette dimension de dépasse-

ment de soi qui ne se paie pas de mots. En hip-hop, on fait ce que l'on dit. » A Suresnes, José Montalvo plonge jusqu'au cou dans ce flot d'énergie du hip-hop. En même temps, il discute avec les danseurs sur tous les sujets qui les taraudent : vie dans les banlieues, solitude, injustice, intolérance.

« Pour la première fois, ils trouvaient non seulement un espace pour travailler, mais un lieu de rencontres, d'échanges, où leurs revendications pouvaient s'exprimer librement, dit José Montalvo. Ma rencontre avec eux a incarné une réflexion sur la danse que je menais depuis mes débuts. Nous évoquions en permanence le fait qu'ils se sentaient exclus de la danse officielle, qu'ils étaient fort peu représentés sur les plateaux des théâtres. Au début des années 1990, j'avais mis en place le concept "des danses à voir et à danser", sorte d'installation chorégraphique in situ que j'ai réalisée dans différentes villes et pour laquelle je collaborais avec des groupes d'amateurs hip-hop, flamenco ou traditionnels. Il y avait déjà dans ces interventions, ces mosaïques de danses, l'embryon de ma démarche artistique, ce désir de sortir des cloisonnements pour parler du monde dans sa diversité. » Dont acte.

Pilhaou Thibaou (1996), puis *La Mitraillette en état de grâce* (1997) tissent les premiers pans de cette « fresque baroque » dont José Montalvo et Dominique Hervieu continuent de nouer les fils, bricolant leur identité de citoyen du monde en prise avec une multiplicité de

cultures. Amoureux des gens, ils affirment aussi leur désir d'une danse démocratique « jonglant avec les différences pour en finir avec les inégalités ». « Suresnes, comme d'ailleurs la Maison de la danse de Lyon, qui nous a toujours soutenus, a permis une amplification de mon esthétique, conclut José Montalvo.

DANSER, UN BESOIN « VITAL »

Plus hip et hop que Blanca Li, l'exubérante Andalouse au nom coréen, c'est difficile ! Formée chez Martha Graham à New York au début des années 1980, c'est dans la Grosse Pomme qu'elle s'emballe pour le hip-hop au point de fonder un groupe de flamenco-hip-hop, Las Xoxonees (les Petites Foufounes). « A l'époque, le hip-hop était à chaque coin de rue. On voyait les mecs avec leurs gants blancs smurfer au son d'un gros ghetto blaster et imiter Michael Jackson. L'été, ils organisaient des soirées dehors dont tout le monde profitait. Parallèlement, je donnais des cours de gym à des gosses qui me montraient des pas et ne demandaient qu'à danser dès que je branchais la musique. J'ai immédiatement été séduite par cette énergie-là. Dans mon premier spectacle, *Nomad*, j'avais déjà intégré des rappeurs. Alors, quand j'ai débarqué à Suresnes pour créer *Macadam Macadam*, en 1999, je me suis sentie très proche de ce milieu. Evidemment, il s'agissait du mouvement français mais qui, contrairement à ce que je pensais, ne copiait pas les Américains et avait une véritable identité. »



PHILIPPE CIBILLE

« Macadam Macadam », de Blanca Li.

Depuis sa création, *Macadam Macadam* a connu une diffusion sans précédent parmi les productions de Suresnes (cent représentations en deux ans) et commence une carrière internationale. Parallèlement, Blanca Li a tourné son premier long métrage, *Le Défi* (2000), produit par Jean-Claude Fleury : quarante minutes de danse et cent cinquante hip-hopeurs autour de l'histoire d'une mère bourgeoise et de son fils dingue de hip-hop...

« J'avais depuis longtemps envie de réinventer le genre de la comédie musicale, explique-t-elle. Le hip-hop m'est apparu comme la manière la plus crédible, la plus forte aussi, de parler de la passion de la danse aujourd'hui. Ces jeunes dansent parce que c'est vital pour eux, parce qu'il leur faut prouver leur existence, marquer leur identité et réussir dans

la vie. Je mets donc en scène un jeune homme qui a choisi d'être danseur et affirme sa volonté, envers et contre tout. »

R. Bu

(Personkrets)

CATÉGORIE 3:1

Lars Norén
Jean-Louis Martinelli

«Catégorie 3:1 force les normes par sa durée et son ampleur. Elle commence au ras du bitume et s'élève jusqu'au lyrisme.» Le Monde

France Culture arte

THEATRE
NANTERRE
AMANDIERS

5 JANVIER - 24
FÉVRIER 2002
01 46 14 70 00



« Nuit blanche », spectacle chorégraphié par Abou Lagraa pour la compagnie Baraka.

Olivier Meyer, directeur du Théâtre Jean-Vilar de Suresnes

« Faire émerger d'autres formes de danse, d'autres énergies »

Olivier Meyer a lancé *Cités Danse* en janvier 1993. Depuis dix ans, il n'a cessé de créer des alliances entre le hip-hop et la danse contemporaine, pressant dans ces rencontres un réel potentiel artistique. Ce en quoi il a eu du flair. Mieux : de la persévérance.

« Quel est le premier spectacle de hip-hop que vous ayez vu ? »

- Celui de Doug Elkins qui, dans le quartier de La Paillade, présentait dans le cadre du festival Montpellier-Danse un travail qu'il avait préparé avec un groupe de jeunes, les Mega Cool Rap. Il y avait une prise de risque que je ne voyais plus souvent dans la danse et, en même temps, une fragilité cassante. Les Mega Cool n'étaient pas des virtuoses mais ce qu'ils dégageaient était profondément humain, touchant. C'est une porte qui s'ouvrait que je ne connaissais pas, un espace inconnu sur lequel j'ai eu envie de bâtir. Il y a dans le travail de Doug Elkins un joyeux foisonnement de toutes les techniques, de toutes les musiques. Elkins est un précurseur, son œuvre est la matrice de tout ce que l'on a vu se développer ces dernières années.

« Comment est née la manifestation Cités Danse ? »

- A l'époque en France, au début

des années 1990, il ne se passait pas grand-chose. Je suis parti aux Etats-Unis où Doug Elkins, mais aussi la journaliste Sally Sommers m'ont introduit dans le milieu hip-hop, celui des danses sophistiquées des night-clubs, mais aussi dans celui des claquettes du troisième millénaire, version militante, à la Savion Glover. Les artistes que je rencontre me confirment dans mon désir de faire émerger d'autres formes de danse, d'autres énergies, des vitesses qui correspondent à notre époque.

« Certains danseurs hip-hop craignent de perdre leur identité en allant vers d'autres formes de danse : n'est-ce pas une crainte légitime ? »

- Je comprends cette peur, ces angoisses, mais aller vers autrui, vers d'autres esthétiques, prendre le risque de l'influence, c'est finalement augmenter sa propre créativité et renforcer son identité. L'union, ce n'est pas se perdre, c'est créer de la diversité. Avoir peur de perdre quelque chose est éminemment destructeur. Pas seulement dans le domaine artistique, mais dans nos vies. Un artiste est profondément singulier, original. Doug Elkins n'est pas clonable.

« Il y a beaucoup moins de moyens financiers dans le hip- »

« hop que dans la danse contemporaine : la loi de l'argent n'impose-t-elle pas ses règles ? »

- Il n'y a pas de lien entre la création artistique et le volume d'argent. Je refuse de raisonner en termes de catégories, de savoir qui va vers qui. Je ne vis pas la danse à coup d'étiquettes. J'ai provoqué des échanges, passé des commandes et formalisé ces rencontres, organisant les auditions de danseurs hip-hop, assurant le suivi. La liste est longue des créations. C'est José Montalvo qui, avec *La Mitrailleuse en état de grâce*, opère un démarrage foudroyant. C'est Dominique Rebaud avec *Mouv'ment*, Karine Saporta, invitée deux fois, avec *Break Me Babe* et *Mister Mytho*. C'est Laura Scozzi avec *Etant donné la conjoncture actuelle*. C'est Régis Obadia. C'est Blanca Li dont *Macadam Macadam* a tourné partout en Europe, et même aux Etats-Unis.

« Comment s'est passé le premier contact des chorégraphes contemporains avec le hip-hop ? »

- Ça a souvent été un choc fort. Mais pas toujours. Parfois, il manquait l'envie ou le courage d'aller vers l'autre. Parfois des revendications de territoires ont empêché l'échange. Quand Pina Bausch vient créer à l'Opéra de Paris, le choc n'est-il pas immense ? Il faut pouvoir s'abandonner pour mieux se retrouver soi-même, ce qui suppose une vraie confiance en soi. Mais l'évolution est phénoménale. La notion d'effort, qui seule permet d'entrer dans un cadre artistique rigoureux, a été parfaitement intégrée. Les retards au rendez-vous pour les répétitions n'existent plus. Avant tout, ce que nous voulons communiquer, c'est la joie d'avoir sous nos pieds cette terre pour soutenir nos danses. Que la terre est la même pour toutes les danses. A Suresnes, les artistes ressentent cette nécessité de faire comprendre à chacun qu'il y a un absolu besoin de fraternité. Suresnes, c'est presque une utopie dont le mouvement n'est pas linéaire, plutôt sinusoïdal. Il y a des résistances, des retours en arrière, mais nous créons beaucoup d'œuvres qui parlent au public, et qui n'arrêtent pas de tourner.

« Qui vous a particulièrement étonné ? »

- Laura Scozzi demandant aux danseurs d'être en costume-cravate et aux filles en tailleur Chanel, et réussissant une très belle pièce. Laura Scozzi, toujours, qui nous a « scotchés » quand elle a convaincu le merveilleux Zouheir Baki de se transformer en femme-serpent et en Wonder Woman. Cette transgression tranquillement assumée par quelqu'un d'un milieu très macho m'a étonné. La femme, c'est l'altérité. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

CHRISTIAN GANET

Ce que je crois, par Stéphanie Nataf

« Lorsqu'on nous demande si nos spectacles sont contemporains ou hip-hop, José Bertogal et moi-même, qui avons formé la compagnie Choréam, répondons que, finalement, on s'en fiche. Ce n'est pas qu'on se détache du mouvement hip-hop - on sait parfaitement quelles sont nos racines -, mais il nous semble plus important aujourd'hui de chorégrapier une danse belle, intelligente, sensible. On sait parfaitement que nos spectacles sont nourris à 100 % par ce désir de paix et de combat qui est au cœur du hip-hop. Simplement, on le revendique moins pour ne pas être enfermés dans un genre. Avec le temps, on a réuni les gens et les ingrédients qui nous conviennent pour créer des pièces qui ressemblent aux artistes que nous sommes devenus. L'aspect humain de notre travail - nous collaborons avec les mêmes danseurs depuis dix ans - est au moins aussi important pour nous que le résultat artistique. On a démarré la danse avec passion et compris qu'on pouvait y créer quelque chose de singulier. En devenant adultes et épanouis, on vise plus haut et plus grand, avec toujours ce goût de la découverte des danses nouvelles. En ce moment, nous nous confrontons au house hip-hop avec de jeunes interprètes qui nous initient à ce style complexe. Parallèlement à nos créations, la pédagogie est très importante pour nous. Modestement, nous pensons avoir une mission auprès des jeunes. C'est un vrai plaisir pour nous que d'offrir à d'autres ce que nous avons traversé depuis notre adolescence. Notre danse est une sorte de médicament qui peut faire du bien. »

KARINE SAPORTA

directrice du Centre chorégraphique national de Caen

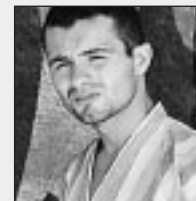
« Dans cette virtuosité du hip-hop, il y a de l'héroïsme qui est une sorte de romantisme. Cette virtuosité est un dépassement, une recherche pour sortir de soi, proche de la transe, qu'on peut relier avec une culture, le plus souvent arabe, dans laquelle le sacré existe encore. Ces corps-là me rappellent des continents perdus. Ceux des enfants surtout avec lesquels j'ai travaillé, princes décalés, altiers, vivant dans des environnements qui ne correspondent pas à leur imaginaire ancestral. Je me sens proche d'eux. »



KADER ATTOU

compagnie Accrorap

« Je suis persuadé que le mouvement hip-hop reste et restera une forme, une culture et que son évolution passe par le travail acharné des gens qui le représentent. Ce qui manque aujourd'hui, il me semble, dans les spectacles hip-hop, les miens y compris, c'est la poésie. Celle du quotidien, ces petites rencontres, ces anecdotes qui embellissent la vie de tous les jours. Un regard furtif, un mot d'enfant. »



NATHALIE PERNETTE

chorégraphe

« Ce que j'apprécie chez ces danseurs hip-hop, c'est leur entraide, leur motivation. Ils s'applaudissent. Ils sont bosseurs, généreux, ouverts à toutes les propositions. Ils vivent tout à fond, mettant la danse au premier plan. On ressent pas la tension qui existe parfois chez les danseurs contemporains. Je sais déjà que cette expérience est trop courte. Je vais poursuivre et approfondir mon travail avec eux. »

JEAN-CLAUDE GALLOTTA

directeur du Centre chorégraphique national de Grenoble

« J'ai travaillé avec des danseurs issus de la même banlieue où j'ai été élevé, l'immigration maghrébine ayant succédé à celle des Italiens, à laquelle ma famille appartenait. Pour nous, la danse était honteuse. Si on voulait s'en sortir, il y avait le foot. Aujourd'hui, ces jeunes peuvent exprimer leur énergie, leur rébellion en dansant. L'aspect spectaculaire du hip-hop était aussi un danger qui pouvait empêcher son évolution. Il n'en est rien. Des danseurs ont entamé un formidable travail sur la narration, la dramaturgie, sans crainte de désarçonner leur public. »



DENIS PLASSARD

compagnie Propos

« Je n'étais pas franchement amateur de hip-hop avant l'an dernier. Je pensais que c'était une danse stérile, branchée uniquement sur la performance, presque une gymnastique. Ça a été pourtant une révélation. C'est une danse plus fine, plus organisée que je croyais. Elle est extrêmement précise et codée, et permet une réelle écriture. On sent dans cette danse ses racines ancestrales. Cela m'a donné envie de chercher moi-même d'où je viens, quelle est ma danse, moi qui suis originaire de Bourgogne. »



MAX-LAURE BOURJOLLY

compagnie Boogi Saï

« La danse hip-hop est un cri et doit le rester sous peine de se vider de son sens et de devenir une simple forme esthétique. L'urgence pour moi aujourd'hui, après avoir parlé du bonheur pendant des années, est d'évoquer le malaise de notre société, le manque de rencontre entre les gens malgré les outils modernes de communication que sont la vidéo ou le portable. On peut désormais communiquer sans se parler ni entendre le son de la voix. Ma nouvelle pièce, *Virtualité ou illusion du bonheur*, tendre mettre en scène ce paradoxe. »

GABIN NUISSIER

compagnie Aktuel Force

« Dans *Conquistador*, récente création de la compagnie, j'ai rassemblé autour des interprètes de la compagnie des danseurs danois, un Japonais, des Américains. Nous sommes dix en scène pour un vrai travail collectif. Le petit message : briser les frontières quelles qu'elles soient pour atteindre l'essence d'un seul langage. Grâce au hip-hop, nous avons appris à contrôler une énergie que nous pensions impossible à maîtriser, il faut maintenant que le mouvement devienne comme une respiration. »

Ce que je crois, par Farid Berki

« Vingt ans après la naissance du mouvement hip-hop en France, nous traversons une période de confusion. Les programmeurs projettent des désirs de spectacles qu'ils n'arrivent pas à combler avec les créations qui leur sont présentées. Ils ont des attentes qu'ils ne nous



laissent pas le temps de réaliser. Les artistes sont très sollicités par de multiples actions pédagogiques et sociales qui

laissent peu d'espace à la réflexion. Il faut nous laisser le temps de nous construire à notre rythme. Nous venons du chaos, pas de la structure. On nous demande de réagir comme si nous étions nés là-dedans. Du coup, on perd le sens de notre danse. Il faut nous reposer les questions de base. Je suis d'ailleurs en train d'écrire un solo que j'ai intitulé *Sur le fil* pour identifier ce qu'il m'est vital de raconter sur un plateau. Le hip-hop est une expression spontanée et accessible à tous, et il importe d'en garder l'esprit. Les jeunes chorégraphes, de plus en plus forts techniquement, n'ont pas les problèmes de reconnaissance que nous avons. Du coup face à la demande extrêmement cadrée des programmeurs, ils finissent par se perdre de vue et ne plus savoir ce qu'ils ont envie de montrer. Leur naïveté les piège dans une problématique culturelle qui n'est pas la leur. Le hip-hop n'a pas besoin d'aligner des arguments ou des thèmes pour exister. Il est d'abord plaisir du mouvement, combat intérieur, dépassement de soi. Heureusement, il y a toujours le circuit des *battles*, ces compétitions où les jeunes se retrouvent nombreux. Il nous faut veiller à ne pas être instrumentalisés par les diffuseurs et inventer nos alternatives créatives propres. »

Rendez-vous

● **Suresnes Cités Danse**, du 11 janvier au 10 février 2002 Théâtre de Suresnes Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. Tél : 01-46-97-98-10 et dans les Fnac, Virgin, BHV, Galeries Lafayette. De 15,24 € à 18,29 €.

● **Passport Jeunes** (trois spectacles) : 22,87 €. Navette gratuite Paris-Suresnes-Paris, 45 minutes avant les représentations, à l'angle de l'avenue Hoche et de la place Charles-de-Gaulle.

● **Eclats de Danse (création)** Coordination : Dominique Rebaud.

Vendredi 11 et samedi 12 janvier à 21 heures, salle Jean-Vilar.

● **Cités Danse Variations** *Elle Semelle de quoi ?* (Carmen), de Denis Plassard. *Le Charmeur de serpents*, de Faizal Zeghoudi (création 2002). *Délicieuses*, de Nathalie Pernette (création 2002).

Salle Aéroplane, les samedis 12 et 19 janvier à 18 heures, les dimanches 13 et 20 janvier à 17 heures, lundi 14, mercredi 16 et jeudi 17 janvier à 21 heures.

● **Allegoria Stanza (création)** Abou Lagraa (chorégraphie et mise en scène), par la compagnie La Baraka, Charles Picq (installation vidéo).

Vendredi 18 et samedi 19 janvier à 18 heures, salle Jean-Vilar.

● **Rencontres hip-hop**

Carte blanche à Mourad Merzouki avec 10 Corendence, Choréam et Käfig.

Vendredi 25 et samedi 26 janvier à 21 heures, salle Jean-Vilar.

● **Enfouies sous le Ciel... (création)**

Cyril Viallon (chorégraphie et mise en scène), par la compagnie Caryatides.

Samedi 26 janvier à 18 heures et dimanche 27 janvier à 17 heures, salle Aéroplane.

● **Macadam Macadam** de Blanca Li.

Mardi 29, mercredi 30, jeudi 31 janvier à 21 heures, vendredi 1er et samedi 2 février à 21 heures, salle Jean-Vilar.

● **Création 2002 (titre en cours)** de José Montalvo et Dominique Hervieu par la compagnie Montalvo-Hervieu. Musiques traditionnelles du golfe arabo-persique interprétées sur scène par Saeid Shanbehzadeh et Habib Meftahboushehri.

Mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 février à 21 heures, salle Jean-Vilar.

● **The House Project (titre provisoire) (création)** de Doug Elkins.

Vendredi 8 et samedi 9 février à 23 heures, dimanche 10 février à 17 heures, salle Aéroplane.

● **Scène ouverte** Jeunes compagnies hip-hop

Samedi 2 février à 15 heures et 18 heures, salle Aéroplane, tarif unique : 7,62 €.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

Christian Crahay et René Hainaux dans
DIALOGUES D'EXILÉS
de Bertolt Brecht
Par le Théâtre de la Vie de Bruxelles

Vendredi 18 Samedi 19 20h30
JANVIER 2002

THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR
8 bis rue Ste-Catherine - AVIGNON
04 90 82 40 57

THÉÂTRE **GYPTIS**
CHATOT-VOUYOUCAS
du 8 au 19 janvier

La Nuit des Rois
Shakespeare
Mise en scène/adaptation Agnès Regalo
cie Mises en scène
un Shakespeare qui bouscule

04 91 11 00 91 - Marseille

Renseign. publicité : 01.42.47.39.65

CHAILLOT
DU 11 AU 17
JANVIER 2002
DROP IT!
HIP HOP
FRANCK II LOUISE
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
01 53 65 30 00 · www.theatre-chailot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

Les œuvres mystérieuses des héritiers du Caravage

A Toulouse, une exposition étudie patiemment l'histoire du caravagisme en Languedoc. A la clé, quelques révélations inattendues

LE TEMPS DU CARAVAGISME, LA PEINTURE DE TOULOUSE ET DU LANGUEDOC DE 1590 À 1650. Musée Paul-Dupuy, 13, rue de la Pleau, Toulouse (Haute-Garonne). Tél. : 05-61-14-65-50. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 heures. Entrée : 4,57 €. Jusqu'au 18 mars.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

C'est un tableau extrêmement bizarre : on n'y voit d'abord qu'une chemise blanche dont les plis sont vivement éclairés par une lueur venue de la gauche et une aile, dont quelques plumes sont, de la même manière, illuminées d'une lumière légèrement nacrée. La chemise et l'aile sont celles d'un ange, d'un ange adolescent agencé dans une prison. Il vient délivrer saint Pierre, que son irruption lumineuse réveille. Barbu, chauve, enveloppé dans une couverture brune, il a un geste d'effroi.

La toile figure donc – et c'est son titre – une *Délivrance de saint Pierre*. A gauche, dans le coin, un gardien dort et tout son corps semble tomber en avant sous le poids de l'accablement. Un deuxième gardien dort, à l'arrière-plan, mais il est, lui, si peu visible qu'on le confond avec un tas d'étoffes avant d'identifier son épaule, sa chevelure et sa main, crispée sur la poignée d'une lanterne éteinte.

Encore n'est-ce pas tout. Il reste à observer la partie la plus étrange du tableau, le fond. C'est un mur, celui de la cellule. Sur ce mur, le peintre a eu l'idée de tracer des graffitis à l'imitation de ceux que traçaient les captifs avec un charbon de bois. Il y a là le dessin d'un oiseau dans sa cage, un calendrier, un pendu et des inscriptions. Ces détails, d'un réalisme exceptionnel-

lement précis, prennent, dans l'œuvre, une importance si considérable que l'on finit par ne plus voir qu'eux, et les plis de la chemise, et les plumes blanches. Ce qui pourrait faire dire que la toile est ratée, faute de cohérence et d'équilibre entre les différents éléments. A l'inverse, on peut aimer cette hétérogénéité – l'aimer d'autant plus que son auteur est inconnu.

BROUILLONS ET CHEFS-D'ŒUVRE

S'agit-il, comme on l'a soutenu parfois, de Simon Vouet, de Bartolomeo Manfredi ou du mystérieux et anonyme maître du *Jugement de Salomon* ? Aux attributionnistes le soin d'en décider, à supposer qu'ils le puissent. Une évidence s'impose, malgré ces incertitudes : cette *Délivrance de saint Pierre* est un chef-d'œuvre du caravagisme, tel qu'il s'est développé en France dans la première moitié du XVII^e siècle. L'histoire des héritiers du Caravage (1573-1610), maître des compositions violemment éclairées, est connue pour ce qui est de l'Italie, de l'Espagne ou des Flandres parce qu'elle passe par des peintres tels que Gentileschi, Ribera ou La Tour. Elle l'est moins pour ce qui est du Languedoc, ce qui fait tout l'intérêt de l'exposition qui se tient à Toulouse.

Courageusement, elle affronte les lacunes des archives, la pauvreté des biographies et les doutes, les doutes sans solution définitive. Qui est ce maître du *Jugement de Salomon* ? Où étaient Guy et Jean François dans les années 1620 ? Quelles sont exactement les influences qui se sont exercées en Languedoc et d'où venaient-elles ? De Rome, de Naples ou de Séville ? Comment ont-elles voyagé ? Quels artistes en ont été les colporteurs, recopiant des modèles, les diffusant par le dessin et la gravure ?



Guy François, « L'Apparition de la Vierge à saint François », étude pour Frère Léon, pierre noire et rehauts de craie, 27,2 x 21,9 cm.

A ces questions, les travaux de Jean Penet, commissaire de l'exposition, s'efforcent d'apporter des éléments de réponse. Il risque des hypothèses ; il propose des réattributions qui – c'est la loi du genre – seront contestées. Périphéries habituelles en histoire de l'art et, somme toute, secondaires : l'essentiel dans la mise en lumière de quelques artistes, Nicolas Tournier, les François, des anonymes, et de quelques toiles étonnantes. Toutes ne sont pas admirables. Nombreuses sont celles qui sentent le labeur trop long, les efforts trop insistants, le souci écrasant de bien faire qui égare ou, plus patement, la maladresse d'une main qui hésite.

Les premières salles mettent à l'épreuve la constance et la curiosité du visiteur, confronté à des œuvres peu abouties. Au deuxième étage viennent les révélations qui justifient l'exposition : la *Délivrance de saint Pierre* et ses graffitis de prisonniers donc, de fort intéressantes études dessinées par Guy

François pour une *Apparition de la Vierge à saint François d'Assise*, les figures de saints du même et celles de Tournier, une très théâtrale *Dispute des philosophes* attribuée au même maître du *Jugement de Salomon* – décidément bon peintre.

Et puis il y a Frère Ambroise Frédeau, qui serait né vers 1589 et mourut à Toulouse en 1673. Il y travailla depuis 1640, sous l'habit des Frères Augustins. Son *Saint Roch et l'ange* a de quoi laisser pantois ; tant par ses dimensions monumentales que par la violence du clair-obscur, le pathétique des expressions et le détail d'une nature morte aux oignons et au pain qui prend une importance démesurée. Quant à son *Bienheureux Guillaume de Toulouse* tourmenté par les démons, daté de 1657, il a la particularité inattendue d'annoncer, avec trois siècles et demi d'avance, le style de Gérard Garouste.

Philippe Dagen

Mister Green, 86 ans, sur les épaules de Philippe Clay

VISITES À MISTER GREEN, de Jeff Baron. Adaptation : Stéphanie Galland et Thomas Joussier. Mise en scène : Jean-Luc Tardieu. Avec Philippe Clay et Thomas Joussier. LA BRUYÈRE, 5, rue La Bruyère, Paris-9^e. M^o Saint-Georges. Tél. : 01-48-74-76-99. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 15 heures. De 12,96 € à 32,01 €. Durée : 1 h 35.

Depuis la création de *Visites à Mister Green*, le public se presse au La Bruyère, ce petit théâtre (362 places) où le temps semble oublier la nuit de Pigalle. Le premier vendredi de janvier, un jeune homme pestait calmement de n'avoir pas en poche les 16,77 € qui lui auraient permis d'entrer. « Vous n'auriez pas moins cher ? », demandait-il à la caissière. Et il restait là, avec sa gabardine, solitaire laconique,

bousculé par ceux qui possédaient le sésame. On aurait dit un personnage d'Emmanuel Bove. Est-il finalement entré ? Il n'était en tout cas pas dans la salle, à attendre, comme tous les autres, que la lumière se lève sur Philippe Clay.

C'est pour lui que les spectateurs viennent au La Bruyère. Alertés par le bouche à oreille, ou se souvenant, pour les plus âgés, d'une voix trempée dans le vinaigre qui chantait *Mes universités*, et de la carcasse de Valentin le Désossé dans *French Cancan*. Sur le plateau aux dimensions modestes, Philippe Clay paraît encore plus grand qu'il n'est. Immense, tout en jambes. Mais ce n'est pas cette stature qui épaule le public.

UN ARBRE COURBÉ PAR LE TEMPS

Ce qui suscite l'admiration de la salle, au point qu'elle applaudit pendant la représentation, c'est que l'acteur se casse en deux pour donner corps aux quatre-vingt-six ans de son personnage, Mister Green. Il est comme un arbre courbé par le temps. Une plume honorable et douloureuse se dépose sur ses reins. Les jambes restent droites mais écartées, pour maintenir un équilibre compromis. Le visage assure de fiers redressements, mais la main gauche ne maîtrise pas un tremblement, que la main droite tente de masquer en se refermant comme une coquille sur les doigts distordus.

Il est à se demander si l'intérêt premier des *Visites à Mister Green* ne réside pas dans ce corps dont chacun attend de voir comment il

sera aux saluts. Car ce corps occupe tout : l'espace physique de la scène, bien sûr, qu'il partage avec un seul protagoniste, Thomas Joussier ; l'espace mental des spectateurs, qui ne peut s'empêcher de nourrir des réflexions sur le temps et son usure, ici vus en direct. D'une certaine manière, Philippe Clay ne joue pas Mister Green, il ne l'incarne pas, il le « campe », comme on disait autrefois. C'est cela qui assure le succès de l'Américain Jeff Baron, joué pour la première fois en France.

Ses *Visites à Mister Green* mettent en scène un jeune cadre de banque new-yorkais, Ross, condamné par le juge à aller rendre visite à un vieil homme qu'il a renversé en conduisant trop vite. Pendant six mois, il se rend chez lui chaque semaine. Entre les deux hommes que tout oppose en apparence – l'âge, la condition sociale, la conception de la vie – se joue un duel fondé sur l'aveu. Ross est rejeté par ses parents depuis qu'il leur a avoué son homosexualité. Mister Green a renié sa fille quand elle a épousé un non-juif.

Peut-on s'entendre, d'une génération l'autre, quand les choix des enfants contredisent ceux des parents ? La pièce de Jeff Baron est écrite comme une prescription. Rien ne manque pour soigner le désir supposé du public : croire que tout peut s'arranger si l'on se parle. Mais que resterait-il sans la méchanceté de Mister Green, dont à l'évidence se régale Philippe Clay, et sans l'attente des saluts ?

Brigitte Salino

Mulhouse Théâtre de la Sinne 18, 22 janvier à 20h, 20 janvier à 15h • 03 89 36 28 28
Strasbourg 26, 28, 30 janvier à 20h, 1^{er}, 5 février à 20h, 3 février à 15h • 03 88 75 48 23
Colmar Théâtre municipal 10 février à 15h, 12 février à 20h • 03 89 20 29 02

Maometto II

Gioacchino Rossini
Cyril Diederich • Daniel Slater

Opéra du Rhin

« Maometto II, opéra politique ? »

Ecoutez... et entrez dans La Légende !

NOSTALGIE

La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3015 NOSTALGIE ou au 05 36 68 05 05... nostalgie.fr

SORTIR

PARIS

Chants et danses courtois de la Chine ancienne

Chen Mei-O, musicologue et chanteuse de Nankuan accompagnée de son ensemble Han Tang Yue-fu (plusieurs fois primé en Chine), présentent à Chaillot quatre « concerts de geste » où, selon la tradition ancestrale de la dynastie Han, musique et danse sont associées. But de la compagnie fondée à Taipei en 1983 par la musicologue ? « Refonder une tradition en s'appuyant sur la tradition... » A la musique Nankuan se mêlent la « grâce des mouvements de danse » et « la beauté des chants » contenus dans le Théâtre du Jardin des Poiriers, genre théâtral traditionnel auquel Chen Mei-O a soustrait l'aspect narratif. Ces chants, interprétés par cinq danseuses et autant de musiciens, sont rythmés en contrepoint par de fins bâtons de bambou, les sikuai.

Théâtre national de Chaillot, salle Gémier : 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. 20 h 30, jusqu'au 19 janvier ; 15 heures, dimanche ; relâche lundi. Tél. : 01-53-65-30-00. De 11 € à 23 €.

Tupi Nagô

Depuis l'époque où il animait le dancing de la Coupole, Tupi Nagô, le groupe brésilien le plus excitant de la capitale, a fait son chemin. L'année 2001 a été particulièrement faste pour cette joyeuse bande dirigée par le percussionniste Silvano Michelin, puisqu'elle a non seulement sorti un nouvel album plutôt réussi (*Abacadabrazil / Night & Day*) mais également remporté la Kora d'or 2001 en Afrique du Sud, catégorie « Diaspora Amérique latine ».

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-45-23-51-41.

Patrick Scheyder / Marc Perrone

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 36-15 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (0,34 €/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 2,44 € de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Raison d'être de la littérature de Gao Xinjian, mise en scène de Serge Avédikian.

Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 11 et 12 ; 16 heures, le 13. Tél. : 01-40-03-93-95. De 6 € à 18 €. Jusqu'au 2 février.

Thomas Lebrun, Laure Bonicel, Geneviève Sorin

Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13^e. M^o Bibliothèque-François-Mitterrand. 19 heures et 21 heures, les 11, 12. Tél. : 01-45-86-55-83. 9 € 12,50 €.

Orchestre philharmonique de Radio-France

Œuvres de Brahms. Myung-Whun Chung (direction).

Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures, le 11. Tél. : 01-40-28-28-40. De 10 € à 58 €.

Jean-Pierre Como Trio

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, le 11. Tél. : 01-40-26-21-25. 12,15 €.

Théâtre de la Ville
PARIS

LUN. 14 JAN. 20H30

Sheikh Ahmad al-Tûni
Égypte
Münshid de Haute-Égypte

SAM. 19 JAN. 17H

Sanjay Subrahmanyam
Inde du Sud
chant carnatique

SAM. 26 JAN. 17H

Farida Muhammad Ali
Irak
maqam irakien

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

Piano classique et accordéon voyageur, improvisation et écriture, folklores et jazz... ce duo acoustique réunit Patrick Scheyder et Marc Perrone, et fait le lien entre des univers contrastés. *Olympic Café, 20, rue Léon, Paris-18^e. M^o Château-Rouge. 21 heures, le 11. Tél. : 01-42-52-42-63. 7 €.*

Les talents jazz du label Naïve
Au rock, à la chanson et aux musiques du monde, le label Naïve a ajouté le jazz à son catalogue. Un parti pris qui passe par l'écoute de nouveaux talents ou qui accompagne des parcours déjà établis. Les formations de l'harmoniste Olivier Ker Ourio et du pianiste Jean-Pierre Como seront sur les deux scènes du Sunset/Sunside, le 11 janvier ; celles du saxophoniste Sylvain Beuf et du pianiste Baptiste Trotignon, le 12 janvier. *Sunset/Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, les 11 et 12. Tél. : 01-40-26-21-25. De 12 € à 15 €.*

Orchestre de Paris

Invité par l'Orchestre de Paris, Guennadi Rozhdestvensky donne la magnifique *Huitième symphonie* de son ami et compatriote Dmitri Chostakovitch et, plus étonnant, deux partitions d'Albert Roussel rarement jouées en France. Va encore pour le *Festin de l'araignée*, qui, à défaut d'être souvent donné au ballet ou au concert, est un titre connu de la plupart des mélomanes ; mais que penser du rare *Résurrection op. 4*, jamais joué, sinon par Michel Plasson qui l'a enregistré ? La raison pour laquelle le chef russe a dû accepter (ou a eu envie) de diriger cette pièce de jeunesse (1903) – et premier essai symphonique – de Roussel est qu'il s'agit d'un « prélude symphonique d'après Tolstoï ». *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. 20 heures, le 11. Tél. : 01-45-61-53-00. De 15 € à 30 €.*

RÉGIONS

Un fil à la patte
de Georges Feydeau, mise en scène de George Lavaudant.

Nice (Alpes-Maritimes). Théâtre de Nice, promenade des Arts. 20 h 30, les 12, 15, 16, 18 ; 15 heures, le 13 ; 19 h 30, le 17. Tél. : 04-93-13-90-90. De 10 € à 28 €.

La Princesse Maleine
de Maurice Maeterlinck, mise en scène d'Yves Beaunesne.

Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre de la Cité, 1, rue Pierre-Baudis. 20 h 30, les 12, 15, 18 ; 16 heures, le 13 ; 19 h 30, les 16 et 17. Tél. : 05-34-45-05-05. 8 € et 17 €.

Josef Nadj
Orléans (Loiret). Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand. 20 h 30, le 12 ; 17 heures, le 13. Tél. : 02-38-62-75-30. 19,82 €.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE

Du 10 janvier au 15 février 2002
Petit Théâtre

ORGIA

« Mais les mots que nous disons, à présent, sont de pauvres sons qui ne disent rien... »

Pier Paolo Pasolini
Jean Lambert-wild

Théâtre National de la Colline
01 44 62 52 52
15 rue Malte Brun 75020 Paris
www.colline.fr

Inroçkuptibles

JEUDI 10 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.55 La Rafle du Vél-d'Hiv.
Invités : Michel Muller ; André Pousse ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet. **La Chaîne Histoire**

MAGAZINES

19.00 Explorer. Grandes aventures. La bataille de Berlin, le pont aérien de 1948. Sur les murailles de glaces de la Terre de Baffin (Arctique canadien). Chasseurs de tornades. **National Geographic**

20.05 Temps présent. Micmac sur le tarmac. **TSR**

22.05 Open club. Daniel Toscan du Plantier. **CineClassics**

22.20 La Roue du temps. Le Pont arc-en-ciel en Chine. **RTBF 1**

22.45 La Route. Invitées : Françoise Hardy et Souad Massi. **Canal Jimmy**

22.55 Recto Verso. Bertrand Tavernier. **Paris Première**

23.15 Campus, le magazine de l'écrit. Les livres qui révèlent les coulisses de la campagne électorale. Invités : Claude Allègre ; Jean-Christophe Mitterrand ; Erik Israëlewicz ; Jacques Attali ; Raphaëlle Bacqué ; Julian Barnes ; David Lodge ; Eric Reinhardt ; Pierre Senges. **France 2**

DOCUMENTAIRES

17.15 Le Chemin de fer du diable. **Odyssee**

17.35 Microbes. [4/4]. La révolution biologique. **Planète**

Le Monde
TELEVISION

TF 1

20.55 Fabio Montale
Le premier volet de cette série de fiction adaptée de la trilogie policière de Jean-Claude Izzo a battu des records d'audience, jeudi 3 janvier. Plus de douze millions de téléspectateurs ont suivi les aventures de ce policier marginal en fin de carrière, interprété par Alain Delon. Le deuxième épisode, diffusé ce soir, est tiré de *Chourmo* et réalisé par José Pinheiro. Sans grande subtilité mais efficace.

18.00 La Guerre en couleurs. Stalingrad. Dieppe. **Chaîne Histoire**

18.30 Sous la mer. Les requins-marteaux du Soudan. **Voyage**

18.30 Une histoire du football européen (1956-1996). [3/8]. **Planète**

19.00 Pilot Guides. La Norvège. **Voyage**

19.05 Le Grand Jeu, URSS/EU. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisins de la colère. **Histoire**

20.00 Pearl Harbour. [2/2]. Héritage d'une attaque. **National Geographic**

20.05 Mon frère, ma sœur, jumeaux-cobayes du Dr Mengele. **Histoire**

20.15 Hollywood Stories. Roman Polanski. **Paris Première**

20.15 Reportage. Ghettos de riches ? **Arte**

21.00 Benny Goodman. **Mezzo**

21.55 1914-1918. Les derniers témoins. **Chaîne Histoire**

22.00 Voiliers du XXI^e siècle. **National Geographic**

22.16 Thema. Les Cathares. **Arte**

22.35 Patrick Dupond, le talent insolent. **Téva**

22.50 Les Secrets de la Méditerranée. La lagune de Venise. **Odyssee**

23.30 Sujet tabou. Tuer est mon métier. **France 3**

23.35 Les Enfants de la danse. **Téva**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Euroleague masculine. Panathinaïkos - Pau-Orthez. **Pathé Sport**

20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas. Finale des perdants. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Julian Rachlin et Itamar Golan. **Muzzik**

21.55 Saxos Summit. Festival international de jazz de Montreux 1996. Avec Deep Purple ; Hans Dulfer ; David Sanborn. **Muzzik**

22.00 Rythme et danse à la Waldbühne. Avec Susan Graham (soprano), Eitetsu Hyashi (percussions japonaises). Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Kent Nagano. **Mezzo**

23.05 Marciac Sweet 2000. Avec Kenny Barron ; Ben Riley ; Kyi-oshi Kitagawa. **Muzzik**

0.05 Jazz à Vienne 2000. Freddie Hubbard, trompette. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.55 Fabio Montale. José Pinheiro. [2/3]. **TF 1**

20.55 Terre étrangère. Luc Bondy. **O. TMC**

22.45 Quelque chose demeure ici. Douglas Jackson. **TF 1**

23.45 Les Amants du Tage. David Delrieux. **Festival**

SÉRIES

19.55 Les Anges du bonheur. Manny. **Téva**

22.30 L'Institut. Le Mot de passe. **TV 5**

22.30 The Practice. Hiérarchies. **Série Club**

23.55 Six Feet Under. An Open Book (v.o.). **Canal Jimmy**

étaient peuplées à 50 % de ces cathares, dits « albigéois ». Religieux dualistes, pour lesquels il existait un Dieu supérieur et un Dieu inférieur, les cathares croyaient en l'origine divine de l'âme, enfermée dans une « tunique de peau » dont elle devait s'affranchir. Diffusé en ouverture d'une passionnante thèse, *Les Cathares*, documentaire de l'historien Michel Roquebert et de l'archiviste paléographe Anne Brenon, réalisé par Cherna Sarmiento, retrace la trajectoire de cette « religion alternative ».

VENDREDI 11 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.30 Bibliothèque Médicis. Désir d'Europe. Avec Jacques Delors ; Pierre Moscovici ; Jean-Marc Ferry ; Jean François-Poncet. **Public Sénat**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Grandes aventures. La bataille de Berlin, le pont aérien de 1948. Sur les murailles de glaces de la Terre de Baffin (Arctique canadien). Chasseurs de tornades. **National Geographic**

16.05 Recto Verso. Bertrand Tavernier. **Paris Première**

17.00 Les Lumières du music-hall. Antoine. Le Grand Orchestre du Splendid. **Paris Première**

17.10 et 21.10 100 % Politique. Invités : Jean Glavany, Stéphane Rozès, Alain-Gérard Slama. **LCI**

18.05 C dans l'air. **France 5**

18.40 Le Club de l'Economie. Invité : Jean-François Théodore. **LCI**

19.00 Explorer. Volcans d'Islande. L'ours des Andes. **National Geographic**

19.00 Tracks. The White Stripes. Vibrations : Electro-Sound mexicain. **Arte**

20.05 Open club. Daniel Toscan du Plantier. **CineClassics**

20.10 La Vie des médias. L'année 2002 vue par les publicitaires. Invité : Jean-Marie Colombani, directeur du Monde. **LCI**

20.10 L'Hebdo. Spécial présidence belge : Ces dames de la présidence. **RTBF 1**

20.55 Thalassa. Les Galapagos. **France 3**

21.00 Une histoire de spectacle. Invité : Patrick Bosso. **Paris Première**

21.55 Des livres et moi. **Paris Première**

22.40 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

22.50 Paris dernière. Spéciale Marseille. **Paris Première**

23.05 Chacun son monde, le sens du voyage, le voyage des sens. Invitée : Danielle Mitterrand. **Voyage**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

23.20 Profils. La Revue. **Arte**

18.30 Didier Daeninckx. L'état des lieux. **Planète**

18.30 Sous la mer. Maldives, la raie aigle de mer. **Voyage**

19.00 Biographie. Boris Eltsine, le choix du peuple. **La Chaîne Histoire**

19.00 Pilot Guides. Thaïlande, Laos. **Voyage**

19.20 La Vie des oiseaux. [9/10]. Les difficultés parentales. **Planète**

19.55 Notre XX^e siècle. La conquête de l'espace. **Odyssee**

20.00 A la recherche du sous-marin I-52. **Nat. Geographic**

20.15 Asie du Sud-Est. [5/8]. Laos, les paysans et le riz. **Planète**

20.15 Hollywood Stories. Roman Polanski. **Paris Première**

20.15 Reportage. La Guerre de l'eau. **Arte**

21.00 Tueurs nés. [7^e volet]. Les prédateurs de l'océan. **National Geographic**

21.00 Mémoire de l'Europe. [8/10]. Economie. **Histoire**

21.00 André Ceccarelli. A cœur battant. **Muzzik**

21.00 La Nouvelle-Zélande. Banc de sable du bout du monde. **Voyage**

22.00 Océan de cristal. **Nat. Geographic**

22.05 Paroles de détenus. **Odyssee**

22.25 La Vie en face. La Fabrique des juges. **Arte**

23.00 Les Secrets du « Titanic ». **National Geographic**

23.20 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. Les Egyptiens à la recherche de leur passé. **Histoire**

0.30 Les Secrets de la Méditerranée. La lagune de Venise. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

13.30 Combiné nordique. Coupe du monde. Epreuve de ski de fond (7,5 km). **Eurosport**

14.15 Biathlon. Coupe du monde. 10 km poursuite dames. **Eurosport**

18.30 Football. Tournoi d'Antalya (Turq.). Göteborg - Fenerbahçe. **Eurosport**

20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas. Finale. **Eurosport**

20.45 Football. Championnat de France D1. Lille - Lens. **Canal +**

DANSE

21.00 Russlan et Ludmila. Chorégraphie d'Andrei Petrov. Musique de Glinka. Enregistré en 1993. Par le ballet du Kremlin. **Mezzo**

MUSIQUE

17.45 et 20.35, 23.30 Beethoven. *Coriolan*, ouverture en ut mineur. Enregistré en 1975. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**

18.30 Ton Koopman dirige J.-S. Bach. Enregistré en 1997. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra et l'Amsterdam Baroque Choir, dir. Ton Koopman. **Mezzo**

19.30 Classic Archive. David Oistrakh (violin). **Mezzo**

20.30 Kenny Burrell Trio. Enregistré en 1990. **Muzzik**

22.15 Marciac Sweet 99. Avec Charlie Haden, batterie ; Gary Foster, timbales ; Alan Broadbent, piano ; Larance Marable, percussions. **Muzzik**

22.50 Tchaïkovski. *Quatuor n°1 en ré majeur*, opus 11. Enregistré en 1987. Avec Mikhail Kopelman (violin), Andreï Abramov (violin), Dmitri Chebaline (alto), Valentin Berliński (violoncelle). **Mezzo**

23.15 Cecil Taylor au piano solo. Festival de Monaco 1984. **Muzzik**

23.45 J.-S. Bach. *Oratorio de Noël.* Enregistré en 1982. Par le Concentus Musicus de Vienne et le Tölzer Knabenchor, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.25 Trois saisons. Edwin Bailly. **TPS Star**

18.45 Un pique-nique chez Osiris. Nina Companeez. [2/2]. **Festival**

19.05 La Couleur de l'amitié. Kevin Hooks. **Disney Channel**

20.40 L'ennemi est parmi nous. Jonathan Darby. **Festival**

20.45 Deux femmes à Paris. Caroline Huppert. **Arte**

20.45 L'Avocat du démon. Jeff Bleckner. **RTL 9**

20.50 Pour une poignée de diamants. Roger Young. [1 et 2/2]. **TF 6**

20.50 Invasion. Armand Mastroianni. [1 et 2/2]. **O. M 6**

21.05 Une niche pour deux. Alex Zamm. **Disney Channel**

SÉRIES

18.15 L'Institut. Le Mot de passe. **TV 5**

18.35 Ricky ou la belle vie. Ca c'est de la conduite. **TMC**

18.55 The Sentinel. Témoin à charge. **O. M 6**

19.00 Les Rues de San Francisco. Le clown de la mort. **13^{ème} RUE**

19.55 Le Caméléon. Chute libre. **Série Club**

20.45 New York District. La loi du silence. Un secret bien gardé. **13^{ème} RUE**

20.55 Cadfael. Le Moineau du sanctuaire. **O. TMC**

20.55 Nestor Burma. La Plus Noble Conquête de Nestor. **France 2**

22.35 Commissaire Montalbano. Le Voleur de goûter. **France 2**

23.20 Les Chemins de l'étrange. Strike two. **13^{ème} RUE**

TPS Star

23.10 Les Vestiges du jour ■ ■ ■ D'après un livre de Kazuo Ishiguro, une chronique du temps passé (ici centrée sur l'aristocratie britannique d'avant-guerre et ses serviteurs) comme les affectionne particulièrement le réalisateur James Ivory. Reconstitution soignée, belles images, réalisation psychologique feutrée, interprétation impeccable d'Anthony Hopkins et Emma Thompson. Un beau travail d'adaptation littéraire.

FILMS

16.40 Baby Doll ■ ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1956, v.o., 110 min). **Cinétoile**

18.05 Pierre et Jean ■ ■ ■ André Cayatte (France, 1943, 75 min). **CineClassics**

19.00 Another Day in Paradise ■ ■ ■ Larry Clark (Etats-Unis, 1999, 105 min). **CineCinemas 1**

20.40 Pandora ■ ■ ■ Albert Lewin (Etats-Unis, 1951, 125 min). **Festival**

20.45 La Menace ■ ■ ■ Alain Corneau (France, 1977, 120 min). **13^{ème} Rue**

20.50 Sixième sens ■ ■ ■ M. Night Shyamalan (EU, 1999, 105 min). **Canal + Vert**

20.55 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1972, v.o., 85 min). **Canal Jimmy**

21.00 L'Appât ■ ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1995, 115 min). **Paris Première**

21.00 Guerre et amour ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1975, v.o., 85 min). **Cinétoile**

22.10 L'Ettoffe des héros ■ ■ ■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 190 min). **CineCinemas 2**

22.40 Shakespeare in Love ■ ■ ■ John Madden (Etats-Unis, 1998, 125 min). **CineCinemas 1**

23.50 La Fiancée des ténèbres ■ ■ ■ Serge de Poligny (France, 1945, 85 min). **Arte**

0.25 Le Mariage de Chiffon ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1941, 100 min). **CineClassics**

1.35 Halloween, la nuit des masques ■ ■ ■ John Carpenter. Avec Donald Pleasence, Jamie Lee Curtis (Etats-Unis, 1978, v.o., 85 min). **Cinéfaz**

1.35 Halloween, la nuit des masques ■ ■ ■ John Carpenter. Avec Donald Pleasence, Jamie Lee Curtis (Etats-Unis, 1978, v.o., 85 min). **Cinéfaz**

1.35 Halloween, la nuit des masques ■ ■ ■ John Carpenter. Avec Donald Pleasence, Jamie Lee Curtis (Etats-Unis, 1978, v.o., 85 min). **Cinéfaz**

1.35 Halloween, la nuit des masques ■ ■ ■ John Carpenter. Avec Donald Pleasence, Jamie Lee Curtis (Etats-Unis, 1978, v.o., 85 min). **Cinéfaz**

1.35 Halloween, la nuit des masques ■ ■ ■ John Carpenter. Avec Donald Pleasence, Jamie Lee Curtis (Etats-Unis, 1978, v.o., 85 min). **Cinéfaz**

Campagne d'en France

par Pierre Georges

CENT JOURS ? Oui cent jours, pile-poil, avant le premier tour de la présidentielle, le 21 avril. C'est drôle comme un chiffre rond, facilement convertible sans fabuleux convertisseur, peut surprendre. Cent jours déjà ? Encore ! A peine ! Si peu !

Mais alors, demain c'est bientôt ! L'élection arrivant à la vitesse d'un cheval au galop, hop, hop, hop, trois mois pour franchir la rivière des tribunes. Et nous qui n'avons rien vu venir. Sans angoisse particulière. Ni remords notable. Il faut dire que nous avons tous des explications à faire valoir, et même des mots signés par les autorités les plus compétentes – le mollah Omar, Wim Duisenberg et le Père Noël – à présenter pour excuser cette approche buissonnière d'un événement majeur.

Cent jours. Autant dire une campagne d'en France. Et déjà, dans les états-majors, une approche qui doit se faire nettement plus fiéreuse que la nôtre. On imagine les plans déroulés sur la table et les stratèges déjà à l'œuvre. On imagine les fourriers rappelés, car sans fourriers point de bottes et sans bottes point de bruit afférent et nécessaire à la métaphore militaire. On imagine les trésoriers, convertis eux à l'euro, nerf précisément de la guerre électorale. On imagine le rappel des militants, même ceux de la territoriale, préposés à la garde des marchés, gares et autres tréteaux.

On imagine qu'on ne rigole plus, mais alors plus du tout, aux petits déjeuners de travail et qu'il s'y trouve toujours un père sévère pour sonner le rappel et interdire la dissipation : « Camarades, compagnons, amis, cent jours ! Cent jours pour gagner, cent

jours pour perdre, cent, ni plus ni moins. A cheval, tous, c'est maintenant ou jamais. Rompez. »

Oui, on imagine tout cela, et comme déjà une odeur de poudre sur le doux pays de France. Ou alors des affiches placardées aux murs de la cité pour nous dire que, si la mobilisation n'est pas l'élection, cela y ressemble furieusement.

Cent jours, et pour les plus braves, ou plutôt les plus nombreuses troupes, toujours pas de chefs déclarés. Au sens de la déclaration la plus évidente, la plus nécessaire qui soit : « Cette campagne, j'en serai, j'en suis, j'y vais, nous y allons. En route, cap sur l'Elysée, vive la France ! » Pas de chefs donc, mais déjà l'ombre ici du grand chef sortant, là du grand chef probable. Bien au chaud derrière leurs troupes précisément, car tout l'art est de ne pas sortir prématurément de la tranchée. Histoire de ne tromper personne, et surtout pas l'adversaire.

Patience. De toutes les manières, l'élection viendra à qui sait attendre. Et nous sommes tous totalement capables d'attendre, pas encore aspirés par l'enjeu, ni vraiment saisis par une frénétique envie de voter. Pas même, impatients, au balcon du grand Opéra national, à taper des pieds : « Commencez, commencez ».

Cent jours. Le compte à rebours débute qui se finira, pour les défaits, par un compte à revers. Les sondages sont dans leur phase horloge comtoise qui disent oui, qui disent non. Et les services de communication œuvrent. Par exemple, cette main amicale de Lionel Jospin sur l'épaule de Jacques Chirac ! Quel le trouvaill ! Quelle humanité ! Quel beau bris d'armure, juste avant les hostilités !

DÉPÊCHES

■ **DANEMARK-UNION EUROPÉENNE : le ministre danois des affaires étrangères**, Per Stig Moeller, a évoqué, mercredi 9 janvier à Copenhague, l'éventualité d'un référendum sur l'adoption de l'euro par son pays dans le courant de l'année 2003. A 53 %, les Danois avaient dit « non » à la monnaie unique lors de la consultation populaire de septembre 2000. – (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS : le secrétaire américain à l'énergie, Spencer Abraham**, a annoncé mercredi, au Salon de l'automobile de Detroit, le lancement d'un projet de recherche sur les automobiles à piles à combustible. Cette initiative, baptisée « Freedom CAR », se substitue à un programme lancé en 1994 par l'administration Clinton pour développer une automobile consommant moins de 3 litres d'essence aux 100 km. – (AFP.)

Tirage du Monde daté jeudi 10 janvier 2002 : 494 483 exemplaires.

1-3

Une autre enquête ouverte en Suisse vise les comptes de M. Marchiani

D'importantes sommes proviendraient de l'homme d'affaires Iskandar Safa

LA JUSTICE suisse enquête elle aussi, parallèlement à la justice française, sur les liens financiers unissant les deux négociateurs de l'affaire des otages du Liban : l'homme d'affaires franco-libanais Iskandar Safa et le député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani. Les développements de cette instruction, conduite à Genève par le juge Daniel Devaud, ont suscité l'interrogatoire de M. Safa, en qualité de témoin, à l'automne 2001, soit plusieurs mois avant que celui-ci ne soit visé par un mandat d'arrêt international, émis à son encontre par la juge parisienne Isabelle Prévost-Desprez (*Le Monde* daté 6-7 janvier 2002).

Mercredi 9 janvier, le procureur général de Genève, Bernard Bertossa, a confirmé au *Monde* qu'une

Genève, provoquant ainsi l'ouverture de plusieurs procédures pour « blanchiment ».

L'une d'entre elle aurait établi l'existence de mouvements de fonds réguliers entre des comptes ouverts en Suisse par Iskandar Safa et ceux de Jean-Charles Marchiani. Durant une période allant de la fin des années 80 jusqu'à 1997, l'homme d'affaires aurait versé plusieurs millions de francs au collaborateur de Charles Pasqua. Ancien agent des services secrets français – dont il fut écarté en 1969 –, M. Marchiani avait ensuite entrepris une carrière privée : secrétaire général de Servair (1976 – 1980) puis du groupe Méridien (1980 – 1983), avant d'intégrer le cabinet de M. Pasqua au ministère de l'intérieur (1986 – 1988), sous la première cohabitation – période

reste. Nous avons fait des affaires ensemble, avant qu'il devienne pré-fet, mais il n'a jamais travaillé pour moi ni été employé par une de mes sociétés ». M. Safa avait néanmoins ajouté : « Mon amitié pour lui est telle que s'il avait besoin de mon aide, même financière, je serais là. »

« JE NE VEUX PAS RÉPONDRE »

L'entourage de M. Marchiani, indiquait, lui, ces derniers jours, que l'ancien préfet aurait sollicité à plusieurs reprises une « aide financière » auprès de certains proches, dont M. Safa, afin d'assurer sa protection alors qu'il redoutait la menace de groupes islamistes. Interrogé en qualité de témoin par la brigade financière dans le cours de l'affaire Falcone, au printemps 2001, le fils de M. Marchiani avait indiqué que « le financement de la protection [de son père] à l'étranger est assuré par des personnalités chrétiennes ». Lui-même mis en examen dans ce dossier, le 22 mai 2001, pour « recel d'abus de biens sociaux » et « trafic d'influence », l'ex-préfet avait déclaré au juge Courroye : « Je suis menacé par des organisations. Un certain nombre de personnalités étrangères assurent ma protection à l'étranger sur lesquelles je ne peux pas parler sinon pour dire que même dans la lutte contre le terrorisme, elles n'ont jamais été en infraction avec les lois des pays d'accueil ».

Questionné sur l'existence de comptes qu'il détiendrait à l'étranger, et sur lesquels il aurait perçu des « commissions », M. Marchiani avait déclaré : « Sur tout ce qui concerne l'étranger, je ne veux pas répondre ».

Dans une note transmise à la justice le 19 janvier 2001, la DST évoquait l'existence de versements, en espèces et en chèques, de M. Safa au profit de M. Marchiani ou de son entourage. Le document suggérait que l'origine de ces fonds pourraient être liée à l'affaire des otages. « Il s'agirait d'une partie de la rançon débloquée par l'Etat français et conservée par les négociateurs, en l'occurrence MM. Marchiani et Safa », indiquait la note – publiée dans *Le Monde* du 8 janvier. Tous les responsables et protagonistes de l'époque ont démenti l'existence d'une telle « rançon ».

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/pasqua-affaires

Bruxelles veut casser le monopole des concessionnaires

BRUXELLES

de notre bureau européen

Bruxelles veut introduire davantage de concurrence dans la distribution automobile européenne : le commissaire Mario Monti vient de boucler un projet législatif qui modifie les règles actuelles, au profit des consommateurs. Il devrait faire l'objet d'une adoption par la Commission le 30 janvier.

Actuellement, la distribution automobile est régie par un système dérogatoire aux règles communautaires, qui combine les principes de « sélectivité » et d'« exclusivité » : les constructeurs choisissent leurs revendeurs et, en échange, leur assurent une sorte de monopole territorial. Ils leur réservent la vente, mais aussi les prestations de service après-vente. Les associations de consommateurs considèrent que ce système leur est défavorable. Les concessionnaires les plus dynamiques déplorent de ne pouvoir vendre des voitures sur le territoire d'un confrère. Ils n'ont pas non plus le droit de vendre, chez eux, des voitures à une personne qui serait en fait un intermédiaire soucieux de revendre à bas prix, et non un client final.

Ce règlement devant expirer en septembre 2002, les services de Mario Monti ont décidé d'imposer aux concessionnaires de choisir entre la sélectivité et l'exclusivité. Si les constructeurs optent pour l'approche sélective – cas le plus probable –, les revendeurs n'auront plus de monopole géographique. Ils pourront, réciproquement, démarcher chez les autres. Si les constructeurs optent pour l'exclusivité, le distributeur ne pourra pas démarcher ailleurs que dans sa zone, mais il sera libre de vendre à tous les clients qui se présenteront chez lui. Dans les deux cas, les concessionnaires ne seront plus contraints de proposer un service après-vente, tandis que des réparateurs agréés seraient libres de pratiquer ou non la vente d'automobiles.

Enfin, la Commission souhaite favoriser la vente multimarques : les concessionnaires pourront exposer des marques différentes sur un même point de vente, alors que pour l'instant ils doivent créer des sociétés différentes et des sites séparés.

Rafaële Rivais

Dans *Le Monde* du lundi 14 janvier daté mardi 15 janvier 2002

Découvrez un Monde plus complet

Nouveau : retrouvez une page quotidienne "Union européenne"...

Mais aussi, chaque jour, plus d'informations sur la vie des entreprises, de nouvelles pages Bourse...

Plus de sciences, de sports, de nouvelles technologies et plus de culture... de toutes les cultures.



DOSSIER
Sous le signe de Paris :
le grand œuvre
de Karlheinz Stierle
Page II

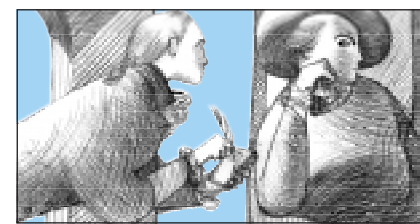


PATRICK CHAMOISEAU
Page IV



HISTOIRE
Logiques de résistance Page IX

ESSAIS
Guerre et terrorisme :
André Glucksmann,
François Heisbourg,
Michael Barry, Philippe
Muray, Emmanuel Goujon...
Page XI



LE MONDE DES LIVRES DE POCHE
Pages V à VIII



Pierre Senges
dans le Jardin botanique
de Grenoble.

des instruments de vengeances, de pieds de nez ou d'attentats expédiés à d'anciennes connaissances honnies. Dans *Ruines-de-Rome*, qui joue encore sur l'inventaire encyclopédique, la profusion verbale ludique et érudite, l'utilisation d'un corpus scientifique pour refaire le monde, l'imprécateur misanthrope est un employé du cadastre qui sème la mauvaise graine. Millénariste décidé à activer le processus de l'Apocalypse, il se mue en jardinier prédateur. C'est un insoumis, un fonctionnaire incorrect. Devin pervers, élucubrateur d'oracles catastrophes, régisseur de prophéties macabres, criminel de la mauvaise augure, il lit la Bible à l'envers.

Ce solitaire, « célibataire que les chats finissent par quitter l'un après l'autre comme les chèvres de Seguin », et qui a « même renoncé

oiseaux, les insectes, les serpents pour disséminer les pollens d'allergies, encourage la prolifération des algues tueuses et étudie leur acheminement sans obstacles de la mer aux lavabos.

Le délire de cet adventiste pour qui le lierre grimpe constitue une armée des ombres est prétexte à cours de jardinage autant que d'insurrection ; il vous apprend à faire la différence entre laurier sauce et laurier rose. C'est un historien redoutable qui vous rappelle qu'en 1897, aux Etats-Unis, la jacinthe d'eau causa tant de dégâts (« invasion, débordements, chaussées rompues, accroc divers, cultures étouffées sous le poids de la mauvaise herbe ») que le secrétariat d'Etat à la guerre envoya sur le terrain des anciens soldats du général Grant. Ce coquin entretient par ailleurs une idylle platonique avec sa voisine de potager, surnommée dame-d'onze-heures, dont il imagine la nudité d'après le linge qu'elle fait sécher sur son balcon, et dont il se demande si elle partagerait sa fascination pour l'accouplement des lombrics. Il ne dédaigne pas d'être poète, se

ment à miner toute une civilisation urbaine est-il salubre ou non ? Ce cinglé vise-t-il à transformer sa ville peuplée d'endormis, de résignés, et d'aigris sans fougues en jardin d'Eden ? Est-ce un paradis dont il plante les racines, après avoir envisagé de lever une armée de révolutionnaires chenapans, de conduire une croisade tel le joueur de flûte de Hamelin entraînant dans son sillage la horde des révoltés bougons et des contribuables contrariés, de provoquer une crue d'eaux dormantes emportant portefeuilles, ministres et marchands de bien dans un inexorable raz de marée, d'improviser une fronde de chirfonniers convertis à l'urgence d'un recyclage écologique et moral ?

Binant subtilement les champs de l'ambiguïté, octroyant à son insurgé des traits de caractère fleur bleue et des fantasmes à l'eau de rose, Pierre Senges ne résout pas la question du bien et du mal. Cette restitution de la sauvagerie considérée comme un des beaux-arts suggère l'irruption du meilleur et du pire, la sédition libératrice comme l'extermination insidieuse, le pieux prosélytisme comme le fascisme de routine. Au fil de sa recension, Senges cite l'herbe-à-tous-maux, capable de soigner toutes blessures, mais nul ne sait si celui qui appliquerait ce remède au pied de la lettre en ferait un remède toxique ou un aphrodisiaque, un poison ou un élixir de jouvence.

(1) Verticales 2000. « Points » Seuil, P 941.

RUINES-DE-ROME
de Pierre Senges.
Ed. Verticales, 252 p., 15 €.

Jean-Luc Douin

à l'achat d'un poisson rouge de peur qu'il ne devienne, à [son] contact, neurasthénique », s'aperçoit un beau jour qu'un pépin, un noyau négligemment planté au pied d'un immeuble, une fois germé, fait pénétrer ses racines sous les fondations, pousse dans les caves, encerle les parkings, s'introduit dans les bouches d'aérations, lézarde les façades. S'investissant dès lors d'une mission radicalement rédemptrice (« couvrir la ville sous la masse végétale »), cet hurluberlu à mine de Tournesol s'enivre de nomenclatures botaniques, choisit les fougères « pour leurs noms de succubes », cherche inspiration et idées de greffe dans les friches des cimetières, « auprès des concessions perpétuelles tombées en déshérence ». Il profite de ses nuits blanches pour aller marcotter en douce dans les jardins publics, transformer les rosiers en réseau de ronces et d'épines ; lance des galets contre la vitre des serres afin d'ouvrir un passage aux lierres, aux cactus et aux philodendrons ; ensemence clandestinement la terre de ses voisins en lançant des graines à l'aide d'un élastique, ou les crachant « en direction du meilleur point de chute » après avoir initié leur germination par la salive.

Ce semeur de troubles à la « chorégraphie comique d'éleveur de poules » compte sur l'éclaboussure des autos roulant dans les flaques pour arroser la garance au bord des autoroutes, et sur la patte levée d'un épagneul pour mouiller ses mimosas le long des grands boulevards. Il niche en sifflant ses glands dans les pans de mur, les barbacanes et les chantepleurs, mais aussi dans les bureaux à bonne épaisseur de moquette, sous les couvertures, tapisseries ou coussins de salles d'attente, fauteuils dont la chaleur de tous ceux qui y prendront place attiseront le processus de la forêt vierge. Il déplore la disparition des enragés qui, jadis, soulevaient les pavés au pied-de-biche en faisant face aux compagnies républicaines, mobilise les

La révolution par les plantes

I l y aurait aujourd'hui sur Terre deux cent quarante mille espèces végétales. Pierre Senges en honore deux cent trente-huit, égrenant les charmes vicieux de la renouée scélérate et de la centauree chausse-trape, de l'ache rampante, la coquecigrue, la queue-de-scorpion, ou du silène attrape-mouche, du sarrasin de Tartarie, du désespoir des singes. A-t-il pour autant signé un herbier sélectif ? Et pourquoi a-t-il choisi d'ériger la ruine-de-Rome ou cymbalaire des murailles en couverture ? Il s'agit d'un roman orchestré comme un subversif manuel d'horticulture, dont les plantes sont les actrices d'un minutieux travail de sape, et où le narrateur (faux père tranquille) conte sa diabolique mise en place d'un chaos. La ruine-de-Rome aux feuilles palmatilobées est

Un jardinier entreprend de planter de mauvaises graines et d'étouffer une ville sous la végétation. Avec ce roman étonnant, « Ruines-de-Rome », on retrouve avec bonheur la nature subversive de Pierre Senges. Un manuel d'horticulture semant les racines d'une mutinerie jubilatoire et d'une apocalypse botanique

l'une de ses armes destructrices ; elle prolifère de préférence sur les façades dévastées et les décombres ; elle doit son nom – symbolique – aux tableaux des peintres du XVIII^e siècle qui, à l'image d'Hubert Robert, firent de l'objet archéologique un ornement pictural et s'inspirèrent des fouilles d'Herculanum pour composer des paysages de la Rome antique décadente, sites de cités sacchées, de ruines envahies d'herbes.

Les lecteurs du premier roman de Pierre Senges, *Veuves au maquillage* (1), savent l'art (jubilatoire) et la manière (litannique) avec lesquels cet adepte des exercices de haute voltige littéraire célèbre ses cérémonies funèbres. En quatre cent quatre-vingt-dix-neuf paragraphes déclinés comme dans un film de Peter Greenaway, il décrivait le lent protocole taxidermiste selon lequel six femmes à vocation de mantes religieuses déchiquetaient (à sa demande) le corps d'un scribe grincheux et se servaient de ses organes prélevés un à un comme de cadeaux empoisonnés, sordi-

La Célibataire

revue de psychanalyse - directeur : Charles Melman

n°5

Etes-vous ressentimental ? une étude psychanalytique du ressentiment

Articles de M. Deguy, Cl.-N. Pickmann, W.J. Richardson, E. Tellermann, R. Toumson, F. Wahl...

2 n°/an

en vente en librairie

N° déjà parus : 1. Comment ça va ?

2. Les mutations de la jouissance

3. Que serait être progressiste aujourd'hui ?

4. Lacan a-t-il fait acte ?

Ed. EDK, 10 villa d'Orléans, 75014 Paris
Fax : 01 48 40 07 31 - e-mail : www.edk.fr

Un maître livre. C'est assurément la qualification qui convient à l'essai de Karlheinz Stierle, universitaire allemand de Constance encore peu connu en France. Dans « La Capitale des signes », passionnante traversée de Paris inspirée de Walter Benjamin, l'essayiste a mis ses pas dans ceux des écrivains du XIX^e siècle qui, de Balzac à Baudelaire, ont peu à peu constitué le « mythe de Paris » et participé à l'élaboration de sa « conscience ». Ecrivain, enseignant et éditeur à Istanbul, Enis Batur considère de son côté que Paris est sa ville d'écriture. L'Indienne de langue anglaise Rhadika Jha, enfin, fait circuler l'odeur des épices dans les sous-sols de la ville

Sous le signe de Paris

LA CAPITALE DES SIGNES Paris et son discours (Der Mythos von Paris) de Karlheinz Stierle. Traduit de l'allemand par Marianne Rocher-Jacquelin, préface de Jean Starobinski, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 630 p., 42,68 €.

Ce livre ressemble à son sujet : étendu, multiple, insaisissable, privé d'un centre à partir duquel son espace entier serait perceptible, riche en revanche d'une épaisseur temporelle mesurable car diversement inscrite. Professeur de littérature romane et de théorie de la littérature à l'université de Constance - où il a succédé en 1988 à Hans Robert Jauss -, Karlheinz Stierle pose dans son impressionnant ouvrage un concept qui, sous sa plume, est à peine une métaphore : celui de *lisibilité*, appliqué à Paris, qui peut alors, en toute logique, être qualifié de « capitale des signes ». Nous ne sommes donc pas dans l'abus de langage qui fait couramment parler de la « lecture » d'un tableau ou d'un film.

Avant de tenter de décrire le projet dont ce livre monumental et magnifique de rigueur est l'aboutissement (ou peut-être encore l'étape...), il convient de saluer le geste de l'essayiste allemand. Un geste sans exemple, du moins dans la culture française. Et puisque c'est de Paris qu'il s'agit, le salut doit se faire évidemment encore plus respectueux. Exigeant, détaillé et foisonnant, parfois difficile, l'ouvrage de Stierle (paru en 1993 en Allemagne) se joue des genres et des spécialités dont l'Université française a fait loi : philosophe, historien et critique littéraire, l'auteur sait être également sociologue, urbaniste ou psychologue. Il n'y a pas une discipline en majesté du haut de laquelle il s'agirait de réfléchir, de découper la réalité ou de trancher en elle. Au contraire : une fois le sujet posé - et le travail préparatoire qui consiste à le bien poser est essentiel -, il faut s'orienter vers lui sans l'altérer ou le réduire. Tous les chemins sont bons, pourvu que

l'horizon, tel qu'il a été préalablement deviné, et aussi désiré, ne soit jamais perdu de vue.

Jean Starobinski, qui signe la préface du livre et dans la filiation duquel il faut placer Stierle (né en 1936), reprend une expression de ce dernier évoquant « la chaîne de l'écriture et de la lecture » qui va de la « ville comme texte » aux « textes sur la ville » et vice versa. Ayant « beaucoup à dire », Stierle « respire large », dit Starobinski. Il s'inscrit ainsi dans cette « chaîne » qui fait de lui non seulement un critique, un « lecteur en dernière instance », mais l'auteur d'un « texte sur la ville ». Et pas le moindre.

C'est à Walter Benjamin et à son livre inachevé et posthume sur les passages parisiens au XIX^e siècle (traduit en français au Cerf en 1989) que Karlheinz Stierle a emprunté la notion de lisibilité. Et c'est à partir de Benjamin, dont il se réclame, qu'il a développé l'idée d'un avènement de la modernité dont Paris serait le théâtre privilégié. Mais le mot de théâtre est inadéquat, car la capitale française n'est pas d'abord ce décor somptueux ou misérable qu'un certain nombre d'écrivains secondaires comme Rétif de la Bretonne ou Eugène Sue ont imaginé et mis en scène. Plus précisément, nous sommes encore là à un stade élémentaire, naïf, de la perception. Stade qu'un Louis-Sébastien Mercier au XVIII^e siècle, que Balzac, Hugo, Nerval et surtout Baudelaire - poète absolu de « la noire majesté de la plus inquiétante des capitales » -, au siècle suivant, dépasseront grâce à leur génie. Une prise de conscience beaucoup plus risquée et révélatrice, une poétique, c'est-à-dire aussi une connaissance de la ville, se substitue à la description ou à la narration de celle-ci.

PAROXYSMES DE DISSONANCE

Lorsque Mercier compare Paris à une « mer bouleversée, chaque jour, par tous les vents qui y soufflent en sens contraire », ou bien, sur un autre plan, quand Heinrich Heine, en 1832, décrit la capitale comme le « rendez-vous de « tout ce qui est grand par l'amour ou par la haine, par le sentiment comme par la pensée, par le savoir ou par le



« Hôtel du Jura, église Saint-Séverin, rue des prêtres-Saint-Séverin » (5^e arrondissement de Paris), 1899, par Eugène Atget.

talent, le bonheur ou le malheur, par l'avenir ou par le passé », un mythe s'élabore, s'amplifie, se multiplie, se complique. Ce mythe ne naît pas de la simple fantaisie, mais de la pleine mobilisation du regard et du désir, du rêve et de l'imaginaire - et c'est ici que la notion difficile de lisibilité trouve sa valeur et son sens. Une dialectique se dessine où lecture et écriture entrent en résonance. Ce qui est écrit dans la pierre, qui porte nom ou trace, croise le temps, foment une mémoire. D'elle naît toute une littérature qui, à son tour, rend la ville lisible.

Dans la succession de ce temps et la constitution de cette mémoire, des généalogies s'établissent. Stierle, tout au long du livre, se

plaît à les établir. Certaines sont évidentes : Breton et Aragon, comme Rilke, suivent les traces de Nerval, qui lui-même poursuit le fantôme de Jean-Jacques Rousseau, saluant au passage celui de Rétif, avant d'être englouti par la nuit parisienne qui se confond avec sa propre nuit... D'autres sont plus secrètes, et remontent à l'Antiquité, avec Juvénal ou Horace, passant par Montaigne, puis Boileau et La Bruyère. Pascal n'est pas loin. Les lieux, rues et places, monuments, sont des figures, présentes ou effacées, comme un palimpseste à déchiffrer. Ou comme un poème à inventer. Baudelaire l'inventa, jusqu'au « *paroxysme de la dissonance* », dans les proses du *Spleen de Paris*. Les pages nom-

breuses et admirables sur Baudelaire formeraient d'ailleurs à elles seules un livre. Mais il faudrait citer aussi les chapitres sur Rousseau, Diderot, Hugo, Balzac, Vigny ou Nerval... Et peut-être s'étonner de l'absence de Rimbaud et de Lautréamont.

Paris est une scène mouvante, cachée, souterraine, nocturne, en même temps qu'exposée au plein jour, jusqu'à l'obscénité : « *Tout ce qui est présent, écrit Stierle, tout ce qui apparaît dans le champ de vision, est déjà rongé par l'absent auquel il renvoie en en masquant la vue.* » La ville est elle-même une « *ruche fantastique de mots qui ne se taisent jamais* ». La démarche de l'essayiste ne tombe cependant jamais dans l'idéalisme qui consisterait à poser un « esprit » préalable au « discours de la conscience de la ville » et à faire parler cet esprit, telle une table tournante. Dans son introduction, qui est un irréprochable discours de méthode, Stierle - comme Michel Deguy dans un livre récent (1) - cite Paul Valéry, qui écrivait en 1937 : « *Il m'apparaît que penser Paris se compare, ou se confond, à penser l'esprit même.* » Phrase étonnante, stupéfiante même, qui, si on la rapporte à la modernité dont la ville porte les signes impossibles à rassembler dans un seul regard, ou un seul livre, fait de Paris le centre de notre monde spirituel en même temps que physique. Comme le romantisme, qui avait tenté de penser la nature, cette modernité inaugurée au XIX^e siècle sur les ruines de celui-ci est une pensée essentiellement urbaine, dont le centre mythique serait Paris. A la suite de Walter Benjamin, Karlheinz Stierle a magnifiquement établi la géographie et l'histoire de cette pensée, qui est celle d'une ville advenant à la conscience.

Patrick Kéchichian

(1) *Spleen de Paris* (Galilée, « Le Monde des livres » du 23 novembre 2001)

★ Karlheinz Stierle participera à un débat-rencontre avec Yves Bonnefoy et Jean Starobinski mardi 22 janvier à 17 h 30 à la Maison des sciences de l'homme, salle 214 (54, bd Raspail, Paris-6^e).

Livraisons

- **PARIS 60**, de Robert de Goulaïne
Robert de Goulaïne est un écrivain qui a le sens de la langue autant que celui de l'observation. Sa rêverie est informée et documentée, et ses souvenirs, qui remontent à plusieurs générations, n'hésitent pas à emprunter les voies du fantastique. Nerval n'est pas loin. Mais un Nerval qui aurait su domestiquer son angoisse. Le récit à caractère autobiographique qu'il a imaginé ici mêle ces divers talents, qui devraient toujours être indissociables. Son observation des lieux perdus ou retrouvés, d'une époque révolue mais point trop ancienne, prend ainsi une saveur particulière. Des figures apparaissent, dont la ville, sans le savoir, s'est enrichie. Un bel hommage que la nostalgie exalte (éd. Bartillat, 166 p., 17,90 €).
- **PARIS**, de Victor Hugo
Chez le même éditeur, Dominique Fernandez préface ce texte de commande qui date de 1867, année de l'Exposition universelle. « *Paris était haï, c'est un devoir de l'aimer.* » Texte magnifique et emporté d'un visionnaire de l'Histoire (éd. Bartillat, 119 p., 12,90 €).
- **EN PARLANT UN PEU DE PARIS**, de Claude Dubois
Claude Dubois, alias Titi, tient une rubrique dans le *Figaroscope* depuis 1987. Le charme du vieux Paris, de ses lieux et de ses visages, de ses faits divers et de ses « stigmates », est rendu présent dans ces chroniques gouailleuses, dans la bonne tradition « apache »... (éd. Jean-Paul Rocher, volume I, 194 p., 18,29 €). P. K.

« Des morceaux qui s'assemblent »

Enis Batur, enseignant et éditeur à Istanbul, juxtapose dans « *Amer savoir* » les visages, les faits et les gestes, les regards furtifs de ses souvenirs parisiens

AMER SAVOIR
d'Enis Batur.
Traduit du turc par Ferda Fidan
Actes Sud, 334 p., 22,90 €.
En librairie le 25 janvier.

Enis Batur est graphomane, par goût et par profession. L'écriture est sa vie. A l'approche de la cinquantaine, il a publié une centaine de livres, ce qui pose question : comment aborder une telle œuvre par le biais d'un seul livre, qui n'est d'ailleurs qu'un élément d'un quatuor (le deuxième est actuellement en cours de traduction) ? Il aurait voulu construire une sorte d'anthologie de 400 pages, mais nous n'avons à notre disposition que *Dense* (1), un journal tenu lorsqu'il était en résidence, en février 1995, à la Maison des écrivains étrangers et des traducteurs de Saint-Nazaire (MEET), qu'un poème en édition bilingue intitulé *Le Sarcophage des pleureuses* (Fata Morgana), et cet *Amer savoir* qui débute par cette formule énigmatique : « *Tout a commencé.* »

Comme dans un roman ? un récit ? une confession ? Quelques pages plus loin, d'autres interrogations surgissent : l'homme dont il est question et qui écrit dans sa chambre d'hôtel, à Paris, carrefour de l'Odéon, qui est-il ? de qui s'agit-il ? « *N'est-ce pas de l'auteur de ces lignes ? Si, bien sûr ; mais on ne peut pas dire que "l'homme" soit l'auteur en personne : car l'un est l'objet des commentaires de l'autre. L'auteur est plus que l'homme, l'homme est moins que l'auteur. (...) L'auteur est un des avatars du Personnage : voilà une raison suffisante pour distinguer l'Auteur de l'Homme. Et si chez l'Auteur, il y avait plus d'un auteur et, chez l'Homme, plus d'un homme ?* »

Au chapitre suivant, qui lui aussi - comme tous ceux à venir - débu-

tera par « *Tout a commencé* », on a l'impression d'entrer dans un roman... qui s'achève trois pages plus loin. Tout au long du livre, l'auteur ou le narrateur, des personnages sous pseudonymes ou hétéronymes, nous mènent et nous perdent dans un dédale de ruelles, de chemins, de réflexions et de mots, comme lors d'un voyage initiatique qui débute par un passage au sein d'un labyrinthe. Et y reviendrait toujours. Car, chaque fois que l'homme écrit ce fatidique « *Tout a commencé* », il est toujours à la même place, dans cette chambre d'hôtel, à Paris, carrefour de l'Odéon, tentant d'écrire ce livre, ce livre qui commence et ne commence pas, ce livre sans cesse commencé et recommencé, « *morceaux qui s'assemblent* » : « *coupes, images, extrêmes imaginaires, observations, bribes de récit, voix, mélodies, visages, faits et gestes, regards furtifs, douleurs* », auxquelles, au fil du texte, viennent se juxtaposer des photos, des détails rêvés, avoués, véridiques. Passent aussi quelques clochards parisiens, Anna Karina, Sophie Carles. En fond sonore : Bach, Glenn Gould, du fado. Chaque fois, « *il* » repart, pour le Lubéron, Marseille ou Etretat jusqu'à ce qu'enfin il puisse accomplir son retour, ayant pris le temps de revenir sur ses pas.

Curieux livre, impressionnant, déstabilisateur, érudit, curieux homme aussi. Enis Batur parle extrêmement bien français, ayant suivi les cours du collège des frères catholiques de Saint-Joseph à Istanbul. Un jeune disciple de l'abbé Pierre l'a « mis sur le chemin » en lui donnant à lire le *Journal d'un curé de campagne* de Bernanos, Flaubert, *La Modification* de Michel Butor ou *Marteau* de Nathalie Sarraute, en lui faisant découvrir aussi que le cinéma pouvait être un art. Il a vingt ans

quand il décide de partir étudier à Paris. Il a renoncé au cinéma et pense être un raté. Il y reste cinq années, oubliant vite ses cours à Paris-IV pour se promener dans les rues, lire, commencer à écrire. De la poésie d'abord, puis « *peu à peu des essais, de longs essais, mais pas de romans. J'ai des doutes en ce qui concerne le roman, tellement commercialisé. J'aimerais toutefois écrire un roman classique... en deux pages. Depuis la fin du XX^e siècle, on s'éloigne de toutes les théories. Tout nous amène à l'écriture multiple, la confusion des genres, l'imaginaire et le réel. A chacun de trouver sa forme.* » Dans *Dense*, il tente de faire comprendre que cela vaut non seulement pour ses écrits, mais que chacun de ses livres est un bras d'une œuvre tentaculaire.

En Turquie, on le reconnaît dans la rue, ses photos paraissent dans la presse turque pour un oui, pour un non, pour illustrer un sujet sur les barbous, sur le tabac ou même... sur la littérature. Ses goûts et ses intérêts ne font pas de lui « *un écrivain turc de base. Mes premiers livres ont été chahutés, les gens disaient : qu'est-ce que c'est que cet étranger qui écrit en turc ?* ». Mais, contrairement à Nedim Gürsel, qui s'est établi en France, il vit et enseigne en Turquie, où il est également directeur éditorial d'une grande maison d'édition : Yapi Kedri, qui publie quelque 200 titres par an, dans tous les domaines et s'enorgueillit d'avoir publié, entre autres, *A la recherche du temps perdu* et *Voyage au bout de la nuit*. Mais, comme dans *Amer savoir*, tout le ramène toujours à Paris : « *En dix ans, j'ai écrit vingt livres à Paris. Mais jamais sur Paris - on voit que le Coran a été donné aux Arabes, parce qu'on n'y trouve jamais de dromadaire.* »

Martine Silber

quand il décide de partir étudier à Paris. Il a renoncé au cinéma et pense être un raté. Il y reste cinq années, oubliant vite ses cours à Paris-IV pour se promener dans les rues, lire, commencer à écrire. De la poésie d'abord, puis « *peu à peu des essais, de longs essais, mais pas de romans. J'ai des doutes en ce qui concerne le roman, tellement commercialisé. J'aimerais toutefois écrire un roman classique... en deux pages. Depuis la fin du XX^e siècle, on s'éloigne de toutes les théories. Tout nous amène à l'écriture multiple, la confusion des genres, l'imaginaire et le réel. A chacun de trouver sa forme.* » Dans *Dense*, il tente de faire comprendre que cela vaut non seulement pour ses écrits, mais que chacun de ses livres est un bras d'une œuvre tentaculaire.

(1) Ed. MEET.

De lourds parfums

L'ODEUR (Smell)
de Rhadika Jha.
Traduit de l'anglais (Inde)
par Dominique Vitalyos,
Picquier, 352 p., 19 €

Lila, jeune fille d'origine indienne mais dont la famille a vécu depuis trois générations au Kenya, arrive en banlieue parisienne, prise en charge, après l'assassinat de son père, par un oncle et une tante inconnus. Sa mère et ses petits frères ont, eux, pris le chemin de l'Angleterre. Le choc est brutal pour la jeune fille, qui se voit confinée d'abord dans l'appartement, puis, quand elle s'est avérée incapable d'aider sa tante aux travaux du ménage, dans l'épicerie de son oncle près de la porte de La Chapelle. Mais Lila a un don, elle est très sensible aux odeurs, et en particulier, à celles des épices qui embaument tant le magasin que la cuisine familiale.

Malheureusement, après un joli début, le livre s'enlève vite, quand Lila s'émancipe et passe d'homme en homme pour se faire un chemin dans la vie. Le trait est lourd, les histoires convenues. Les descriptions qu'elle donne d'un milieu parisien branché tiennent du feuilleton télévisé de prime time. Quant aux parfums qui parcourent le livre, ils semblent versés à l'arrosoir plutôt qu'au vaporisateur. Ce n'est qu'à la fin de l'histoire que l'on retrouve une originalité, une mélancolie, une petite idée qui flotte, une odeur qui envahit les sous-sol de la ville et les couloirs du métro, juste un moment, le temps que l'héroïne retrouve ses sens auprès d'un marionnettiste, et suffisamment de jeune otage pour, non pas vivre sa vie, n'en demandons pas tant, mais retrouver l'homme qu'il lui faut.

M. Si.

Echange et Diffusion des Savoirs

cycle de conférences
"FIGURES DU TEMPS"

JEUDI 17 janvier à 18 h 45
"Le don, la dette, le temps"
par Marcel Hénaff,
philosophe

à l'Hôtel du département
Marseille 4^{ème}
52 avenue de Saint-Just,
Metro Saint-Just - Parking gratuit

ENTREE LIBRE

Echange et Diffusion des Savoirs

16 rue Beauvau 13001, Marseille
04 96 11 24 50
contact@des-savoirs.org



VICTOR HUGO

par
Jean-François
KAHN

« *Victor Hugo
un révolutionnaire* »

(éd. Fayard)

et Jean-Marc
HOVASSE

« *Victor Hugo T1
Avant l'exil 1802-1851* »

(éd. Fayard)

**MARDI 15 JANVIER
à 18H**

à



49, Bld St Michel
PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

Conte sous la lune

Steven Millhauser n'a jamais vraiment quitté la sphère de l'enfance. Les personnages de « Nuit enchantée », où les rêves paraissent plus crédibles que la réalité, lui ressemblent

NUIT ENCHANTÉE (Enchanted Night) de Steven Millhauser. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Françoise Cartano, Albin Michel « Les grandes traductions », 188 p., 14,90 €

Dans *La Vie trop brève d'Edwin Mullhouse* (Albin Michel), prix Médicis étranger 1975, Steven Millhauser évoquait un cataclysme dont toute son œuvre ultérieure semble conduire l'écho : le suicide, à l'âge de onze ans, d'un auteur génial, follement épris de perfection et déjà lassé du monde – le monde des adultes, lieu de déperdition du songe et de la poésie. Pourquoi si jeune ? Parce que l'idée d'aller plus loin m'ennuyait, répondit un jour l'auteur, qui avait pourtant prévu d'accorder vingt-deux ans d'existence à ce personnage, né la même année que lui et portant un nom très proche du sien. Depuis ce premier roman, manifeste plus ou moins volontaire, Millhauser n'a jamais vraiment quitté la sphère obsédante des souvenirs d'enfance et du rêve. Même quand ses personnages sont devenus grands, même quand ils ont dépassé la barre fatidique des onze ans.

Car ils ont tous les âges, les noctambules qui se faufilent à pas de loup sous le ciel « bleu foncé » de cette étonnante et délicieuse *Nuit enchantée*. Il y a Haverstraw, trentenaire, toujours chez sa mère, et Danny, qui vit avec ses parents, sans guère plus qu'un duvet sur laèvre. Laura, si jeune dans son joli jean, et la bande des fillettes qui pénètrent masquées dans le salon des gens, passé minuit. Coop, qui a déjà fait tous les métiers du monde, et « la femme qui vit seule », mais aussi Mrs Kasco, la soixantaine, et quantité de figures sortant du temps, comme un mannequin descendu de sa vitrine et des poupées qui font la java dans un grenier, ou bien des



Millhauser, à Saratoga Springs (Etat de New York), en janvier.

enfants anonymes, sortis de leurs lits pour obéir au son d'une flûte. Ce qu'ils ont en commun ? D'abord, quel que soit leur état civil, ce sont des individus en situation d'enfance : aucun n'a charge de famille, les relations amoureuses sont fantasmées, pour la plupart, et certains vivent encore chez leurs parents. Ensuite, ils ne dorment pas la nuit, pour des raisons variées.

Enfin et surtout, leurs pérégrinations nocturnes les emmènent dans un univers où les chimères paraissent plus crédibles que la réalité. Divisant son livre en chapitres très courts, surmontés de titres énigmatiques ou amusants, Millhauser les suit dans l'obscurité, déplaçant son regard de l'un à l'autre à mesure que les heures passent. Et bâtit, au fil de cette promenade, un conte char-

mant, gracieux, singulier, que les pesanteurs et les violences du réel effleurent parfois, sans jamais le pénétrer tout à fait.

Au gré d'une déambulation à la fois nonchalante et précise, l'auteur nous transporte dans une sorte de lanterne chinoise, traversée de lumières clignotantes. Les feux de signalisation, qui passent du rouge au vert, quelques néons, ici où là, et toutes les nuances de vert pour baigner ce paysage plongé dans la pénombre. La pelouse d'un jardin, par exemple, devient « vert émeraude sous le clair de lune, un vert de conte de fées, le vert des cités englouties dans des lacs perdus au sein des profondeurs de sombres forêts ». L'écriture, à son tour, se fait sautillante, poétique et très ponctuée, presque dansante, pour suivre le rythme de cette ballade au royaume des rêves et des secrets, des cachettes et de l'effraction. Et la lune, au sommet du tableau, mène la gigue en prodigieuse sa blancheur « de papier ». Tel un joueur de flûte, celui de la fable, l'astre tire les personnages dans son sillage et permet à l'auteur de porter sur le monde le regard surplombant du miniaturiste qu'il affectionne tant. La composante sexuelle de la fable n'est pas absente non plus, bien qu'elle soit abordée de biais, avec la lune comme partenaire ambigu.

Le tout dans un périmètre très restreint, probablement la pointe d'un quartier, en lisière des bois. Car la forêt, chez Millhauser, est le lieu du rêve, qu'elle soit composée de vrais arbres ou de futaies symboliques, comme dans le formidable *Martin Dressler* (Albin Michel, 2000). Ici, l'éclat de la lune parvient à traverser les branches d'épicéas, mais aussi la « forêt intérieure », encore qualifiée de « forêt primitive ». Là se trouve la beauté convoitée par le jeune Edwin Mullhouse, loin des jardins bien rangés qui « s'étendent sur toute la largeur de l'Amérique », en dehors du monde des grands.

Raphaëlle Rérolle

Au-delà des morts

A 34 ans, Etgar Keret est un faux ingénu, comme en témoigne son premier roman. Drôle de rencontre

LA COLO DE KNELLER (Hakaytana chel Kneller) d'Etgar Keret. Traduit de l'hébreu par Rosie Pinhas-Delpuech, Actes Sud, « Lettres hébraïques », 96 p., 12 €.

Difficile de résister au charme enfantin d'Etgar Keret qui vous avoue – alors même que vous venez de commander des brochettes – qu'il est devenu végétarien à l'âge de cinq ans, en regardant *Bambi*. Qu'il aurait dû être ingénieur et non écrivain. Qu'il a été publié parce qu'il arrivait systématiquement en retard à ses cours et qu'il fallait bien trouver une excuse. Mais ne vous méprenez pas : sous ses allures d'ingénu, Etgar Keret, trente-quatre ans, est d'une lucidité tout à fait déconcertante, comme en témoigne *La Colo de Kneller*.

Dans ce premier roman (1), Etgar Keret imagine un au-delà étrangement similaire au monde d'ici-bas. Mêmes rêves et mêmes espoirs, mêmes cauchemars et mêmes préjugés : « Ici, c'est comme avant d'avoir fini, sauf que c'est pire », commente Ari. Compagnon de route d'Hayim, le narrateur, Ari a préféré mettre fin à ses jours, comme d'ailleurs tous les autres personnages. Tels Don Quichotte et Sancho Pança, Hayim et Ari sont à la recherche de l'amour vrai. Et, comme dans le plus célèbre des romans picaresques, un énoncé résumant les aventures à suivre figure en tête des courts chapitres qui composent ce récit. Un « format » qu'Etgar Keret revendique, dicté par son écriture : « Quand j'écris long, j'ai l'impression de perdre ce qui fait l'essence même de mon écriture, de mes émotions. » Une technique qui lui permet aussi d'introduire d'emblée l'ironie qui le caractérise : « L'énoncé devant chaque chapitre fait très conte de fées ; ce qui contraste avec le texte qui suit : à savoir la réalité merdique de ce que

vivent mes personnages. » Il est vrai que l'après-vie d'Hayim n'a rien de très exaltant : pizzaiolo au « Kamikaze » (sic), il se compare lui-même à un « petit paquet pitoyable » que l'on jette « comme une tablette de chocolat périmé ».

Drôle et pathétique, la fable très païenne d'Etgar Keret donne à lire notre monde moderne, un monde sans repère, désespéré et chaotique. Un monde où la vie ressemble à une partie de foot, injuste et malhonnête, et où rien ne semble valoir la peine, surtout dans un pays (Israël) où, comme le souligne Etgar Keret, « la première chose que l'on te demande quand tu sors avec une fille, ce n'est pas si elle est jolie ou sympa, mais pour quel parti elle vote ». C'est aussi la voix d'une génération que ce jeune auteur israélien extrêmement populaire donne à entendre. Une génération où, « après avoir vu tellement de films américains à l'eau de rose, il est difficile de dire encore "je t'aime" » une fille sans avoir l'air pathétique ». Une génération désenchantée, égoïste et cynique – une génération « déjà morte ». Pourtant, malgré leur pessimisme, les personnages d'Etgar Keret gardent au fond d'eux une lueur, un désir, celui d'aimer et d'être aimé : « Je pense que mon livre est un moyen de dire qu'il faut vivre pleinement sa vie. J'aime beaucoup cette phrase de Faulkner : "Between nothing and grief, I would always choose grief" ["Entre le vide et le chagrin, je choisirai toujours le chagrin"] ». D'où ce mélange savamment dosé de naïveté et de lucidité, d'ironie grinçante et d'humour tendre qui émane de ce texte, comme de son brillant auteur.

Emilie Grangeray

(1) Etgar Keret est aussi l'auteur de trois bandes dessinées – dont *La Journée de la terre*, éd. du Masqué/Hachette livre –, de deux recueils de nouvelles et de trois scénarios. Son film *Malka Red-Heart* a obtenu l'Oscar israélien.

extra it

« Sombres et suaves, sombres et suaves, les notes de la nuit attirent les enfants plus profond dans les bois, entre des troncs d'arbres gros comme des pattes d'éléphant, sous des branches qui courent comme de l'encre sur le bleu du ciel de nuit : branches d'encre baveuse et arbres éléphants, les racines râpeuses, et les feuilles cric crac. La lune est coupée par de petites brindilles noires. La lune est une assiette ébréchée. Derrière chaque arbre, murmures et mouvements. Cet arbre est un squelette : son étreinte sera celle de la mort. Là ! un arbre sorcière. L'arbre du mort. Aiguë et profonde, aiguë et profonde la musique de la nuit s'élève. A travers les bois lunaires marchent les enfants silencieux, des enfants sombres sur lesquels ondulent des taches de lune. » (p. 165)

Sommes-nous tous hongrois ?

Rencontre avec Péter Esterházy, auteur d'une saga familiale et princière passée au filtre de la mécanique quantique

HARMONIA CAELESTIS de Péter Esterházy. Traduit du hongrois par Joëlle Dufeilly et Agnès Járffás. Gallimard, 610 p., 35 €.

Par où commencer face à cet énorme livre de plus de six cents pages, qui relaie *Les Buddenbrook* à l'état d'embryon ? Une somme, un puzzle, une histoire de famille qui ne remonte pas seulement à la grand-mère ou à l'arrière-grand-mère mais jusqu'au XVI^e siècle dans les contrées de ce qui va devenir la Mitteleuropa. Péter Esterházy est le descendant des princes Esterházy de Hongrie, famille d'aristocrates familiers des empereurs et des rois. Lorsque le Parti communiste impose un régime stalinien en 1949, la famille de Péter Esterházy choisit de rester au pays plutôt que de partir en exil. Pas de ressentiment, pas d'apitoiement – pas de honte non plus quand on lui demande par exemple si l'Esterházy de l'affaire Dreyfus était de sa famille : « On n'est pas responsable de ses ancêtres. Il a d'ailleurs été banni à l'époque par un conseil familial. » On n'est pas responsable de les ancêtres, mais ses ancêtres sont peut-être responsables de vous.

Ce livre est une véritable galerie des Pères doublée d'une galerie des Glaces, car le coup de maître de Péter Esterházy est d'appeler chacun de ses ancêtres mâles : « mon père ». Prince déchu mais écrivain virtuose. Le premier instant d'égarément passé, on voit voler d'un coup toute la poussière qui recouvre les armures, les dolmans, les couronnes et les bottes à hautes tiges et l'on acquiert une familiarité avec ces illustres inconnus brusquement rapprochés par cette dénomination unique, comme ce « père », ami de Haydn, qui publia en 1711 à Vienne un recueil

de cantiques, *Harmonia Caelestis*, œuvre « rudimentaire, hésitante et erronée » du reste. S'il suffit à certains d'une Rolls d'occasion dans le garage de papa pour se considérer comme le nombril du monde, Péter Esterházy, lui, préfère l'inventaire sec pour solde de tout compte. En quatre pages, il expédie tout ce qui fit le trésor familial : Cupidon serti de diamants, colliers de six cent cinquante-deux perles, ticket mensuel de tramway, étendards en taffetas doré, etc., terminant la liste par cette simple phrase : « *Pauvre défunt Mon père, pauvre, pauvre* ». Comme si Prévert et Rabelais s'étaient donné rendez-vous au bord du Danube.

UN HUMOUR BARIOLÉ

Il y a du baroque dans cette œuvre, mais du baroque revisité par les mathématiques, la formation de base de Péter Esterházy qui, comme dans les livres précédents (*Les Verbes auxiliaires du cœur*, *Une femme*, chez Gallimard), joue à mêler le jeu de l'arithmétique avec celui de littérature. « Il n'y a aucune intention dans le fait que la première partie du livre soit divisée en 371 séquences ! Mais vérifiez ! C'est peut-être un nombre premier. » Et il sort de nulle part un papier qu'il déplie, immense tableau où ne s'alignent que des chiffres écrits à la main : la table de permutation des chapitres.

Car ici, la famille n'est pas le clan monolithique. Les frontières de l'identité explosent plutôt qu'elles ne s'affermissent et donnent au livre une valeur universelle. Si on lui fait remarquer qu'il s'inscrit en contre-courant de la tendance actuelle à écrire des histoires linéaires, la réponse ne se fait pas attendre : « *Les histoires ne vont pas tout droit. Les mots encore moins.* » Sur-tout dans un pays comme la Hongrie – et ce n'est pas le seul – où il faut se réapproprié la langue dévoyée par les épreuves des péri-péties politiques. Pièges de l'écriture

re confrontés aux pièges de la réalité et à ceux de la fiction. A quoi il faut ajouter ici les pièges de la traduction dont se sont remarquablement tirées les deux traductrices qui ont su jouer sur tous les claviers pour rendre la musique de ce livre et son humour bariolé.

La première partie intitulée « Phases numérotées de la vie de la famille Esterházy » relate l'histoire de la lignée depuis les lointaines origines. On y découvre ce musicien improvisé chef de guerre qui bat les Turcs à plate couture pour avoir eu cette idée aussi rocambolesque que géniale, contraire à toute les lois de la guerre : copier sa stratégie militaire sur le système de la dramaturgie lyrique. La seconde partie intitulée « Confessions d'une famille Esterházy » raconte l'histoire de sa plus proche parenté après l'effondrement de la monarchie jusque dans les années 1970 : « *Je ne voulais pas aller au-delà, empiéter sur la période où j'étais devenu écrivain. Je ne voulais pas que l'écrivain parle de l'écrivain écrivain.* »

Bien que la figure du « père » revienne comme un leitmotiv, Péter Esterházy se défend d'avoir eu un quelconque compte à régler avec « son » père. Pas de psychologie, pas d'imaginaire. Construction et déconstruction sur les ruines d'une famille qui rappellent davantage l'effondrement de notre monde politique et de ses blocs que la décomposition de la famille moderne – avec un continuuel jeu de balance entre les deux parties : tel personnage sympathique apparaît ensuite comme un fiéffé antisémite ; tel « gigantesque conard dans le plus mauvais sens du terme » comme digne de compassion. Fort de cette double perspective, Péter Esterházy évite le kitsch, le pathos, la nostalgie, l'agressivité, pour laisser vibrer toutes les harmoniques des grandes et des petites passions – résolument terrestres.

Pierre Deshusses

La chute des classes

Deux romans croquent à vif les déchéances de l'aristocratie anglaise au XIX^e siècle

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (The Magnificent Ambersons) de Booth Tarkington. Traduit de l'anglais par Jacqueline Duplain, Phébus, 296 p., 19,50 €.

BASIL de W. Wilkie Collins. Traduit de l'anglais par Marie-Thérèse Carton-Piéron, Phébus, 400 p., 22 €.

Que la classe sociale ait été pour certaines familles haut placées l'équivalent du système des castes en Inde, la littérature du XIX^e nous le rappelle avec force. Les obligations qu'imposait l'appartenance, les privilèges qu'elle accordait, avaient la même valeur de contrainte que les murs d'une prison. Les audacieux qui tentaient d'enfreindre ses lois risquaient à tout le moins le malheur, souvent la déchéance et la mort. A moins que le romancier n'ait choisi, tout au contraire, de punir ceux qui, comme Georgie Amberson, étaient les esclaves de leur orgueil. Dans *La Splendeur des Amberson*, que le film d'Orson Wells fit injustement oublier, on assiste à la montée en puissance d'une famille, dans une ville encore provinciale, grâce à la spéculation immobilière.

Sur un fond tissé de mesquineries, la splendeur des Amberson éclate « comme une fanfare de cuivres dans un cortège funèbre ». Georgie, le fils, beau comme un dieu, insolent et hautain, intact comme ces êtres qui n'ont pas souffert, provoque autour de lui une sorte de fascination mêlée d'aise. L'histoire est celle de sa chute, qui suit de peu celle de sa famille – un roman d'apprentissage, somme toute, dont le temps serait le maître d'œuvre. Les générations et les fortunes se succèdent, l'aristocratie terrienne cède la place à la bourgeoisie industrielle,

qui elle-même disparaîtra. Le constructeur d'automobiles, autrefois méprisé, devient un dieu à son tour. Le temps change les rôles et aplanit les différences, jusqu'à les rendre invisibles : ne restent alors qu'un nom à demi effacé dans un livre, et la possibilité du souvenir et du pardon.

Cette mélancolie tempérée d'espoir est aux antipodes de la frénésie qui parcourt *Basil*, étrange roman noir dont les personnages tourmentés s'adonnent à tous les excès. Excès de privation d'abord, comme il se doit quand, né dans la meilleure aristocratie d'un père respectueux de la généalogie, on épouse la fille, jolie sans doute, d'un boutiqueur dont la vulgarité morale n'a d'égale que la dureté et l'ambition. Mais le vrai centre du roman, ce n'est ni Basil, jeune homme un peu naïf, condamné pour un an à la chasteté, ni le couple infernal qui le reçoit, ni son père affamé de respectabilité, ni son épouse médiocre et vaniteuse, mais Mannion, son rival, une créature issue de l'enfer, privé par la déchéance d'un père des « privilèges sociaux » auxquels il a droit, et dont la vie entière se passe à exercer sa vengeance.

Le roman chemine entre révélations, coups de théâtre et tempêtes, apparitions effrayantes, scènes de violence, défigurement et convulsions ; Mannion est un spectre, un démon, un possédé ; les femmes sont des anges, suaves et asexués (Clara, la sœur), ou des êtres dégradés en proie à leurs instincts les plus bas (Margaret, l'aimée) ; les pères, aristocrates ou petits-bourgeois, se montrent abusifs et font le malheur de leurs enfants, avec leur épouse ce sont des tortionnaires. Wilkie Collins a le goût de l'obscur chez les êtres et, comme les auteurs de romans noirs, celui des gouffres, de l'intensité, de la démesure. Tous les ressorts du roman victorien sont là, on ne peut s'arrêter de lire, c'est passionnant.

Christine Jordis

Sionil universel

A L'OMBRE DU BALETE (Tree) de F. Sionil José. Traduit de l'anglais (Philippines) par Amina Saïd, Fayard, 240 p., 19,80 €.

On a parlé de lui pour le prix Nobel : Sionil est en effet considéré comme l'un des meilleurs écrivains de l'Asie du Sud-Est. Son œuvre romanesque se concentre sur un territoire restreint, un terroir qui prend valeur universelle. Un canton minuscule des Philippines, celui de Rosales. Il a écrit sur cette région un cycle de cinq volumes accompagnant une famille, des Ilokanos, ethnique à laquelle il appartient. *Po-on* narrait une migration de paysans contraints de quitter leurs villages pour aller défricher des terres plus ou moins promises autour de Rosales (1). Son ancêtre était le Moïse de cet exode raconté avec sensibilité.

Dans *A l'ombre du balete*, arbre immémorial, Sionil traite aujourd'hui d'une époque plus récente, celle de sa jeunesse. Né en 1924, il a connu l'occupation japonaise, les troubles révolutionnaires qui la suivirent, et dont son père fut victime. Ce père veuf, bourgeois terrien dépendant d'un seigneur abstentionniste, domine ces chroniques d'enfance où l'écrivain s'attarde sur des thèmes d'intérêt inégal. Il évoque la cousine aguichante, la tante pincée et les vieux domestiques. La couleur locale, généreusement badigeonnée, parseme le texte de mots en italique, et les anciens du village prédisent que l'enfant deviendra écrivain. Malgré ces complaisances, le personnage du père retient l'attention avec ses colères et son chagrin, sa cruauté et ses tentations, sa solitude et ses frustrations. C'est lui et lui seul qui confère au texte sa dignité et son émotion.

Jean Soublin

(1) Fayard 2001.

Chamoiseau, guerrier de la douceur

Dans une somme romanesque impressionnante, l'auteur antillais de « Texaco » (Prix Goncourt 1992) laisse résonner « les voix effacées des peuples caraïbes » à travers le destin d'un mythique défenseur des opprimés

**BIBLIQUE
DES DERNIERS GESTES**
de Patrick Chamoiseau.
Gallimard, 792 p., 25 €.

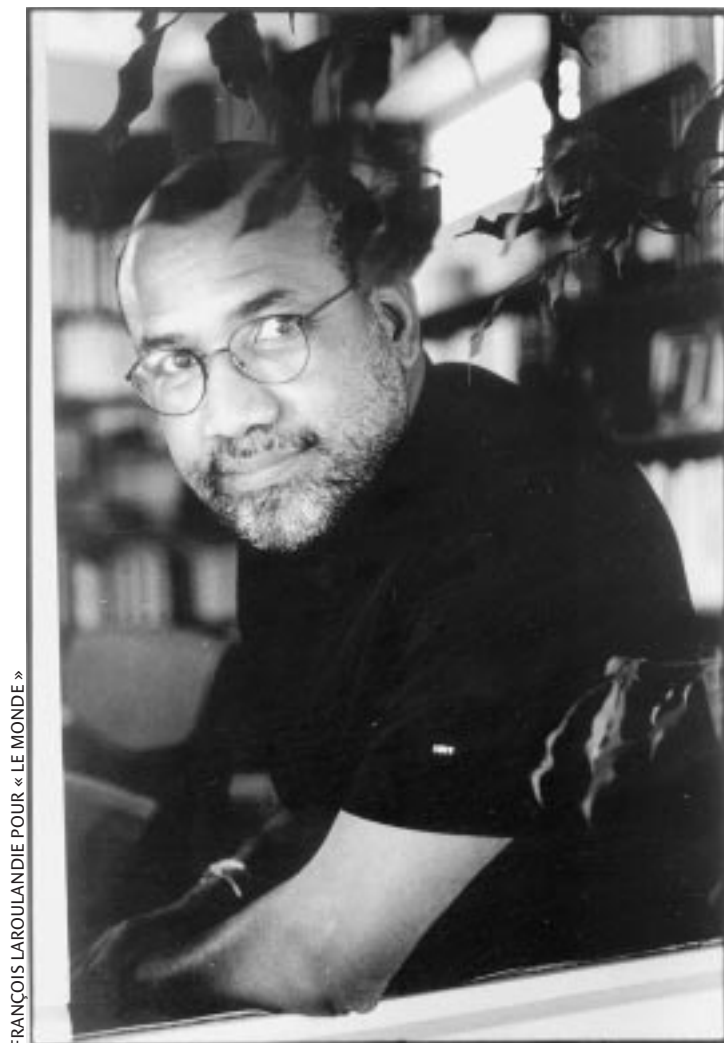
Il faut avoir de la patience et du temps pour lire le cinquième roman de Patrick Chamoiseau. Il en faut, parce qu'il les mérite. Alors le lecteur se rendra compte, après des moments d'exaltation, de très vive émotion, de rire, de stimulation de l'intelligence, de stupeur ou de léger enivrement, qu'il est en présence d'un grand livre, d'un livre qui va compter dans l'histoire de la littérature caribéenne (sur les traces de Césaire et Glissant) et de la lutte contre la colonisation (sous l'égide de Frantz Fanon), mais aussi dans celle du roman tout court. Bien que ce ne soient pas deux références propres à Patrick Chamoiseau (qui rend de nombreux hommages au cours de sa narration, mais à de tout autres modèles : Rabelais, Shakespeare, Keats, Milton, Lautréamont, Joyce, Amado, Marquez, Faulkner...), on pense à deux autres grands romans de la fin du siècle dernier, deux inclassables monumentaux, ambitieux, fracassants, qui avaient abordé, comme lui, les problèmes essentiels de l'oppression, du combat armé, des mythologies, de la force de la poésie contre la chiennerie politique, de l'ambiguïté sexuelle, de la féminité, de la maternité, des mystères du temps, de la sainteté, du sacrifice, de l'héroïsme : *Un capitaine amoureux* de Jean Genet et *Pétrole* de Pier Paolo Pasolini. Ces deux livres, posthumes, avaient laissé perplexe la critique, prise au dépourvu devant un genre apparemment malmené, et secouée par des voix trop fortes, trop singulières et par une polyphonie d'où ne se dégageait pas immédiatement l'harmonie.

Contrairement à ses précédents romans, Patrick Chamoiseau, qui, si l'on met à part *L'Esclave, le vieil homme et le molosse*, parenthèse

onirique et hallucinée dans sa production, a attendu dix ans depuis *Texaco*, ne fait pas ici appel, chez le lecteur, à la seule capacité de s'abandonner à l'envoûtement de la langue et au charme d'aventures « hautes en couleur », comme on dit. Entendez « pittoresques », avec ce que l'adjectif implique de paternalisme condescendant. Bien entendu, il y avait déjà tout autre chose qu'une complaisance folklorique dans *Chronique des sept misères*, dans *Solibo magnifique* et dans *Texaco*. Les souvenirs d'enfance de Chamoiseau (*Antan d'enfance* et *Chemin d'école*) avaient montré combien, chez lui, l'émotion affective et poétique et l'acuité de l'interprétation historique et politique étaient liées. Et ses essais, rédigés seul (*Ecrire en pays dominé*) ou en collaboration (*Eloge de la créolité* et *Lettres créoles*), avaient révélé, outre ses positions politiques intransigeantes, son extrême sensibilité aux différentes cultures, susceptibles d'éclairer et d'enrichir la sienne, et aux multiples styles romanesques adoptés par ses prédécesseurs : l'admiration fait partie intégrante de son esthétique. Comme le dit la dernière phrase du présent livre, « la haine n'est pas passée par nous ».

Non, jamais la haine ne passe par Patrick Chamoiseau : ce qui signifie que la haine des négriers, des colons, des oppresseurs n'aura pas le dernier mot, mais également que le langage rationnel et aimant sera toujours privilégié par l'écrivain. Pourtant Chamoiseau choisit, pour ce roman complexe, de grands et longs détours.

Il choisit, en premier lieu, une ampleur de narration exceptionnelle, qui lui permet des digressions, des répétitions comme on en trouve dans les épopées, de fréquents changements de rythme, des variations de tonalité, des adresses au lecteur (deux pages, 716 et 745, destinées, l'une aux jeunes drogués, l'autre aux combattants de la liberté, sont de véritables prières aux



FRANÇOIS LAROLANDIE POUR « LE MONDE »

accents évangéliques), des confidences sur le travail en cours, des aveux et des revendications d'incertitude, des déclarations d'intention, des analyses littéraires (trois passages extraordinaires et délibérément contradictoires sur l'ami-ennemi Saint-John Perse, admiré comme poète sensualiste, novateur, lyrique et comme homme noble et profond, mais violemment critiqué comme « bèké », colon blanc soup-

çonné de mépris à l'égard du peuple caribéen), des poèmes (des proverbes fournis comme une longue mélodie en appendice, un étonnant *Livret des Lieux du deuxième monde*, définition d'une sorte d'utopie poétique, de manifeste de la création imaginaire, et un monologue final de son héros, écrit dans une prose admirable), des réflexions politiques, enfin, qui sont l'objet premier de ce livre et le rap-

prochent de Genet et de Pasolini.

Il choisit, en deuxième lieu, un héros mythique, mythique du moins selon son système poétique. Il s'agit, comme toujours chez lui, d'un homme très simple, très pauvre, très impulsif, mais élu. On suit le déroulement de son existence depuis sa mort, son agonie. Il meurt lentement sous nos yeux, dans sa misérable case. Le narrateur, qui est l'auteur lui-même, lassé, peut-être, de ses propres fictions, enquête sur la réalité de ces événements, au moyen de toutes sortes de documentations (articles, interviews, émissions), pour reconstituer la « spirale d'un incertain » qu'est la vie totale d'un homme. Et, conclut-il, moins un homme qu'un « système ouvert » : « Une interaction de faits, d'événements, de sensations, de paroles, de gestes, dont l'architecture était mouvante, incertaine, modifiable par l'irruption d'un élément nouveau qui mettait en relief une composante ancienne ».

ÉLAN ET LIBERTÉ

De ce héros, M. Balthazar Bodule-Jules, on apprend la naissance, comme dans un conte de fées ou une saga archaïque. Une fée Carabosse, une accoucheuse diabolique, Yvonnette Cléoste, va jeter sur le bébé, à l'insu de ses parents, une malédiction : cette démonsse poursuit le « jeune bougre » toute sa vie durant. Elle finit par représenter le mal à elle toute seule. Et c'est au mal que Balthazar déclare la guerre. Sauvé puis trahi par un « homme des bois », qui viendra assister à son agonie, il est élevé tout d'abord dans la forêt par une « Mentô », figure protectrice et bienfaitrice, nommée Man l'Oubliée, puis confié par cette dernière à la garde d'un étrange instituteur, Nicol Timoléon, qui est en réalité une femme, Déborah, ardente passionaria travestie. Déborah vit avec sa sœur Sarah et sa nièce Sarah-Anais-Alicia, dont Balthazar s'éprend.

Cette formation politique, amoureuse et poétique, conduit Balthazar, devenu adulte, à combattre auprès de tous les peuples opprimés à travers le monde. En Amérique du Sud, au Vietnam, en Algérie, en Palestine, en Bosnie, en Iran, en Afrique. C'est un mercenaire au grand cœur et un amant léger qui pourtant vénère les femmes et célèbre les mères.

En troisième lieu, Patrick Chamoiseau choisit un mode de narration qui circule naturellement entre le récit mythologique de fondation du monde, la description ethnologique des pratiques de sorcellerie et des croyances populaires, l'essai politique sur la colonisation et le roman fantastique ou visionnaire. C'est dans ce dernier registre que l'écrivain est, de loin, le plus inspiré : sa description des êtres fabuleux et des paysages lui donne élan et liberté. Cette liberté n'est pas seulement l'usage du langage antillais, avec ses régionalismes et ses néologismes, ses curiosités syntaxiques et lexicales, qui nous ont été rendues familières par d'autres écrivains, parfois plus insistants, c'est aussi celle d'un regard humain, dont l'auteur s'explique clairement.

À propos des deux androgynes du livre (l'instituteur-institutrice Déborah-Nicol et le danseur Polo Carcel), Chamoiseau réfléchit à son attrait pour l'incertain et le double, figures généralisées d'un autre monde, un arrière-monde rêvé où errent douloureusement les vivants et les morts, et qui « suscitent chez lui une sollicitude naturelle, sans pitié ni surprise ». Les « tristesses millénaires » de tous les opprimés (« Femmes, enfants, guerriers humiliés, dieux décomposés ») trouvent dans l'écrivain et son personnage un écho vibrant, attentif à « la littérature de l'impossible », à la « permanence d'un indicible », à la « douceur – ou l'énergie claire –, [qui], associée à l'amour, s'élargit en tendresse ».

René de Ceccatty

Corrida cosmique

Patrick Grainville enchante toujours par sa singularité baroque que l'on retrouve dans une très belle histoire d'amour brûlante et flamboyante

**L'ATLANTIQUE
ET LES AMANTS**
de Patrick Grainville.
Seuil, 284 p., 18 €.

Patrick Grainville est un amant du monde. Il veut en étreindre tous les éléments, fait de chacun de ses romans, depuis *La Toison* (au Seuil, comme tous ses romans), une sorte de totalité brûlante. Il porte toujours sa prose, ses thèmes, au maximum d'incandescence. Mais sa flamboyance n'est pas seulement une esthétique : elle est de plus en plus une éthique comme si l'affirmation de sa singularité baroque, de sa fougue et de sa liberté imaginatives était le moyen de défier, de répliquer à la tiédeur normative du moment, à la volonté générale de ressemblance.

Jamais autant que dans *L'Atlantique et les amants* on a ressenti, chez lui, une telle jubilation dans la montée vers l'hyperbole, l'ascension vers la fable. Bien sûr, ses personnages ne sont pas précisément dans la mesure : Eric et Léna, soudés à leur moto, « gémellés dans leur gaine noire », emportés par le désir de brûler, de renaître, d'être « fulgurants », fuient, loin d'une mauvaise histoire dans le Nord, vers le Sud sans faille, vers plus de soleil encore : ils croient qu'à un certain degré de lumière « le mal s'évapore ». Grainville témoigne d'une sensualité archaïque, crue et enchantée lorsqu'il les transforme, dans leurs étreintes, en « anges cannibales ».

Ce qui leur plaît dans la maison de Pascal, où ils aboutissent, dans les Landes, c'est le côté vif, sauvage. Grainville y installe, avec une alliance de mesure et de précision délicate, un bestiaire comme originel : chiens, que Pascal élève, un peu fous, animés de violence et d'amour qui, lorsqu'ils s'accouplent, ont l'air de « piller la volupté » ; grues, dont de vieilles fables

africaines racontent qu'elles sont à l'origine du langage ; et surtout l'oiseau-lyre, croisement de coq et de paon (adoration intacte de Grainville pour tout ce qui est hybride), l'oiseau rococo par excellence, la « star » de la volière qui a le pouvoir d'imiter tous les cris de la nature, les bruits de l'univers.

Mais l'animal essentiel du livre, c'est le taureau, cette « bête profonde » comme le dit Léna. « Certains taureaux ont des courroux rentrés, des caractères tenaces et tordus, sont un mélange de génie et de névroses », en particulier Orion, caractériel, hargneux et sagace qui refuse le jeu, comme le constate Angel, l'ami retrouvé d'Eric, l'apprenti matador, qui s'entraîne avec lui. Dans tout ce qui concerne la corrida, Grainville ne recherche pas la scène de genre, le folklore plus ou moins sanglant ; ce sont juste des ébauches, des répétitions générales de combats qu'il décrit, dans les arènes de fortune où Angel essaie d'amener Orion à « donner le meilleur de lui-même, à offrir le maximum de ses dons ». Il saisit la « transe exacte » de la corrida. « On est hors de soi et complètement en soi, au plus précis, au point central », dit Angel.

Grainville sait exprimer l'accord sacré entre l'homme et l'animal. Dans cette acalmie cosmique, avant que ne s'écarte d'elle-même l'épée de vérité, Orion devient Orion Noir, l'équivalent du Minotaure. Ce qui est très beau dans le roman, c'est que la corrida envahit le paysage, imprègne, plus ou moins consciemment, les gestes des personnages. Quand Léna, qui commence à aimer secrètement Angel, malgré son hostilité de départ à la corrida, surfe sur les vagues de l'Atlantique, entrant dans une volupté précise et se donnant l'illusion de dominer le flot, de le terrasser, de le tuer, elle voit dans le récif de pierres roses, dans cette « corne de corail qui perce la peau de l'océan » son Orion, à elle.

Elle attend le moment magnifique, le concours de toutes les circonstances pour le vaincre peut-être, arrivant tout près de l'abîme qui l'envoûte comme un « goulet de sa mort, le berceau de sa rédemption ».

Quant à Eric, il tourne autour de la souche, son arène à lui, qu'il a arrachée à la falaise : il se met à la peindre, installe en elle une série de petits miroirs circulaires, l'habille d'une panoplie de fétiches, voudrait la métamorphoser en un totem farameux. Il peut, à tout moment, dans la fièvre de sa transformation, son accélération éperdue, perdre la beauté, le monde : Grainville nous offre une belle métaphore de l'artiste qui, dans sa liesse lucide, se hâte de subjuger la matière qui se cabre, s'échappe jusqu'au moment où il plantera sur elle ses banderilles définitives.

C'est à une autre corrida, bien plus perverse, sournoise et clandestine, que se livre Pascal, l'homme masqué, à double fond, le virtuose du rapt qui a photographié Léna dans ses poses les plus intimes.

Elle a l'impression d'une « boucherie » accomplie à son insu et, parcourue par des flambées de honte et de rage, tue, pour se venger, l'oiseau-lyre. Nous sommes ici dans une comédie barbare où triomphe le goût du sang. Mais la vraie tragédie, c'est la mort d'Angel, dont le cœur est transpercé, dans le brouillard de pluie, par la corne d'Orion. Une sorte de silence descend sur le roman, le récit devient presque nu comme si la mort, seule, avait le pouvoir de suspendre l'imaginaire, d'interrompre la fantasmagorie. Elle rend la course des amants, qui croient peut-être moins à la grande fable de la liberté crue en repartant vers le Sud, plus consciente, plus grave. On dirait que Grainville regarde le cœur fixe de sa flamboyance avant d'embraser à nouveau le monde. Et c'est très beau.

Jean-Noël Pancrazi

Un voyage dans le XX^e siècle

Georges Belmont publie le premier volume de sa « mémoire » dans lequel il raconte les grands écrivains de son temps, comme Samuel Beckett, dont il fut très proche

**SOUVENIRS
D'OUTRE-MONDE**
Histoire d'une naissance
de Georges Belmont.
Calmann-Lévy, 440 p., 22,85 €.

Si l'on s'intéresse à l'histoire littéraire française du XX^e siècle, il faut absolument avoir ce premier volume de « la mémoire » (il préfère le singulier) de Georges Belmont, grand éditeur, grand traducteur, ami de jeunesse de Samuel Beckett, auteur du premier article français sur le magistral *Finnegans Wake* de Joyce. Mais il faut aussi oublier ce titre, *Souvenirs d'outre-monde* – qui veut rivaliser avec *Mémoires d'outre-tombe*, de Chateaubriand – et essayer de ne pas trop s'irriter de la phrase qui clôt l'avant-propos de l'éditeur, malheureusement anonyme. Le texte de Belmont s'arrête fin février 1940, sur une dernière rencontre avec Joyce et sur une allusion à *Finnegans Wake*. « Se doutait-il [Joyce], comment l'éditeur, que la parution dans toute son étendue de son livre gigantesque et nocturne allait être le dernier coup de cymbales d'une époque qui semble à elle seule résumer tout le XX^e siècle ? » On sait que les Français ont un grave problème avec leur « passé qui ne passe pas », la défaite de 1940 et Vichy, mais ignorer que la seconde moitié du XX^e siècle a existé n'est sûrement pas une solution.

À dire vrai, le malaise du titre et de l'avant-propos ne se dissipe pas totalement à la lecture. Georges Belmont n'a pas le talent de Simone de Beauvoir pour la chronique d'une époque, d'un milieu, d'un groupe. Des années 1930, si importantes, non pas pour résumer le XX^e siècle mais pour comprendre la catastrophe de 1940-1945, on ne sait jamais vraiment ce que pense Belmont, sinon qu'il renvoie sans cesse extrême

droite et extrême gauche dos à dos. Dès la fin des années 1920, « il suffisait d'ouvrir les journaux. A la Chambre des députés, Herriot pour la gauche, Tardieu pour la droite occupaient chacun une extrémité de la balance du pouvoir ; à la tribune, les invectives que l'on se lançait étaient autant de clins d'œil à la camaraderie de l'esprit ». Plus tard, Belmont, de retour à Paris après un séjour à Dublin, et après avoir démissionné de l'École normale supérieure, ce qui fit scandale, doit trouver des petits boulots : « Je devais ce travail, écrit-il à propos de l'un d'eux, avec un article et une nouvelle sur l'Irlande et deux ou trois chroniques ou critiques littéraires, payés des misères, à la fidèle camaraderie de Thierry Maulnier [l'un de ses condisciples]. Renforcés de Robert Brasillach, de Maurice Bardèche et de quelques autres, dont un certain Gérard de Catalogne, lui-même menant une revue nommée Occident, il avait noyauté avec ce groupe, selon la tactique chère à l'autre extrême, au Parti communiste, une vieille publication, La Revue française, catholique et droitiste, dont une cadette ambitieuse avait usurpé légalement le nom, en le coiffant de l'épithète "Nouvelle", pour la supplanter très vite dans le succès. Le but de Thierry et de son équipe était de raviver la vieillesse et de lui rendre une vigueur combative en la tirant plus ou moins sournoisement vers une allégeance maurassienne. » Le moins que l'on puisse dire est que tout cela est un peu court. On aimerait connaître son opinion d'alors et celle d'aujourd'hui.

CROQUIS, SILHOUETTES

Contrairement à ce qu'affirme le prière d'insérer du livre, Belmont ne « brosse » pas « un tableau magistral d'une époque légendaire », mais seulement « de quelques hommes qui l'ont illustrée : Joyce et Beckett, mais aussi André Gide, Jean Paulhan, Roger Vailland,

Robert Desnos... » Et c'est en effet pour ces portraits, ces croquis, ces silhouettes parfois (Maurice Blanchot) qu'on éprouve non seulement de l'intérêt (car les manques sont aussi intéressants) mais du plaisir à ce voyage subjectif dans une partie du XX^e siècle, et aussi du XIX^e (lorsqu'il évoque ses parents). Car Belmont est né en 1909 (Sartre, qu'il ne fait que croiser rue d'Ulm, est de quatre ans son aîné, et Simone de Beauvoir est née en 1908). Son enfance est plutôt bucolique, à Belley dans l'Ain, sa ville natale. Sans oublier le village de Belmont, qui lui donnera son nom de plume. Très tôt, il est un grand lecteur : « Très jeune, j'acquis ainsi un goût pour la fréquentation des grands morts ; il ne m'a jamais quitté et je lui dois certainement ma chance d'être allé d'instinct, ensuite, vers les grands vivants. »

Les grands vivants – ou qui vont devenir tels – arrivent très vite. D'abord Roger Vailland, qui « donnait à l'esprit des suées d'enthousiasme. Avec lui, l'ivresse de Dieu et de Spinoza devenait surréaliste ». Vailland, condisciple de khâgne, n'ira pas rue d'Ulm, contrairement à Belmont, qui s'y ennuie, préférant bars et vie nocturne. Mais à Ulm, Belmont fait une rencontre qui oriente tout le livre, toute sa vie peut-être – dont son séjour à Dublin (même s'il avait d'abord choisi Londres) d'où il reviendra marié. Samuel Beckett est lecteur d'anglais et Belmont l'un des rares anglicistes. Leurs déambulations dans Paris la nuit sont magnifiques, comme le sont leurs ivresses et l'observation par Belmont de cette étrange personne qui n'est pas encore écrivain, mais qui impose un très particulier silence. Grâce à Beckett, Belmont lit Joyce, et son destin, sans doute, en est changé. Grâce à Beckett, ces *Souvenirs d'outre-monde* sont indispensables.

Josyane Savigneau

Le Monde

DES LIVRES DE POCHÉ



TIMOTHY FINDLEY
Page VI



ROMANS POLICIERS
Les sœurs
Tran-Nhut
Page VII



ESSAIS
Réédition du
« Candomblé de Bahia »
de Roger Bastide
Page VIII

ACTUALITÉS
Les livres à 10 francs sont-ils solubles dans l'euro ?
Page VIII

Méphistophéliquement vôtre, Herr Goethe

LE TROISIÈME FAUST
de Marc Petit.
Gallimard, « Folio »,
200 p., 4,50 €.
Première édition : Stock, 1994.

Il y a des livres que l'on a irrésistiblement envie de lire à haute voix. Ils demandent du souffle, de la dramatisation, un accompagnement sonore et même gestuel, appellent l'emphase, la virulence, l'ironie, la diction, le ton juste et la respiration adéquate. *Le Troisième Faust* fait partie de ceux-là. D'ailleurs, les premier et deuxième Faust étaient des œuvres dramatiques, le troisième, par conséquent, ne peut être qu'une pièce de théâtre, habilement déguisée en roman en six actes, et injouable. Sauf pour le lecteur amené à faire l'acteur et à se donner en spectacle. De quoi faire ricaner l'auteur. Sous cape. Car il s'amuse, l'auteur, il se moque, il galège, en diable d'homme ; et il est armé, à fleuret mouche-té : méfiance ! Il en sait trop, et bien malin qui démêlera le vrai du faux, l'érudition de la mise en boîte.

Mais, déjà, les premiers mots du premier acte sonnent : « Ça, quel toupet. » Nous sommes à Weimar, le 1^{er} octobre 1831. Un jeune journaliste américain, Lucian Blackwell – dont le nom, comme c'est étrange, évoque un puits noir –, va s'introduire chez Goethe, soucieux de constater l'avancement du *Deuxième Faust* et de faire « le récit circonstancié des faits et gestes de cette mystérieuse célébrité, du matin au soir ». En échange de ce scoop, son patron, M. Jove, propriétaire du *Baltimore Herald*, lui a promis 5 000 dollars (ce qui devait sûrement faire beaucoup d'argent en 1831).

Avec l'intelligence rusée qu'on lui connaît, Marc Petit lance un envoyé très spécial aux trousses de l'auteur de Faust. Diableries garanties

Revenons toutefois à ces quelques mots liminaires : « *Récit colligé des papiers inédits de Lucian Blackwell et augmenté de notes et d'une postface de Friedrich Gottlob Schnepfendreck, professeur à l'université d'Iéna.* » On sait le peu de cas que Goethe lui-même faisait des professeurs adjointeurs de notes, qu'il accusait de « *pisser contre les arbres* », et, si on ne le sait pas, Marc Petit nous en informe : note 1, page 38 de l'édition sus-citée. Ajoutons à cela que le professeur Friedrich Gottlob (« Dieu soit loué », pour les francophones) Schnepfendreck emprunte son prénom et ses initiales à Schiller, illustre poète et grand ami de Goethe, qui enseignait l'histoire à l'université d'Iéna, ville voisine de Weimar. Son patronyme signifie « fiente de bécasse » (1).

Si toutes ces précisions donnent à croire qu'on a affaire à une parodie légère, que le lecteur veuille bien nous en excuser. Il n'en est rien. Marc Petit n'est pas un auteur de simple divertissement. Entre Lucian Blackwell et Goethe va s'amorcer un dialogue qui vaudra bien celui de Faust et de

Méphisto. Si, dans le conte populaire, Méphisto quitte Faust après la signature du pacte pour ne réapparaître qu'au moment de s'emparer de son âme, dans l'œuvre de Goethe, Faust et Méphisto partent et voyagent ensemble, compagnons inséparables. Blackwell et Goethe, eux, sont compagnons d'un jour car, pour mener sa mission à bien, notre Rouletabille (ou Tintin) va endosser tour à tour les rôles des différents intervenants prévus ce 1^{er} octobre 1831 dans l'agenda du grand homme : Friedrich John (encore un, à ne pas confondre avec Friedrich Krause, le valet), secrétaire de Son Excellence, puis le Dr. Vogel, son médecin, et Johann Heinrich Meyer, son marchand d'art... Lucian Blackwell aura même la témérité de devenir Goethe lui-même, prenant le thé en sa compagnie.

Et de quoi parlent-ils donc ? De la disposition des organes internes des mollusques de la classe des céphalopodes. De la tête de chou (*Brassica oleracea*) qui donne naissance à la spirale et à l'hélice. Du rythme de la nature. De la queue des cochons en tire-bouchon. Sans oublier une fugitive apparition d'Ouroboros, le serpent qui se mord la queue (que Marc Petit affectionne au point de l'avoir choisi pour titre d'un autre roman). Et de musique un peu, et d'art, et de littérature, et de Faust, il fallait bien.

Unité de temps classique, unité de lieu aussi : la maison de Goethe, véritable labyrinthe, chambres et antichambres, escalier en spirale, salons et salles d'exposition que Goethe et son exégète occuperont tour à tour, au risque de perdre le lecteur, qui se reportera donc avec profit au plan



LORENZO MATTOTTI

détaillé, donné en annexe (2). Personnages secondaires, peu nombreux puisque *illico presto* remplacés par l'intrépide jeune homme, à l'exception de quelques Wolf et du malheureux poète Gustav Pfizer. Restent les femmes, la belle Ottilie, fantasque et prompte aux affinités électives, la jeune Clara Wieck, « la petite fée », femme-enfant pianiste, et les souvenirs et les murmures des amours passées.

Martine Silber

(1) Les lecteurs perspicaces et adeptes d'énigmes se rendront p. 146 pour lire la note apparemment absconse que l'on éclairera peut-être en rappelant que Mardochée Klein apparaissait déjà dans *L'Architecte des glaces, Histoires sans fin* ou *Le Nain Géant* et, à y bien réfléchir, entre Klein et Petit...

(2) Egalement en annexe, un portrait de Goethe.

extrait

« – Ah, ah ! Elle est bien bonne, s'écria Goethe en embrochant l'animal. S'il est un exemple qui se retourne contre Cuvier, c'est bien celui-là ! Qu'une partie des pattes se soit transformée en mâchoires ou bien l'inverse, nous sommes confrontés à un cas de métamorphose progressive d'un organe, qui est la preuve de l'évolution des espèces. Que dit Cuvier ? La fixité règne, et s'il arrive du nouveau, c'est par à-coups, à la faveur de catastrophes imprévisibles. Voilà comment on concilie Jehovah et Vulcain, Metternich et Danton, les ténèbres du dogme et la folie furieuse des bonnets rouges ! Sottise du siècle ! Ce n'est pas Vulcain qui mène le bal de la Nature, mais le doux Neptune ; le feu sert à cuire, mais c'est des eaux que sortent les créatures dont nous nous régalons. La Nature est sage, et elle a aussi le sens de l'humour : pourquoi pas des pattes-mâchoires ? Cela vaut bien une vierge qui enfante, ne croyez-vous pas ? Je ne dis mot. Goethe avala sa coupe de champagne d'un trait, comme un Cosaque sa vodka.

– Rappelez-vous, mon petit Vogel : « Qui se fait vert, les chèvres le bouffent », comme nous disons chez nous à francfort... Ohé, Friedrich ! Débarasse-nous de ces fossiles et apporte la suite !... Sans façons, *ein echt Frankfurter Essen* comme le faisait ma mère : un puissant bouillon suivi d'une paire de saucisses et d'une salade de chou. Au fait, vous qui êtes si érudit, docteur Loissell, savez-vous comment on dit « Wurst » en latin ? »

Notre Kafka

MON KAFKA
d'Alexandre Vialatte.
10/18, 200 p., 6,90 €.
Première édition :
éd. Les Belles Lettres, 1998.

Dans une ville allemande, pendant l'hiver 1926, un facteur apportait à un jeune Auvergnat de vingt-cinq ans, un livre étrange qui allait changer sa vie : *Le Château*. Il le compare à un « œuf d'ange ». L'auteur était mort deux ans plus tôt, à Prague. « Chaque hiver le vent de la neige apportait un nouveau message, énigmatique, et inachevé. » Alexandre Vialatte est ainsi devenu le « prophète étonné » de Kafka. Les deux écrivains se ressemblent peu. Kafka est un génie, Vialatte, un merveilleux styliste. Son goût littéraire le porte peu sur l'avant-garde.

Il le compare à Pascal. Les livres de Kafka sont « des cauchemars de scrupuleux rédigés par un ironiste et par un roi de la parabole

sur un ton de procès-verbal. C'est la plus singulière plainte du sort humain qu'on ait écrite ».

Il s'oppose à la récupération nihiliste de l'écrivain : « *Je croyais lancer un des princes de l'humour. Je retrouve un des rois des ténèbres.* » Vialatte n'est pas un théoricien. Il propose un Kafka subjectif. C'est la vertu de Kafka d'être un génie dont on se sent proche.

On peut le vérifier, avec la célèbre *Lettre au père* (1), jamais envoyée. Publiée en tant que telle, et non plus sous la forme d'appendice à d'autres textes, on la reçoit en pleine figure : « *Il m'arrive d'imaginer la carte de la Terre déployée et de te voir étendu transversalement sur toute sa surface. Et j'ai l'impression que seules peuvent me convenir pour vivre les contrées que tu ne recouvres pas ou celles qui ne sont pas à ta portée.* »

Parmi ces contrées, il y avait la littérature.

A. S.

(1) Traduit de l'allemand par Marthe Robert, « Folio », 100 p., 2 €.

Fragile constance des Indiens Pueblo

Récit empreint de respect sur le sort réservé aux populations indiennes des Etats-Unis

L'HOMME QUI A TUÉ LE CERF
(The Man Who Killed the Deer)

de Frank Waters.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Daniel Bismuth
Gallimard, « Folio », 448 p., 7 €
Première édition :
éd. du Rocher, 1992.

Publié aux Etats-Unis en 1942, ce roman est l'œuvre d'un écrivain qui a consacré sa vie aux civilisations amérindiennes, en particulier celles du sud-ouest des Etats-Unis. Frank Waters, né en 1902 et mort en 1995, a écrit une douzaine de fictions et une quinzaine d'essais parmi lesquels seul *Le Livre du Hopi* a été traduit en français, par les Editions du Rocher.

Situé dans un village fictif nommé La Oreja, très inspiré de la fameuse cité de Taos, au Nouveau-Mexique, probablement dans les

années 1930, *L'Homme qui a tué le cerf* retrace l'histoire croisée de la communauté indienne Pueblo et de Martiniano, l'un de ses membres.

L'une comme l'autre luttent pour trouver et asseoir leur place dans le monde. Pour le conseil des sages, le point crucial réside dans l'espoir de récupérer un territoire dans lequel se trouve le Lac-de-l'Aube, lieu sacré de cérémonies et de cultes vitaux pour la communauté. Pour Martiniano, il s'agit de se faire admettre tel qu'il est par son groupe, lui qui tout jeune a été retiré aux siens pour être éduqué à l'école des Blancs. Pas plus qu'il ne les comprend, il ne veut admettre les coutumes de son peuple.

Au fil du roman, cependant, à travers une quête initiatique qu'il ne maîtrise pas vraiment, Martiniano se rapprochera de plus en plus de sa communauté : « *Je ressens simplement, comme toujours, qu'il existe en moi un pouvoir qui sait ce*

que je ne sais pas. » A force de doutes et de confiance en soi, grâce à l'aide discrète, quasiment tacite, de son épouse, Celle-qui-joue-avec-les-fleurs, de ses amis Palemon et Byers, après un passage par l'expérience du peyotl, il comprendra et admettra qu'il ne peut exister de solution individuelle et encore moins individualiste, que l'on ne peut échapper à ses racines pas plus qu'à son histoire.

Contrastant avec cette issue optimiste, le futur promis aux habitants des réserves indiennes tel qu'il transparait dans ce roman est particulièrement sombre. Pour Byers, seul Blanc du village accepté par les Indiens et dans lequel on peut voir un double de l'auteur qui vécut longtemps auprès des Pueblos, les « Peaux-Rouges, avec leur entêtement, leur goût du secret traditionnel et leur résistance opiniâtre devant tout changement » ne pourraient résister longtemps dans cette « sorte de petit zoo » où les confi-

ment les Blancs, leur avidité et leur racisme.

Seul espoir, celui « *d'apprendre de ce peuple, avant qu'il ne soit balayé de la surface de la Terre, laquelle leur appartenait pourtant en priorité, cette vérité qui leur est propre, mais qui doit appartenir à tous – cette vérité simple et prodigieuse de la solidarité qui relie l'homme à tout ce qui respire et ne respire pas, à tout ce qui vit maintenant et qui vivra encore.* »

Au moins sur un point, l'histoire aura donné tort à Frank Waters et à son récit empreint de respect et de discrétion : grâce à leur ténacité, à la fidélité en leurs croyances génération après génération, les Indiens Pueblos de Taos récupéraient définitivement le Blue Lake, le Lac-de-l'Aube du roman, en 1970. Ce lac et les terres qui l'entourent leur avaient été confisqués en 1906 pour être intégrés à un parc national.

Jean-Louis Aragon

Livraisons jeunesse

● **GIANNINO FURIOSO OU LE JOURNAL D'UN FRIPON**, de Vamba

Le titre initial du livre (*Il Giornalino di Gian Burrasca*: Le Petit journal de Jean l'Ouragan) donne le ton d'emblée. « Hénarques » bêtises, gamineries et désobéissances désopilantes: le journal de ce garnement – paru initialement en Italie en 1907-1908 et demeuré depuis lors un inusable succès de librairie – est aussi d'une drôlerie et d'une fraîcheur de ton qui n'ont pas pris une ride. On dit qu'il compte parmi les livres de chevet d'Umberto Eco. Il serait vraiment dommage de passer à côté de ce récit qui a fait les délices de générations de petits et de grands, de l'autre côté des Alpes (traduit de l'italien par Nicolas Cazelles, Phébus, coll. « Libretto », 352 p., 9,90 €. À partir de dix ans). **Fl. N.**

● **JOURNAL D'UNE PRINCESSE**, de Meg Cabot
Pauvre Mia, n'avait-elle pas assez de soucis, entre ses disputes avec Lilly, ses déboires sentimentaux et les embarrassants amours de sa mère? Pour couronner le tout, cette collégienne new-yorkaise de quinze ans découvre qu'elle est en réalité la fille d'un prince et qu'elle va, en droite ligne, hériter de sa couronne. Vivant et proche comme un journal intime, ce livre – dont a été tiré le film *Princesse malgré elle*, de Gary Marshall avec Julie Andrews – parlera notamment à toutes les adolescentes et préadolescentes, qui l'avalent d'un trait (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Josette Chicheportiche, Le Livre de poche Jeunesse, coll. « Mon bel oranger », 286 p., 5,20 €. À partir de dix ans). **Fl. N.**

● **LA SORCIÈRE ET LE COMMISSAIRE**, de Pierre Gripari
« *Libérez la sorcière!* » Le slogan est scandé par Pierre Gripari lui-même qui se fait fondateur et acteur du MLS (Mouvement pour la libération des sorcières). Singulièrement attachante, sa sorcière rend les gens heureux en les transformant en animaux multicolores ou autres objets délirants. Ainsi, l'employé du métro devient « une taupe orange », la couturière « une araignée mauve » et le facteur « un congélateur ». Un portrait drôle et riche en couleurs, d'une vieille femme excentrique et touchante qui fera fondre les cœurs et rire les petits et les grands (illustrations de Claude Lapointe, Grasset Jeunesse, 29 p., 5,95 €. À partir de sept ans). **St. L.**

● **LES RÊVES DE MAMAN PRODUISENT DES MONSTRES**, d'Alberto Moravia

Ce recueil de nouvelles est une savoureuse petite cosmogonie où Alberto Moravia, en maître d'œuvre plein d'humour, orchestre son univers autour d'une singulière allégorie de la création du monde. « *Mère Na Ture* », une matrone gigantesque, et « *Péh-réh-ther-nelh* » gouvernent la Terre et ses habitants. Mais de façon beaucoup plus souple qu'aujourd'hui, car, lorsqu'on n'est pas content, il suffit d'aller voir Mère Na Ture pour se plaindre de la façon dont elle conçoit le monde. Moravia s'amuse et les grands thèmes se succèdent selon une logique aussi instructive que divertissante: la gourmandise (« *Balance, je te hais* »), l'arrivée (« *Déluge, fin du monde, etc.* »), le mensonge (« *Per Che de Mer et San Glier, amour menteur* »)... Un torrent de bonne humeur et une leçon de vie (illustrations d'Anaïs Vaugelade, L'École des loisirs, 93 p., 8 €. À partir de neuf ans). **St. L.**

● **POUR DU GRAVIER DANS NOS CHAUSSETTES**, de Claire Laroussinie

Quand le monde du silence et des sourds rencontre celui du théâtre, la magie opère à la fois dans les cœurs et dans les esprits. Tout commence avec cette lettre signée « Domonique » dont émane un mal de vivre intense, et qui va conduire le destinataire vers une vibrante histoire d'amour. Jérémiah, attaché à cette lettre qui pourtant ne lui est pas directement adressée, décide d'en faire une pièce où les dialogues seront mimes et langage des signes. Entre mises en scène théâtrales et jeux amoureux se tisse une conquête de soi à travers les autres et les émotions (L'École des loisirs, coll. « Medium », 128 p., 7,50 €. À partir de douze-treize ans). **St. L.**

Livraisons essais

● **L'EFFET DE SERRE**, d'Hervé Le Treut et Jean-Marc Jancovici
Etant donné l'importance du problème du changement climatique, il est assez curieux que l'on ne trouve pas aisément de synthèse claire du sujet: l'ouvrage, petit mais dense, d'Hervé Le Treut et Jean-Marc Jancovici vient avec brio combler ce manque. Les deux auteurs sont des spécialistes de première qualité – le premier est un modélisateur notoire, l'autre un polytechnicien indépendant – qui savent vulgariser sans déformer. La première partie de l'ouvrage explique les bases du phénomène climatique à l'œuvre, sans en cacher les incertitudes, par exemple sur le rôle des nuages dans l'effet de serre, tandis que la deuxième partie présente ses implications économiques et politiques. Les auteurs pensent que prévenir les risques majeurs liés au changement climatique exige « *que nous développiions une société* » sobre « *en réduisant notre consommation matérielle* » (Flammarion, « Dominos », 128 p., 6,25 €). **H. K.**

● **LA PHOTOGRAPHIE À PARIS**, de Virginie Chardin
La photographie est à la mode. Les expositions et festivals pullulent, les prix enflent, des lieux ouvrent. Pour s'y retrouver et s'informer, Virginie Chardin propose un guide sur la seule ville de Paris, riche en adresses et conseils, parfois hors des sentiers battus, découpé en quatre parties sensibles: voir (du musée au livre), acheter (galeries), apprendre (écoles, centres de formation, clubs photo), matériel (neuf et occasion, réparations, laboratoires, encadrement). Avec, en prime, des adresses pour « *se faire tirer le portrait* » et un calendrier de manifestations (éd. Parigramme, coll. « Paris est à nous », 112 p., 5,34 €). **M. G.**

● **LA TYRANNIE DE LA COMMUNICATION**, d'Ignacio Ramonet
A défaut de se renforcer en s'appuyant toujours davantage sur une information exigeante, la démocratie est-elle en train d'abandonner le terrain à la tyrannie de la communication? Ignacio Ramonet, qui dirige, depuis 1991, *Le Monde diplomatique*, est un observateur privilégié des mutations accélérées que connaît le système d'information mondial depuis que la télévision a imposé aux autres médias sa logique toute technologique de rapidité, de réalisme attaché à l'image, de compétition liée au libéralisme économique. Quand la surenchère dans l'« *hyperémotion* » conduit à déconceptualiser toujours plus l'information, la place est libre pour un « *messianisme médiatique* » qui ne s'embarrasse guère de scrupules. L'aventure de « *Loft Story* » a conduit Ignacio Ramonet à ajouter dans la présente édition, un chapitre consacré au « *conformisme de l'abjection* » que dénonça, avant lui, Paul Virilio. On pourra toujours juger excessive une telle mise en garde, mais certainement pas dénuée de tout fondement (Gallimard, « Folio/Actuel », 304 p., 6,25 €). **A. My.**

● **LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES**, de Dominique Lecourt
L'ambition avouée de ce petit livre est de présenter un tableau aussi complet que possible de la philosophie des sciences. Le format de la collection dicte des choix draconiens, surtout lorsque le domaine à couvrir est vaste et comparable, comme Kant l'assurait, à « *une arène tout particulièrement destinée à exercer les forces des lutteurs* ». Le plus simple est de choisir son camp, de s'y tenir et de déployer un aimable résumé de doctrines bien connues, en gauchissant les positions adverses au nom de l'absence de technicité. C'est ce que Dominique Lecourt s'est refusé à faire. Aussi reconstruit-il fidèlement le programme du Cercle de Vienne, auquel il n'adhère pas, avant d'entraîner ses lecteurs vers la tradition française de réflexion philosophique des sciences. « *La science crée de la philosophie* », assurait Bachelard: tel est le fil directeur de cet ouvrage d'initiation non dépourvu d'originalité (PUF, « Que sais-je? », 128 p., 6,50 €). **J.-P. T.**

Les enfants chagrins

Trois livres, sous coffret, pour aborder l'univers pessimiste et mélancolique de l'écrivain canadien, Timothy Findley



LE DERNIER DES FOUS (The Last of the Crazy People) de Timothy Findley.

Traduit de l'anglais (Canada) par Nadia Akrouf, « *Motifs* », 344 p., 6,56 €. Première édition: Le Serpent à plumes, 1995.

Les romans sont comme une série de branches dissemblables, accrochées au tronc d'un arbre unique: même lorsqu'ils explorent des registres assez différents, les livres de Timothy Findley conservent toujours une secrète et forte cohérence d'ensemble. L'inspiration peut être presque sentimentale, comme dans *Nos adieux*, aux limites du fantastique, dans *Le Chasseur de têtes* (1) et *Pilgrim* (Le Serpent à plumes, 2000) ou plutôt réaliste, dans *Guerres*, l'œuvre n'en conserve pas moins une trame unique. Car, outre la qualité de son style, ce romancier canadien de soixante et onze ans – sans doute l'un des mieux introduits en Fran-

ce – fait courir, de livre en livre, des ramifications qui relient fermement les textes entre eux.

La guerre en est une, comme la présence d'enfants et de la cellule familiale conçue à l'image d'une prison, telle qu'elle apparaissait dès son premier roman. Paru en 1964 et rejeté, d'emblée, par tous les éditeurs canadiens auxquels Findley l'avait présenté, ce texte fut finalement publié par une mai-

son nord-américaine, moins sujette à l'effroi que les compatriotes de l'auteur.

C'est que *Le Dernier des fous*, ce très beau livre, montrait l'intimité canadienne sous un jour assez déplaisant. On y découvrait, à travers le regard de Hooker, un enfant de onze ans, les tares d'un monde colonial en désagrégation. L'une reflétant l'autre, comme deux sphères aux prises difficiles avec ce qui leur est extérieur, la famille y servait de miroir à la société. Et quelle famille! Car Hooker vit dans l'ombre portée de la folie maternelle, aux côtés d'un père totalement retranché dans ses pensées, mais aussi d'un frère qui finira par mourir de ce que la vie ne soit pas un poème. Tous, ils déambulent dans un monde hermétiquement clos, privé d'air et de connexions avec le réel. Un drôle d'univers où seules les servantes noires, à la frontière entre l'intérieur et l'extérieur, semblent encore vivantes. Et où, bien sûr, les liens furieux qui enchaînent les individus les

uns aux autres, se dénoueront dans le sang et dans la mort.

Timothy Findley reprendra le thème de la famille et du chagrin d'un enfant, sous une forme moins noire et sans doute moins réussie, dans *Nos adieux*. Et ce n'est pas un hasard si l'un de ses autres sujets de prédilection, la guerre, se marie souvent avec celui de la vie familiale, la seconde n'ayant rien à envier à la première en matière de violence et de cruauté.

R. R.

★ **A signaler: Guerres de Timothy Findley, traduit de l'anglais (Canada) par Eric Diacon, Le Serpent à plumes, « Motifs », 322 p., 6,86 €. (Première édition: Fayard, 1979.) Nos Adieux, traduit par Isabelle Maillet, « Motifs », 324 p., 6,56 € (Première édition: Le Serpent à plumes, 1998.) Les trois, en coffret: 20 €.**

1) *Le Chasseur de têtes*, traduit par Nésida Loyer, Gallimard, « Folio », 784 p., 10,30 € (Première édition: Le Serpent à plumes, 1995.)

En argots et en prose

Quelques textes de Marcel Schwob pour renouer avec l'esprit onirique de l'écrivain érudit, rêveur et tourmenté

DIALOGUES D'UTOPIE de Marcel Schwob.

Ed. Ombres, « Petite Bibliothèque », 160 p., 9,76 €.

Sans aller jusqu'à définir les contours plus ou moins flous d'une société secrète, le cercle des lecteurs de Marcel Schwob (1867-1905) reste plutôt réservé, malgré les rééditions, désormais régulières, de ce maître du « symbolisme décadent » que son goût du bizarre, du fantasque et d'un hédonisme volontiers onirique, ne vouait pas à la pleine lumière. Traducteur (sa version de *Moll Flanders* de Daniel Defoe a toujours les honneurs de la « Bibliothèque de la Pléiade », mais il « passa » aussi Shakespeare ou ses contemporains Wilde et Stevenson), journaliste (il dirigea le supplément littéraire de *L'Echo de Paris* au début des années 1890), Marcel Schwob manifeste une curiosité aussi éclectique qu'insatiable qui en fait un auteur à part.

Transposition sur un ton nietzschéen des amours, classiques jusqu'au poncif, du poète et d'une prostituée tuberculeuse, *Le Livre*

de Monelle (1894), chef-d'œuvre plus souvent cité que réellement lu, est à peine plus connu que les contes et récits, composés dès les années 1880 et régulièrement repris en volume. Marcel Schwob croise un goût précieux pour l'érudition – historique, artistique, philosophique ou linguistique –, une palette où l'ironie le dispute à la tendresse et un sens aigu de l'inquiétant qui se joue aux marges du fantastique et de la perversité savante. On ne peut mieux l'aborder qu'avec *Cœur double* (1891), *Le Roi au masque d'or* (1892), *Vies imaginaires* (1896) ou *La Croisade des enfants* (1896).

C'est avec ce dernier titre que les éditions toulousaines Ombres inaugureront, il y a juste dix ans, leur « Petite bibliothèque » qui n'a cessé, au fil de la décennie écoulée, de charmer. Pêle-mêle, Paul-Jean Toulet et Sheridan Le Fanu, Nikolaï Leskov et Isabelle de Charrière, les *Mémoires* de la Reine Margot et une nouvelle d'Hector Berlioz, les aphorismes de Füssli et un roman illustré de Rodolphe Töpffer, la correspondance d'Alessandro Scarlatti avec son mécène florentin et *Les Derniers Jours d'Emmanuel Kant* de Thomas De Quin-

cay, traduit par... Marcel Schwob.

Il n'était que justice de retrouver l'esprit rêveur et tourmenté de cet érudit, épris du jargon des Coquillards, compagnons de François Villon, comme de l'argot des apaches des barrières, pour l'anniversaire de la collection et son cent cinquantième volume. Reprenant, selon un ordre strictement chronologique qui bouscule quelque peu le lecteur, des textes publiés entre mai 1889 et juin 1895 et deux inédits, *Dialogues d'utopie* (le reportage quasi ethnographique (l'irrésistible « *Psychologie du bonneteau* »), le reportage cinglant, qui prophétise l'abandon de la peine capitale à l'occasion de « *L'Exécution* » de l'assassin de l'huissier Gouffé, l'évocation historique (« *Les Rouges à Bâle* [1430] »), la fantaisie improbable (le désopilant « *Articles d'exportation* ») et, le plus souvent, la saynète ombreuse, contemporaine ou non, qui donne sa lumière d'or terni à une prose subtile, palette de visions oniriques qui se joue des langages (les notes donnent les équivalences nécessaires pour savourer les argots mis en jeu par Schwob) et des temps.

Ph.-J. C.

Traité romanesque de la peur nécessaire

Le Suédois Stig Dagerman plaide pour l'angoisse, seul moteur qui donne de l'élan à l'action

LE SERPENT (Ormen)

de Stig Dagerman. Traduit du suédois par Carl-Gustaf Bjurström et Hervé Coville, Gallimard, « L'Imaginaire », 282 p., 7,50 €. Première édition: Denoël, 1966.

La peur en tête. Spasmes qui éveillent et anéantisent, qui se redoutent, se cultivent. La peur est le bagage premier de l'homme. Une couronne d'épines qui s'enfoncent lentement sur son crâne. Une série de boîtes de plus en plus étroites qui le broient. Une machine à graver en profondeur les ébranlements quotidiens. Un supplice nécessaire. Un serpent. Mais le serpent est moins que la peur. Il en est l'instrument, l'appendice, un fragment. Une tentative de la saisir. Une représentation maladroite. Un signe honni et glacé qui se contorsionne et se garde de mordre. La peur est une bouche sifflante qui condamne à vivre la peur.

Le Serpent (1945) est le premier roman et le credo de Stig Dagerman (1923-1954), étoile et drapeau noirs de la Suède d'après-guerre. Il porte à la profusion le récit presque documentaire de la défaite d'un pays à travers celle de sa jeunesse.

Enrôlée dans une neutralité sous uniforme, dans la défection des esprits. Encouragée, par les aboiements martiaux, à cultiver les gestes du crime, par le mime de combats absurdes. Avant d'être lâchée dans la course aux filles et aux cuites sans fin des nuits d'été. Une mise aux arrêts de l'intelligence, dans le temps ralenti d'une Suède encasernée, dont Stig Dagerman décrirait la mécanique en faisant encre de son sang.

Le jeune homme enregistre tout. L'aveu de la peur généreusement distribué à ses personnages ouvre à deux battants les portes du romanesque. Il lui doit son hyperesthésie. La précision optique et sonore de ses descriptions. La faculté de sentir plusieurs choses simultanément. Face aux rétrécisseurs de cerceaux, enfonçant « *l'anneau de fer de l'Etat* » de plus en plus bas sur les crânes, cet anarcho-socialiste proclame l'alerte générale des sensibilités. Sa phrase courte, est une défense, légitime, et un remède, brûlant, contre le froid qui saisit ceux qui ont su conscience garder. Entraînés, malgré eux, avec tous les autres, dans l'engrenage implacable, qui conduit à la peur de la peur.

« *La tragédie de l'homme d'aujourd'hui, c'est qu'il a cessé d'avoir le courage d'avoir peur* », dira son double, l'écrivain Scriver. Seul, ce courage donne l'élan pour monter au front.

Celui de la guerre d'Espagne, contée par un de ses compagnons d'infortune, qui avait tenté de « *sauver son âme* » en s'enrôlant chez les Républicains. Le front de l'écriture aussi bien. Scriver peut reprendre des mains du soldat de base l'étendard frappé du reptile, le brandir pour retarder l'avancée des forces conjointes de l'angoisse et de la normalisation. Stig Dagerman tiendra quelques années encore, avant d'entraîner son serpent avec lui dans la mort. Il avait trente et un ans. Scriver: « *L'homme angoissé doit être symbolisé par celui qui va au fond de sa peur, qui la connaît le plus et la craint le moins parce qu'il la fréquente sans arrêt. Cet homme, c'est le poète.* »

Jean-Louis Perrier

ANTONIO TABUCCHI
sera à la librairie
Compagnie
le jeudi 17 janvier
à 18 heures
pour une lecture de
**Il se fait tard,
de plus en plus tard**
(aux Éd. Christian Bourgois)
58, rue des Écoles, Paris 5^e
Tél. 01 43 26 45 36

L'Égypte en doux-amer

L'ÉPÎTRE DES DESTINÉES (Risâlat al-Basâ'ir fi-l-Masâ'ir)

de Gamal Ghitany. Traduit de l'arabe (Égypte) par Edwige Lambert. Seuil, « Points », 344 p., 6,95 €

Considéré comme l'un des meilleurs écrivains égyptiens actuels, Gamal Ghitany sait perpétuer en la renouvelant la tradition égyptienne, abandonnée, voire rejetée, par nombre de ses prédécesseurs. Souvent ses romans semblent l'œuvre d'un conteur, prenant son temps, ménageant le suspense, gardant les mots en bouche comme un douceur, un baqlawa, un gâteau au miel, et arrachant à ses auditeurs-lecteurs, un cri d'effroi, une malédiction à voix basse, un soupir ou des larmes.

Mais, de son attachement à ce passé littéraire – tout comme il se passionne pour cette Égypte antique dont pour nombre ne se préoccupe et qu'il a fait revivre dans un livre *Pyramides* (Sindbad/Actes Sud) – il tire une sorte de Sagesse qui lui permet de parler avec distance et recul de l'Égypte d'aujourd'hui, et en particulier du Caire, sa ville, comme dans son livre le plus récent (*Les Récits de l'institution*, Seuil), parabole de la folie dictatoriale, des désastres provoqués par le pouvoir des multinationales, et du gâchis humain qui en résulte.

L'Épître des Destinées ramène le lecteur dans les années 1970, au moment de la présidence d'Anouar El Sadate: libéralisation économique à tous vents, répression des intellectuels et des « *Nassériens* » de gauche, rapprochement avec les pays arabes modérés, conflit avec Israël (« *guerre d'usure* » puis « *guerre du Kippour* » en 1973), visite de Sadate à Jérusalem (novembre 1977), accords de Camp David et traité de paix (mars 1979). De cette décennie prodigieuse, Ghitany tire un livre doux-amer, plein de compassion pour les petites gens détruits moralement et physiquement, ayant perdu tous leurs repères et qui se laissent tenter et compromettre par tous les vices de la nouvelle société de consommation.

A la manière des motifs de la mosaïque andalouse qui figure sur les murs de la mosquée, des histoires se mêlent et s'entrecroisent, commencent bien, finissent mal, le conteur parfois reprend souffle pour méditer un temps sur les maux de l'époque, laisser entendre ce qui l'a poussé à écrire ce livre, sa volonté de témoigner des « *changements qui ont affecté l'essentiel* ».

L'ironie s'efface peu à peu pour laisser la place à la compassion, à un sentiment de désolation. « *Il eût suffi que les circonstances fussent autres. Mais il arriva ce qu'il arriva et il arrivera ce qui doit arriver. Car nul n'échappe aux desseins de Dieu.* »

M. Si.

De fantastiques inspecteurs

Chet Williamson, écrivain d'horreur, et John Maddox Roberts, connu pour ses romans policiers, parviennent à croiser les univers de la « fantasy » et du polar

MEURTRE AU CORMYR (Murder in Cormyr)

de Chet Williamson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michèle Zachayus,
Flouve noir,
250 p., 5,33 €. Inédit.

CRIME À TARSIS (Murder in Tarsis)

de John Maddox Roberts.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Isabelle Trouin,
Flouve noir,
250 p., 5,34 €. Inédit.

L'époque est – on le sait – au mélange des genres. Les éditions Fleuve noir nous proposent sous l'étiquette générique de la « trilogie des mystères » un hybride d'un type nouveau, un croisement original entre la « fantasy » et le roman policier. Deux romans de cette trilogie sont particulièrement intéressants, quoiqu'ils soient parus aux Etats-Unis dans deux collections inspirées, de manière plus ou moins lointaine, par des univers de jeux de rôles – lesquelles sont d'une qualité littéraire en général très moyenne, mais représentent un nouvel avatar significatif de la culture de masse américaine. Ils sont intéressants parce que la tentative qu'ont risquée les auteurs de greffer une intrigue policière sur un décor de fantasy s'avère, dans les deux cas, réussie. Ils sont intéressants aussi parce que leurs auteurs ne viennent pas de la littérature « rôliste », mais d'autres horizons : ce qui explique sans doute cette réussite...

Chet Williamson est surtout connu comme écrivain d'horreur. Il a fait ses débuts de nouvelliste dans le *Rod Serling's Twilight Zone*

Magazine, revue de fantastique moderne qui a publié la plupart des maîtres du genre et il a par la suite écrit plusieurs romans de cette veine (*Soul Storm*, *Ash Wednesday*, etc.) dont un a été traduit en France dans la collection « Terreur » (Pocket) : *La Forêt maudite*. Il figure également au sommaire de 999, l'anthologie-manifeste d'Al Sarrantonio avec une nouvelle de l'humour noir qui en est d'ailleurs une de ses plus belles gemmes.

Mais le récit policier n'est pas étranger à Chet Williamson qui a également collaboré au *Alfred Hitchcock's Mystery Magazine* et a même vu une de ses nouvelles « A season pass » (1) faire partie de la sélection pour le prestigieux Edgar Poe Award. *Meurtre au Cormyr* se situe délibérément dans l'orbite holmesienne. L'un des enquêteurs, Jasper – celui qui remplit dans l'affaire un rôle analogue à celui d'Archie Goodwin dans les romans mettant en scène Nero Wolfe – est en effet un admirateur incondicional d'un ouvrage populaire, *Les Aventures de Camber Fostick* qu'il relit sans cesse et toujours avec émerveillement. « *Le détective Fostick se faisait fort de démêler n'importe quelle énigme grâce à son brillant esprit de déduction.* » Il utilise d'ailleurs parfois pour confondre des coupables des astuces que l'hôte du 221 B Baker Street n'aurait pas reniées. Aussi, quand Jasper est bombardé « détective adjoint » et chargé par son maître de missions d'observations et d'investigations, essaie-t-il de se montrer à la hauteur de son héros favori... Et il se révélera au final bien plus finaud limier qu'il n'y paraît !

Car Chet Williamson a ingénieusement fomenté une solution à double détente en permettant au fantastique de faire irruption une fois qu'une explication rationnelle a été donnée. Et c'est bien là un

des privilèges de la « fantasy » que de faire surgir les monstres au gré du bon vouloir de l'auteur ! L'enquête menée par Jasper et son maître Bénélaïus au sujet de deux meurtres se déroule comme il se doit dans un royaume imaginaire vaguement moyenâgeux, entre les tavernes bondées où se concentre la vie sociale du bourg et un marais hanté par le fantôme d'un cruel brigand. Et le roman met en scène quelques personnages archétypaux du genre : le magicien (Bénélaïus est un sorcier doté de quelques pouvoirs), la belle aventurière, la bête fabuleuse (en l'occurrence une hydre), etc.

Le récit est narré à la première personne, avec une distance un peu espiègle, par Jasper qui s'avère un conteur allègre, d'une « watsonité » irréprochable quoiqu'un peu irrévérencieuse. L'ensemble est d'une lecture extrêmement plaisante...

UNE GREFFE RÉUSSIE

John Maddox Roberts possède la double casquette d'auteur de « fantasy » – il a signé plusieurs Conan – et d'écrivain policier. C'est dans ce second domaine qu'il s'est particulièrement distingué avec une série de romans policiers historiques se déroulant dans la Rome antique et mettant en scène Decius Caecilius Metellus, un ancien légionnaire qui fait partie de la commission des vingt-six chargée de faire la police dans la cité impériale. Seul *SPQR* a été traduit en France chez J'ai Lu, mais il a fait partie de la sélection pour le grand prix de littérature policière en 1993 (2). C'est assez dire sa qualité !

John Maddox Roberts est donc rompu à l'exercice de style qui consiste à concevoir une intrigue policière dans un contexte où elle ne peut utiliser que des moyens restreints, où elle ne peut guère s'appuyer que sur le sens de l'ob-

servation et les capacités de déduction de celui qui fait fonction de détective. Passer d'une époque historique ancienne à un état de civilisation fort proche de celle-ci (Tarsis est menacée par des hordes barbares, comme le fut Rome) n'a pas dû représenter pour lui un challenge très difficile. Aussi s'est-il attaché à soigner l'aspect « fantasy » du roman en faisant de Tarsis une cité étrange et décadente où se côtoient des peuples très différents, en la dotant d'un monstre mythique, le behir, que les héros devront affronter, en plaçant l'intrigue sous le signe du dragon pourvoyeur de magie. Et aussi en choisissant comme héros un groupe de personnages, en marge de la société, très inspirés de Fritz Leiber : un mercenaire frappé de malédiction, un poète tueur à gages et une voleuse, qui vont constituer une sorte de confrérie à laquelle d'autres personnages viendront se joindre. Ce sont eux qui vont remplir la fonction d'enquêteurs, mais dans des conditions particulières : ils doivent résoudre l'affaire du meurtre de l'ambassadeur Yalmuk sous peine de finir sur l'échafaud...

La greffe est réussie : la révélation de l'identité du coupable à la fin du roman constitue pour le lecteur une parfaite surprise, un vrai coup de théâtre et son mobile appartient au domaine propre de la « fantasy ». Dans *Crime à Tarsis*, l'intrigue policière épouse parfaitement l'univers où elle se déploie et elle garde, jusqu'à son terme, son potentiel de mystère. John Maddox Roberts a réussi là un véritable tour de force.

Jacques Baudou

(1) Publiée dans l'anthologie *Mystères 87* sous le titre « Un abonnement pour la saison » (Livre de poche).

(2) Une de ses nouvelles policières historiques, « Plus efficace que le glaive », est parue dans l'anthologie *Petits crimes du temps jadis* (Le Masque).

livraisons

● L'ONCLE ROBINSON, de Jules Verne

« *Les Robinsons ont été les livres de mon enfance, et j'en ai gardé un impérissable souvenir* », écrit Jules Verne dans la préface à *Seconde patrie*. En témoigne ce roman inachevé écrit vers 1861 et qui, plus que de l'ouvrage fondateur de De Foe, montre l'influence du *Robinson suisse* de J. D. Wyss. Mais il s'inscrit déjà dans le cadre des « Voyages extraordinaires ». Refusé par Hetzel, au motif qu'il avait des enfants pour héros, le roman ne fut jamais terminé, mais Jules Verne s'en est très visiblement inspiré pour écrire ce qui est sans aucun doute son chef-d'œuvre, *L'Ile mystérieuse*, publié en 1874, dans lequel Cyrus Smith occupe une place analogue à celle d'Harry Clifton. Avec eux, être Robinson, c'est savoir exploiter au mieux les ressources de la nature grâce à des connaissances encyclopédiques. (Le Livre de poche 318 p., 4,45 €. Première édition : Le Cherche Midi, 1991).

● LES MAGICIENS DE CAPRONA, de Diana Wynne Jones

Une ville italienne de la Renaissance, mais située dans « un monde parallèle où la magie est aussi commune que les mathématiques », deux familles de sorciers, les Montana et les Petrocchi, sur qui repose l'intégrité de la cité, mais qu'une violente inimitié oppose depuis des générations de façon aussi violente que celle qui dressait les Capulets contre les Montaignes, une force mystérieuse qui semble affaiblir chaque jour un peu plus les pouvoirs des deux dynasties sorcières, un chaos politique qui s'accroît de façon inquiétante et un apprenti magicien un peu malhabile. Tels sont les ingrédients de ce très joli roman fantastique pour la jeunesse appartenant au cycle de « Chrestomanci », d'une inspiration enlevée, qui mêle humour, fantaisie et tendresse avec brio. (Traduit de l'anglais par Sabine Sirat. Gallimard, « Folio Junior », 294 p., 6,29 €).

● BIOS, de Robert Charles Wilson

Premier roman inédit paraissant dans la collection, *Bios* est l'œuvre d'un auteur qui s'est déjà distingué avec des titres comme *Mysterium* ou *Darwinia*. Il signe là une très étrange histoire d'amour et y aborde le thème de l'exploration planétaire d'une façon extrêmement radicale. En effet, Isis, la planète dont il est question, n'abrite pas seulement un écosystème très différent de celui de la Terre, mais aussi et surtout d'une dangerosité extrême, comme vont pouvoir s'en apercevoir les membres des diverses expéditions scientifiques qui tentent à sa surface ou dans ses mers d'en percer les secrets. Même Zoe Fisher, l'exploratrice génétiquement modifiée pour affronter cet environnement léthal, n'échappera pas à un destin cruel. *Bios* est le récit terrible de son expédition. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Gilles Goulet, Gallimard, « Folio SF », 310 p., 7,59 €). On notera dans la même collection la réédition du chef-d'œuvre de Walter Jon Williams : *Sept jours à expier*.

● AU BOUT DU LABYRINTHE, de Philip K. Dick

Sur la planète Delmak-O, se trouve réuni un petit groupe disparate de colons, brutalement abandonnés à leurs seules ressources, qui, comme sur l'île des *Dix petits nègres*, ne tarde pas à être frappé par une étrange décimation. Mais les disparitions et les résurrections s'enchaînent en kyrielle dans cet univers fluctuant qui tient tout autant de l'asile d'aliénés pour expérimentateur galactique que du labyrinthe flou. Philip K. Dick y explore une fois de plus les thèmes voisins de l'univers truqué, de l'illusion et du réel, des glissements de réalité, mais d'une façon plus hallucinée encore que d'ordinaire. Il y fait preuve aussi de préoccupations métaphysiques (il y invente rien moins qu'une religion, le psychofonctionneur m'en soit témoin !) qui finiront par phagocytter l'œuvre ultérieure jusqu'à l'ésotérisme. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Alain Dorémieux, collection 10/18, 250 p., 7,29 €).

J. B.

Le mandarin mène sa barque

A l'aube du XVII^e siècle, le jeune mandarin Tân doit faire face à une énigme que seules ses capacités de fin lettré lui permettront de résoudre

LE TEMPLE DE LA GRUE ÉCARLATE

des sœurs Tran-Nhut.
Picquier poche, 378 p., 9,50 €. (Première édition : Philippe Picquier, 1999.)

Le juge Ti n'a qu'à bien se tenir. Voilà qu'un jeune mandarin, aussi expert dans les décisions de justice que dans la résolution des énigmes les plus obscures, vient de se lancer sur ses traces. Il est vrai que le pays et l'époque sont bien différents. Le juge de Robert Van Gulik exerçait sa sagesse dans la Chine du VII^e siècle, le mandarin Tân vit à la charnière du XVI^e et du XVII^e siècle dans l'actuel Vietnam.

En imaginant ce personnage de mandarin, dont c'est ici la deuxième aventure après *L'Ombre du prince*, les sœurs Tran-Nhut ont dû penser à Van Gulik qu'elles citent d'ailleurs en référence, non pas pour ses romans policiers mais pour son principal travail de référence, *La Vie sexuelle dans la Chine ancienne* (Gallimard, 1971). Le procédé est le même que dans les aventures du célèbre juge chinois : reconstituer une civilisation antique par le biais du roman policier en mêlant subtilement les données historiques et ethnologiques au mécanisme de l'intrigue. Le dosage n'est pas toujours facile à réussir, les sœurs Tran-Nhut, d'origine vietnamienne et qui vivent à Paris, y parviennent avec brio.

Le mandarin Tân, frais émoulu des concours impériaux, vient prendre son premier poste dans la province de Haute Lumière. Le précédent roman évoquait sa formation, mais c'est ici que Tân parvient à acquiescer son statut de personnage récurrent. Sa position est plutôt délicate, il doit faire ses preuves et n'a guère que son ami le lettré Dinh sur qui il puisse se reposer. A peine débarqué, le jeune mandarin est assailli de demandes



MARC GANTIER

pouvoir est d'autant plus passionnant que le mandarin Tân est un lettré, recruté par un de ces fameux concours impériaux qui permettent, et c'est son cas, à des hommes de basse extraction de parvenir au sommet de l'Etat.

Mais ce qui rend singulier le roman des sœurs Tran-Nhut c'est la capacité à susciter un climat d'étrangeté sans jamais pourtant recourir au fantastique. Le livre commence et s'achève par deux scènes nautiques particulièrement réussies. On voit d'abord le mandarin revenant d'un de ces banquets où on a voulu lui vanter les charmes d'une gamine de quinze ans comme il y en a, semble-t-il, énormément dans cette province. Il a un peu abusé des agapes, mais d'abord il doit, en pleine nuit, traverser un lac pour regagner ses quartiers. La barque n'est pas confortable, les vagues sont un peu fortes, ses porteurs de palanquin n'ont pas le pied marin et on peut se demander si le spectacle étrange qu'il découvre dans l'obscurité est une hallucination due à ses libations excessives ou une manifestation du monde des esprits. Toute une bande de nabots difformes se promènent sur des embarcations de fortune et l'un des monstrueux gamins se noie sous les yeux du mandarin qui ne parvient pas à le sauver. Cauchemar ou réalité ? Il s'avérera par la suite que les gamins dénommés « *les Rejets de l'Arbre nain* » étaient bien réels et se trouvaient au cœur de l'affaire du temple de la grue écarlate où ils étaient hébergés par les moines pour des raisons assez obscures.

Il est évidemment plus difficile, même pour un fin lettré, d'exercer sa sagacité dans un climat où les superstitions les plus ébouriffantes se mêlent à la réalité quotidienne. Cela ne manque pas de pimenter d'un certain exotisme le récit de l'enquête tout en éclairant une période cruciale de l'histoire du

pays. A la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e, les luttes incessantes entre la dynastie des Lê et les usurpateurs Mac soutenus par la Chine se sont soldées par la victoire des premiers. Le pays a donc retrouvé une unité qui sera rapidement mise à mal par la rivalité entre les seigneurs du Sud et ceux du Nord. Dans ce climat confus, la lutte d'influence reste virulente entre le bouddhisme déclinant et le confucianisme devenu philosophie d'Etat et que des lettrés comme le mandarin Tân sont chargés d'appliquer.

Les divergences portent entre autres sur les questions sexuelles et les positions diverses dans lesquelles seront surpris certains personnages ne sont pas seulement matière à des considérations sur la gymnastique amoureuse. C'est en effet dans la lecture d'un manuel de sexualité taoïste écrit en Chine sous la dynastie des Soei et dans l'étude des remèdes contre la syphilis que le mandarin Tân découvrira la clef de l'énigme. Ce qui permet aux auteurs, sans aucun didactisme, d'aborder la question de la place de la femme dans cette société par une réflexion digne des travaux sociologiques de Van Gulik.

Pour des raisons à la fois d'héritage et de culte des morts, il est indispensable pour chaque famille de s'assurer une descendance mâle. « *Dans cette suprématie confucianiste de l'enfant mâle, les femmes sont laissées pour compte : la femme réduite à une matrice nourricière, la sœur ravalée au deuxième rang. Et le mercure, élément taoïste, allait révéler ce que les nantis étaient en réalité : des monstres.* » Mais c'est déjà trop en dire, gardons-nous de déflorer la revanche des sœurs Tran-Nhut, qui, par une subtile alchimie, font magnifiquement revivre la civilisation de leurs ancêtres tout en créant un personnage attachant qui n'a pas fini de faire parler de lui.

Gérard Meudal

livraisons

● RETOUR CHEZ LES VIVANTS, de Peter Dickinson

Pour une fois c'est le cadavre qui mène l'enquête, enfin presque. Depuis la mort de sa femme et l'accident cardio-vasculaire qui l'a foudroyé, l'ex-commissaire de Scotland Yard Jimmy Pibble n'est plus que l'ombre de lui-même. Enfermé dans un mouchoir de luxe, il est, à soixante-quatre ans, réduit quasiment à l'état de légume. Le moindre geste lui coûte un effort surhumain, un instant de concentration et c'est aussitôt la syncope. Dans ces conditions, il a décidé d'en finir, ce qui n'est pas simple. Il faut se lever, s'habiller, déjouer la surveillance des infirmières, gagner l'espace de tour dont est flanquée la clinique, gravir les escaliers sur les fesses et se jeter dans le vide. Il y est presque parvenu quand il tombe sur un cadavre qui va amorcer tout doucement l'éveil de ses vieux réflexes. Sur un schéma classique, pour ne pas dire rebattu, Peter Dickinson réussit le tour de force de bâtir une intrigue particulièrement originale avec des personnages étonnants, et, surtout, un climat oppressant, mélange d'hallucinations, de délires et de froide déduction (Traduit de l'anglais par Catherine Cheval, « Rivages/Mystère ». Inédit, 310 p., 8,99 €).

● SCANDALE ET CALOMNIE, d'Anne Perry

Dans le petit monde de l'aristocratie victorienne, le bien le plus précieux c'est la réputation. Par conséquent, le crime le plus odieux est la diffamation. Le prince Friedrich, qui a renoncé au trône d'un petit Etat allemand pour les beaux yeux de Gisela, vient de mourir d'une chute de cheval chez ses amis anglais Lord et Lady Wellborough mais la comtesse Zorah ose affirmer qu'il s'agit d'un crime déguisé. Gisela aurait profité de l'accident pour empoisonner son mari. Pour quelle raison ces amants exemplaires auraient-ils pu en arriver à une telle extrémité ? Des mobiles politiques, du dépit amoureux, des intérêts sordides ? L'accusation de la comtesse Zorah semble ridicule et scandaleuse et il faut toute l'audace de sir Oliver Rathbone, le meilleur avocat londonien, pour tenter de la défendre dans le procès pour diffamation qui lui est intenté. Il faut aussi tout le talent de Monk, le fameux détective, pour débrouiller cette affaire qui dévoile, une fois encore, les dessous douteux d'une société hypocrite et guindée (Traduit de l'anglais par Alexis Champon. 10/18, « Grands détectives », 416 p., 8,50 €. Inédit). En même temps que *Scandale et calomnie*, reparaissent trois aventures de William Monk regroupées en un coffret. *Un étranger dans le miroir*, *Un deuil dangereux* et *Défense et trahison*. (respectivement : 7,79 €, 8,57 € et 8,50 €. Le coffret : 24,80 €).

● LONDRES EXPRESS, de Peter Loughran

Un marin, ça ne devrait jamais prendre le train. Mais le héros de Peter Loughran a loupé l'embarquement à cause d'une bordée un peu trop mouvementée et doit rejoindre Londres en train pour retrouver l'équipage. Les idées sombres, la gueule de bois, plus deux bonnes sœurs et une gamine dans son compartiment : voilà de quoi lui gâcher le voyage. Notre marin gamberge, rumine son existence minable et finit par commettre un acte irréparable. C'est une sorte de version infernale de *La Modification*, que Marcel Duhamel, qui a traduit lui-même le livre dans un argot qui fleurit bon les années 1960, jugeait « *insaisissable, impossible à cataloguer* », se demandant s'il avait bien sa place dans la Série Noire. Policier ou pas, l'unique roman traduit en français d'un auteur né à Liverpool en 1938 est d'une noirceur impressionnante (Traduit de l'anglais par Marcel Duhamel, Gallimard, « Folio policier », 250 p., 5 €. Première édition : Gallimard, 1967).

● LE BÉNÉFICE DU DOUTE, d'Alice Blanchard

C'est comme si les Atrides débarquaient dans l'Etat du Maine. Rachel enquête sur une affaire qui rappelle étrangement celle sur laquelle son père travaillait une vingtaine d'années plus tôt avant de se suicider, peut-être pour avoir découvert que le coupable était son propre fils. Ou peut-être pas. Un premier roman d'une efficacité troublante (Traduit par Rebecca Satz, Pocket, 446 p., 6,50 €. Première édition : Belfond, 1999).

G. M.

Le livre à 10 francs se perd dans l'euro

Le livre à 10 francs est-il soluble dans l'euro ? Le passage à la monnaie européenne a été l'occasion, pour les éditeurs, de se poser la question des tarifs des livres à bas prix et de parfois revoir leur concept. La réponse a été très variée d'une maison à l'autre. Mille et Une Nuits a renoncé depuis le printemps 2001 au symbole des 10 francs pour adopter des tarifs à 1,95 € (12,80 F) et 2,5 € (16,40 F). Libro a scrupuleusement respecté la parité à 1,52 €, le Livre de poche a préféré arrondir à 1,5 €. Maxi-Livres en profite pour lancer une cinquantaine de titres vendus dans ses magasins à 1 euro, jusqu'à épuisement de leur tirage (25 000 exemplaires). Mais la surprise est venue de Folio. La filiale poche de Gallimard lance en janvier des livres à 2 euros (« Le Monde des livres » du 14 décembre 2001), en affichant clairement et fortement le prix en couverture.

Le patron de Folio, Yvon Girard, a longtemps fait partie des pourfendeurs des livres à 10 francs. « Il y a dix ans, j'ai pris mon bâton de pèlerin pour dire que les livres à 10 francs, ce n'était pas bien, mais le temps a passé », reconnaît Yvon Girard. Le changement d'attitude est venu au printemps 2001, lors de la révision des tarifs, en vue du passage à l'euro. « On s'est aperçu que la catégorie 1 de Folio – qui était peu utilisée – correspondait à peu près à 2 euros. On a décidé de faire ce clin d'œil. »

Folio publie quinze titres en janvier. Dix autres volumes paraîtront en mars puis en octobre. Il s'agit pour l'essentiel de nouvelles extraites de recueils de Giono, Fitzgerald, Sciascia, James, Kessel, Daeninckx ou Benacquista. « C'est un accès bon marché à des textes essentiels, pour attirer un jeune public qui n'a pas beaucoup de sous et de temps pour la lecture », explique Yvon Girard. Avec cette collection, Folio veut, à l'occasion de ses trente ans, s'adresser à un public plus jeune et faciliter son implantation dans les hypermarchés. Les tirages vont de 18 000 à 30 000 exemplaires.

Cette évolution de Folio intervient alors que la marque qui a lancé le livre à 10 francs en France, en 1993, Mille et Une Nuits, a totalement réorienté sa stratégie. Après avoir connu des difficultés, la société a été reprise par Fayard. Au printemps 2001, la collection a abandonné les livres à 10 francs pour un double système de tarification, à 12,80 F (1,95 €) pour les titres classiques, prescrits à l'école, et 16,40 F (2,50 €) pour les autres titres. Mille et Une Nuits publie désormais une

soixantaine de titres par an, avec un tirage – qui a également été réduit – de 8 000 exemplaires. Selon sa responsable, Sandrine Palussière, le changement de prix – qui représente tout de même une hausse de 64 % – « n'a pas eu d'impact significatif sur les ventes ». Mille et Une Nuits s'éloigne des critères de la grande diffusion, à la recherche de textes décalés ou d'essais contestataires plus conformes à son image, comme en témoigne son partenariat avec Attac.

UNE ÉCONOMIE DE MASSE

Librio maintient sa position de collection pour un large public et a choisi la stricte équivalence des 10 francs : 1,52 €. « On veut montrer que Libro ne bouge pas son prix », explique Alain Flammarion, directeur d'Union-Distribution. « Nous vendons chaque année plus de 4 millions d'exemplaires. Les professeurs n'hésitent pas à les faire acheter à leurs élèves, qui n'auraient pas forcément accès à ces textes. » Cette prescription scolaire est le point fort de Libro et sa grande réussite, qui a vivement concurrencé les classiques des autres éditions. Si le succès de la collection ne s'est pas démenti, Libro a atteint un seuil, à 4,5 millions d'exemplaires. La collection a réduit sa production, en sortant quatre titres par mois en 2001, contre huit les dernières années. Les titres sont tirés à 40 000 exemplaires. « C'est une économie de masse. Il faut vendre beaucoup d'exemplaires pour être rentable », ajoute Alain Flammarion. Hélène Amalric, directrice littéraire de J'ai lu, précise que, « en dehors des scolaires, les lecteurs de Libro sont plutôt des grands lecteurs et acheteurs de livres ». Elle regrette « l'opposition qui existe encore chez certains libraires ». Libro n'a pas franchi les portes des enseignes Relay, filiale d'Hachette Distribution Services.

Devant l'arrivée du livre à 10 francs, les deux grands groupes avaient adopté une attitude plutôt attentiste. Du côté de Vivendi Universal, Pocket n'a jamais franchi le cap. Chez Hachette, Le Livre de poche s'est implanté sur ce terrain avec parcimonie. Il a cependant mis en place un certain nombre de titres, aujourd'hui à 1,5 €, principalement pour répondre à la concurrence de Libro sur le front des classiques. Son directeur, Dominique Goust, garde un scepticisme certain sur le concept : « Ce n'est pas le prix qui peut définir un concept éditorial. On est sorti de l'effet de mode des années 1990. Le succès divers des collections montre que ce n'est pas la révolution que l'on a prédite pour l'édition de poche. »

Alain Salles

LE CANDOMBLÉ DE BAHIA

de Roger Bastide.
Transe et possession du rite du Candomblé,
« Terre humaine » poche,
448 p., 27,29 €. Première édition, Plon, 1958.

La préface de cette réédition d'un des ouvrages les plus fondamentaux quant à la civilisation afro-brésilienne est signée par Fernando Henrique Cardoso, qui, avant d'être élu président de la République du Brésil, fut l'élève de Roger Bastide à l'université de Sao Paulo, par où était aussi passé Claude Lévi-Strauss. A l'époque, l'étudiant en sociologie préparait une thèse de doctorat sur l'esclavage des Noirs dans le sud du Brésil. « Bastide nous ouvrait des horizons culturels. Parlant toujours en français dans ses cours... il nous mettait en contact avec la littérature sociologique traditionnelle et, au-delà, avec la psychanalyse, l'introduction du psychodrame dans ma sociologie, les représentations collectives, les théories de recherche quantitatives de Lazarsfeld... ». L'éclectisme

Le candomblé déchiffré

L'ouvrage fondamental de l'ethnologue Roger Bastide est réédité. En témoignant de cette extraordinaire survivance de croyances africaines au Brésil, il n'abandonne jamais vraiment son sens de la poésie

de l'approche défendue par l'ethnologue français s'appuyait sur un extrême souci du travail de terrain, une rigueur sans doute acquise dans une famille de religion protestante.

Roger Bastide, pour être européen, porte un regard large sur les rites afro-brésiliens du candomblé, religion synchrétique née pendant la période esclavagiste de la rencontre de l'animisme africain et du catholicisme portugais. La description des rituels, leur topologie, l'explication apportée aux multiples symboles : Roger Bastide ne simplifie jamais, ni ne globalise, il cherche à comprendre ce que les adeptes veulent dire par les tranches, comment un culte de possession qui s'est développé à une époque de censure totale (l'esclavage) a pu à ce point imprégner une civilisation. « Le candomblé de Bahia "de rite nagô", est un des livres majeurs de notre génération », selon Jean Malaurie, directeur de la collection « Terres humaines ». Bastide a ceci de commun avec ses confrères de l'école française d'ethnologie (Claude Lévi-Strauss, Michel Leiris, Marcel Griaule, etc.), qu'il écrit bien, avec

limpidité et sens poétique. La plus grande ville noire du Brésil, Salvador de Bahia, est ainsi peuplée de légendes, d'ombres et de lumières.

« On rencontre assez facilement, dans les carrefours de Bahia ou sur des chemins écartés, des poules mortes, généralement noires, et contenant dans leur cavité des grains de maïs, de la petite monnaie, une boîte d'allumettes ou un bout de rouleau de tabac. Ce sont des ebo, c'est-à-dire des sacrifices faits à Exu. Mais comme un peu de la force mystique continue à palpiter dans ces poules mortes que les gens rencontrent en rentrant chez eux ou en allant se promener, on prend peur » : Roger Bastide n'est jamais abscons, jamais obscur. Il sait relier croyances et vie quotidienne, sans oublier l'usage éventuel fait des ebo par les partis politiques et clubs de football rivaux. Panthéon de dieux, les Orixas, aux volontés souvent imprévisibles – ce qui nécessite de maintenir un dialogue constant avec eux, le candomblé est à manier avec précaution. Fille et fils des dieux, pae ou mae (père et mère) des saints (les prêtres) veillent à la continuation

des rites importés du golfe de Guinée dans les navires négriers, et colorés aux lueurs du nouveau monde.

Les Brésiliens se sont souvent étonnés – en bien – que les plus grands spécialistes de la culture africaine du nouveau monde fussent français : Roger Bastide, donc, l'un des piliers de la culture francophone aux Amériques, mais aussi Pierre Verger, photographe, ethnologue, philosophe, qui, dès 1946, commence à la demande de Théodore Monod, alors directeur de l'Institut français d'Afrique noire de Dakar (IFAN), à photographier les rites des deux côtés de l'Atlantique, avant de les comparer. Pierre Verger devint babalao, grand initié, sans jamais perdre de sa lucidité. Mais cette pénétration d'une culture radicalement différente passait par la morale et la tolérance, ce que Bastide résumait ainsi : « Il reste à montrer que ces cultes ne sont pas des tissus de superstition, qu'ils sous-tendent au contraire une cosmologie, une psychologie et une théodicée. Que la pensée africaine est une pensée savante. »

Véronique Mortaigne

Nous sommes tous poreux

Boris Cyrulnik démontre que, du micro-organisme à l'homme, c'est l'échange avec le monde extérieur qui permet aux êtres vivants de se développer

L'ENSORCELLEMENT DU MONDE

de Boris Cyrulnik.
Odile Jacob/Poches, 310 p.,
7,50 €. Première édition :
éd. Odile Jacob, 1997.

On connaît bien, désormais, la méthode Cyrulnik, faite d'observations et de rapprochements qui bousculent plus que de montages intellectuels trop vite rassurants. « Il n'y a rien de pire qu'une explication, a-t-il écrit ailleurs, pour arrêter un processus de compréhension. »

On ne s'étonne pas qu'il mette d'emblée le lecteur en garde contre les envolées théoriques qu'introduisent chacun de ses chapitres. Inévitables, sans doute, depuis que les hommes ont appris à vivre dans « un monde de représentations abstraites », de telles envolées fortes de concepts souvent trop généraux conduisent, assure-t-il, à « mépriser le réel », à « mépriser nos racines animales », à oublier que notre condition humaine est d'être, avant tout, « un état unique du vivant ». L'oubli peut se révéler tragique : il

peut priver les hommes de toute capacité à définir leur « statut sur la planète » ; il peut les rendre incapables à s'interroger sur leur « droit de vivre, de mourir », et tout autant sur un droit de « tuer les autres » fondé sur une hiérarchisation un peu rapide des êtres vivants. Bref, il peut rendre l'humain incapable de comprendre l'essentiel de son histoire, ce qui a fait de lui « le seul animal capable d'échapper à la condition animale ».

VERS L'ÉNERGIE COMMUNE

Boris Cyrulnik est neurologue, psychiatre et psychanalyste. Il enseigne l'éthologie humaine à Marseille et anime un groupe de recherche en éthologie clinique à l'hôpital de Toulon-La Seyne. C'est déjà en parcourant le « monde vivant », humain ou animal, qu'il avait observé l'affectivité, ce « liant sensoriel » qui structure entre les vivants « un véritable organe de la coexistence » (Les Nourritures affectives, Odile Jacob, 1993, repris par Odile Jacob/Poches). Il poursuit ici l'investigation en tentant de faire apparaître la « caractéristique du vivant », cet « ensorcellement », cette « affinité pour le proche analo-

gue » qui pourrait bien être l'énergie commune à la structure biologique élémentaire et à l'homme capable d'une pensée qui « façonne son monde ».

« Tous les organismes sont poreux », note Cyrulnik. Depuis le niveau biologique élémentaire, c'est l'échange avec le monde extérieur qui leur permet de vivre, de se développer et de tenter de devenir eux-mêmes. C'est ainsi que les animaux sont « ensorcelés » quand ils perçoivent la sensorialité d'un autre, son odeur, sa couleur, sa posture. Ils s'orientent selon qu'une chose les attire ou les repousse, les stimule ou les indiffère. Mais ils savent aussi faire un détour. Ils savent inventer un « leurre », comme le vanneau huppé, feignant d'avoir une aile brisée pour attirer sur lui le prédateur et le détourner ainsi de ses petits. L'ensorcellement n'en est que plus évident, témoignant du « processus graduel de la sémiotisation du monde » qui va permettre à l'être humain de se pourvoir d'un sens qui lui est propre, le « sentiment de soi ».

Boris Cyrulnik démonte ces « scénarios interactifs » qui, peu à peu, harmonisent l'histoire et la

sensorialité. Il montre comment, entre la mère et le nouveau-né, dans la configuration sensorielle du sein et du visage, se constituent les « premiers textes de base comportementaux ». Il décrit l'articulation de la biologie de l'enfant avec l'histoire de la mère. Il retrace la « dramaturgie des premiers repas », le passage du corps à corps au face-à-face, la naissance de l'altérité.

On n'en finirait pas de sitôt avec cette invention d'un « monde intermental ». Il permettrait aux hommes, via la parole, d'habiter un monde absent, un « monde imperçu », quitte à oublier qu'on « peut à la fois lire Proust et se laisser influencer par une substance qui modifie son humeur ». Oublier donc que le sentiment de soi a bien deux racines, l'une biologique (sans dopamine, pas de plaisir), l'autre sociale. Il faut louer Cyrulnik de nous rappeler magistralement qu'en cas de grand désarroi nous avons toujours à notre disposition cet ensorcellement qui n'a d'autre fonction que de « nous faire éprouver le délice d'être avec ». Des milliards d'animalcules s'en souviennent, eux, tous les jours. André Meury

magazine littéraire

N° 405 - janvier 2002

VICTOR HUGO messenger de notre futur

DOCUMENT : **Celan / Heidegger**
Lumières sur une rencontre

Chez votre marchand de journaux : 5,35 € (35,10 F)

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 22,87 € (150 F)

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Italo Calvino | <input type="checkbox"/> Georges Perec | <input type="checkbox"/> Oscar Wilde |
| <input type="checkbox"/> Albert Camus | <input type="checkbox"/> Céline, le Voyage | <input type="checkbox"/> Stefan Zweig |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Duras | <input type="checkbox"/> Hermann Hesse | <input type="checkbox"/> Ludwig Wittgenstein |
| <input type="checkbox"/> Jean Starobinski | <input type="checkbox"/> Rabelais | <input type="checkbox"/> Thomas Mann |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar | <input type="checkbox"/> L'existentialisme | <input type="checkbox"/> André Malraux |
| <input type="checkbox"/> Sade | <input type="checkbox"/> Paul Verlaine | <input type="checkbox"/> Apollinaire |
| <input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz | <input type="checkbox"/> Aragon | <input type="checkbox"/> Les vies de Proust |
| <input type="checkbox"/> George Sand | <input type="checkbox"/> Michel Foucault | <input type="checkbox"/> Les écrivains cinéastes |
| <input type="checkbox"/> Joseph Conrad | <input type="checkbox"/> Cioran | <input type="checkbox"/> Cervantès |
| <input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke | <input type="checkbox"/> Schopenhauer | <input type="checkbox"/> J.M.G. Le Clézio |
| <input type="checkbox"/> Guy de Maupassant | <input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch | <input type="checkbox"/> Michaux |
| <input type="checkbox"/> Lévi-Strauss | <input type="checkbox"/> Ionesco | <input type="checkbox"/> Mallarmé |
| <input type="checkbox"/> Jean Genet | <input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald | <input type="checkbox"/> Pierre Bourdieu |
| <input type="checkbox"/> Roland Barthes | <input type="checkbox"/> Descartes | <input type="checkbox"/> Les libertins |

Nom :
Adresse :

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 01.45.44.14.51 - Fax : 01.45.48.86.36
www.magazine-litteraire.com

MON

Walter Benjamin ou le regard philosophique

Lettres et essais : un volume rassemble tout ce qu'Adorno a écrit à et sur Benjamin.

Il donne une leçon de philosophie vivante

SUR WALTER BENJAMIN, (Über Walter Benjamin)

de Theodor W. Adorno.
Traduit de l'allemand par
Christophe David,
Gallimard, « Folio Essais »,
240 p., 6,30 €. Première édition française :
éd. Alia, 1999.

De 1923, année de leur rencontre à Francfort, jusqu'en 1940, année du suicide de Benjamin à Port-Bou (Espagne), Adorno et Benjamin furent des partenaires, des alliés, des amis. Des partenaires parce que leur correspondance était échange d'arguments et d'objections, hors de toute considération d'âge ou de notoriété : dans le dialogue philosophique, ils étaient des égaux. Des alliés, parce qu'Adorno s'efforça d'aider Benjamin financièrement en lui passant commande des contributions pour l'Institut für Sozialforschung, qu'il faisait vivre, avec Horkheimer.

Des amis, parce que leurs relations se fondent sur la conviction qu'ils sont, tous deux, des clandestins de la pensée libre dans un monde qui ne tolère ni la pensée ni la

liberté – et que, dans ces conditions, ils doivent résister ensemble. « Quand j'ai reçu, à New York, à l'automne 1940, la nouvelle de sa mort, écrit Adorno, j'ai vraiment très littéralement eu le sentiment que, par cette mort qui avait interrompu l'achèvement d'une grande œuvre, la philosophie avait été mise à mort dans ce qu'elle pouvait espérer de meilleur. »

L'ouvrage est en deux parties : le recueil des textes d'Adorno dans lesquels il a défendu, après 1945, l'œuvre de Benjamin, l'a expliqué, l'a préfacé, lui a permis de ne pas disparaître d'abord, puis de gagner la place centrale qui lui revient – et qu'elle a fini par obtenir ; puis des extraits des lettres qu'il a adressées à Benjamin à mesure qu'il lisait ses essais, le plus souvent avant leur publication. Ni l'une ni l'autre ne se prêtent au résumé, d'autant moins que la pensée d'Adorno sur Benjamin évolue, que ce soit dans l'entre-deux-guerres ou après 1945, et que cette évolution va de pair avec celle de l'ensemble de sa philosophie. On s'en tiendra donc à un point. Dans les lettres écrites à propos de Paris, capitale du XIX^e siècle et de l'œuvre d'art à l'époque de sa reproduc-

tibilité technique, Adorno se montre assez souvent déconcerté par la méthode de Benjamin, qu'il n'est pas loin de juger une absence de méthode. Il réclame plus de dialectique, des raccourcis moins rapides, sinon moins de raccourcis. Il suggère qu'il faudrait à ces essais des définitions « fortes », des repères établis, des références peut-être plus conventionnelles, mais d'une nature plus strictement théorique. Que la pensée de Benjamin aille de Baudelaire à l'architecture, du cinéma au dadaïsme, il l'admet, il l'admire, mais avec inquiétude. Ce qui donne, dans une lettre de 1938 : « Si l'on voulait s'exprimer de façon extrême, on pourrait dire que votre travail se situe au carrefour de la magie et du positivisme. Cet endroit est ensorcelé. Seule la théorie pourrait briser l'envoûtement : votre théorie à vous, la théorie spéculative, positivement et sans inhibition spéculative. »

Tout en s'excusant pour « la forme grincieuse de ces gloses », Adorno les multiplie. Plus tard, il s'est convaincu que la puissance et la singularité de la pensée benjaminienne tenaient à cette faculté qu'il avait d'abord tenue pour « magique » et suspecte. En 1955,

à propos de l'admirable *Sens unique*, il avance que, là, « la pensée renonce à toutes les apparences de la certitude (...), à la division, à la conclusion et à la déduction, elle s'en remet totalement à la chance et au risque, elle mise sur l'expérience pour atteindre l'essentiel ».

Dix ans plus tard, l'accord est trouvé : « J'ai découvert que le regard philosophique de Benjamin avait quelque chose d'absolument incommensurable, comme s'il était l'organe particulier de choses qui n'étaient liées qu'à lui, et j'ai surtout découvert cette force caractéristique qui lui permettait de s'immerger dans le concret pour l'interpréter. » Les lignes qui suivent contiennent la meilleure définition de Benjamin, qui « arrachait directement le contenu intellectuel, le contenu spirituel des détails, aux figures concrètes sans passer par le concept ».

C'est aussi la meilleure définition de la philosophie quand celle-ci, au lieu de se retirer dans le commentaire des auteurs passés, si grands soient-ils, a l'audace de s'attaquer au présent – une audace qu'à leur insu Benjamin a inoculée à l'auteur des *Minima moralia*, à Adorno lui-même.

Philippe Dagen

Fondement premier de la démocratie, la parole du peuple ne fut perceptible sous l'Ancien Régime que lors de ces

« émotions » dont le vocabulaire trahit la dimension affective plus que le contenu contestataire.

Au nom de l'instinct du refus, sursaut pour la dignité, la liberté et l'invention, la gauche, au XIX^e siècle, se fit nationaliste, l'utopie parvient encore à bousculer la vie parlementaire et de grands commis cherchent à concilier sens de l'Etat et idéal républicain. De bon augure pour 2002

Logiques de résistance

LA RÉBELLION FRANÇAISE
Mouvements populaires et
conscience sociale (1661-1789)
de Jean Nicolas.

Seuil, « L'Univers historique », 624 p., 28 €. En librairie le 23 janvier

LES PATRIOTES
La gauche républicaine
et la nation 1830-1870
de Philippe Darriulat.

Seuil, « L'Univers historique », 336 p., 23 €.

Trois Glorieuses, révolte des canuts lyonnais, insurrections républicaines et ultimes sursauts vendéens, l'instillation houleuse de la Monarchie de Juillet trahit une effervescence dont les enjeux semblent neufs. Pour les plus radicaux, il s'agit de retrouver l'élan de Pété 1789, de reformer la parenthèse réactionnaire ouverte au Congrès de Vienne et de reprendre la geste révolutionnaire, porteuse d'une espérance démocratique offerte par la Grande Nation aux peuples d'Europe. Mais les mouvements insurrectionnels qui touchent tant le continent que la France, matrice d'un nouveau discours patriotique, sont-ils si différents des émotions populaires de l'ère absolutiste? Encore faut-il évaluer strictement ces rumeurs d'antan...

Avec *La Rébellion française*, Jean Nicolas nous offre un livre d'histoire à contre-courant des productions actuelles. Dense, référencé avec une minutie exemplaire, croisant les méthodes spécifiques de l'historien avec les leçons du sociologue comme de l'anthropologue, revisitant un chantier – celui des tensions sociales et des soulèvements populaires – très fréquenté naguère, tant par les tenants d'une histoire quantitative qui ne jurait que par le sériel que par les champions d'une histoire des sensibilités. Avec une honnêteté scrupuleuse, Nicolas ne refuse aucun apport mais reprend toute la documentation – pléthorique, et pourtant trop lacunaire pour asseoir de confortables certitudes. C'est un his-

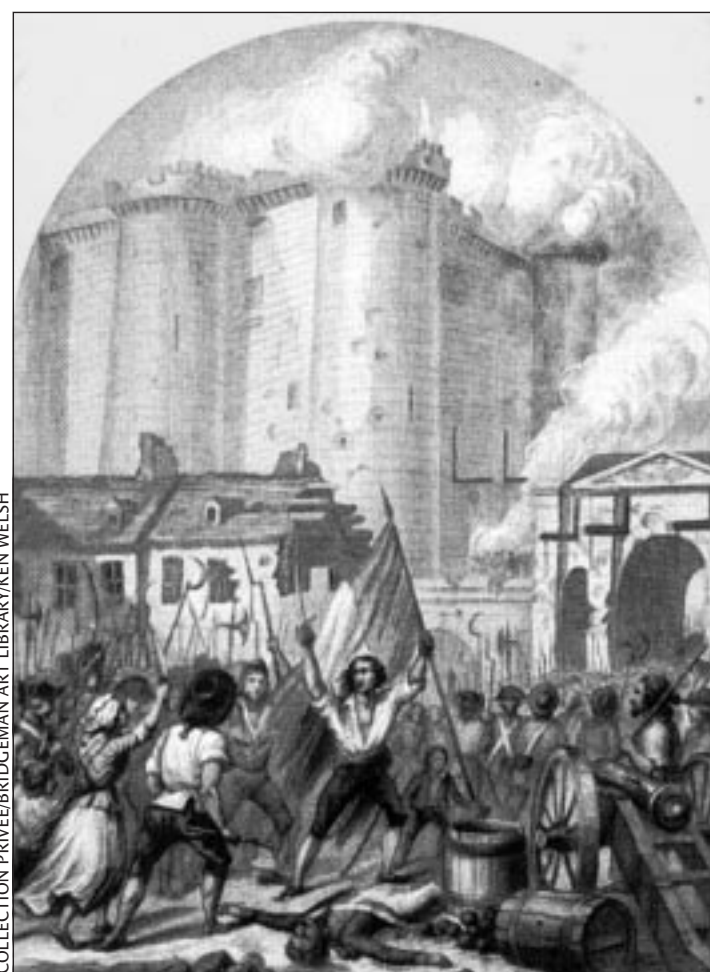
torien discret – le grand public n'a guère pu le lire qu'au hasard d'une *Vie quotidienne en Savoie aux XVII^e-XVIII^e siècles*, cosigné par son épouse Renée (Hachette, 1979) et d'un plus confidentiel encore *Annecy sous la Révolution* bien antérieur à la fièvre commémorative de 1989, qui le vit signer toutefois chez Privat une *Révolution dans les Alpes, Dauphiné et Savoie*. Jean Nicolas avait, sous un titre aujourd'hui repris à l'identique en sous-titre, édité chez Maloine (1985) les actes d'un ambitieux colloque, qu'il avait organisé à Paris en mai 1984. Aujourd'hui, à une échelle chronologique réduite de moitié et sur les bases des frontières nationales actuelles, il reprend seul le projet.

Et le résultat de l'enquête est proprement impressionnant, sans qu'il y ait même de révélations. Certes, le mythe d'un relatif apaisement repéré naguère dès les années 1670 s'effondre sans appel, Nicolas décomptant quelque huit mille cinq cents actes de rébellion entre 1661 et 1789 (les camisards comme Cartouche ou Mandrin sont moins singuliers qu'on ne l'a dit). Et la réévaluation des grèves industrielles en surprendra plus d'un (« on voit déjà naître l'idée d'une classe dangereuse, redoutable en tout état de cause, et dont les explosions manifestent [...] une malignité fondamentale »). Jean Nicolas est particulièrement précieux, quand il récuse simplement la subordination de la nature nouvelle des émotions populaires, sensible dès le mitan du siècle des Lumières, aux réflexions politiques de l'heure. Tout au plus reconnaît-il la rencontre entre la pratique et la théorie, même si l'on sent qu'il voit mal l'ombre directe des Philosophes dans l'effervescence grandissante qui conduit une génération pléthorique de petits lettrés « frottés de latin et de juridisme », battant le pavé urbain en mal de reconnaissance – ce sont eux qui fournissent orateurs et libellistes –, à devenir des rebelles, des révolutionnaires.

La vraie prouesse de Jean Nicolas tient tout entière dans son métier. Menant une typologie aussi serrée qu'argumentée, ce qui lui interdit les

commodes simplifications (l'indocilité de certaines provinces est envisagée sans ce déterminisme qui ruinaît une récente *Histoire de France des régions*), l'historien étudie les fauteurs de troubles (fraudeurs, contrebandiers, déserteurs...) comme ceux qui les rejoignent, complices ou relais (forestiers, forgerons, boucliers, cabaretiers...). Leurs cibles aussi : la Ferme et plus largement le monde du fisc, l'affameur – le ressort frumentaire est un des plus récurrents –, le seigneur, le patron... Comme, en marge des atteintes matérielles (salaire, subsistance, impôt), le réinvestissement possible de hantises immémoriales, gravées dans l'inconscient commun et promptes à resurgir. Plus que le rejet de la contrainte, sursaut pour la dignité et la liberté, l'historien y lit l'instinct même du refus, exacerbé par l'entité collective.

A lire *Les Patriotes* de Philippe Darriulat, le peuple en mouvement est encore au cœur de ces démocrates qui rêvent, à l'âge romantique, de république quand les notables se contentent d'aménager le modèle monarchique. Ce peuple acteur enfin, c'est la nation en armes dont ils portent le deuil amer, « enfants du siècle » orphelins d'une grandeur patriotique tombée au feu à Waterloo. Spoliés d'un héritage unique, ces jeunes hommes « de gauche » – puisque désormais leur attachement à la question sociale et leur soif de laïcisation, plus encore que leur patriotisme fervent et leur attachement aux principes du suffrage universel et au respect des libertés fondamentales, permettent ce type de catégorisation – rêvent dès 1830 de reprendre la Grande Révolution interrompue. En résistance. Chantres enflammés d'une politique colonialiste outrancière, prosélytisme national oblige, les Républicains prônent la nation comme une idée, à l'opposé de la conception boutique prônée au voisin d'Outre-Manche (anglophobie dont l'antiaméricanisme actuel semble l'héritage). Parce que la nation est plus qu'un sol, plus qu'un sang : il est des « Français du Nord » – entendez les Polonais, puis-



Mythe du peuple rebelle : la prise de la Bastille revue au XIX^e siècle.

qu'ils luttent contre la tyrannie du tsar. « *Affaire d'instinct* », ce nationalisme farouche n'est temporairement récusé que lorsque le bellicisme du Second Empire le détourne.

L'excellent travail de Philippe Darriulat sait ne pas négliger les figures, plus ou moins célèbres, mais les subordonne à leur engagement. Parallèlement à l'enseignement d'historiens de métier, écrire vise à rendre sa conscience au peuple et son histoire à la patrie (de Quinet à Lamartine et Blanc). Au risque de développer le complexe d'une « universalité » – la France, « pilote du vaisseau de l'humanité » selon Michelet, étant supposée œuvrer « pour le compte du genre humain tout entier » – que les Européens Mazzini, Mickiewicz ou Engels observent avec une exaspération légitime. Il y a, d'un côté, un être collectif, « nous », longtemps muet,

dont le passé garantit des comportements spécifiques tenus pour nationaux, et... « les autres ».

Ce « nous » marque une union affective où le sentiment d'appartenance tend un pont entre les insurgés de la Commune, qui prolongent une tradition d'exaltation patriotique – celle de « la maison commune de 92 » –, et les rebelles de l'Ancien Régime. Même logique de l'incident déclencheur, même surgissement d'un refus jusque-là refoulé, même attente souterraine révélée en principe partagé. L'attitude rebelle tenue pour archaïque, à l'opposé d'une gestion raisonnable des tensions sociales, pourrait bien constituer, à suivre la conclusion de la somme de Jean Nicolas, « un mode qui fait du heurt et de la rupture le principe du changement dans l'espace français ».

Philippe-Jean Catinchi

L'Etat comme passion simple

Du premier Cabinet Laval à la présidence du Conseil constitutionnel, Léon Noël n'a reconnu d'autre légitimité que celle de la puissance publique

LÉON NOËL
De Laval à de Gaulle
via Pétain (1888-1987)
d'Yves Beauvois.

Presses universitaires de Septentrion, 472 p., 30,49 €.

De Léon Noël, les livres d'histoire se souviennent qu'il fut du petit groupe d'hommes qui, le 22 juin 1940 à Rethondes, signèrent par délégation du gouvernement du maréchal Pétain la convention d'armistice avec l'Allemagne. Lui aussi s'en souvint – fort longtemps, car il mourut en 1987, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans – tant cette association au souvenir de la défaite pesa sur la suite de sa carrière.

Une carrière qui avait fort brillamment commencé : lorsqu'au sortir du cabinet de Pierre Laval, en 1932, il entame le parcours diplomatique qui le mènera à Prague et à Varsovie, il est un des hauts fonctionnaires les plus prometteurs de la République. Jeune membre du Conseil d'Etat, il s'était distingué par sa participation active au délicat règlement du contentieux, ouvert depuis 1905, entre l'Eglise catholique et l'Etat. Son *cursus honorum* fut ensuite impressionnant : bras droit du haut commissaire de France en Rhénanie occupée, préfet du Haut-Rhin, directeur de la sûreté et secrétaire général du ministère de l'intérieur, de là secrétaire général du gouvernement – fonction qu'il cumula, étranges temps, avec celle de ministre de France en Tchécoslovaquie –, ambassadeur à Varsovie enfin, poste qui n'avait pas l'importance de celui qu'il convoitait, Rome, mais qui n'en offrait pas moins un vaste champ d'action à un homme qui, à un sens aigu de l'Etat mêlait un sens non moins aigu de la brigue.

Après l'écrasement de la Pologne par les divisions nazies, et la

poursuite de son ambassade auprès du gouvernement polonais en exil à Angers, ce fut donc Rethondes puis, un service en appelant un autre, le poste exposé de délégué général du gouvernement en zone occupée. Il s'agit, pour Vichy comme pour Léon Noël, de tout faire pour affirmer la souveraineté des pouvoirs publics français sur le territoire national. Convergence de courte durée : Noël doit rapidement, sur injonction allemande, quitter un poste où il a eu l'occasion, en quelques semaines seulement, de mesurer la ligne de plus grande pente de l'Etat français, les concessions répétées à l'occupant.

Alors même qu'il aurait pu être un espoir du nouveau régime – le maréchal Pétain a de la considération pour lui, et il fut des équipes Laval avant-guerre –, à cette politique de renoncement il entend résister, de sorte qu'il n'aura pas de peine à se présenter, après-guerre, comme résistant. De fait, il fut bientôt proche de la sensibilité gaulliste, mais sans qu'on le retrouve dans aucune autre organisation dissidente qu'un petit groupe de notables résolus à s'abstenir de tout appui à Vichy. Le souvenir de Rethondes, encore et toujours, et cette absence d'engagement lui interdiront un retour en force dans l'Etat de la France libérée.

AU SERVICE DU GÉNÉRAL

C'est donc un homme dépit qui tentera une incursion dans la politique, en assumant un mandat de député RPF dans son Yonne natale, alors que ni la profession parlementaire ni même le suffrage universel ne présentent à ses yeux la légitimité et la dignité qu'il y a à servir l'Etat. Il lui faudra attendre l'arrivée au pouvoir de « son » général pour obtenir un poste qui lui paraisse à la hauteur de capacités qu'il n'a jamais sous-estimées, en devenant, pour six ans, le premier président du Conseil constitutionnel. Cette hau-

te institution de la République ayant décidé de ne pas s'appliquer la loi, et de garder fermées ses archives, ce n'est pas là qu'Yves Beauvois a pu mesurer – c'est un des plus brillants chapitres de l'ouvrage – comment Léon Noël manœuvra en 1962 pour concilier sa fidélité gaulliste avec sa réelle indignation face à la désinvolture dont fit preuve le général de Gaulle à l'égard de l'instance qu'il avait pourtant créée.

Pour raconter et comprendre cette vie si intimement liée à l'histoire de la France de ce siècle, Yves Beauvois a donc dû et su joindre, à des sources publiques aussi variées que les postes successivement occupés par Léon Noël, un matériau précieux et inédit, les carnets personnels de l'ambassadeur. L'ensemble, servi par une plume particulièrement agréable à lire, est essentiel à la compréhension de l'Etat contemporain, vu du côté de l'un de ses plus importants serviteurs.

On ne peut s'empêcher toutefois de regretter que l'éditeur, pourtant presses d'université, ait poussé le mépris de l'érudition (ou le sens de l'économie) jusqu'à avoir extirpé de la thèse dont est tiré l'ouvrage jusqu'à la dernière note. Les noëlistes acharnés se référeront donc au texte intégral dans les bibliothèques universitaires, les autres liront avec une curiosité avivée cette belle relation de la longue vie d'un homme pétri, un peu trop sans doute, du sens de l'Etat.

Marc Olivier Baruch

★ Deux autres grands commis de l'Etat, les frères Cambon, Paul (1843-1924) et Jules (1845-1935), tous deux administrateurs, puis diplomates, font l'objet d'une monographie précieuse sur l'univers du Quay d'Orsay au début du XX^e siècle (*La République des diplomates. Paul et Jules Cambon 1843-1935*, de Laurent Villate, éd. Science Infuse [distr. Les Belles Lettres], 416 p., 18 €).

Une Chambre à part

LA CHAMBRE ARDENTE
Aventuriers, utopistes,
excentriques du Palais-Bourbon
de Bruno Fuligni.
Ed. de Paris-Max Chaleil,
248 p., 18,29 €.

Y a-t-il meilleur antidote à la morosité qui menace à l'approche des consultations électorales que la lecture de *La Chambre ardente*, de Bruno Fuligni? Secrétaire des débats à l'Assemblée nationale, l'homme avait déjà fait preuve d'un bel esprit d'originalité en contant une « Histoire des monarchies privées, principautés de fantaisie et autres républiques pirates » (*L'Etat, c'est moi*, éd. de Paris, 1997). Profitant au mieux des archives parlementaires, il nous restitue les trajectoires singulières de représentants du peuple oubliés. Parfois la seule trace de leur action, puisqu'on ne sait quasiment rien de Marthe Simard, déléguée des Français libres du Canada à la Consultative d'Alger (1944), alors que les Françaises n'ont pas encore le droit de vote...

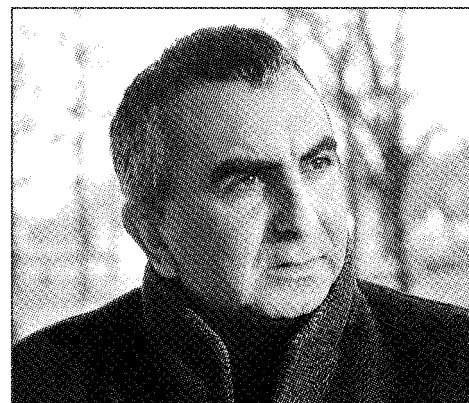
On suit donc avec délectation les tribulations du général irlandais Mac Adaras, élu des Basses-Alpes malgré une campagne xénophobe, comme le combat du député noir de Dakar, Blaise Diagne, contre la Fédération française de boxe qui disqualifie iniquement le Sénégalais Battling Siki, coupable d'avoir défait sur le ring Georges Carpentier. On repère la *biaude* auvergnate de Christophe Thivrier, qui ne veut d'autre habit que sa blouse d'ouvrier, ou la djellaba du docteur Philippe Grenier, « *bey de Pontarlier* »... Mais par-delà l'anecdote, dans cette galerie d'« excentriques », se lisent les espoirs et les fulgurances d'une passion politique qui a ses martyrs, tel Philibert Besson, tenu pour fasciste mais assassiné dans les geôles de Vichy, enfin réhabilité en juin 2000, grâce à son utopie monétaire, l'euro, dont on aura presque retrouvé le nom.

Ph.-J. C.

Livraison

● **AUX MARGES DE LA RÉPUBLIQUE**, de Jean-François Sirinelli
Ce texte parut initialement dans *La Démocratie en France*, collectif dirigé par Marc Sadoun (Gallimard, 2 vol., 2000). « *Forme française de la démocratie libérale* » selon Maurice Agulhon, la République est ici étudiée comme un organisme vivant dont un long siècle de pratique permet d'évaluer la vitalité. Reflet d'une sensibilité qui parut d'abord partisane au nom de la référence à sa matrice révolutionnaire, combattue longtemps et cycliquement « *rajeuni* » au sortir de crises qui auraient pu le tuer, « *refondé* » et stabilisé dans sa cinquième mouture (1958/62), le régime a connu depuis deux décennies des redéfinitions qui ne sont que l'écho des mouvements qui agitent la cité. Mais la configuration économique et sociale, exclusion en tête, s'avère aussi déterminante que la pratique répétée de la cohabitation depuis 1986 pour comprendre les « ratés du système ». A méditer depuis le transfert de l'agora politique sur la scène médiatique (PUF, 144 p., 15 €). Ph.-J. C.

TONINO
BENACQUISTA



Quelqu'un d'autre

roman

“Humour, tendresse, détresse : sans doute le meilleur Benacquista.”

Thierry Gandillot, *L'Express*

GALLIMARD

Guerre et terrorisme

Assassins sans frontières

Qui sont les tueurs du 11 septembre ? Des islamistes, des révolutionnaires, des militants ?

Non, dit André Glucksmann, des nihilistes. Pour comprendre ce qui se passe, Dostoïevski serait plus utile que le Coran

Les attentats du 11 septembre contre le World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington ont suscité de nombreuses publications sur l'islamisme, Ben Laden, les terrorismes et les nouveaux désordres mondiaux. Ainsi que sur le sort de l'Afghanistan et de ses habitants. Ainsi, André Glucksmann s'interroge sur le nihilisme qui unit dans l'histoire contemporaine les extrémistes terroristes religieux, ethniques ou étatiques, François Heisbourg se penche sur ce qu'il appelle « la nouvelle guerre », et Philippe Muray interpelle un Occident qu'il accuse de s'être autodétruit...

DOSTOÏEVSKI À MANHATTAN
d'André Glucksmann.
Laffont, 282 p., 21 €.

Le 11 septembre aurait pu être un jour comme tant d'autres à Manhattan, fin d'été et routine. Rien à signaler, dépêches habituelles, nouvelles sans nouveauté. Gens qui travaillent, enfants qui jouent. Misère du monde, petites joies singulières, absurde et rassurante répétition de la vie comme elle va, injuste et bigarrée, pacifique et cruelle. Il en fut tout autrement, soudain : déluge de feu dans la ville, corps en lambeaux sur les trottoirs, milliers de personnes assassinées sans combat, sans préavis, sans mobile expliqué. Meurtre anonyme et massif, aveugle et minutieux, inhumain et obscène. Chacun s'en souvient, oui, sans doute. Est-ce si sûr ?

Savons-nous garder vif le choc que ce jour-là nous avons tous senti, partout ailleurs qu'à Manhattan, nous autres gens des villes, des démocraties, des pays en paix, de tous les lieux du monde où l'on se veut civilisé, quels que soient le niveau de vie, la langue, la culture, la religion ? Nous souvenons-nous encore assez de cet effroi d'apocalypse, cette terreur d'insécurité, ce sentiment de temps ébranlé qui nous a tous touchés ? Suffit-il de quelques semaines, de quelques belles opérations militaires, pour que se referme l'angoisse et que l'on parle - enfin, ou déjà - d'autre chose ? Sans doute est-ce la tendance d'une époque zappeuse, avide de s'étourdir en passant à l'image suivante. Ce n'est pourtant pas ainsi que nous en sortirons. Au contraire.

« Il faut savoir émotion garder », insiste André Glucksmann. Cette belle maxime constitue la première phrase de son nouvel essai, *Dostoïevski à Manhattan*. Qu'on cesse d'en appeler à la raison pour estomper les traits trop rudes du massacre. Qu'on arrête de relativiser, de supposer, d'échafauder des hypothèses ou des théories. Regardons, si possible, l'horreur en face. Conservons, autant que faire se peut, la part d'appréhension et de stupeur, qui nous fonde dessus ce jour-là. Non pas, évidemment, pour demeurer dans l'hébététe et la sidération, mais afin de puiser dans une émotion toujours présente les éléments d'une réflexion vive. Tel est, en gros, l'intention de départ du philosophe dans ce texte rédigé sous le coup - de l'émotion, et de l'événement.



Une femme découvre les ruines du World Trade Center, à New York, le 25 septembre 2001.

Disons d'emblée qu'il s'agit d'un livre utile, voire indispensable. Il rompt en effet avec les quantités phénoménales de bêtise et de suffisance qu'amoncelèrent sur les cadavres, dès les premiers jours, les prétendus commentaires de prétendus intellectuels. Que n'a-t-on pas lu, en effet, dans le genre « pas dupe » ! De pseudo analyses « à qui profite le crime ? » suggérant de tourner son regard vers la CIA, le KGB, le Mossad. D'insupportables détournements de sens insinuant que c'était bien la faute à l'Amérique, à son arrogance et à sa richesse, heureux de pouvoir conclure sur l'air connu : « Les vrais responsables sont les victimes. » D'ignobles - oui, ignobles - confusions entre les luttes des pauvres et les néonazis de Ben Laden, entre les miséreux qui ont raison de se révolter et les tueurs islamistes. Le premier mérite de l'essai de Glucksmann est de déblayer le terrain de ces décombres d'idées.

Il rappelle que les tueurs du 11 septembre n'ont rien demandé. Pas d'exigence formulée. Aucun objectif affiché. Détruire seule-

ment. Sans condition, de manière aveugle et illimitée. Il souligne que ce ne sont pas des crève-la-faim, mais bien des ingénieurs, des cadres, des gens intégrés et instruits. Ce qu'ils veulent ? La victoire de l'islam, le bien du peuple palestinien ? Allons donc ! Ils désirent exactement ce dont rêvait déjà Netchaïev en 1869, lorsqu'il écrivait : « Notre mission est la destruction terrible, totale, générale et impitoyable », avant de conclure : « Nous devons nous unir au monde hardi des brigands (...). Unir ce monde en une force terrible et invincible. »

Des nihilistes russes aux réseaux d'Al-Qaïda, la filiation n'est évidemment pas directe. L'approche de Glucksmann est intéressante en cela qu'elle rassemble les diverses associations modernes d'assassins sans frontières dans un même engagement commun : faire table rase du présent tel qu'il est, ne pas en laisser pierre sur pierre. Violence illimitée, tant qu'il reste du vieux monde, des pans de mur debout. Demain, quand tout sera par terre, on improvisera. Dieu y

pourra. Ou le genre humain, ou personne. En attendant, il faut désorganiser, défaire, désunir. Tuer. Sans fin, en grand, efficacement, à tout prix. Voilà ce qu'ont en commun les nihilistes d'hier et ceux d'aujourd'hui. Voilà pourquoi Glucksmann conseille de « sous-titrer CNN avec Dostoïevski ».

UNE SORTE D'ANTIHISTOIRE

Intéressant et utile, ce livre n'est pas dépourvu de défauts. On peut lui reprocher de n'avoir retenu, dans l'histoire complexe de l'élaboration de la notion de nihilisme au cours du XIX^e siècle, qu'une facette assez simple, la volonté de destruction. De Hegel à Heidegger, ou bien de Schopenhauer à Nietzsche, ce qu'on a dénommé « nihilisme » possède pourtant plusieurs sens, allant du registre de la métaphysique à celui de l'éthique. Des analyses très serrées seraient requises pour comprendre leur lien éventuel au nihilisme russe et à cette destruction active qui évoque la pulsion de mort. On pourrait aussi faire grief à Glucksmann d'une explication trop générale,

qui risque de ne pas avoir prise sur la singularité des événements. Il serait possible encore de regretter que sa plume, vive et aisée, l'emporte souvent loin de son sujet, dans une course haletante qui va de la Tchétchénie aux sites Web des néonazis américains en passant par Homère ou par *Madame Bovary*. Ce serait passer à côté de l'essentiel.

Le plus important, à nos yeux, est sans doute ce que ce volume développe le moins : l'hypothèse d'une histoire qui se défait, qui dénoue à mesure tout ce que les siècles avaient su tramer. A plusieurs reprises en effet, l'essayiste semble envisager l'existence d'une sorte d'antihistoire, comme on parle d'antimatière. Ce qu'il appelle le nihilisme serait alors le dissolvant de la civilisation. On ne saurait exclure que nous n'en sortions pas. L'involutions vers la barbarie peut se poursuivre, l'humanité devenir crépusculaire. Il faudrait dire comment, pourquoi, envisager les issues possibles. Le prochain livre ?

R.-P. D.

« Le nihiliste escamote méthodiquement le mal et la cruauté »

Pour André Glucksmann, le nihilisme est mieux compris et dévoilé par la littérature que par la philosophie

« Comment définissez-vous au juste le nihilisme ? Dans vos analyses, il apparaît principalement comme volonté de néant, désir de destruction. La notion, telle qu'elle s'est élaborée tout au long du XIX^e siècle, n'est-elle pas bien plus complexe ? Pourquoi avoir réduit le nihilisme à ce seul aspect ?

- Qu'est-ce qui fait l'universalité du 11 septembre ? Quel dénominateur commun entre Pol Pot, Ben Laden et autres massacreurs de plus ou moins grande pointure ? L'histoire contemporaine nous confronte à un essaim d'extrémismes terroristes religieux, ethni-

ques, étatiques. Posons la question de Socrate : quelle « forme caractéristique » unifie cette multiplicité ? Ma réponse : le nihilisme, présent dans les grandes idéologies destructrices (nazisme, communisme, islamisme), et qui les sous-tend toutes, mais qu'aucune ne résume. A la fois expérience sensuelle (Emma Bovary), militante (Netchaïev) et spirituelle (par-delà le bien et le mal), le nihilisme est un phénomène social total, une stratégie positive de la cruauté dont seule la littérature (russe et française) sut dévoiler la banale énormité.

« C'est pourquoi je privilégie délibérément la littérature aux dépens d'une tradition spéculative qui, au long du XIX^e siècle jusqu'à Heidegger, définit en creux le nihilisme par ce qu'il n'est pas : oubli de Dieu, occultation de l'Être, perte des valeurs suprêmes, manque de bons sentiments, etc. Pareille définition, moins « complexe » que cacophonique, confond modernité et nihilisme. Qu'il se réclame d'un Dieu vivant dont il se fait l'instrument ou d'un Dieu mort dont il prend la place, le nihiliste opère dans le « tout est permis », son originalité spécifique tient dans le fait qu'il escamote méthodiquement le

mal et la cruauté jusqu'à s'autoriser de leur non-existence. Ce trait spécifique, que la littérature relève, échappe trop souvent aux penseurs.

- En reliant les attentats du 11 septembre à une volonté anonyme d'anéantissement, en faisant l'emblème d'une lutte entre nihilisme et civilisation, ne risquez-vous pas de passer à côté des causes politiques et idéologiques effectives de ces crimes ?

- Pour saisir le nihilisme dans ses causes politiques et idéologiques « effectives », comme vous dites, je le déchiffre au ras de l'expérience historique comme une réponse catastrophique aux défis d'un déracinement qui va s'accélération. Je scrute le nihilisme dans ses récurrences, dans sa séculaire durée, dans son ampleur désorganisateur. De Guernica (1937) au 11 septembre 2001, le massacre des civils (90 % des victimes actuelles) est devenu un mode dominant de prise et de conservation du pouvoir. Sur une bonne part des terres émergées, un adolescent s'assure le pain, des femmes et les galons à la pointe de son kalachnikov.

» Lorsqu'une société ne peut plus vivre comme avant, lorsque les liens traditionnels se brisent sous les assauts d'une inévitable occidentalisation, sans aucun Etat de droit pour prendre la relève, la tentation nihiliste croît. En butte à l'"agression" des Lumières franco-anglaises, l'Allemagne du XVIII^e et la Russie du XIX^e siècle ont connu le séisme culturel qui ébranle aujourd'hui globalement la planète. Des intellectuels iraniens voient dans la « révolution khomeyniste » non un atavisme, mais une inquiétante annonce. La dictature politique du Chah, qui a entamé manu militari l'éradication d'un mode de vie ancestral, et la dictature théologique des mollahs, loin de rétablir l'ordre ancien (qui distinguait spirituel et temporel), en achève l'irréversible subversion. Schéma parent en Afghanistan : dix années d'invasion soviétique désertifient le pays ; dans les ruines s'installent les « étudiants en théologie ». Lorsque les démocrates algériens dénoncent les intégristes du FIS comme les « fils du FLN », ils soulignent le mimétisme du nihilisme d'Etat et du nihilisme anti-Etat.

- Que serait un « crépuscule terroriste de l'humanité » ? Vous envisagez une régression vers la barbarie, une sorte de dissolution de ce que l'histoire a construit. Qu'est-ce qui rend cette perspective possible ?

- Un crépuscule terroriste de l'humanité ? Tandis que les experts rêvent d'une fin de l'histoire et des guerres, ou cauchemardent autour d'un « choc des civilisations », il faut plutôt craindre un pourrissement nihiliste rampant, universel. Chaque jour, depuis près de trois ans, les Tchétchènes sont martyrisés par la soldatesque russe. Raflés, pillés, torturés, exécutés, violés en public, les enfants devant les parents, les femmes devant les hommes et vice versa. Silence mondial. Abandon cosmique. Comment ne deviennent-ils pas fous, ivres de tout faire sauter ? Ils sont plus de cent mille dispersés dans la grande Russie. Tous révoltés par l'enfer infligé à leur minuscule patrie.

» Aucun ne benladénise encore. Refusant de faire payer le civil russe, ils ne touchent pas aux centrales nucléaires, si facilement à portée d'une attaque-suicide. Leur retenue, leur courage, leur endu-

rance sauvent la Russie et l'Europe. Jusqu'à quand ? Puisque la brutalité exterminatrice d'un membre permanent du Conseil de sécurité est admise par les démocraties, son exemple fera école. D'autres peuples se retiendront moins de répliquer, œil pour œil, à la dévastation par la dévastation. Nulle « régression » n'est en vue, mais une barbarie on ne peut plus moderne, celle de l'exterminateur (avec ou sans Etat, avec ou sans Dieu) qui se permet tout et celle des braves gens qui le regardent faire. On risque ainsi, tranche par tranche, le crépuscule de l'humanité.

- Quels sont, ou quels seraient, les remèdes ?

- Les remèdes relèvent du domaine public et du pense-bête : opposer le courage aux tueurs, la volonté de vivre libre aux plaisirs de la servitude volontaire, aider les démocrates et les tolérants. Eût-on soutenu Massoud, Kaboul aurait été libéré plus tôt et les tours de New York tiendraient peut-être debout. Se rappeler à temps que le président Maskhadov est un Massoud tchétchène. Et ainsi de suite... »

Propos recueillis par Roger-Pol Droit

ÉCRIVAINS

Les Éditions Bénévent publient de nouveaux auteurs

Envois de manuscrits :
Éditions Bénévent
9 rue Boyer - 06300 Nice
Tél : 04 93 26 90 93

Les questions soulevées par le 11 septembre

Plusieurs ouvrages interrogent les conséquences encore largement imprévisibles des attentats de New York et de Washington et les changements radicaux qui pourront en découler

HYPERTERRORISME : LA NOUVELLE GUERRE de François Heisbourg. Ed. Odile Jacob, 270 p., 20 €.

LES LEÇONS DU 11 SEPTEMBRE sous la direction de Pascal Boniface. PUF, 134 p., 16,77 €.

UN MONDE À REPENSER coordonné par Eric de Maisonneuve et Jean Guellec. Ed. Economica, 208 p., 19 €.

L'activité de l'édition veut aujourd'hui que soient publiés des livres disséquant des événements à peine achevés dont les conséquences sont encore largement imprévisibles. Les attentats du 11 septembre contre le World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington ont ainsi suscité de nombreuses publications allant de la simple brochure reproduisant des articles parus dans la presse à l'assemblage de contributions diverses, jusqu'au livre construit et pensé comme tel.

C'est le cas de *Hyperterrorisme : la nouvelle guerre*, signé par François Heisbourg et préparé par les chercheurs de la Fondation pour la recherche stratégique, qu'il dirige. Le livre offre une vue et une appréciation d'ensemble sur ce que François Heisbourg et ses collaborateurs appellent « la double rupture », soit le passage à l'hyperterrorisme et la fin brutale de la guerre froide. Ils prennent ainsi une position très nette dans la discussion qui occupe les chancelleries et les observateurs sur la question de savoir si le 11 septembre introduit une nouveauté radicale dans les relations internationales.

Un autre chercheur, Pascal Boniface, directeur de l'Institut de recherches internationales et stratégiques, est d'un avis opposé, qu'a tendance

à partager le ministère français des affaires étrangères. Dans un recueil d'essais – *Les Leçons du 11 septembre* –, Pascal Boniface n'accorde pas la même importance aux attentats perpétrés par les émules de Ben Laden et à la chute du mur de Berlin. Il écrit : « *Les problèmes essentiels, qu'il s'agisse du processus de paix au Proche-Orient, de la lutte contre les inégalités économiques, de la protection de l'environnement, des guerres civiles en Afrique, etc., ne sont ni bouleversés ni résolus.* » Il prend cependant la précaution d'ajouter que, « *selon les conclusions qui seront tirées des événements et les modifica-*

ment d'exceptionnalisme », allant au-delà des craintes pour la sécurité puisqu'il toucherait à la conviction d'une sorte d'adéquation entre la société américaine et la nature humaine. La deuxième conséquence est géostratégique. Les alliances dans lesquelles sont engagés les Etats-Unis doivent être revues. La formation d'une coalition antiterroriste – il s'agit plutôt de différentes coalitions à géométrie variable dont la taille et les missions sont inversement proportionnelles – a déjà entraîné des revirements politiques ; elle a accéléré le rapprochement Washington-Moscou et relativisé la notion d'« Etats voyous », « *centrale dans la vision américaine de l'après-guerre froide* ». Les attentats et la riposte américaine reposent aussi la question des relations transatlantiques. L'OTAN, après avoir invoqué l'article 5 sur la défense mutuelle, doit se chercher une nouvelle raison d'être sous peine de se retrouver inutile. L'Europe, qui était en train de construire une politique commune de défense, tout en souhaitant profiter des dividendes de la paix, doit se demander comment « *européaniser les contributions nationales à la défense de nos sociétés* », une ambition qui va bien au-delà des « *missions de Petersberg* » qu'elle s'était modestement assignées.

Choc des civilisations, Moyen-Orient, modernisation du monde arabe, avenir de la mondialisation, place des Etats-Unis dans le monde et donc des autres puissances (secondaires) par rapport à eux : ce sont là quelques-unes des questions posées par le 11 septembre. Les sceptiques diront qu'elles existaient auparavant. C'est vrai. Convenons au moins – et le livre de François Heisbourg a le mérite d'apporter des éléments de réflexion – que leur possible solution apparaît sous un jour radicalement différent.

Daniel Vernet

extra
« Entre 1618 et 1648, une grande partie de l'Europe fut le siège d'une guerre qui ressemblait à certains égards au processus dans lequel le monde est entré avec les attentats du 11 septembre. La durée d'abord : s'il est un point sur lequel s'accordent à peu près tous les protagonistes et observateurs, c'est que la lutte engagée sera longue, marquée par de multiples péripéties. Ensuite, il y a la géométrie variable des coalitions. (...) Importance aussi des facteurs non militaires, évidente dans le conflit actuel. (...) Ensuite encore, la nature non étatique de certains des principaux protagonistes : nébuleuse non gouvernementale de l'hyperterrorisme aujourd'hui, bandes armées plus ou moins livrées à elles-mêmes jadis. Et enfin, le caractère chaotique de certains Etats servant de réceptacle à la violence organisée... » (*Hyperterrorisme : la nouvelle guerre*, pp. 201-202)

tions des orientations politiques, des changements fondamentaux pourront en découler.

Ce sont justement ces changements fondamentaux qu'examine pour sa part François Heisbourg. Il propose d'abord une définition de « l'hyperterrorisme » comme « la conjonction de la destruction de masse, rendue possible par l'accès aux technologies contemporaines [Ben Laden a retourné contre l'Occident ses armes et ses moyens], et de la nature apocalyptique des organisations des attentats », qui n'ont plus d'objectifs politiques, comme avant la disparition de l'URSS, qui n'ont pas de revendications identitaires, nationalistes ou séparatistes mais

Les premières conséquences sont d'ordre militaire. Elles vont à rebours des conceptions américaines sur la « *guerre zéro mort* » ou sur la nécessité que tout engagement à l'extérieur soit accompagné d'une « *stratégie de sortie* ». L'outil classique, écrit Heisbourg, « *devra cohabiter avec une forme nouvelle de systèmes de force dont on ne fait qu'entre-percevoir les contours* » : haute technologie, notamment de la puissance aérospatiale, action des forces spéciales, guerre psychologique, guerre de l'information et protection du sanctuaire. Car une des autres nouveautés de l'après-11 septembre est la découverte par les Etats-Unis de leur vulnérabilité, la fin d'un « *senti-*

Paradoxes gorbatchéviens

Le dernier président de l'Union soviétique raconté par son ancien porte-parole, Andreï Gratchev

LE MYSTÈRE GORBATCHEV La Terre et le Destin d'Andreï Gratchev. Traduit du russe par Galia Ackerman et Pierre Lorrain, éd. du Rocher, 388 p., 22 €.

Andreï Gratchev a accompagné Mikhaïl Gorbatchev jusqu'à ses ultimes heures au pouvoir, au département international du comité central puis en tant que porte-parole du premier et dernier président de l'Union soviétique. Il est donc bien placé pour tenter de percer « *le mystère Gorbatchev* », même s'il peut être soupçonné, a contrario, d'une trop grande familiarité avec son objet d'étude. Il évite ce risque avec brio, utilisant à la fois ses informations de première main, l'ouverture de certaines archives et un libre arbitre lui donnant la distance indispensable pour écrire l'histoire de la perestroïka et de son héros, qui est aussi l'histoire de l'effondrement du communisme. Eché ou réussite ? La seule réponse possible à cette question tient dans un paradoxe : Gorbatchev a échoué parce qu'il a réussi, ou pour dire la même chose en termes inversés, Gorbatchev a réussi parce qu'il a échoué.

Car s'il y a un « *mystère Gorbatchev* », il y a surtout les « *paradoxes Gorbatchev* ». Certes, on peut s'interroger sur les raisons qui ont amené un apparatchik conformiste – mais s'il n'avait pas été « *dans la ligne* », comment aurait-il pu arriver au sommet ? – à identifier les tares du système puis à les combattre, avant de vouloir réformer le « *socialisme réel* » et d'ouvrir la boîte de Pandore de la démocratie. Andreï Gratchev montre bien la complexité de la société soviétique, la « *perfection* » du totalitarisme et en même temps ses failles dans lesquelles grandit

et se forme le futur chef de l'URSS, qui comme tout *homo sovieticus* mène une existence schizophrène entre la révérence due aux dogmes et l'expérience cruelle de la réalité.

Quand Gorbatchev est élu secrétaire général en 1985, il ne choque personne, ou presque, en critiquant la gestion passée et en annonçant des changements aussi décevant que vagues. Ses pairs sont habitués et prêts pour un nouveau jeu pourvu que les règles anciennes soient respectées. Or en décrétant la glasnost, c'est-à-dire une forme de libre expression, Gorbatchev introduit un changement tel des règles du jeu qu'il en sera lui-même victime.

UN INEFFECTABLE MÉRITE

En refusant d'utiliser la coercition – à quelques exceptions près qu'Andreï Gratchev ne passe pas sous silence –, il se prive en même temps de l'énorme pouvoir dont dispose tout secrétaire général du PC soviétique et par là du moyen d'imposer sa volonté. Sans doute pense-t-il que les bénéficiaires du nouveau cours – qu'ils soient intellectuels, paysans agrandissant leurs lopins, coopérateurs lancés sur le marché, nationalistes baltes rêvant d'indépendance, etc. – lui en sauront gré quand il se trouvera aux prises avec les conservateurs. Bien sûr, il se trompe : « *Mettant à profit le droit de choisir, la population était prête à se détourner de lui* », écrit Andreï Gratchev. Comme au moment du putsch d'août 1991 où les Moscovites sont descendus dans la rue pour défendre la démocratie naissante sans voir à qui ils en étaient redevables. Gorbatchev a donné aux Russes le droit de se passer de leur dirigeant suprême. C'est son ineffaçable mérite. Que les Russes fassent de ce droit un usage sujet à caution est une autre affaire.

D. V.

L'insolence afghane

L'histoire du royaume montagnard « épicerie du tremblement de terre » du 11 septembre

LE ROYAUME DE L'INSOLENCE par Michael Barry. Flammarion 528 p., 21 €. En librairie le 18 janvier

En republiant son histoire de l'Afghanistan depuis 1501, accompagnée d'une très longue postface en forme de diatribe rédigée à chaud après le 11 septembre, Michael Barry fait œuvre de mémoire. Il rappelle les origines tumultueuses de ce royaume montagnard « insolent » envers des voisins aux dents longues. Il le replace dans le contexte du djihad contre l'invasion soviétique pendant les années 1980 qui a donné les prémices du conflit actuel. Il pointe enfin du doigt les responsables : le Pakistan, les Etats-Unis et les islamistes obtus et fanatiques qui ont poussé sur ce terrain fertile et qui ont fini, juste avant que Washington ne lance ses bombardiers contre Oussama Ben Laden, par se débarrasser du seul homme providentiel qu'était le commandant Massoud auquel ce chercheur – ancien coordinateur de Médecins du monde en Afghanistan – voue une véritable vénération.

Pour Michael Barry, l'Afghanistan a été victime à la fois des ambitions pakistanaises, de la duplicité saoudienne et des incohérences de la diplomatie américaine. Or ce sont aujourd'hui ces mêmes pays qui sont au cœur de la coalition anti-terrorisme chargée d'éradiquer Al-Qaïda et les talibans. Les critiques sont féroces, l'auteur ne cache ni ses sympathies ni ses inimitiés, tant le « *royaume de l'insolence* » lui tient à cœur.

Une fois les Russes partis, après l'échec de leur « *grand jeu* » en Asie centrale, les Afghans ont été manipulés par les services spéciaux d'Islamabad (PISI), dans le but de les vassaliser. Le général Babar, ministre de l'intérieur de Benazir Bhutto, a utilisé les services de Ben Laden et créé de toutes

Patrice de Beer

L'Occident interpellé

Philippe Muray et Emmanuel Goujon souhaitent, à leur manière, une remise en cause de nos sociétés

CHERS DJIHADISTES... de Philippe Muray. Ed. Mille et Une Nuits-Fondation du 2 mars, 128 p., 8,99 €. En librairie le 22 janvier

DEPUIS LE 11 SEPTEMBRE d'Emmanuel Goujon. Gallimard, « Continents noirs », 92 p., 10 €.

La lettre ouverte que Philippe Muray adresse aux « *chers djihadistes et assimilés* » est une lettre piégée. Car, sous prétexte de faire des remontrances à Ben Laden et consorts pour s'être laissé aller à une « *violence inexcusable* » et menacer de commettre encore « *d'affreuses exactions* », c'est à nous qu'il parle. C'est nous que, selon les moments, il tance ou il plaint. Pas sur le mode insupportable – « *nous l'avons bien cherché !* » –, mais sur un ton plus subtil et plus provocateur qu'il a déjà utilisé contre la modernité dans *Après l'Histoire* (« *Le Monde des livres* » du 19 mai 2000).

Et pour nous dire quoi ? Que nous avons cessé d'exister depuis longtemps en tant qu'êtres humains ; que « *ces chers djihadistes* » se sont trompés en croyant s'attaquer à une civilisation : « *il n'y a pas de civilisation* » depuis qu'un gigantesque programme de régression est présenté comme un « *travail d'intérêt général* ». La fête a remplacé le commerce de l'intelligence, « *Loft Story* » l'esprit critique. La déconstruction est devenue la forme de la modernité et le destin s'appelle la traçabilité. L'Occident était fondé sur la raison, et nous n'avons de cesse de la faire périr. A dire vrai, l'Occident n'existe plus. C'est un lieu vide que les pirates de l'air ont transformé en champ de ruines. En croyant nous anéantir, Ben Laden et ses disciples nous ont rendu service. Ils nous ont donné à voir « *l'écroulement de notre propre royaume* », et maintenant nous pouvons dire, à

cause d'eux, que nous ne reconnaissons pas un monde que nous avions nous-mêmes défiguré.

La charge de Philippe Muray est jubilatoire et serait presque réjouissante si elle n'était pas trop systématique. Elle ne laisse aucune lueur qui ne vienne « *d'un magasin de farces et attrapes* ». A l'instar de notre semblant de résistance au terrorisme. Les djihadistes nous imaginent « *vautrés dans des plaisirs et des loisirs qui nous ont ramollis. Eh bien ! Nous lutterons comme des lions pour protéger notre ramollissement* ».

Vus d'Abidjan, nous ne sommes pas beaucoup plus présentables. Emmanuel Goujon, Français des Antilles travaillant en Afrique, n'est pas loin de partager le pessimisme de Philippe Murray. S'il y a une guerre des civilisations, dit-il, « *l'Occident est foutu* ». Car le seul moyen de gagner cette guerre serait de renoncer à tout ce en quoi l'Occident croit. « *C'est que le meilleur allié des islamistes, c'est l'Occident lui-même. Manque d'idéologie, pas de spiritualité, pas de foi ; donc rien pour déplacer les montagnes ; l'ère du vide, l'empire des vanités* ». A travers des échanges avec des amis dispersés dans le monde, grâce à l'e-mail – une technique moderne qui ne fait pas en soi la modernité –, Emmanuel Goujon montre comment les attentats du 11 septembre et leurs suites ont été reçus hors de l'hémisphère Nord.

Beaucoup de bruit, pas pour rien certes, mais pour un nombre de victimes qu'on enregistre couramment hors de l'Amérique « *éternelle et messianique* », avec laquelle le tiers-monde a du mal à s'identifier. Avec cette question lancinante : « *Pourquoi une vie vaut-elle plus qu'une autre ?* » La réponse ne saurait évidemment être morale. Elle est stratégique. Mais alors elle est dérisoire, face à cette interpellation que Philippe Muray résume ainsi à l'adresse des « *chers djihadistes* » : « *A la différence des nôtres, vos démolitions s'effectuent en toute illégalité* ».

D. V.

Dictionnaire des rébellions

MONDES REBELLES Guérillas, milices, groupes terroristes, sous la direction de Jean-Marc Balencie et Arnaud de La Grange. Ed. Michalon, 1 660 p., 45 €.

Pour la troisième fois, Jean-Marc Balencie, chercheur à l'IRIS, et Arnaud de La Grange, journaliste au Figaro, publient ce dictionnaire des rébellions, qui s'est enrichi de 400 pages depuis la première édition en 1997. Comportant plus de cinq mille entrées, à la fois thématiques et géographiques, *Mondes rebelles* s'intéresse d'abord aux conflits internes et aux acteurs non étatiques des relations internationales. Des noms ont disparu (Canada, Slovaquie, Niger...), ce qui semble indiquer que des tensions présentes sous une forme pas nécessairement violente se sont apaisées. D'autres sont apparus (Tanzanie, Namibie, Népal, Ouzbékistan, Kirghizstan...) parce que la situation de ces pays s'est dégradée ou parce que le travail scrupuleux des auteurs les a amenés à s'adjoindre dans ces domaines l'apport de nouveaux spécialistes.

« *L'islam transnational* » occupe naturellement une place importante dans cette nouvelle édition de *Mondes rebelles*. Et il faut rendre justice aux deux responsables, qui n'avaient pas attendu les attentats du 11 septembre et la guerre en Afghanistan contre Ben Laden, Mollah Omar et leurs troupes pour se poser la question. Dès la première édition et sous la plume de Jean-Christophe Ruffin, ils mettaient en garde contre la tentation de voir dans l'intégrisme islamique « *l'ennemi global* » dont l'effondrement de l'Union soviétique et du communisme avait privé l'Occident. Pour qui s'intéresse à ce qui se passe dans le monde, loin des chancelleries, *Mondes rebelles* constitue un guide irremplaçable.

D. V.

Et aussi...

- *Ben Laden et l'Amérique*, de Florent Blanc (Bayard, 242 p., 18,90 €).
- *Terrorismes, vers un nouveau désordre mondial*, de Bruno Tessaerch, Amaury Guibert et Maëlle Joulin (Mango Document, 90 p., 6,50 €).
- *Les Guerres de demain*, de Pascal Boniface (Seuil, 214 p., 13,50 €).
- *Quelle géopolitique au XXI^e siècle ?*, de Gérard Dussouy (éd. Complexe, 406 p., 28,81€).
- *L'Aide humanitaire, aide à la guerre ?*, de Marc-Antoine Pérouse de Montclos (éd. Complexe, 206 p., 18,29 €).
- *Vaincre le III^e totalitarisme*, d'Amir Jahanchahi (Ramsay, 202 p., 16 €).
- *11/9, autopsies des terrorismes*, un recueil d'entretiens avec Noam Chomsky (Le Serpent à plumes, 156 p., 11 €), dont un autre dialogue, avec Denis Robert et Weronika Zarachowicz, paraît aux éditions des Arènes (*Deux heures de lucidité*, 200 p., 12 €).
- *L'Esprit du terrorisme*, de Jean Baudrillard (éd. Galilée, 46 p., 12 €).
- *Pour comprendre l'intégrisme islamiste*, de Martine Gozlan (Albin Michel, « Espaces libres », 200 p., 6,60 €).
- *Ben Laden, secret de famille de l'Amérique*, d'Arundhati Roy (Gallimard, 32 p., 3,89 €).
- *Pour un islam de paix*, Revue « Question de » n° 126 (Albin Michel).
- *Afghanistan, la mémoire assassinée*, compte rendu d'un colloque tenu à l'Unesco, le 2 mars 2001 (Mille et une nuits, 140 p., 2,50 €).
- *Dieu, guerre et autres paysages*, de Niccolò Rinaldi, qui a été chargé de l'information des Nations unies en Afghanistan (L'Harmattan, 270 p., 22 €).
- *Ce qui arrive*, de Paul Virilio (éd. Galilée, 120 p., 17 €, en librairie le 16 janvier).
- *Les Drapeaux de l'islam*, de Pierre C.Lux-Wurm (Buchet-Chastel, 350 p., 45 €)
- Sous le pseudonyme de Jugurtha paraît *Le Journal d'Oussama Ben L., lettres apocryphes afghanes*, supposé décrire l'Occident vu par Ben Laden et qui, en voulant critiquer la formule « *deux poids, deux mesures* », comporte sur le « *lobby juif* » et Israël des appréciations pour le moins équivoques (Diffusion International Edition, 91, avenue de Clichy, Paris-17^e, 236 p., 18,29 €).

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **José Bové entre Messier et Lagardère.** Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, s'était félicité, dans un débat télévisé avec l'intéressé, que José Bové soit publié dans une de ses maisons, à l'époque La Découverte, avec un grand succès. José Bové avait ensuite choisi Plon, autre filiale de Vivendi, pour un nouvel ouvrage en collaboration avec François Dufour, prévu initialement le 14 février : *Le Grain du monde. L'agriculture racontée aux citadins*. Fayard, filiale du groupe Lagardère, vient de publier, avec un tirage de 30 000 exemplaires, un autre livre du leader paysan, cette fois-ci avec Gilles Luneau, *Paysan du monde*. Comme l'indique *Le Canard enchaîné* du 9 janvier, Plon a été très irrité par la parution de ce livre. « Nous l'avons découvert en décembre », explique son PDG, Olivier Orban, qui hésite entre le maintien de la parution du livre en février à la veille du Salon de l'agriculture et le report en septembre. Quoi qu'il en soit, le symbole de la lutte antimondialisation sera très présent en librairie, puisque Denis Pingaud consacre en février, au Seuil, un livre à *La Longue Marche de José Bové*.

● **Henri Bovet chez Tallandier.** Henri Bovet a été nommé directeur éditorial des éditions Tallandier. Ancien journaliste, Henri Bovet, âgé de quarante-trois ans, a été directeur éditorial aux éditions First et au Grand Livre du mois. Il prendra ses fonctions en mars à la place de Patrice Maubourguet, qui assure la transition. Les éditions Tallandier sont une filiale du Seuil (34 %) et de la Financière Tallandier, présidée par Bernard Wouts, PDG du *Point*, propriété de François Pinault. Cette filiale a été créée lorsque l'éditeur de la rue Jacob a cédé deux de ses revues, *L'Histoire* et *La Recherche*, au groupe Le Point (*Le Monde* du 31 mai 2001).

Rectificatif

● Les deux romans de Julio Cortázar évoqués par Hector Bianciotti, dans « Le Monde des livres » du 28 décembre 2001, *L'Examen* et *Journal d'Andrés Fava*, sont des inédits publiés par Denoël et non des rééditions, comme l'indiquait le sous-titre de l'article.

La rentrée de janvier s'impose

Le début de l'année est le second temps fort, après l'automne, de la vie du livre. Un millier de romans, d'essais et de documents vont chercher une place sur les tables des libraires

La rentrée littéraire de janvier prend de plus en plus d'importance. Un bon millier de livres arrivent en deux mois sur les tables des libraires. 460 romans (dont 284 français et 176 étrangers) et 47 essais littéraires vont côtoyer près de 500 essais et documents, selon les chiffres publiés par *Livres Hebdo*. Il y avait à peu près autant de romans en 2000 (288 textes français, mais « seulement » 167 étrangers).

Le nombre de premiers romans diminue : 35, contre 42 il y a un an et 82 à l'automne 2001. L'inflation est forte du côté de la non-fiction. Le magazine professionnel recense près de 150 documents de plus. Présidentielle oblige, il y a deux fois plus de livres politiques qu'en 2001. Si les années électorales sont considérées comme des périodes peu favorables à la vente de livres, elles génèrent une production importante des personnalités politiques qui ne se traduit pas nécessairement par des succès de vente (*Le Monde* du 12 novembre 2001). Les événements du 11 septembre,

l'Afghanistan et le nouveau désordre mondial alimentent de nombreux livres (*lire pages X et XI*), tout comme la mondialisation et, bien sûr, Victor Hugo.

Depuis quelques années, la rentrée littéraire d'hiver prend une importance croissante, sans que cette évolution soit facilement datable. Il y a une dizaine d'années, les rôles étaient soigneusement partagés : l'automne était marqué par la frénésie de la course aux prix qui emballait la machine éditoriale, tandis que l'hiver était le temps des écrivains consacrés ou déjà récompensés. C'est le cas cette année de Christine Arnothy, René Belletto, Bernard Clavel, Pierre Combescot, Didier Decoin, Patrick Grainville, Alexandre Jardin, Philippe Labro ou Gilles Perrault. De même, les auteurs jugés trop fragiles pour supporter la fièvre automnale étaient réservés pour janvier. Mais les cartes se sont brouillées. D'une part, certains écrivains, sans nécessairement participer à la course aux prix, aiment se mêler à la bataille d'automne, à l'image de Jean d'Ormes-

son. D'autre part, beaucoup de deuxième ou troisième livres d'auteurs remarqués préfèrent l'hiver pour s'imposer, comme Christian Garcin (Gallimard), Anna Galvalda (Le Dilettante), Eric Reinhardt (Stock) ou Pierre Senges (Verticales, *lire page I*).

Stock a franchi un pas supplémentaire en concevant sa rentrée de janvier comme sa rentrée d'automne. « On publie nos huit romans français du premier semestre à la même date et on ne publiera rien avant le mois d'août », explique Jean-Marc Roberts, PDG de Stock. *J'ai constaté que, pour les auteurs peu connus, paraître après le 15 février était souvent un désastre. Sauf exception, ils passaient inaperçus, car les journaux consacrent moins de place à la littérature. Janvier est un rendez-vous important pour la littérature. Auparavant, on publiait les auteurs importants et ceux qu'on avait découragés de paraître en septembre. J'ai fait le pari d'une nouvelle rentrée. Les livres étaient prêts début décembre 2001. Ils ont été envoyés tôt en service de presse aux journalistes, aux libraires*

et aux jurés des prix littéraires, comme nous le faisons en été. J'espère que les livres resteront sur les tables au moins jusqu'à la fin du mois de mars ou du semestre. Est-ce que ça vaut le coup de tout miser sur la rentrée d'automne, surtout si l'on fait partie des éditeurs qui ne sont pas automatiquement récompensés par les jurys ? Il faut créer des tendances, et au bout du semestre il y a le prix du Livre Inter, qui se vend mieux que beaucoup d'autres prix d'automne. »

« IL FAUT GÉRER LES FLUX »

Charles Kermarec, le patron de la librairie Dialogues, à Brest, se réjouit de la croissance de la rentrée de janvier. Il fait partie des libraires qui ne se plaignent pas de la surproduction éditoriale. « Janvier était un mois faible, maintenant c'est devenu l'un des meilleurs mois du premier semestre. C'est venu lentement mais sûrement. Les éditeurs ont peur de perdre de la visibilité pour les auteurs moins médiatisés à l'automne. Ils ont plus de chances en janvier. »

À Toulouse, Christian Thorel, de la librairie Ombres blanches, est

plus sceptique : « La rentrée de janvier est assez artificielle. Avec l'explosion démographique dans le domaine de la littérature, il faut bien gérer les flux. D'abord le temps de lecture manque pour les libraires. On sort de la rentrée d'automne et de la rentrée universitaire, et d'un mois de décembre très actif pour les libraires, alors qu'au mois d'août on se retrouve autour des livres de la rentrée. La croissance de janvier a été plutôt lente, mais elle était prévisible. Je suis sûr qu'on trouvera quelque chose pour la légitimer, comme c'est le cas avec les prix en automne. Je préférerais que la pression soit divisée par douze. L'un des meilleurs mois en librairie est juillet, alors qu'il n'y a pratiquement pas de nouveautés. »

Après avoir connu deux années quasiment euphoriques en 2000 et 2001, l'édition et la librairie vont devoir confirmer leur bonne santé en 2002, dans une conjoncture économique tendue, avec le passage à l'euro, deux échéances électorales et une Coupe du monde, qui n'incitent pas forcément à la lecture.

Alain Salles

Un an avec Hugo

Trois ans après l'année Balzac, qui nous avait fait partir à la découverte de cinquante héros de *La Comédie humaine*, « Le Monde des livres » va proposer à ses lecteurs de passer un an avec Victor Hugo, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Pour une exploration d'une œuvre protéiforme qui embrasse tous les genres littéraires, et couvre pratiquement tout le XIX^e siècle.

Chaque semaine, à partir du 18 janvier, en page IV, « Le Monde des livres » donnera la parole à Victor Hugo, en proposant l'extrait

d'un texte. Nous déroulerons le fil chronologique d'une œuvre, qui pour l'essentiel a été publiée de 1820 à 1880, en évoquant tous les Hugo : le poète, le romancier, le dramaturge, le politique, le pamphlétaire, l'amant, le père, le grand-père, etc. Nous suivrons l'écrivain année par année, ou presque. Nous oublierons certaines années pour nous attarder plusieurs semaines sur d'autres. Au cours de cette longue promenade, nous découvrirons des aspects insolites ou méconnus de son œuvre, dont certains se cachent dans ses écrits les plus célèbres.

Fièvre littéraire à La Cadière-d'Azur

Pas de café huppé, de critiques impatientes ni d'éditeurs fébriles. Le prix « Un livre au village » est né un peu par hasard. Mais il a transformé le village de La Cadière-d'Azur (Var), et ceux qui y vivent. Tout est parti de la réflexion d'un homme : François Dufour. Ce fou de littérature, qui a été sélectionné comme juré du dernier Livre Inter, est également l'un des médecins de ce village provençal de 4 200 habitants accroché à une colline tout en vignoble de Bandol. « Lors de mes visites à domicile, je me suis rendu compte que les malades ont toujours de la lecture à portée de main... » C'est ainsi que le projet a pris corps : pourquoi ne pas créer un véritable prix populaire, dont les jurés seraient des villageois pas forcément férus de littérature, mais qui pourraient y prendre goût ? Pourquoi ne pas les amener à se prononcer sur les premiers romans parus au cours de l'année ?

François Dufour en parle autour de lui, et rencontre le même enthousiasme : celui d'une retraitée anglaise amoureuse de littérature française, de la jeune poissonnière Marie, qui se propose de transformer sa camionnette en « biblio-poisso-bus » à l'occasion de ses tournées en périphérie du village, du pharmacien, qui met à disposition une partie de son officine pour déposer la centaine de livres que tous les éditeurs contactés ne tarderont pas à envoyer. Entre-temps, on crée une association, et chacun y va de sa cotisation en plus des premiers bouquins qu'il faudra acheter sur ses propres deniers pour lancer l'opération. De la place du village au zinc d'un bar, de la pharmacie au bureau de tabac, on ne parle plus que de littérature. Et c'est l'occasion de rencontres, de rapprochements, d'échanges parfois orageux, sur le

fond comme la forme. Le nombre des lecteurs passe à cent, puis au double, au triple. Des fiches de lecture sont mises au point, et chacun est appelé à noter, pour parvenir à une première sélection de vingt finalistes.

« UNE SORTE D'IMPATIENCE DU LIVRE »

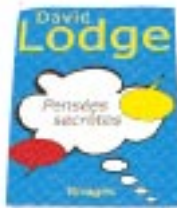
La Cadière est devenue « un véritable salon littéraire à ciel ouvert, où l'on sentait une sorte d'impatience du livre », témoigne Hélène, qui avoue s'être « laissé prendre au piège des pages ». Les rencontres imprévues ou suscitées se multiplient, jusqu'à cette fiévreuse soirée de décembre où quarante-cinq lectrices et lecteurs se sont retrouvés pour quatre heures de débats au terme desquels sont retenus les cinq nominés, pour le prix (1 000 euros) qui sera décerné le 27 avril : *Respire*, d'Anne-Sophie Brasme (Fayard), *Trente jours pour trente ans*, de Thierry Buron (Romillat), *Dictionnaire Jeanne Ponge*, de Fabienne Mourier (L'Escaurille), *C'était tous les jours tempête*, de Jérôme Garcin (Gallimard), et *Morte*, de Fabienne Valère (Arléa).

Avant même le vote final, le village s'anime de suggestions, de projets. En attendant la préparation du deuxième prix, il a été décidé d'enregistrer sur cassettes les livres sélectionnés pour que les pensionnaires de la maison de retraite puissent participer à la fête. D'aucuns sont passés de la lecture à l'écriture, suggérant que des nouvelles du cru soient soumises aux nominés qui à leur tour deviendront jurés. Comme le fait remarquer Simon Nizard, un des participants actifs de cette fête : « Une seule lettre sépare solitaire de solidaire. Ensemble nous avons uni les deux mots par la magie du livre. »

José Lenzini (à Toulon)

On ne sait jamais ce que l'autre pense vraiment...

Alors heureuse?



Le nouveau David Lodge chez Rivages.

AGENDA

● **LES 11 ET 12 JANVIER. ZOLA.** A Paris, la BPI organise un cycle de deux colloques sur « Les métamorphoses de l'argent ». Le premier est consacré à Zola et à l'argent au travers de l'œuvre de l'écrivain (à 11 heures, Centre Pompidou, entrée rue Saint-Martin, 75004 ; petite salle ; rens. : 01-44-78-49-02).

● **LE 14 JANVIER. DEGUY.** A Paris, l'Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS) reçoit Michel Deguy pour une conférence « Penser, parler, écrire : le même » (à 17 h, ENS, 46, rue d'Ulm, salle des conférences ; rens. : 01-44-32-32-33 ou irene.fenoglio@ens.fr).

● **LE 15 JANVIER. TABUCCHI.** A Paris, la Librairie Gallimard et la Maison de l'Amérique latine organisent une rencontre avec Antonio Tabucchi, pour la parution d'*Il se fait tard, de plus en plus tard*, aux éditions Christian Bourgois (à 19 heures, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 ; rens. : 01-49-54-75-00).

● **LE 15 JANVIER. ALTÉRITÉ.** A Paris, Yirmiyahu Yovel, de l'Université hébraïque de Jérusalem, inaugurera le cycle des conférences Alberto Benveniste sur le thème « La nouvelle altérité : dualités marranes des premières générations » (à 17 heures, salle Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 ; rens. : 01-43-56-81-33 ou abveniste.ephesorbonne@noos.fr).

● **LE 17 JANVIER. GAO XINGJIAN.** A Chambéry, l'Observatoire de l'écriture, de l'interprétation et de la lecture propose une rencontre avec le professeur Noël Dutrait sur le thème « Gao Xingjian, un Prix Nobel inattendu » (à 19 h 30, 46, rue Juiverie, 73000 Chambéry ; rens. : 04-79-70-57-02).

A L'ÉTRANGER

● **MONDE : Harry Potter en chiffres et en comprimés**

Aux Etats-Unis, les quatre titres des aventures de Harry Potter restent en tête des ventes et ont achevé l'année en faisant encore mieux que prévu, atteignant les 40 millions de dollars (44,8 millions d'euros). Depuis sa sortie le 16 novembre, le film a rapporté 300,6 millions de dollars en Amérique du Nord à sa maison de production, Warner Bros. Si, en France, la société Alacar a vendu plus de 3 millions de fèves à l'effigie de l'apprenti sorcier, l'Association médicale australienne dénonce la vente de comprimés d'ecstasy avec une sorcière sur un balai. Un Autrichien, Alois Gmeiner a, lui, créé un numéro vert pour que ses compatriotes puissent déverser leur bile contre le jeune Harry ; il a l'intention de rassembler ces messages de haine dans un livre. On a aussi brûlé quelques exemplaires du livre ici et là, en particulier au Nouveau-Mexique. Cela n'a pas empêché Joanne Kathleen Rowling (74,4 millions d'euros gagnés au cours des douze derniers mois) de convoler en justes noces avec son compagnon de longue date, le médecin Neil Murray, le 26 décembre 2001. Et d'écrire le dernier chapitre des aventures de Harry, annonçant plus d'histoires entre filles et garçons dans les volumes à venir et également la mort d'un des principaux personnages... De quoi maintenir le suspense en attendant le cinquième volume, qui selon certains, se fait attendre !

● **ÉTATS-UNIS : sur les routes avec James Waller**

James Waller, l'auteur de *Sur la route de Madison* – douze millions d'exemplaires vendus dans le monde –, va publier la suite sous le titre *A Thousand Country Roads*, chez un tout petit éditeur, Iron Mountain Press. Ses dirigeants, Mike et Jean Hardy, sont aussi libraires à Alpine et Marathon (Texas), et James Waller fait partie de leurs clients habituels. Il aime bien faire les choses à petite échelle et a vendu lui-même son premier livre en parcourant les routes dans son camion. Le premier tirage sera de 25 000 exemplaires.

● **PRIX LITTÉRAIRES**

Avalanche de prix en Espagne : après le prestigieux prix Cervantes attribué à l'écrivain colombien Alvaro Mutis (qui le recevra comme le veut la tradition le 23 avril, jour anniversaire de la mort de Cervantes, des mains du roi Juan Carlos), le 58^e prix Nadal a été attribué à une jeune romancière, Angela Vallvey dont le roman *Los estados carenciales* est une parodie des livres d'aide à la vie quotidienne. Le prix catalan Josep Pla a été obtenu par une journaliste Eva Piquer pour *Una victoria diferent*. Le prix international Union Latine de littératures romanes a été octroyé à Rome à l'écrivain cubain, vivant à Londres, Guillermo Cabrera Infante (qui avait obtenu le prix Cervantes en 1997).